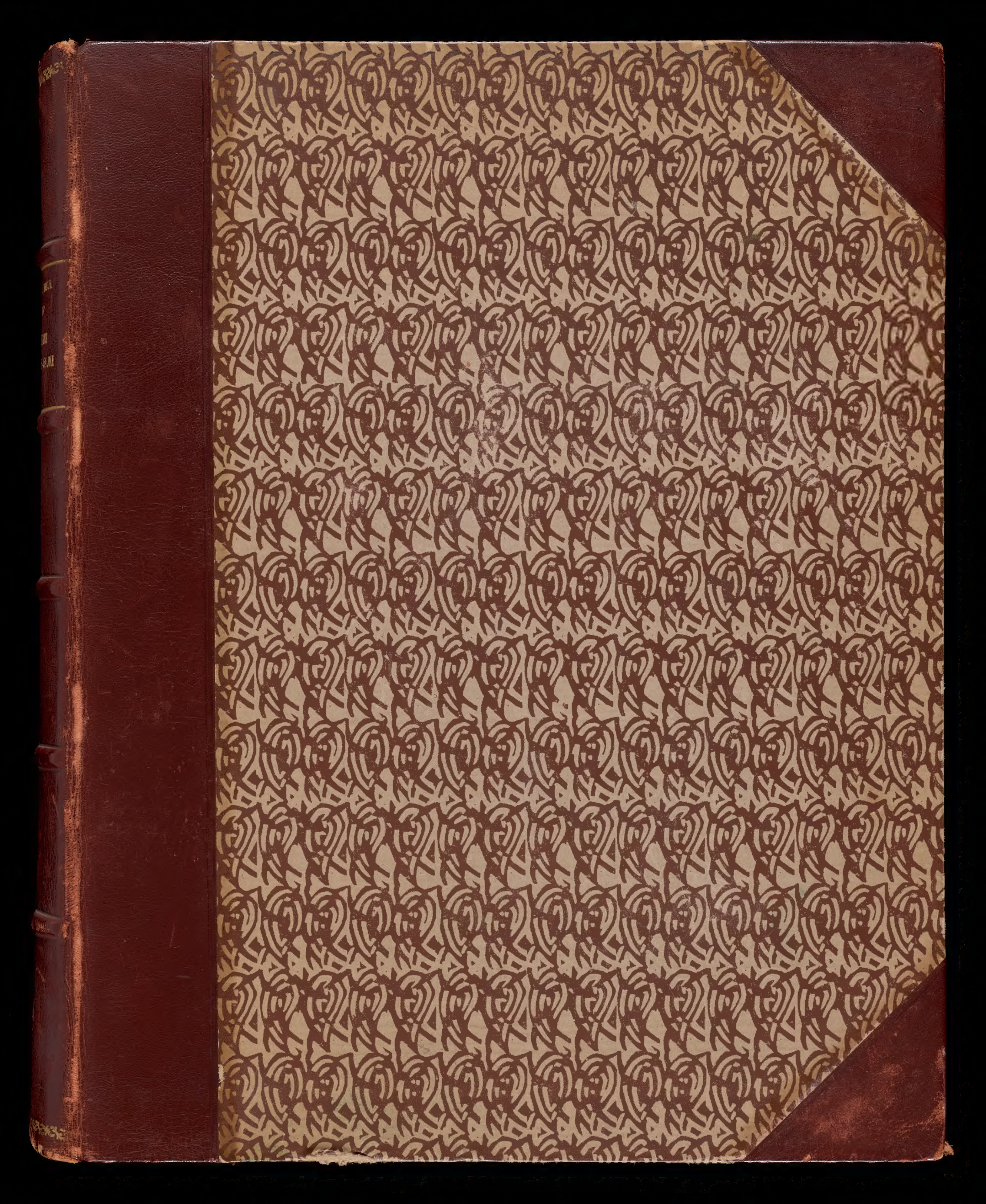
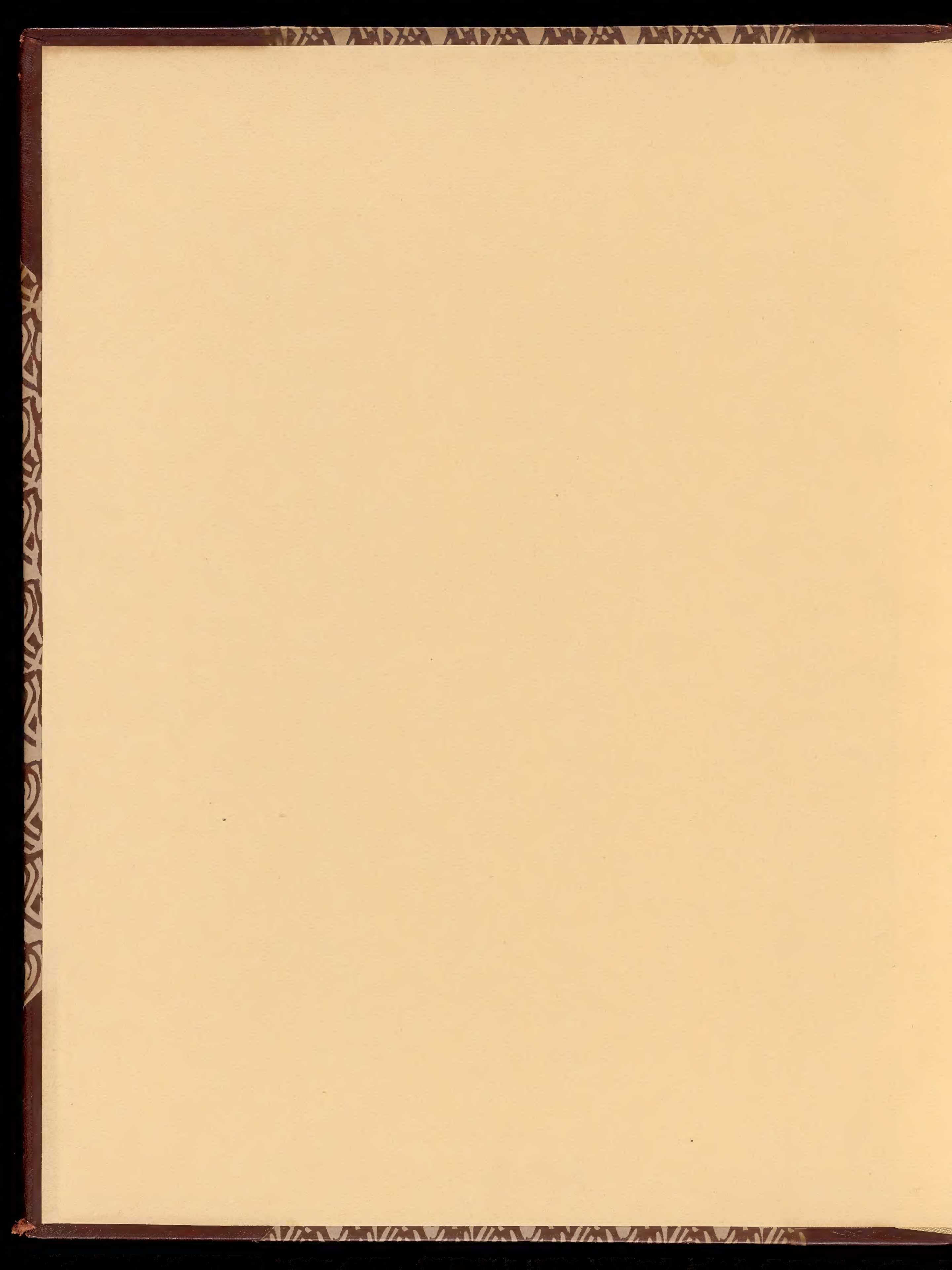






PEINTURES ET GRAVURES MURALES

DES

CAVERNES PALÉOLITHIQUES

PUBLIÉES SOUS LES AUSPICES DE S. A. S. LE PRINCE ALBERT Ier DE MONACO

LA CAVERNE DE FONT-DE-GAUME

Aux EYZIES (Dordogne)

PAR

le Docteur L. CAPITAN
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE
ET A L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

l'abbé HENRI BREUIL
PROFESSEUR DE PRÉHISTOIRE
ET D'ETHNOGRAPHIE
A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

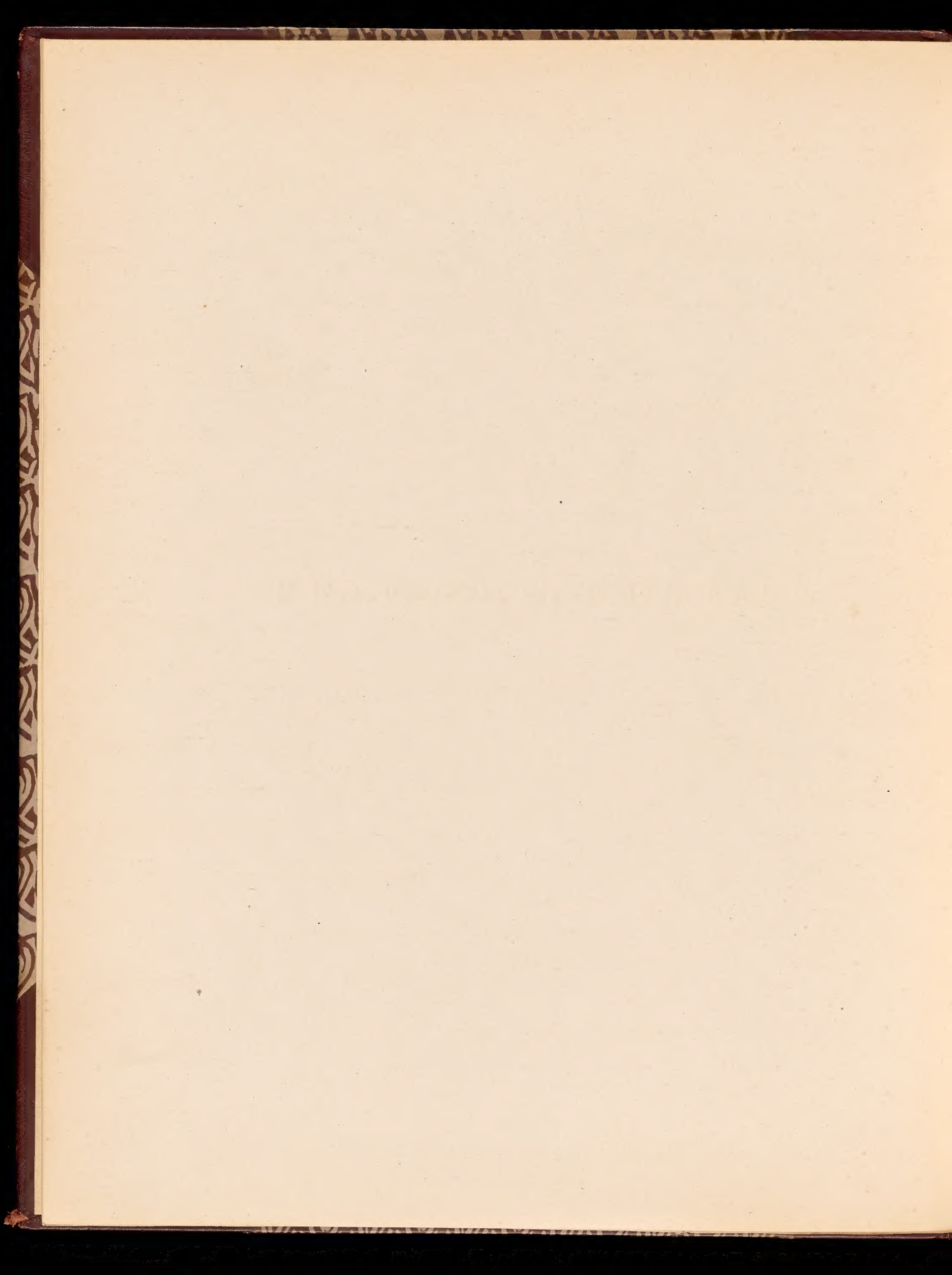
ET

D. PEYRONY
INSTITUTEUR AUX EYZIES

PLANCHES ET FIGURES PAR L'ABBÉ H. BREUIL



MONACO
IMPRIMERIE Vve A. CHÊNE
1910



LA CAVERNE DE FONT-DE-GAUME



PEINTURES ET GRAVURES MURALES

DES

CAVERNES PALÉOLITHIQUES

LA CAVERNE DE FONT-DE-GAUME

Aux EYZIES (Dordogne)

PAR

le Docteur L. CAPITAN

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE ET A L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

l'abbé HENRI BREUIL

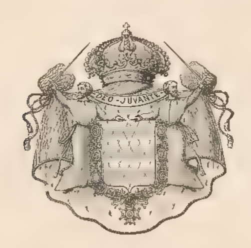
PRIVAT DOCENT A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

ET

D. PEYRONY

INSTITUTEUR AUX EYZIES

PLANCHES ET FIGURES PAR L'ABBÉ H. BREUIL



MONACO
IMPRIMERIE Vve A. CHÊNE
1910



AVANT-PROPOS

La découverte des fresques d'Altamira était oubliée depuis 25 ans (1), lorsque M. Rivière, en 1895, fit connaître au monde savant les dessins et les quelques dessins à l'ocre de la caverne de la Mouthe (Dordogne). Cette découverte éveilla le souvenir de la caverne cantabrique, elle rappela à plusieurs observateurs des traits gravés ou peints entrevus précédemment sans être compris, et marqua une première étape, fort importante, dans l'histoire de l'Art quaternaire, en faisant admettre definitivement l'existence, encore combattue par quelques préhistoriens, d'un art pariétal. Mais ce n'est qu'à partir de 1901 que des recherches systématiques, étendues à de nombreuses grottes, amenèrent, tant en France qu'en Espagne de nouvelles et nombreuses découvertes.

Les cavernes des Combarelles et de Font-de-Gaume, découvertes par nous en Septembre de cette année-là, ont été le point de départ de ces investigations. Font-de-Gaume surtout, dont les grandes fresques polychromes figurant de nombreux bisons rappelaient étroitement Altamira, eut le don d'amener M. E. Cartailhac, dans sa *Mea Culpa* (2) *d'un sceptique,* à proclamer l'urgente nécessité d'une reprise des études dans cette dernière caverne. Avant même de donner suite, en Octobre 1902, à ce projet, M. Cartailhac avait revu la grotte déjà presque oubliée de Marsoulas, et constaté dans cette caverne des fresques et des gravures en tout comparables à celles de Font-de-Gaume et de la grotte cantabrique. C'est bien la découverte de Font-de-Gaume qui fut le point de départ de tout ce renouveau.

MM. Cartailhac et Breuil ont récemment publié les résultats de leurs recherches et de leurs relevés dans la caverne espagnole ; ils ont conçu leur œuvre comme le frontispice des monographies qui, grâce à l'appui généreux de S. A. S. le Prince de Monaco, lui succéderont sous peu. L'historique de la question, les parallèles ethnographiques les plus caractéristiques, ont dans ce but, accompagné leur étude locale. Nous n'y reviendrons pas.

Font-de-Gaume est toute désignée pour suivre la caverne espagnole qu'elle a définitivement réhabilitée. Le travail que nous lui consacrons en est, avant tout, une description raisonnée. Après avoir rappelé les conditions de la découverte et de l'étude

(1) Dans une lettre datée du 18 Février 1887, et que nous avons retrouvée récemment, Edouard Piette écrivait à M. E. Cartailhac : « Don Marcellino de Sautuola m'a envoyé sa brochure sur les objets préhistoriques de la Province de Santander, et notamment sur les peintures de la grotte de Santillana del Mar..... *Je ne doute pas que ces peintures ne soient de l'époque Magdalénienne.* » C'est donc à Piette que revient l'honneur d'avoir le premier en France compris la portée de la découverte espagnole.

(2) *L'Anthropologie,* 1902, p. 348.

patiente des dessins qui ornent ses murailles, sa situation géographique et sa constitution géologique, nous passerons en revue son histoire, telle que le sol et les parois nous la révèlent. La grotte fut d'abord un repaire d'ours des cavernes, dont les os pétrissent le sol, et dont les griffes ont lacéré les parois ; elle fut ensuite fréquentée par l'homme quaternaire, dès une époque peut-être antérieure au Moustérien, sûrement durant l'Aurignacien, le Solutréen et le Magdalénien, qui, tous, sont représentés par des silex et des os travaillés. Parmi les objets recueillis, nous attacherons notre attention d'une façon spéciale à certains silex, dont l'usure particulière dénote qu'ils ont servi à inciser les parois, et à des fragments d'ocre utilisés par les peintres. Ces derniers, façonnés de diverses manières, seront rapprochés par nous de ceux, très abondants, recueillis dans la grotte toute voisine des Eyzies, et d'autres analogues venant de gisements plus ou moins synchroniques.

Nous étudierons les causes qui ont pu déterminer, même en dehors d'une intention humaine, la localisation apparente des décorations pariétales dans des corridors profonds, et spécialement la corrosion des parois par la rosée de condensation de la vapeur d'eau athmosphérique.

Puis viendra une description précise de toutes les figures déchiffrées, dans leur ordre de distribution sur les parois ; les données qui la constituent ont été entièrement dictées dans la caverne. L'ensemble des images une fois connu, nous exposerons nos hésitations dans la classification chronologique de ces œuvres disparates appartenant à tout l'âge du Renne, les faits précis de superposition qui peuvent servir de base à cette répartition dans le temps, l'idée que nous nous en sommes formée de l'évolution artistique et de la transformation graduelle de la technique des artistes.

Certains groupes de figures seront pour nous l'occasion de monographies successives sur les images du Mammouth, du Rhinocéros, des Carnassiers (Ours exceptés), du Renne, du Cerf, de l'Elan, des Bœufs et du Bison, non seulement dans la caverne de Font-de-Gaume (1) mais aussi dans l'art mobilier contemporain. Nous avons omis, généralement, de nous servir de documents inédits provenant d'ensembles incomplètement relevés encore, puisque ces documents viendront au jour en leur temps avec la description des cavernes où ils se trouvent. Nous avons renvoyé à ces monographies futures l'occasion d'étudier à fond d'autres sujets analogues parce qu'ils y trouveront mieux leur place.

Une famille de graphiques particuliers nous tiendra arrêtés quelques pages ; ce sont les figures de huttes, ou signes tectiformes que nous comparerons à l'architecture primitive de nombreux peuples indépendants les uns des autres.

Enfin notre dernier chapitre contiendra le bilan des images constatées dans la caverne, et un exposé de la succession des faunes figurées par chacune des techniques qui ont régné, dans la suite des temps quaternains, parmi les décorateurs de parois.

(1) Nous devons au gracieux et habile concours de M. le Dr H. Martin les négatifs des trois planches photographiques d'os et de pierres gravés de figures de Bœufs, de Bisons et de Carnassiers. Qu'il veuille bien accepter ici l'expression de tous nos remerciements.

LA CAVERNE DE FONT-DE-GAUME

aux EYZIES (Dordogne)

CHAPITRE PREMIER

La Caverne de Font-de-Gaume

LA DÉCOUVERTE. - LES PREMIÈRES PUBLICATIONS.

C'est dans le même mois de Septembre 1901, que furent découvertes, à quelques jours d'intervalle, les deux principales cavernes à parois ornées de gravures ou de fresques du Périgord, dans cette même commune des Eyzies où M. Emile Rivière avait, six ans auparavant, fait connaître les remarquables figures, gravées et partiellement peintes, de la grotte de La Mouthe.

M. Peyrony, avait, avec ses deux compagnons, pénétré dans la galerie profonde et étroite des Combarelles, ce 8 Septembre où tous trois nous eûmes la joie d'y découvrir les gravures pariétales ; eux partis, il profita du premier moment de liberté pour explorer une autre cavité, dont la gueule béante s'ouvrait à flanc de rocher non loin du chemin même qui menait à la première grotte. C'était le 12 Septembre ; à peine entré dans la partie profonde du corridor, il remarqua les traces, malheureusement bien détériorées, de nombreuses peintures, et de multiples et fines incisions qu'il ne prit pas le temps d'étudier davantage ; son premier soin fut d'aviser aussitôt M. Capitan et l'Abbé Breuil qui se trouvaient au loin ; il leur apprenait l'existence de ces graffitis légers et difficiles à lire et surtout de grandes fresques déteintes, où il lui avait semblé reconnaître des Bisons, et, peut-être, des Bouquetins.

Trois jours après, tous trois nous gravissions la pente rocheuse, et reprenions la visite moins précipitamment ; M. Peyrony avait bien vu, et ce n'était pas sans une profonde émotion que chaque pas que nous faisions à sa suite nous révélait, sur de nouveaux pans rocheux, de nouvelles et plus merveilleuses figures ; les bisons se multipliaient en séries innombrables, les bouquetins de la première heure, mieux éclairés et revus à loisir, devinrent deux beaux rennes affrontés auxquels nous avions la satisfaction de joindre quelques chevaux et mammouths. Le 23 Septembre, le Professeur Moissan, qui, huit jours auparavant, avait annoncé à l'Académie des

Sciences la découverte des Combarelles, lisait devant la même assemblée, la note que nous venions de lui adresser sur « *Une nouvelle grotte avec figures peintes sur les parois à l'époque paléolithique.* »

Nous nous exprimions ainsi :

« Nous avons eu l'honneur de communiquer à l'Académie, dans la séance précédente, une Note sur une série de figures gravées à l'époque paléolithique sur les parois de la grotte des Combarelles (Dordogne). Nous désirons aujourd'hui attirer l'attention sur de véritables peintures à fresque que, sous la conduite de M. Peyrony qui venait de les découvrir, nous avons pu étudier dans la grotte de Font-de-Gaume, sise également dans la vallée de la Beune, mais à 1 km. 500 des Eyzies (Dordogne), et à 2 km. environ de la grotte des Combarelles.

« La grotte de Font-de Gaume s'ouvre à l'ouest, à mi-hauteur d'une falaise crétacée, le long de la route des Eyzies à Saint-Cyprien, à 20 mètres environ au-dessus du sol de la vallée.

« Elle a la forme d'un long boyau, d'une longueur totale de 123 m. 80, avec trois ramifications de 15 m., 21 m. et 48 m. de longueur et fort irrégulières. La largeur de la grotte varie de 2 m. à 3 m. en moyenne, avec une hauteur qui dépasse parfois 7 m. à 8 m. Par places, il y a des étranglements ne laissant que de très étroits passages.

« Les premières figurations d'animaux commencent à 65 m. 70 de l'entrée, après un passage extrêmement étroit ouvert à 1 m. 70 du sol au milieu d'un mur de stalagmite. Le caractère général de ces images est tout à fait différent de celles des Combarelles. Il n'existe que quelques rares figures uniquement gravées, les traits sont d'ailleurs extrêmement fins et peu profonds. Ils n'ont pas l'énergie et la vigueur de ceux des animaux figurés sur les parois de la grotte des Combarelles.

« Presque toutes ces images sont formées d'un trait finement gravé, accentué par une bande de couleur noire ayant une largeur de 1 cm. à 2 cm. et circonscrivant tout l'animal. Souvent certaines parties, telles que les pattes, sont uniquement peintes avec cette couleur noire ; quelques animaux, tels un grand Renne (de 1 m. 50 de longueur) et un petit Équidé (de 0 m. 50 de longueur), sont entièrement peints en noir, formant de vraies silhouettes comme les figures des vases à peinture grecs primitifs. Parfois le trait, au lieu d'être noir, est tracé avec de l'ocre rouge. Il est fréquemment fort large.

« Mais le plus souvent les animaux, dont les contours sont indiqués par un trait noir, ont toute la surface ainsi circonscrite entièrement enduite d'ocre rouge. Parfois certaines parties, comme la tête des Aurochs, semble avoir été enduite de noir et de rouge, donnant une coloration brunâtre. Sur certains animaux, la tête est au contraire noire et le train postérieur brunâtre. Cette coloration générale, vraie peinture à fresque, a été appliquée souvent par-dessus les traits gravés sur l'animal ; d'autres fois les traits, ou même un véritable raclage, ont été faits sur la couleur déjà appliquée. Enfin, les contours sont parfois accusés par un véritable

grattage extérieur, rappelant le procédé de la gravure à champ levé. Quelquefois l'artiste a profité dès saillies de la pierre pour accentuer certaines parties de l'animal, Nombre de figures (traits et couleurs) sont recouvertes d'un enduit stalagmitique, parfois épais de près de 2 cm.

« Les figures se retrouvent jusqu'au fond de la grotte, qui n'est qu'un très étroit boyau. On peut en voir presque au ras du sol et d'autres jusqu'à 4 m. de hauteur. Certains animaux, tel un gros Auroch entièrement peint en rouge, mesurent 2 m. 50 de longueur ; beaucoup d'animaux ont plus de 1 m., quelques-uns n'ont que 0 m. 50 de longueur. Ils sont donc ordinairement assez grands.

« Voici le relevé des figures que nous avons pu nettement distinguer. Un bon nombre sont tellement frappantes, qu'elles se voient à distance, surtout quand la coloration est bien conservée ; d'autres doivent être recherchées avec un peu de soin. Le nombre total des figures est de 77, presque toutes peintes et qui se décomposent ainsi :

« Aurochs, 49 (animaux ordinairement entiers et dont les deux tiers au moins sont parfaitement nets avec leur bosse et leur tête typiques, les autres pouvant également se reconnaître ; ils sont souvent en file ou affrontés). Animaux indéterminés, 11. Rennes, 4. Cerf, 1. Équidés, 2. Antilopes, 3. Mammouths, 2. Ornements géométriques, 3. Signes scalariformes, 2. Ces dernières figurations sont identiques à celles observées par Piette sur des galets peints et des os gravés.

« Cet ensemble de véritables et nombreuses fresques constitue donc une très curieuse manifestation artistique. Jusqu'ici elles étaient fort rares et n'avaient guère été signalées qu'à la Mouthe (colorations partielles) et probablement à Altamira (Espagne). Quant à leur âge, elles semblent pouvoir être considérées comme magdaléniennes, peut-être toutefois un peu moins anciennes que les figures gravées sur les parois de la grotte des Combarelles. »

Cette note fut reproduite dans le numéro d'Octobre de la Revue de l'Ecole d'Anthropologie.

Dans le courant de Juin 1902, le 16, nous présentions à l'Académie des Sciences une nouvelle note et les premiers relevés exécutés dans la caverne l'automne précédent, sous le titre : *Reproduction des figures paléolithiques peintes sur les parois de la grotte de Font-de-Gaume*. Nous nous exprimions ainsi :

« Les manifestations artistiques sur les parois des grottes à l'époque paléolithique constituent un des chapitres les plus curieux de l'anthropologie préhistorique. Nous avons eu la rare bonne fortune, l'été dernier, de découvrir et d'étudier de nombreuse figures gravées à cette époque sur les parois de la grotte obscure et profonde des Combarelles près des Eyzies (Dordogne). Nous avons publié et décrit quelques-unes de ces gravures ici même. (1).

(1) Voir *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*. Octobre 1901 et Janvier 1902.

« Grâce au concours de notre ami Peyrony, nous avons pu découvrir également, sur les parois de la grotte de Font-de-Gaume, peu éloignée de celle des Combarelles, toute une série de figures peintes à l'ocre rouge et au noir, également à l'époque paléolithique. Dans une note préalable communiquée aussi à l'Académie des Sciences en Septembre 1901 (1), nous avons donné quelques indications sur cette grotte et les fresques qu'elle contient. Aujourd'hui, à l'occasion de notre communication à l'Académie des Sciences (séance du 16 Juin 1902) de six reproductions de ces figures peintes, nous voudrions présenter à nos lecteurs les photogravures de quatre de ces figures (en attendant leur publication en couleur dans un travail d'ensemble ultérieur sur la grotte de Font-de-Gaume).

« On se souvient que la grotte de Font-de-Gaume *(loc. cit)* se trouve dans une petite vallée qui débouche dans la vallée de la Beune à 1 kil. et demi des Eyzies et à 300 mètres environ de la Beune. Elle s'ouvre sur le flanc de la colline coupée à pic, à 20 mètres environ au-dessus du sol de la vallée. On y accède en suivant les éboulis. L'orifice, assez large d'abord, se rétrécit rapidement et il n'existe plus qu'un couloir irrégulier avec galeries latérales. C'est en somme toujours le même processus qu'on observe dans toutes les grottes de la région. Ce sont des diaclases de la craie (fort compacte en ce point), par où les eaux profondes se sont frayées un passage. Elles ont d'abord corrodé et élargi les fentes primitives et ultérieurement les ont en partie remplies de stalagmites.

« Après un passage fort étroit, à 65 m. 70 de l'entrée, on débouche dans une longue salle de 40 mètres de longueur sur une largeur de 2 à 3 mètres et une hauteur de 5 à 6 mètres. C'est surtout, comme on le verra plus loin, sur les parois de cette longue galerie et dans un petit diverticule qu'ont été gravées et peintes la plupart des figures que nous avons relevées. On en retrouve aussi presque à l'extrémité de la grotte, à 120 mètres de l'entrée. Elles sont peintes à l'ocre rouge et au manganèse, soit isolés, soit mélangés. (2). Ces matières premières se trouvent sur les plateaux voisins de la grotte.

« Les figures sont placées en des points variables des parois, soit à 1 mètre à peine de hauteur, parfois à 4 mètres. Elles sont tantôt tracées sur une surface assez régulière, tantôt sur une paroi présentant de larges ondulations qui parfois ont été peintes de façon à constituer une partie du corps d'un animal dont elles présentent naturellement la forme : exemple le gros bison dont nous parlons plus loin. Ces peintures occupent les parois de salles assez larges et hautes ou au contraire des parties de la grotte ne mesurant guère plus de 50 cm. d'écartement. Elles sont quelquefois accumulées dans un espace très restreint ; tel est le cas pour le petit diverticule mesurant 3 mètres de hauteur sur 2 m. 50 de large et autant de profondeur et dont les parois sont absolument couvertes de 13 figurations peintes de bisons.

(1) Voir *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*. Octobre 1901.
(2) *Ibid.*, Juin 1902. Voir p. 8, la note de M. Moissan à l'Académie des Sciences.

« Les dimensions des figures sont variables, de 2 m. 70 de longueur, comme le grand bison, jusqu'à 20 cm., ainsi que certains signes.

« Il s'agit là de véritables fresques. Ces images sont en effet le plus souvent entièrement peintes ; généralement la gravure est associée à la peinture, qui parfois recouvre les traits, ou au contraire ceux-ci sont tracés par-dessus ; parfois la figure est en partie peinte, en partie gravée, tel est le cas pour les deux rennes affrontés (pl. II, fig. 4), (1) d'autres fois seulement gravée.

« Dans certains cas, il n'y a qu'un trait, souvent large, de peinture noire ou rouge formant les contours de l'animal. Telles sont les figures enchevêtrées de la grande salle. Ces contours, ordinairement noirs, sont souvent remplis d'une large teinte plate couvrant toute la surface du dessin, en général habilement nuancée par le mélange de l'ocre rouge et du manganèse. Certains animaux ont la tête et l'extrémité des pattes brunes et le corps rouge ; d'autres sont brun foncé avec la tête rouge, d'autres enfin présentent des parties nettement noires. Enfin, parfois, de vrais grattages de la roche crétacée, qui a une couleur jaune, donnent un ton plus clair, accentuant certains contours en y déterminant parfois un vrai travail de champ levé. Les teintes sont nettement appliquées, sans bavures sur les bords.

« Nombre de figures sont recouvertes d'une couche de stalagmite formant parfois un simple enduit de quelques millimètres d'épaisseur, d'autres fois constituant une nappe épaisse et fort dure de plusieurs centimètres d'épaisseur, parfois de vraies colonnes, sous lesquelles disparaissent en grande partie les figures. Celles-ci représentent des animaux ou des signes particuliers.

« Ainsi que nous l'avons dit dans notre première note à l'Académie (2), celles que nous avons vues, au nombre de 80, se répartissent ainsi : aurochs, 49, ordinairement entiers, soit en file, soit affrontés ; animaux indéterminés, 11 ; rennes, 4 ; cerf, 1 ; équidés, 4 ; antilopes, 3 ; mammouths, 2 ; signes divers, 6. Et certainement nous n'avons pas tout vu.

« Les reproductions que nous avons présentées à l'Académie, ont été exécutées par nous en grandeur naturelle, d'après nos calques et aquarelles faits sur place. Elles donnent donc aussi fidèlement que possible l'aspect des figures en couleur, telles qu'elles sont sur les parois de la grotte. Les photogravures que nous donnons ici ont été faites d'après les clichés de nos reproductions exécutés avec un soin extrême par notre ami Monpillard, l'habile photomicrographe bien connu.

« La première se rapporte à un équidé (?) de 0 m. 70 de longueur, à museau très volumineux, dont la tête, le poitrail et une partie du dos sont seuls visibles. Il est figuré par des traits à l'ocre rouge, présentant par places une assez grande largeur.

« La seconde figure est celle d'un animal, équidé ou antilope de 0 m. 65 de longueur, peint en silhouette noir brun (comme les images des vases étrusques

(1) Les indications d'illustrations de ces notes sont celles des articles où elles ont paru, et non des renvois aux planches de ce volume.

(2) Seance du 23 Septembre 1901. *Revue de l'Ecole d'Anthropologie,* Octobre 1901.

primitifs). Le dessin en est fort incorrect, le devant du corps étant beaucoup trop développé par rapport à la croupe. Mais cette morphologie doit être indépendante de l'artiste, elle est peut-être même voulue. Cette figure est en effet peinte dans le fond de la grotte, qui affecte en ce point la forme d'une fente très haute, mais large à peine de 50 cm. La figure ne peut donc être vue que très obliquement du côté du train postérieur. Si on l'examine ainsi, l'exagération de la partie antérieure est en effet beaucoup moins choquante. Certains membres de l'Institut ont fait remarquer la ressemblance de cette image avec celle de l'Okapi, la fameuse antilope qui vient d'être trouvée au Congo et dont un spécimen est en ce moment au musée du Congo à Tervueren près Bruxelles. Il semble bien qu'il ne s'agisse là que d'une similitude d'aspect fortuite. On ne peut d'ailleurs rien dire sur une seule image.

« La troisième figure est celle d'un des 13 bisons qui tapissent les parois de la petite salle dont nous parlions plus haut. L'animal, qui mesure 1 mètre de longueur sur 0 m. 60 de hauteur, est entièrement peint d'une couleur brûnatre assez uniforme avec une teinte rouge bien accusée sur le front. Il est représenté courant (pl. 1, fig. 1). Cette image est d'un dessin et d'un mouvement remarquables. Elle est partiellement recouverte par une couche de stalagmite.

« Le second bison que nous avons reproduit (pl. II, fig. 3) est tracé sur une surface irrégulière. Il mesure 1 m. 50 de longueur sur 1 m. 25 de hauteur. Il a été également peint au moyen d'une couleur ocre rouge nuancée sur le tronc, plus foncée à l'extrémite des pattes et sur le train postérieur, et brune sur le museau. Il n'a pas du tout les mêmes caractères que ceux du petit bison. On peut observer sur cette figure les divers procédés de gravure et de peinture et le raclage qui a produit le long de la ligne du dos un travail de champ levé et a servi à accentuer la forme des cornes. L'exactitude dans le rendu des détails est remarquable.

« Le groupe des deux rennes affrontés (pl. II, fig. 4) qui mesure 2 m. 10 de long sur 1 m. 30 de hauteur est traité de la même façon. Il se trouve d'ailleurs presque en face du précédent. L'attribution au renne de ces deux figures est indiscutable. En effet, la ramure inférieure des cornes de celui de droite présente la forme en palette digitée caractéristique de cet animal. L'animal de gauche, entièrement reproduit, est gravé en partie. Deux lignes figurent le contour dorsal : la ligne extérieure est rouge, la ligne interne noire, s'élargissant sous forme d'une large plaque au niveau de la croupe. L'animal de droite dont une partie du corps seulement est figurée par une vaste surface de la roche, saillante et peinte en rouge, a la tête seulement gravée. Les cornes du renne de gauche sont peintes en noir, celles de l'animal de droite en rouge, sauf les palmes, qui sont noires. A noter aussi la ligne de points de couleur noire bleuâtre figurés au-dessus de la tête du renne de gauche.

« Une grande figure de 2 m. 50 de longueur sur 1 m. 30 de hauteur représente un grand bovidé, probablement un bison (pl. I, fig. 2). Elle est entièrement peinte à l'ocre rouge sur de larges saillies du rocher ayant à peu près la forme du corps

d'un bovidé. Sur le ventre de l'animal, il existe deux figures triangulaires qui reproduisent des formes que nous avons constatées, peintes en d'autres points de la grotte et toujours deux par deux. Nous avons également observé ces mêmes signes gravés à l'entrée de la grotte de Font-de-Gaume et au fond de celle des Combarelles. Recouverte par le signe de gauche, il existe une gravure au trait représentant un petit mammouth.

« Nous avons présenté à l'Académie, avec le calque de cette dernière gravure, ceux de plusieurs signes triangulaires par 2 et par 3, celui d'une tête d'antilope et enfin une singulière figuration tracée dans une petite cavité et qui montre deux cercles placés côte à côte, comme des yeux, surmontés de traits rayonnants circonscrits par des arcs de cercle concentriques. Toutes ces figures sont gravées. Nous les publierons ultérieurement.

« Il existe dans la grotte bien d'autres gravures et peintures que nous reproduirons dans une campagne prochaine, tels deux grands rennes dont on aperçoit seulement les têtes, le reste du corps disparaissant sous une épaisse couche de stalagmite.

« Les figures que nous publions ici sont les plus frappantes de la grotte de Font-de-Gaume. Ce sont les premières peintures de ce genre aussi complètes qui aient été signalées en France. Celles d'Altamira (près Santander, Espagne) ont été indiquées et figurées au moyen de petits croquis par M. de Sautuola, dans une brochure publiée en 1880 et étudiées aussi dans un mémoire de M. Harlé qui les avait vues (*Matériaux*, 1881). Il s'agissait également surtout de peintures de bisons à l'ocre rouge. Elles furent d'ailleurs alors méconnues et considérées probablement comme récentes (V. Cartailhac : l'*Anthropologie*, n° 3, 1902, p. 348). Les figures gravées de la Mouthe, non loin de Font-de-Gaume, signalées par M. E. Rivière en 1895, ne portent que des colorations partielles.

« Nous croyons pouvoir vraisemblablement attribuer nos peintures à la fin de l'époque magdalénienne, donc à une période moins ancienne que celle des gravures des Combarelles. En effet, les figures de mammouth, si communes dans cette dernière grotte, manquent presque à Font-de-Gaume. Les animaux représentés sont surtout le bison et plus rarement le renne. Ils indiquent une faune moins ancienne que celle du plein de l'âge du renne et semblant correspondre aux derniers termes de l'époque paléolithique.

« M. Moissan, que nous ne saurions assez remercier d'avoir bien voulu présenter nos notes successives à l'Académie, a fait l'examen des échantillons de couleurs ayant servi à peindre nos figures, que nous lui avons remis. Après avoir présenté nos reproductions de nos fresques à l'Académie des Sciences, il a donné le résultat de ses observations qu'il a consignées dans une note parue aux *Comptes Rendus* à la suite de la nôtre. En remerciant encore l'éminent et sympathique maître, nous sommes heureux de publier cette note avec son autorisation. »

Cette communication porte le titre suivant : *Sur les matières colorantes des figures de la grotte de Font-de-Gaume.*

« MM. Capitan et Breuil ont bien voulu nous remettre quelques échantillons des couleurs des fresques découvertes par eux dans la grotte de Font-de-Gaume, afin d'examiner les caractères chimiques de ces substances.

« Ces matières ont été obtenues par un grattage de la pierre, en choisissant autant que possible des échantillons d'une teinte uniforme. L'une de ces poudres était de couleur foncée, d'un noir tirant sur le marron ; l'autre d'un rouge ocreux assez vif. Toutes les deux étaient insolubles dans l'eau et ne renfermaient aucune matière organique.

« Examinées au microscope, ces poussières étaient formées d'un grand nombre de parcelles de carbonate de chaux plus ou moins transparentes, dont la plupart possédaient un côté teint en noir ou en rouge. Avec un fort grossissement, on voyait nettement que la matière colorante était formée par l'agglomération de parcelles très petites, fortement colorées, mélangées à quelques grains brillants. Ces derniers, séparés par l'acide chlorydrique, présentaient tous les caractères de la silice.

« La poudre ocreuse était formée de sesquioxyde de fer, contenant une très petite quantité d'oxyde de manganèse.

« La poudre noire renfermait un oxyde de manganèse impur, contenant du sesquioxyde de fer.

« Ces deux matières colorantes insolubles présentaient un grand nombre de parcelles de volume à peu près constant, de telle sorte qu'elles paraissaient avoir été lévigées. Elles étaient souillées, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, par de petits fragments transparents de silice.

« En résumé, les couleurs employées pour les peintures de la grotte de Font-de-Gaume sont des ocres formés d'oxydes de fer et de manganèse. »

La note du grand chimiste fut reproduite dans le n° de Juillet 1902 de la Revue de l'Ecole d'Anthropologie, à la suite d'un travail plus étendu intitulé : *Les figures peintes à l'époque paléolithique sur les parois de la grotte de Font-de-Gaume (Dordogne)* ; comme la note de Juin à l'Académie des Sciences, il était accompagné de quatre figures exécutées d'après des décalques de l'abbé Breuil et des aquarelles de M. Capitan.

L'année suivante, 1903, après un nouveau séjour aux Eyzies, qui nous permit de continuer nos recherches, nous communiquions à l'Académie des Inscriptions un rapport que voici : *Les figures peintes à l'époque paléolithique sur les parois de la grotte de Font-de-Gaume (Dordogne).*

« On sait que les plus anciennes manifestations de l'art sont les sculptures et les gravures exécutées sur os, corne ou ivoire qu'on a recueillies à maintes reprises, au milieu de foyers paléolithiques de l'époque magdalénienne (âge du renne) dans diverses grottes, depuis 1834, date des premières découvertes de Brouillet dans la

grotte du Chaffaud (Vienne), jusque vers 1863, date des belles découvertes de ce genre dans la vallée de la Vézère par Lartet et Christy, de Vibraye, puis plus tard Massénat et, dans les Pyrénées, Piette.

« Depuis quelques années on a découvert des manifestations artistiques de dimensions beaucoup plus considérables sur les parois de diverses grottes préhistoriques. Ce sont des gravures ou des peintures dont on a signalé jusqu'ici des spécimens dans huit grottes qui se trouvent toutes en France, sauf la grotte d'Altamira, près de Santander (Espagne).

« Celle-ci est la première signalée en 1875, par M. de Sautuola. En 1878, Chiron indiqua l'existence de gravures sur les parois de la grotte Chabot (Gard). Ces deux groupes de figures furent alors méconnus ou même niés. En 1895, M. Rivière signala sur les parois de la grotte de La Mouthe, près des Eyzies (Dordogne), quelques figures d'animaux gravées, dont quelques-unes rehaussées de touches d'ocre ou de noir. Ce ne fut qu'à grand'peine, avec l'aide de quelques-uns de ses collègues, qu'il put faire admettre pour la première fois la réalité et l'authenticité de ces images. En 1896, Daleau ayant vidé la grotte de Pair-non-Pair (Gironde), pleine de débris archéologiques, reconnut sur les parois quelques figures d'animaux assez profondément gravées. En 1897, M. Regnault crut voir des gravures et peintures sur les parois de la grotte de Marsoulas (Haute-Garonne).

« En 1901, l'un de nous (Capitan) reconnut distinctement sur les parois de la grotte Chabot la figuration de plusieurs animaux et celle probable de plusieurs mammouths. Cette même année, nous découvrîmes les gravures qui ornent les parois de la grotte des Combarelles, près des Eyzies (Dordogne). Nous avons eu l'honneur d'en présenter, à l'Académie, un certain nombre de reproductions calquées par nous (séance du 14 Février 1902).

« En 1901 également, conduits par notre élève et ami Peyrony, qui les avait aperçues et reconnues le premier, nous découvrîmes sur les parois de la grotte de Font-de-Gaume toute une suite d'animaux gravés et peints à l'ocre rouge et au noir de manganèse.

« Enfin en 1902, Peyrony découvrit sur les parois de la grotte de Bernifal, également près des Eyzies, quelques gravures et peintures que nous pûmes étudier avec lui. Elles n'ont pas encore été publiées.

« Cette même année, MM. Cartailhac et Regnault signalaient des gravures et peintures sur les parois de la grotte de Marsoulas dont, par comparaison avec les autres grottes, ils reconnurent l'existence réelle.

« Nous voudrions aujourd'hui présenter à l'Académie les reproductions peintes sur toile, grandeur naturelle, que nous avons exécutées nous-mêmes de quelques-unes des figures de la grotte de Font-de-Gaume et qui donnent l'aspect exact qu'elles présentent sur les parois de la grotte.

« Il est tout d'abord une question préjudicielle que nous voudrions vider. C'est celle de l'authenticité et de l'âge de ces figures. Elles se rencontrent

surtout au fond des grottes, dans des parties absolument obscures. Elles sont d'ailleurs souvent recouvertes par des dépôts stalagmitiques très durs, parfois fort épais, qui appartiennent à la stalagmite ancienne. D'autre part, leur exécution habile, exacte, naturaliste, est absolument vécue, pourrait-on dire. Elle n'a rien de conventionnel ni de stylisé. Elle ne peut être attribuée qu'à des hommes ayant vécu avec les animaux qu'ils ont figurés. Or ces animaux sont émigrés depuis la fin des temps paléolithiques (rennes, antilopes), ou même ont disparu (mammouth), d'où la conclusion que ces figures sont de cette époque, suivant toute vraisemblance.

« Enfin l'étude soigneuse sur place de ces figurations, leur comparaison avec celles des os et ivoires gravés des foyers paléolithiques, ne peuvent laisser subsister le moindre doute sur leur parfaite authenticité, comme aussi sur leur âge, qui ne ne sont d'ailleurs plus discutés par les préhistoriens.

« La grotte de Font-de-Gaume est située à 1 kil. et demi environ des Eyzies, à l'entrée d'une petite vallée qui s'ouvre dans la vallée de la Beune (celle-ci étant un affluent de la Vézère).

« Pour y accéder, il faut, de la route des Eyzies à Sarlat, grimper à travers des éboulis de rochers, le long d'une pente gazonnée d'un accès assez difficile. On arrive ainsi, à 500 mètres environ de la route, à la base de la falaise crétacée qui surplombe le talus formé par les éboulis, à 20 mètres à peu près au-dessus du fond de la vallée.

« On se trouve alors devant deux arcades assez larges. Celle de gauche se termine rapidement en cul-de-sac. Elle contient les traces d'un repaire d'ours. Celle de droite se rétrécit assez rapidement et s'avance en serpentant dans le flanc de la colline, sous forme d'une galerie assez irrégulière et encombrée de grosses colonnes de stalagmite.

« A 65 mètres de l'entrée, on se trouve devant un mur de stalagmite. A 3 mètres au moins de hauteur, on aperçoit deux de ces curieux signes tectiformes gravés dont nous verrons l'abondance un peu plus loin. L'aspect ne paraît donc pas avoir changé là depuis les temps préhistoriques. A 1 m. 60 de hauteur, s'ouvre dans ce mur stalagmitique une fente fort étroite. C'est par là qu'il faut se glisser pour pénétrer dans la grande salle qui fait suite.

« Celle-ci mesure 40 mètres environ de longueur sur une largeur de 2 à 3 mètres et une hauteur très variable de 5 à 8 mètres. Deux galeries partent de cette salle, l'une qui la continue jusqu'au fond de la grotte, à 120 mètres de l'entrée où elle se termine en forme de fente, l'autre perpendiculaire à la salle et qui se termine également en fente après un parcours de 30 mètres environ.

« Sur les parois de cette salle nous avons pu très nettement distinguer 80 figures, souvent recouvertes d'un glacis stalagmitique et parfois masquées en partie par la stalagmite. Elles se décomposent ainsi : 49 aurochs, 11 animaux indéterminés, 4 rennes, 4 équidés, 3 antilopes, 2 mammouths, 7 signes divers.

« Ces figures sont placées à des hauteurs diverses sur les parois, tantôt presque

au ras du sol, tantôt à 2 mètres environ de hauteur. Le mode d'exécution est très variable. Tantôt ce sont des gravures franchement incisées dans la pierre, telle une jolie tête d'antilope dont nous présentons le calque. D'autres fois, la gravure est extrêmement fine, peu profonde et indiquant une moins grande sûreté de main que dans le cas précédent : telle la curieuse petite figure de mammouth dont nous parlerons plus loin. Parfois la figure est circonscrite par une sorte de grattage de la roche donnant un aspect de champ levé. Enfin les traits gravés peuvent être recouverts par la peinture ou au contraire avoir été tracés par-dessus.

« Cette peinture a été obtenue au moyen d'ocre rouge et de noir de manganèse, dont on retrouve des gisements aux environs. Elle a dû être préparée, avant l'emploi, par une sorte de broyage grossier ou par décantation, ainsi que M. Moissan l'a établi en examinant des parcelles de ces couleurs que nous lui avions soumises. Tantôt la couleur est appliquée sous forme de traits rouges ou noirs circonscrivant un animal, tantôt sous forme de teintes plates juxtaposées, parfois enfin les deux couleurs sont fondues et donnent des teintes dégradées fort intéressantes.

« Le premier mode de peinture au trait rouge à été mis en œuvre pour une silhouette de la partie supérieure du corps d'un animal dont la tête, très expressive dans sa simplicité, semble représenter un équidé ou élan femelle, sans cornes par conséquent. D'autres images au trait rouge silhouettent de petits bisons. Les figures au trait noir donnant simplement les contours de l'animal sont nombreuses. Quelques grandes bêtes (1 mètre de longueur) peintes sur les parois au milieu de la grande galerie (bison, cerf) sont ainsi tracées.

« Les teintes plates noires ont été employées, d'abord pour un étrange animal qui semble se terminer de chaque côté par une croupe, sans que nous ayons pu discerner la tête. Une autre figure se rapporte à un équidé ou peut-être à une antilope dont le tronc et les pattes sont bien figurés, mais dont le cou est extraordinairement exagéré comme longueur. Ceci peut tenir à ce que cet animal est peint dans le fond de la grotte et se trouve ainsi sur la paroi d'une vraie fente où on ne le voit que très obliquement et par la partie postérieure.

« L'association de la gravure, des traits noirs circonscrivant et des teintes plates noires et rouges est très manifeste dans le remarquable groupe des deux rennes affrontés dont nous donnons ici la figure (fig. 1).

« Ces animaux sont soigneusement dessinés par un trait net qui existe seul pour les têtes. En outre, celui de gauche présente un grattage net de la roche sur le pourtour du dos, limité en dedans par un trait rouge. Celui-ci est à son tour bordé d'une large bande noire qui s'étale en se dégradant sur le train de derrière de l'animal. Ses cornes sont noires et traversent une ligne de huit points noirs bleuâtres. L'autre renne a la partie supérieure des cornes rouge, les andouillers frontaux plats et digités (si caractéristiques du renne) peints en noir. Le tronc est

barbouillé d'une teinte ocre rouge dégradée. Le groupe mesure 2 m. 10 de longueur sur 1 m. 30 de hauteur.

« Le très remarquable bison de la figure 2 se trouve dans une sorte de petit diverticule de 3 mètres de hauteur sur 2 m. 50 de largeur et autant de profondeur existant dans la paroi gauche de la grande salle. Il s'y trouve en compagnie de 12 autres bisons qui couvrent les parois et le plafond. Il est très soigneusement dessiné au trait fin, peu profond mais extrêmement habile. La teinte générale est brune, obtenue par le mélange de l'ocre rouge et du noir ; la houppe du front est rouge. Il y a un peu de grattage au pourtour du dos. Il mesure 1 mètre de longueur sur 60 centimètres de hauteur. Le dessin en est fort correct, habile et sincère, le mouvement de l'animal courant remarquablement rendu. Toute cette figure est recouverte d'un glacis de stalagmite à travers lequel on l'aperçoit.

« La grande figure de bison (fig. 3) représente au contraire un animal au repos, avec exagération de ses caractères, due peut-être, en grande partie, à ce que la roche en ce point est fort irrégulière et forme vers le milieu du corps une saillie très marquée. L'animal est soigneusement dessiné au trait, les pattes sont traitées avec une exactitude remarquable. Le pourtour du dos, le bord des cornes montrent un grattage très net. Le contour du dos est indiqué par un assez large trait noir. Enfin le corps est peint à l'ocre rouge très habilement nuancée de brun ; le haut de la tête est rouge, le museau brun, les cornes noires. Il mesure 1 m. 50 de longueur sur 1 m. 25 de hauteur.

« Enfin la plus grande figure est celle du bovidé représenté fig. 4. Une large surface du rocher donnant des saillies qui reproduisent à peu près la forme du corps d'un bœuf a été circonscrite à la partie supérieure par un fort raclage, puis entièrement barbouillée d'une teinte ocre rouge bien nuancée, plus foncée à la partie antérieure du corps de l'animal dont la tête est assez mal rendue. Sur le corps on peut voir deux larges signes tectiformes peints à l'ocre rouge presque pure et qui ressemblent beaucoup à des figurations de huttes ou de tentes. Sous le signe de gauche, recouvert par la peinture, on peut apercevoir un très curieux petit mammouth dessiné très finement au trait (fig. 5) et montrant tous les caractères de l'espèce : forme du front, défenses recourbées, longs poils. Il mesure 30 centimètres de longueur sur 25 de hauteur. La grande figure de bovidé mesure 2 m. 70 de longueur sur 1 m. 30 de hauteur.

« Parmi les autres figures qu'on peut observer sur les parois de cette grande salle, il y a toute une série de bisons en rouge ou en noir, c'est l'animal le plus souvent représenté ; des antilopes ; des rennes dont seules les têtes sont visibles hors de la stalagmite, et enfin toute une série de ces curieux signes tectiformes, ordinairement deux par deux, soit gravés simplement, soit peints. Nous avons pu en relever deux séries figurées avec quelques variantes.

« Cinq, gravés, se rapprochent de ceux qui sont peints sur l'abdomen du grand bovidé ; il y a seulement quelques dissemblances dans les traits circonscrits par la

figure triangulaire qui conserve sa même forme générale. Deux autres, peints à l'ocre rouge, au pointillé, sont un peu différents. Ils ressemblent à une échelle qu'on aurait incurvée légèrement à la partie médiane et semblent avoir de l'analogie avec certains signes scalariformes signalés par Piette sur des os gravés et même sur des galets coloriés.

« Telles sont les figures les plus frappantes que nous avons relevées jusqu'ici, mais nous dessinerons dans une prochaine campagne toutes celles qui sont visibles sur les parois de la grotte.

« Nous nous abstiendrons de tout commentaire ; cependant nous ferons remarquer que ces grottes étant dans une obscurité complète, il a bien fallu que les préhistoriques s'éclairassent. Ils ont pu y parvenir au moyen de torches ou de lampes, analogues à celle découverte par M. Rivière dans la grotte de La Mouthe et qui est composée d'un galet creusé dans lequel de la graisse permettait d'imbiber une mêche de mousse qui pouvait ainsi brûler, comme le font les Esquimaux actuels avec des lampes semblables. Si nous ne trouvons pas de traces des fumées préhistoriques que devaient émettre ces divers moyens d'éclairage, c'est que, comme nous l'a fait observer M. Moissan, l'illustre chimiste, les charbons organiques ainsi produits s'oxydent à l'air et disparaissent assez rapidement. En d'autres points, le ruissellement a suffi pour produire le même effet.

« Ces étranges figures soulèvent bien d'autres problèmes. Pourquoi ont-elles été exécutées ? A ce propos nous avons dit simplement qu'il pouvait s'agir là d'une pratique religieuse ou fétichique, que ces animaux pouvaient être considérés comme les équivalents des totems des sauvages actuels.

« M. Salomon Reinach, constatant que les animaux représentés sont des animaux utiles à l'homme et généralement gras et rebondis, a dit à la séance qu'il pourrait bien s'agir là de représentations ayant pour but d'aider magiquement à la multiplication de ces animaux. A ce propos, il a rappelé les fêtes des Australiens destinées à favoriser la multiplication des kanguroos dont ils ont besoin, et durant lesquelles, couverts de peaux de ces animaux, ils décrivent, en des danses spéciales, des figures magiques sur le sol.

« Quand à leur âge, toutes ces figures, quoique paléolithiques suivant toutes vraisemblances, ne sont peut-être pas de la même époque exactement. Les belles peintures nuancées pourraient bien être de la fin de l'époque magdalénienne, donc un peu moins anciennes que celles des Combarelles.

« Quoi qu'il en soit, nous avons voulu sauver de la destruction ces précieux documents. Sur notre demande, Mme Esclafer, proriétaire des terrains sur lesquels il faut cheminer pour arriver à la grotte, et M. Delmarès, propriétaire de la grotte, ont bien voulu abandonner à l'État leur droit de propriété. Nous ne saurions assez les en remercier au nom de tous les savants.

« C'est en effet là un remarquable exemple de peintures préhistoriques, les seules jusqu'ici aussi complètes qui existent en France, les premières nettement

démontrées (1). C'est pour cela que nous nous sommes permis de venir en entretenir l'Académie et lui en montrer quelques spécimens. »

M. le Dr E. T. Hamy, membre de l'Académie, et que désignaient tout spécialement ses travaux ethnographiques, prit la parole à l'occasion de notre rapport, et proposa : *Quelques observations au sujet des gravures et des peintures de la grotte de Font-de-Gaume (Dordogne)*.

« C'est la troisième fois depuis moins d'un an, que l'Académie est mise en présence de ces mystérieuses figures, gravées ou peintes dans les grottes de la Dordogne ou de la Haute-Garonne et dont chaque nouvelle campagne de fouilles vient augmenter le nombre.

« Cette multiplicité est, sans contredit, une première garantie de l'authenticité de découvertes que l'on avait contestées au début : il est bien évident qu'on ne recommence pas sept ou huit fois la même contrefaçon !

« Stimulés par les contradictions dont leurs découvertes avaient d'abord été l'objet, les archéologues qui se vouent à ces recherches très spéciales, ont multiplié les précautions autour d'eux, et les observations actuelles sont vraiment à l'abri de tout reproche. Il est désormais bien établi que les gravures et les peintures dont on retrouve les traces sur les parois de certaines grottes du midi de la France et du nord de l'Espagne sont antérieures au dernier remplissage de ces cavités, puisqu'elles se continuent au-dessous du sol actuel (2). Il n'est pas moins certain que les dépôts de stalagmite, amassés en certains points, recouvrent bien les contours de plusieurs figures qui sont, par conséquent, antérieures à la formation de ces concrétions (3). Enfin, pour les gravures, on est obligé de reconnaître qu'elles ne sont pas récentes à leurs bords effrités, à la couleur des incisures qui est la même que celle du reste de la roche, etc.

« Par contre, les recherches péniblement poursuivies dans ces cavités si singulièrement décorées ont aussi montré que les peintures y sont surtout abondantes et caractéristiques à une grande distance de l'entrée, dans des couloirs obscurs et d'un accès parfois bien difficile. A La Mouthe, par exemple, explorée par M. E. Rivière dès 1895, les représentations d'animaux commencent à se montrer à 97 et 128 mètres de l'ouverture de la grotte (4). A Marsoulas, dont nous parlait récemment M. Cartailhac, elles se trouvent, pour une certaine part, dans des couloirs surbaissés que l'on ne peut franchir qu'avec beaucoup de peine (5).

(1) En effet les peintures d'Altamira ont été niées tant que nous n'avons pas fait la démonstration avec celles de Font-de-Gaume.

(2) Cf. Em. Rivière, *(La grotte de La Mouthe (Dordogne) (Bull. Soc. d'Anthropologie*, 4me série, t. VIII, 1897, p. 311.)

(3) Cf. Capitan et Breuil, *Gravures paléolithiques sur les parois de la grotte des Combarelles (Bull. et mém. Soc d'Anthropologie*., 1re série, t. III, 1902, p. 527).

(4) Id. *ibid.*, p. 305.

(5) Em. Cartailhac, *Note sur les dessins préhistoriques de la grotte de Marsoulas (Compte-Rendu Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1902, p. 480).

« On ne réussit pas tout d'abord à comprendre pourquoi nos artistes primitifs ont choisi de semblables emplacements pour y accumuler toutes ces figures compliquées. Ce n'était évidemment pas dans un but décoratif qu'ils s'imposaient un tel labeur, dans une obscurité profonde (1). Et je ne puis me défendre de voir dans ces singulières pratiques, que les Australiens du Queensland ont continuées presque jusqu'à nos jours (2), la manifestation de quelque croyance analogue à celles de certains peuples actuels, demi-civilisés ou sauvages.

« Je suppose que si nos troglodytes ont ainsi peint ou gravé ces singulières images d'animaux, c'est avec l'assurance que celui qui les a tracées a acquis par là même sur leurs espèces une influence analogue à celle que possède le Blanc devenu le maître de l'Indien dont il a pu faire le portrait.

« Le choix des animaux représentés plaide singulièrement en faveur de mon hypothèse. Tous les sujets, figurés à La Mouthe, aux Combarelles ou ailleurs, appartiennent, comme l'ont remarqué M. Cartailhac et S. Reinach, à des espèces utiles à l'homme : mammouths, chevaux, bisons, bœufs, antilopes, bouquetins, renne, élan, tous ces animaux fournissent de la viande, du cuir, de l'intestin, de l'ivoire, des bois, de l'os, des tendons, c'est-à-dire la nourriture, le vêtement, les matériaux de bon nombre d'instruments utiles.

« D'autre part, jamais un animal malfaisant, ou que recommandent seulement sa couleur, son chant, etc., n'a ici sa place : on n'y voit ni oiseaux, ni reptiles ; le serpent qui joue un rôle si important chez tant de peuples primitifs fait complètement défaut dans cette *iconographie utilitaire*.

« Le troglodyte a fixé sur la roche, par le trait ou par la couleur, l'image des animaux qui lui sont indispensables, de la même façon que le Péruvien ou le Caraïbe modelaient les figures de lamas, de bovidés, etc., qu'ils enfermaient dans la tombe pour servir à l'usage des défunts. Et pour s'assurer plus complètement encore cette espèce de propriété morale qu'il se figurait avoir conquise, il enfermait les précieuses figures au fond des grottes dont sa demeure occupe constamment le vestibule.

« La grotte nouvelle, dont M. le Docteur Capitan, en son nom et en celui de M. l'abbé Breuil, nous fait connaître la remarquable décoration, me paraît devoir appeler, à d'autres égards encore, l'attention de mes confrères.

(1) Ils s'éclairaient avec des lampes de pierre, dont on connaît au moins trois exemplaires. Cf. Em. Rivière, *Les lampes préhistoriques en grès* (*Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1re série, t. I, p. 67).

(2) Cf. *North Queensland Ethnography*. Bull. no 4. March 1902. *Games, Sport and Amusements*, by Walther E. Roth. Brisbane, 1902, in-4o, p. 12. — Ce savant ethnographe a constaté, en 1899, l'existence à Chasm Island, dans le golfe de Carpentaria, de cavernes où se trouvent des dessins exécutés sur un fond d'ocre rouge et d'autres tracés en esquisse sur la surface rocheuse. *Plusieurs des cavernes sont d'une élévation si limitée que les dessins peints sur les toits (on the roofs) doivent avoir été exécutés par leurs auteurs couchés sur leur dos (lying on their back)*. M. Roth constate qu'il y a dans ces cavernes de Chasm Island beaucoup plus de peintures *found in the roofs than on the sides*. Les couleurs sont le rouge et le blanc ; les animaux figurés sont le dugon, le marsouin, des tortues, des lézards, des requins, des holothuries, tous animaux que mangent les Noirs.

« Il me semble notamment qu'on y distingue, avec une netteté particulière, deux séries de représentations bien différentes. Ce sont d'une part, des figures gravées en creux d'un trait net et sûr ; de l'autre, des peintures lourdes et baveuses, cernées par une sorte de champ levé.

« Un type bien caractéristique des monuments de la première catégorie, c'est ce mammouth, aux curieux raccourcis, que MM. Capitan et Breuil ont découvert, empâté dans la couleur rouge qui couvre l'abdomen d'un grand bison (1). Ce mammouth est tout à fait caractérisque, avec son haut front montant tout droit, ses énormes défenses recourbées en demi-cercle, sa fourrure à longs poils qui descend presque jusqu'au sol. Il a été exécuté à petits coups de burin, incisés avec une remarquable adresse.

« La *tête d'antilope* indéterminée, le *combat de rennes* dont le motif rappelle le fameux schiste gravé de la collection de Vibraye sont de la même école. Cette dernière œuvre d'art offre certaines particularités intéressantes, que je voudrais bien ne pas passer sous silence. La sculpture a été peinte, et, je crois pouvoir l'assurer, peinte par un troglodyte qui n'avait jamais vu de renne et ne savait pas ce qu'était cet *animal disparu*. Il a en effet colorié l'un des deux combattants en *noir* et l'autre en *rouge*, au lieu de leur donner la teinte véritable du pelage du renne, et comme il ne pouvait plus suivre avec sûreté les contours demi-effacés des bois qu'il barbouillait des mêmes couleurs noire et rouge, il les a, sans plus de façon, terminés par des bouts carrés qui ne rappellent en aucune façon les andouillers du *Cervus tarandus*.

« Toutes les peintures de la grotte de Font-de-Gaume ne sont pas aussi médiocres, et j'y ai tout de suite remarqué une esquisse vivement enlevée, représentant un élan femelle, dont le trait se renforce de-ci de-là par des appuis de pinceau d'une réelle habileté. Les caractères spécifiques sont sommairement rendus, mais fort exacts.

« J'appellerai encore, en terminant, l'attention de mes confrères sur plusieurs signes observés déjà aux Combarelles par MM. Capitan et Breuil (2) et dont les plus nets sont peints sur les flancs du gros bison en relief. On serait tenté d'y reconnaître la représentation d'une tente, d'une hutte, d'une étable peut-être. L'une de ces figures se termine en haut par une série de traits divergents qui rappellent les longues perches qui sortent par le sommet entr'ouvert des tentes des Peaux-Rouges de la Grande Prairie ; d'autres offrent une certaine analogie avec

(1) La couleur qui se voit ici nettement superposée à la sculpture, recouvre franchement à Altamira plusieurs stalactites, d'après M. Ed. Harlé *(Bull. Soc. d'Anthropologie.*, 4me série, t. VIII, 1897, p. 318).

(2) *Op. cit.*, p. 534.

les huttes demi-souterraines à poutre centrale, qui sont encore en usage dans certaines contrées de l'Europe orientale. » (1)

Depuis 1903, nous avons édité peu de choses sur Font-de-Gaume ; nous avons seulement montré au Congrès de Monaco (1906) un certain nombre de feuilles de nos relevés, et publié un félin gravé, un Rhinocéros dessiné en rouge, et un loup polychrôme ; dans le volume qui vient de paraître, ils se trouvent compris dans notre article : *Carnassiers, Rhinocéros figurés dans les cavernes du Périgord.* Au cours de diverses notes sur d'autres cavernes, et dans des travaux concernant l'ensemble des cavernes ornées, M. Breuil a naturellement abordé plusieurs fois des sujets où rentraient des documents issus de Font-de-Gaume. Cela s'imposait particulièrement, pour ce qui concernait l'évolution et la technique artistique au travers l'âge du Renne. Après l'étude et les relevés d'Altamira, après la visite de Marsoulas, les uns et les autres en collaboration avec M. E. Cartailhac, M. Breuil revenait instruit sur des termes de comparaison bien précieux, et l'attention éveillée sur la diversité des périodes artistiques dont les fresques et les dessins sont les vestiges. Des séjours successifs aux Eyzies, d'une durée totale de quatre mois, lui permirent de réviser les anciens relevés, et d'en faire de nouveaux, en déchiffrant patiemment toutes les images ; il en est résulté d'importantes conclusions qu'il a discutées sur place avec ses collaborateurs et dont l'exposé formera l'une des parties principales de cette monographie.

A Font-de-Gaume, les fresques présentent une grande résistance, et peuvent être calquées sans difficulté, chose qui était impossible à Altamira. Aussi M. Breuil a-t-il calqué toutes les figures à leur vraie grandeur ; il a réduit leur silhouette à une échelle uniforme de un cinquième, au moyen de la chambre claire ; sur ce croquis réduit, un dessin plus détaillé et plus fouillé était exécuté, et ensuite le pastel définitif. Toutes ces opérations ont été faites sur place ; aucun coup de crayon ou d'estompe n'a été donné en dehors de la grotte, exception faite, naturellement, du travail de réduction. Les couleurs des fresques originales ont été soigneusement étudiées, mais il a fallu, pour en faire un relevé intelligible, les *renforcer* notablement. Aussi la plupart des figures, dans la caverne, sont loin d'être aussi visibles que sur nos planches : la couleur roussâtre du fond, quelquefois même brunâtre, les innombrables salissures des inscriptions modernes, modifient complètement l'aspect de netteté et la vigueur des teintes que nos planches ont nécessairement dû revêtir.

Nous nous sommes préoccupés d'obtenir des photographies, permettant de se rendre compte de l'état réel des fresques. Après bien des efforts infructueux nous avons pu obtenir des épreuves utilisables comme contrôle des

(1) Bien que plusieurs de nos notices préalables et aussi la communication de M. Hamy contiennent des appréciations hâtives ou même tout à fait inexactes, nous n'avons pas cru devoir les rectifier ici : notre monographie y suffira amplement.

relevés, grâce au concours d'un habile photographe, M. Lassalle, de Toulouse. En prenant la moyenne entre ces photographies, où la visibilité réelle est fortement amoindrie, et les planches en couleur, nos lecteurs auront une idée juste de l'état des fresques.

La caverne, grâce à la générosité de M. Delmarès et de Madame Esclafer, a été donnée à l'État, peu de jours après la découverte, à la suite des démarches du Dr Capitan et de M. Peyrony. Par les soins de la sous-commission des monuments préhistoriques (Direction des Beaux-Arts, Ministère de l'Instruction Publique), une porte fermée à clef a été établie à l'entrée, mais toute personne peut, sur sa demande, être conduite dans la caverne.

CHAPITRE II

Description des lieux

POSITION GÉOGRAPHIQUE. - FORMATION ET HISTOIRE GÉOLOGIQUE.

Le village des Eyzies se trouve situé à l'embouchure de la Beune dans la Vézère ; la vallée latérale de cet affluent est la seule coupure importante, qui, sur la rive gauche de la Vézère, interrompe les escarpements élevés entre lesquels est creusé son lit ; aussi est-ce aujourd'hui le point de convergence de plusieurs routes : celle de Périgueux a profité, sur la rive opposée, de la vallée de Manaurie pour descendre aux pieds des rochers de Laugerie et de Gorge d'Enfer et passer la Vézère, peu avant les Eyzies, en un point où sans doute existait autrefois un gué ; une autre vient du Bugue en remontant la rive gauche du cours d'eau, et, passant sous le grand cirque rocheux de l'église de Guilhem, elle retrouve, au confluent, la route de Montignac, descendue sur la rive droite de la Beune du plateau où l'étroitesse du cañon de la Vézère, depuis Tursac, l'avait contrainte à monter, et celle de la rive gauche de la Beune, qui se ramifie, à chaque vallon important, vers St.-Cyprien et vers Sarlat.

Cette situation naturelle, au point de convergence de deux grands vallons dans la vallée principale encaissée, et à peu de distance de la grande plaine de la Dordogne, est, sans aucun doute, la raison principale de cette accumulation extraordinaire de stations quaternaires sur le territoire de Tayac et des Eyzies ; il y avait là, de tout temps, un carrefour naturel de rencontre entre les populations animales ou humaines descendant du plateau par l'une des seules voies praticables, et celles qui quittaient la vallée enserrée de toutes parts pour regagner les larges espaces qui la dominaient.

Avec ses hauts rochers creusés en coup de gouge par les agents athmosphériques de longues corniches surplombantes aux pieds desquelles venaient sourdre de beaux filets d'eau, la vallée de la Vézère s'est trouvée, à l'époque du Renne, un point particulièrement occupé par les tribus ; elles y trouvaient de faciles et larges abris, dans un pays propice aux embuscades tendues aux troupeaux convoités ; aussi les débris de cuisine se sont-ils accumulés sous la falaise de Laugerie et tout aux alentours, sous celle de Cro-Magnon et dans presque toutes les *alvéoles* du rocher si curieusement tourmenté dominant le village ; on voit encore, sur les

terrasses qui s'y étagent comme des balcons superposés en gradins, les entailles creusées pour fixer les poutres et les étais des maisonnettes que les paysans du moyen âge y construirent à leur tour ; mais il n'existe guère, dans les hautes roches de la grande vallée, de galeries étroites et pénétrantes ; une série de couloirs médiocrement profonds s'ouvrent bien, en aval de Tursac, au pied des escarpements, mais c'est à un niveau si bas que la Vézère en temps de grande crue les inonde souvent.

Au contraire, dans les vallons latéraux, ces galeries profondes sont nombreuses : telles la grotte de Granville ou de Miremont, dans la vallée de Manaurie ; la galerie profonde qui prolonge la vaste cavité du vallon de Gorge d'Enfer. Mais c'est surtout dans la vallée de la Beune que ces grottes se multiplient : La Mouthe, à la tête du premier vallon, tout voisin du confluent ; Font-de-Gaume, dans le second ; Les Combarelles, dans le quatrième ; Bernifal, dans un ravin de la vallée latérale de la petite Beune. Dans cette vallée de Beune, il n'y a plus de grands abris, mais seulement de petits surplombs, de petites cavités qui ont servi d'habitation, et ces corridors allongés et étroits où se cachent peintures et gravures. Toutes ces grottes ornées se trouvent rangées sur la rive gauche, et la raison en est fort simple : nulle part dans les environs, la roche, un calcaire crétacé à structure grossière plus ou moins corallienne, n'est plus compacte, d'une dureté plus égale ; c'est là qu'aujourd'hui, les carriers de la région, peu soucieux des beautés du paysage qu'ils dévastent, viennent chercher leurs plus belles pierres de taille. Cette bonne qualité de la roche, sa résistance plus grande aux agents d'érosion, sa grande homogénéité, tels sont les motifs qui ont permis aux grottes de la rive gauche de la Beune de résister aux éboulements intérieurs, au façonnement trop rapide des versants, qui auraient comblé et masqué les ouvertures.

Nous avons dit que la caverne de Font-de-Gaume se trouve dans le second vallon qui, depuis le confluent de la Beune, interrompt l'escarpement rocheux de son versant sud. Le vallon de Font-de-Gaume se trouve à une distance d'à peu près 2 kilomètres de la station du chemin de fer des Eyzies, à 1300 mètres de la place de la Mairie, à 800 mètres de la grotte des Eyzies, à 1700 mètres de la caverne de La Mouthe, et à 1400 mètres de celle des Combarelles ; ces deux dernières distances sont à vol d'oiseau.

Le vallon de Font-de-Gaume prend son nom d'une bonne source qui se trouve tout à l'entrée ; c'est une auge large et profonde à fond plat, d'environ 300 mètres de diamètre et 1200 mètres de long, qui n'est nullement en rapport avec le mince ruisselet qui serpente dans les vastes prairies de son thallweg. De chaque côté le bord du plateau se dresse vertical, inaccessible, un peu boisé et cultivé en gradins sur le versant gauche moins abrupt, orienté au N. E., nu et rocheux en face, à l'orientation du S. O. La pointe du plateau (fig. 1) qui s'avance de ce côté, entre la Beune et le vallon, se dresse avec l'imposante majesté d'une tour colossale, à l'angle d'un immense rempart, nu et continu sur le vallon, bastionné

de plus petites tourelles en remontant la Beune vers le pittoresque hameau de Girouteaux (Pl. XXXIX et XL).

Le mur rocheux, cannelé de coups de gouge, du versant nord de notre vallon (fig. 2), présente cependant quelques brèches : 5 grandes diaclases parallèles en interrompent la continuité ; l'érosion a transformé la troisième en un ravin suspendu en forme d'entonnoir ; la grotte de Font-de-Gaume est en étroite connexion avec la quatrième diaclase dont elle n'est qu'un élargissement plus ou moins complexe. Pour accéder à l'ouverture, qui domine le fond du vallon d'une trentaine de mètres, il faut gravir un sentier de chèvre à l'extrémité de l'éperon rocheux, et le suivre, à mi-côte, sur l'herbe maigre et glissante qui cache mal les pierrailles du sol, jusqu'au voisinage du ravin suspendu ; là, on grimpe sur des rebords du pied de la falaise, et l'on franchit le ravin. Au moment où l'on y accède, on laisse à droite un roc tabulaire, où se trouve creusée une cavité

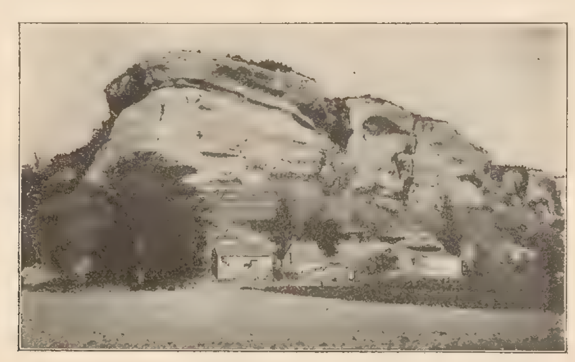


FIG. 1. Le rocher de Font-de-Gaume.

arrondie, avec une rigole d'écoulement. Le ravin lui-même est modifié par l'industrie d'anciens indigènes : ils ont établi en travers un mur de grosses pierres brutes, sans ciment, qui soutient une petite plate-forme de terre et de matériaux meubles ; grâce à cette primitive construction, on arrive sans effort à l'avancement qui se projette en pointe entre cette gorge circulaire et l'antichambre de la caverne. Ce passage est réellement difficile : on le franchit sur un entablement étroit taillé de main d'homme en plein calcaire ; à ce moment on domine à pic de 5 ou 6 mètres la pente oblique qui dévale vers le thalweg : il y a juste le passage d'un homme, et jusqu'au moment où nous avons fait placer des garde-fous, il arrivait souvent que des visiteurs renonçassent à traverser ce pas, long, tout au plus, cependant, de 2 ou 3 mètres. Au point où il se raccorde avec l'antichambre de la grotte, on peut voir qu'un nouveau travail a été réalisé, à l'aide d'une muraille en pierre sèche

qui supporte le sentier ; tout cela n'existait pas à l'époque quaternaire, et l'accès devait être réellement difficile, si des modifications naturelles ne sont survenues qui ont aggravé les obstacles.

Une fois sous l'auvent de la caverne, on se trouve plus à l'aise ; le rocher surplombe largement en s'incurvant en une large conque ; à droite une grande masse protège du S. O., et de l'Ouest ; elle est accessible, et paraît avoir servi de belvédère à des « cliffdwellers » du moyen âge. En effet de nombreux trous de poutre perforent la paroi de l'encorbellement ; il y avait là une maison à plusieurs étages ; le plus bas occupait l'antichambre large, chaud et bien éclairé ; et le plus élevé devait avoir son plancher de plain pied avec le sommet du roc voisin.

Dans le vestibule à ciel ouvert, débouchent deux gueules de grotte ; l'une à gauche, ne se prolonge guère, on en trouve le fond, brusquement, à une quinzaine de mètres ; celle de droite pénètre à 120 mètres environ, c'est la grotte à peintures. (Pl. XLI).

Mais pour y accéder, il y a un autre chemin ; si au lieu de grimper dans le ravin suspendu, on suit toujours le pied de l'escarpement rocheux, on arrive, au milieu de blocs éboulés et de broussailles, en face d'une grande diaclase qui entaille le rocher du haut en bas ; là se trouve une autre entrée, béante au bas de la diaclase, dont l'accès, très pénible, est défendu par une série de gradins à surface déclive et glissante ; nous l'avons fait griller de barreaux de fer, tandis que l'autre issue est maintenant munie d'une porte fermant à clef.

Le corridor dans lequel on s'engage, après avoir franchi celle-ci, est étroit et peu élevé ; large de un à deux mètres, atteignant rarement ce dernier chiffre dans le sens vertical, il ne présente absolument rien de grandiose ; on s'avance pendant une trentaine de mètres, en évitant de se frapper la tête contre les pendentifs de vieilles stalactites corrodées ; après une colonne de même nature, la voûte s'élève un peu, et laisse apparaître le roc, mais tout le long des parois, on aperçoit les attaches d'un plancher stalagmitique, disparu ainsi que le remplissage ancien. Ensuite, après 10 autres mètres, on laisse à droite la galerie latérale qui mène à l'entrée grillée, elle est sèche et sans concrétions.

Après 8 mètres encore, on trouve une petite salle, dont, à gauche, les parois ont gardé jusqu'au plafond les attaches d'une convexité stalagmitique en forme de cascade, également disparue. Il faut, pour aller plus loin, se courber sous des pendentifs stalagmitiques qui gouttent encore faiblement ; on descend un peu, et après ce défilé, on se trouve dans une salle étroite et contournée, mais dont la voûte s'élève à 4 ou 5 mètres de haut. Plusieurs colonnes élégantes s'y sont formées. (Pl. XLII). A première vue, on n'y voit pas d'issue, il semble qu'on soit dans un cul-de-sac, mais cependant deux étroits pertuis s'ouvrent, l'un à droite, derrière quelques draperies de calcite et au ras du sol, l'autre à gauche et en face, à 1 m. 70 de hauteur, véritable chatière où des personnes de moyenne corpulence ne passent qu'avec difficulté. D'anciens visiteurs du pays avaient surnommé ce pertuis

le « Rubicon », sans doute à cause des hésitations que la perspective de le franchir faisait naître ; nous avons conservé cette appellation pittoresque à ce passage resserré, qui ne mesurait, au moment de nos premières campagnes, que 0 m. 40 de large sur 0 m. 90 de haut ; nous l'avons fait un peu élargir, aux dépens de la draperie stalagmitique obstruante qui a failli, à tout jamais, murer la grande galerie se développant au-delà.

Mais avant de nous y engager, glissons-nous à plat ventre dans l'autre ouverture, à demi bouchée par un tronçon de pilier autrefois effondré en travers du passage ; celui-ci, après 2 mètres de rampée, accède à un couloir rectiligne, long



Fig. 2. — Le vallon de Font-de-Gaume, vu du versant qui fait face à la caverne. L'ouverture qu'on aperçoit à gauche est celle de la galerie jumelle qui s'ouvre dans la même antichambre, mais ne se prolonge pas. Cliché aimablement communiqué par M. Cartailhac.

d'une vingtaine de mètres, de 3 mètres de large sur 5 mètres au plus de hauteur. Aux premiers mètres, on y remarque une jolie colonne bien détachée des murailles.

Revenons au « Rubicon » ; ce passage étranglé se trouve placé à environ 65 mètres de l'entrée ; actuellement des échelons de fer en facilitent l'accès, mais il était déja difficile auparavant, et, probablement, dès l'époque du Renne. Cette chatière passée, (Pl. XLIII), on redescend brusquement d'environ 1 m. 80 dans un corridor absolument rectiligne de 61 mètres de long ; c'est la galerie principale ; elle donne accès, à droite, après 22 mètres, à une autre galerie, à angle droit avec

elle, la galerie latérale ; nous appelons carrefour leur point de rencontre. A 20 mètres plus loin, la galerie principale s'élargit à gauche en une petite salle basse, à voûte en cul-de-four, c'est la salle des petits bisons, après laquelle la galerie principale se coince en un étroit diverticule final. (Pl. XLV).

Il est facile de voir que cette longue galerie rectiligne, et aussi la galerie latérale, sont deux grandes diaclases autrefois élargies par d'anciens cours d'eau. Dans la première partie de la principale galerie, large de 2 m. 50 en moyenne, la voûte s'élève à une grande hauteur, ou plutôt, il n'y a pas de voûte : les parois sont presque verticales, et se rapprochent graduellement, en laissant toujours entre elles un espace plus ou moins considérable ou réduit ; aussi la hauteur de la voûte est-elle difficile à apprécier, elle atteint certainement en plusieurs points plus de 15 mètres ; les parois présentent une série de corniches horizontales, la première, à 1 m. 80 du sol, très continue à droite, moins à gauche ; il y en a plusieurs autres à une hauteur de 5 à 10 mètres ; en un point, les deux parois se rejoignent par un arceau suspendu ; le maximum de cette hauteur précède un peu le carrefour, après lequel, jusqu'à la salle des petits bisons, la hauteur s'abaisse à 7 ou 8 mètres, pour tomber à 4 mètres, dans l'étroit diverticule final, large seulement de 0 m. 60 en moyenne.

La galerie latérale a une largeur de 3 mètres et une hauteur de voûte de 4 m. 50 environ ; elle se termine, après 20 mètres, par un étroit boyau qui vient s'ouvrir sous une jolie voûte circulaire à nombreuses stalactites malheureusement brisées ; auprès de cette coupole, se trouvent deux belles colonnes stalagmitiques très élancées. (Pl. XLIV). Le boyau qui continue encore une trentaine de mètres est très malaisé à explorer ; sa largeur, de 1 mètre en moyenne, s'étrangle à 0 m. 55 et même 0 m. 30, en deux endroits où la voûte, par suite de concrétions obstruantes, s'abaisse à 0 m. 55 ; on aboutit, après un dernier étranglement, à une petite salle plus élevée, où se trouvent de belles draperies de stalactites ; au-delà, il ne reste plus que quelques mètres d'un couloir très resserré.

Le mécanisme de la formation de la grotte n'a rien de bien original ; c'est une série de diaclases élargies par des rivières souterraines à une époque reculée où les cours d'eau de la région avaient commencé seulement et avancé à peine de moitié le creusement de leurs cañons. A cette époque le cours d'eau dégorgeait à l'extérieur par les diverses issues du souterrain, dont le plan dessine une sorte de delta ; comme l'a écrit M. E. A. Martel (1), « La caverne de Font-de-Gaume est l'œuvre du puissant régime hydrologique pliocène, et a été creusée par quelque fuite ou capture d'une rivière de cette époque. » Mais le creusement des vallées voisines ayant abaissé le niveau de base des eaux de la région, le cours d'eau a cherché plus bas une autre issue : la source du vallon peut en être un reste

(1) E. A. Martel : Sur la grotte de Font-de-Gaume (Dordogne), et l'âge du creusement des cavernes. *Académie des Sciences*. 15 Juin 1903.



Fig. 3. — Explication des numéros : 1, Vestibule. — 2, Petite grotte parallèle à ossements d'ours. 3, Galerie d'accès. 4, Petite entrée. 5, Détroit. 6, Galerie latérale avant le Rubicon. 7, Détroit appelé le Rubicon. — 8, Grande galerie des fresques, première partie. 9, Carrefour. — 10, Galerie principale, seconde partie. — 11, Salle des petits bisons. — 12, Diverticule final. 13, Galerie latérale. 14, Étroit boyau la prolongeant. 15, Petite salle précédant au très étroit appendice final.

misérable. Il semble que jusqu'à l'époque quaternaire, il y ait eu, de temps en temps, de faibles réapparitions de l'eau courante dans certaines parties de la grotte : en effet, un étroit orifice qui se trouve à l'entrée de la salle des petits bisons, et dans lequel on ne peut se glisser bien loin, paraît avoir, à diverses reprises, servi de résurgence à des cavités inférieures trop pleines, un plancher stalagmitique s'en échappe et s'étale vers le carrefour, en y formant toute une série de gours transversaux ; dans la galerie latérale on remarque les mêmes gours, mais ils sont probablement en rapport avec d'autres sources d'écoulement issues de fissures obturées que l'on peut soupçonner en divers points. On peut aussi voir qu'à diverses reprises, et même depuis l'âge du Renne, des flaques d'eau ont séjourné dans le diverticule final, dont l'origine doit être cherchée dans le drainage du plateau par les fissures. Actuellement les infiltrations, dans la caverne, sont très peu intenses : quelques stalactites « tuyaux de plumes » gouttent de-ci de-là, et tout spécialement entre le carrefour et la salle des petits bisons ; en face de celle-ci, un petit recoin très bas présente une voûte toute hérissée de ces longs chalumeaux ; c'est le point le plus humide de la caverne.

En somme, une partie notable des concrétions est très antérieure à l'époque de l'homme quaternaire et même de l'ours ; d'anciennes stalagmites et stalactites existent dans la partie antérieure de la galerie d'accès, on y voit les attaches d'anciens planchers, superposés à des remplissages disparus ; de ces remplissages, il subsiste quelques vestiges, galets roulés errant sur le sol évidé, placages, en certains points de la galerie principale, de sable micacé fin que le lavage des plateaux avait entraîné. Depuis, et partiellement après l'exécution des peintures de l'âge du Renne, probablement au néolithique surtout, des suintements ont recouvert de larges surfaces de parois d'un glacis de carbonate de chaux qui, lentement, continue à se produire.

Quant aux dépôts argileux, ils sont très irrégulièrement distribués dans la caverne : les plus épais se trouvent dans la galerie latérale antérieure au « Rubicon » ils se retrouvent, mais bien moins épais, et reposant sur un plancher stalagmitique, entre le « Rubicon » et le carrefour ; au-delà, il n'y en a que des traces dans les dépressions des gours et les sinuosités du plancher. Au carrefour même, l'argile paraît combler une véritable fosse et être moins tassée qu'ailleurs ; il paraît vraisemblable qu'il se trouve là un orifice de puits comblé par des concrétions et des matériaux meubles.

CHAPITRE III

Le remplissage argileux

OSSEMENTS D'OURS DES CAVERNES.
TRACES DE LEURS GRIFFES SUR LES PAROIS.

Bien avant que l'homme quaternaire ne se risque dans les sombres couloirs de Font-de-Gaume, l'ours des cavernes y avait installé son domicile.

Il fréquentait également la petite grotte de gauche, dont le remplissage d'argile plus ou moins spathique et limoniteux contient beaucoup de ses restes osseux. La seconde galerie d'entrée, à son orifice, contenait aussi un dépôt d'argile très rouge à ossements d'ours et d'autres animaux. Ces restes ont été communiqués à M. Harlé, qui nous a adressé la lettre ci-dessous à leur sujet :

« M. l'abbé Breuil m'a envoyé les ossements qu'il a recueillis dans la grotte de Font-de-Gaume. Près de 200 échantillons sont déterminables, dont 120 environ sont d'ours. J'ai reconnu les animaux suivants :

Ursus spelœus Blum.. Des restes très nombreux appartiennent probablement à cette espèce.
Ursus arctos Lin.. Quelques métacarpiens ne diffèrent pas de ceux de l'ours brun ordinaire. Ils ne sont pas plus grands et sont aussi grêles.
Canis lupus ? Lin.. Une canine et un second métarcapien proviennent de sujets un peu moins grands que le Loup de nos cavernes et, d'après le métacarpien, de forme plus élancée.
Canis vulpes Lin..
Hyœna. Une phalange, petite.
Felis lynx Lin.. Un second métacarpien.
Equus Caballus Lin..
Bos ou *Bison.* Une prémolaire supérieure, pas grande.
Cervus megaceros Owen.
Cervus elaphus Lin..
Cervus capreolus Lin.. Une molaire et une phalange sont de Chevreuil.
Cervus tarandus Lin.. Le Renne n'est représenté que par un métacarpien latéral.
Capra ibex Lin..
Lepus cuniculus Lin..
Arctomys marmotta Schreb.. Une incisive et une portion d'humérus.

E. HARLÉ.

Bordeaux, 2 Juillet 1908.

Un os de grand oiseau et une griffe, trouvés également dans l'argile à ours, ont été soumis à Sir E. T. Newton ; il nous a écrit à leur sujet : « C'est le tibia d'un grand exemplaire de *Bubo Maximus* (B. ignavus. Forst.) ; quant à la griffe, elle appartient à un grand rapace plus fort que le B. Maximus, et à peu près de la taille d'un petit aigle. »

La galerie d'accès, jusqu'au Rubicon, ne contient plus rien, le remplissage ayant été anciennement extrait de cette partie du souterrain. (1).

Dans la galerie latérale, à droite avant le Rubicon, le remplissage argileux dépasse 1 m. 50 ; dans toute son épaisseur, il est presque complètement pétri d'ossements du grand ours. Dans une tranchée d'exploration que nous y avons pratiquée, on peut voir une tête presque entière que nous n'avons pas dégagée. Les ossements appartiennent à des individus de tout âge : certaines dents indiquent par leur usure des animaux très vieux ; d'autres machoires proviennent d'oursons où la seconde dentition est en voie d'éruption, et parfois même, présentent quelques vestiges de la première, sous forme de minuscules prémolaires, grosses à peine comme une tête d'épingle.

Aux restes de l'ours sont quelquefois associés des ossements *entiers* de ruminants, particulièrement ceux d'un bouquetin de très grande taille. Des fouines ont, à une date récente, creusé des terriers dans ce sol peu compact ; il est arrivé qu'elles ont éraflé de leurs griffes aigues des os qui se trouvaient sur la trajectoire de leurs excavations ; nous donnons ci-contre la photographie du plus curieux d'entre eux (fig. 4), dont les rayures sont si nombreuses et si nettes, qu'elles feraient d'abord penser à des traces humaines. Des ossements d'ours, en nombre toujours très considérable, ne cessent pas de se rencontrer de l'autre côté du Rubicon, partout où il y a un remplissage argileux, c'est-à-dire du Rubicon à la galerie latérale et dans les premiers mètres de celle-ci.

En divers points, le long des murs, soit dans la première galerie latérale voisine du Rubicon, et à gauche, dans le second segment de la galerie des fresques, la surface ancienne du remplissage argileux a conservé de petites surfaces de la croûte foulée par les ours, sans qu'aucun dépôt plus récent ne s'y soit formé depuis. En plusieurs endroits, cette surface argileuse a gardé des éraflures parallèles, assez profondes, qui, postérieures au dépôt, sont dues à l'empreinte des ongles des derniers ours.

Mais il existe d'autres vestiges des ongles de l'ours, moins fugitifs, moins fragiles, car ils sont visibles sur les murailles mêmes de la galerie principale. (voir Pl. XLVI).

(1) On y enfermait encore des moutons il y a une trentaine d'années. Quelques personnes du pays ont même gardé le souvenir d'un *sourd* qui s'était logé à l'entrée de la grotte ; celle-ci, pendant un certain temps, s'appela, pour ce motif, la « Grotte du Sourd ».

Dès 1901, notre attention s'était fixée un instant sur d'étranges raclages verticaux placés à un niveau presque toujours le même, au-dessus de la zone des figures polychrômes de la galerie principale, mais nous n'en avions pas saisi la nature. (1).

En septembre 1902, nous visitâmes, près de Montignac, une petite grotte à demi obstruée par un cône d'éboulis intérieur ; l'entrée, fort exigue, donnait accès, par la pente de ce talus, à un étroit corridor long d'une trentaine de mètres et haut de trois environ, simple élargissement d'une diaclase. On nous y avait signalé des traits problématiques. Sur les parois, en effet, se voyaient de très nombreuses séries d'incisions enchevêtrées, rangées en séries de 3, 4, 5 parallèles, et ne se prolongeant jamais en ligne continue. Au voisinage de l'entrée, ces marques problématiques montaient sur les parois à une hauteur supérieure à 2 m. 50. Du premier coup d'œil, il était facile de juger qu'il n'y avait rien de commun entre



Fig. 4. — Canon de jeune bouquetin éraflé par les griffes des fouines, creusant leur terrier dans l'argile à ossements d'ours.

ces incisions et les gravures paléolithiques ; une étude soigneuse amena la découverte de semblables traces, non plus sur la roche décomposée, mais bien sur l'argile même du sol ou adhérente au bas des parois, puis celle de la carcasse d'un blaireau ; enfin les déjections accumulées de toute une famille de ces plantigrades, achevèrent de nous édifier. Toutes ces traces incisées étaient dues à des

(1) Voir au sujet des traces de Font-de-Gaume et autres grottes : l'Abbé H. Breuil, Traces laissees par l'ours des cavernes dans certaines grottes à peintures et à gravures .*Revue Préhistorique* ,Mars 1908 ,p. 65. - E. Cartailhac, Les coups de griffes d'ours sur les parois des cavernes, *L'Anthropologie*. 1908. p. 113. Un nouveau voyage à Altamira a permis, en Avril 1909, à M. Breuil d'y decouvrir une nouvelle surface argileuse couverte de nombreuses empreintes de pieds d'ours d'une conservation et d'une beauté véritablement inouie. Elles sont situées à 50 mètres à peine de l'entrée, dans la grande galerie, à gauche en pénetrant, et localisées sur le revêtement argileux assez compact de deux ou trois grandes dalles rocheuses. Des ours s'y sont déplacés en laissant plus d'une cinquantaine d'empreintes de pieds et aussi de masses poilues. Depuis, l'argile s'est graduellement asséchée et durcie, tout en se fendillant un peu, de sorte qu'elle presente aujourd'hui assez de consistance pour ne plus recevoir de nouvelles traces. Certainement, nous l'avions foulée, en cet endroit même, sans voir les empreintes, que M. Breuil n'a découvertes qu'après avoir, fortuitement, posé une lampe à terre. La planche XLVII bis reproduit deux photographies de quelques-unes des plus complètes de ces empreintes, dont la largeur depasse 0 m. 18, ce qui porte la longueur totale du pied à 0 m. 40 au bas mot.

générations de blaireaux qui s'étaient succédés en excavant le sol toujours davantage, si bien que les traces les plus anciennes se trouvaient aujourd'hui bien au-dessus de la portée des habitants actuels du repaire en miniature.

C'est grâce à cette observation, peu importante en apparence, que MM. Cartailhac et Breuil purent, à Altamira, identifier les traces d'ours qu'ils ont décrites dans la monographie de cette caverne, et que, depuis, celles de Font-de-Gaume furent à leur tour interprétées comme il convenait, et enfin celles de Castillo, de Hornos de la Peña, de la Cova Negra (Santander), de Gargas et de Bétharram (1). Nul doute qu'on n'en découvre à l'avenir dans presque tous les anciens repaires, quand des agents de destruction ne les auront pas effacées.

En 1903, M. Breuil entreprit le relevé systématique des fresques de Font-de-Gaume, il retrouva les traces aperçues dès la première heure, mais, éclairé par les faits nouveaux, il les attribua à l'ours des cavernes.

Presque toutes ces traces sont localisées entre le Rubicon et la grande galerie latérale droite. Voici les notes qui concernent leur distribution dans cette partie de la galerie principale : Du côté droit en pénétrant, une petite corniche court, presque sans interruption, depuis 6 mètres jusqu'à 17 mètres environ : au-dessous de cette corniche, la paroi se creuse un peu, et c'est sous cette concavité plus ou moins en surplomb que se trouvent les fresques polychrômes ; au-dessus de la corniche, se trouve une autre concavité qui tend à se raccorder bientôt à la paroi verticale. Sur celle-ci, du reste, de très antiques dessins noirs se remarquent à des hauteurs avoisinant 3 mètres. La surface supérieure de la corniche est presque partout labourée de coups de griffes ; à 6 m. 50 du Rubicon, à 1 m. 70 de hauteur, et sur une longueur de 3 mètres, la bande des coups de griffes est continue ; après un vide de 1 mètre, où s'interrompt la corniche, un second paquet s'observe à 2 mètres de hauteur ; une série de 5 griffes parallèles appartenant à la même patte et d'une largeur totale de 0 m. 18 peut y être discernée. (Pl. XLVI, en bas). A gauche de la photographie, les 5 lignes courbes appartiennent à une même patte ; on remarquera qu'elles approfondissent leurs sillons de haut en bas et aboutissent chacune à une dépression contuse. Une seconde patte, à droite, est un peu plus haut que la précédente ; les dépressions y sont exagérées ; elles sont précédées d'un sillon qui va en s'approfondissant, et suivies d'un plan oblique d'échappement

(1) Grâce à l'aimable autorisation de M. E. Cartailhac, nous reproduisons dans la planche XLVII deux photographies des remarquables empreintes conservées sur les parois de la caverne de Bétharram ; M. E. Cartailhac les avait découvertes en Septembre 1907, dans une excursion avec notre ami le Dr H. Obermaier. L'hiver suivant, M. Breuil s'y rendit pour les faire photographier, et reçut du propriétaire, M. Ross, un parfait accueil qui facilita grandement sa tâche. Les griffes d'ours de Bétharram couvrent toutes les surfaces des parois d'une salle bien sèche et des diverticules attenants. Cette salle domine un ravin souterrain aux pentes raides et glissantes de convexités stalagmitiques tapissées d'argile. Sur cette surface, on voit fort bien les traces de glissades énormes faites par le grand carnassier. Récemment, dans des travaux d'aménagement de la grotte, et en un point tout voisin des griffades, M. Ross a découvert de nombreux débris osseux appartenant à l'Ursus Spelœus.

des griffes. Ces traces remarquables sont situées sur la surface déclive au-dessus du train antérieur du Bison n° 38 de la bande générale, presque en face d'autres traces fort belles dont nous reparlerons dans un instant.

La corniche reprend à 12 m. 50 du Rubicon ; il y a des coups de griffes visibles à 1 m. 80 du sol et quelques autres à 2 m. 50, en un point où il semble que l'ours ait pu se hisser sur un avancement rocheux inférieur. A 13 m. 20, au-dessus du grand bison n° 43 de la bande, des sillons dûs à la même cause se voient à 2 mètres de haut. L'avancement rocheux de la corniche reprend d'une façon constante à 14 mètres 50, et aussitôt les traces de griffes reparaissent sur 2 m. 60 de long, à une hauteur qui varie entre 1 m. 70 et 2 mètres ; là se trouve une patte mesurant, entre les sillons extrêmes, 0 m. 20 de largeur.

Sur la paroi du côté gauche qui fait face à la précédente, les traces sont moins abondantes, la corniche n'y étant pas aussi continue. A 0 m. 70 du Rubicon, un coup de patte d'ours isolé s'observe à 2 m. 60 du sol ; à 1 mètre plus loin, il y en a un autre semblable à 3 m. 30 au-dessus du sol ; mais on peut se rendre compte que l'ours, en ce point, pouvait se hisser. A 5 m. 40 du Rubicon, quelques traces se voient à 2 mètres de haut ; à 8 m. 50, sur une plate-forme dominant l'ensemble n° 5 de la bande, se voit une série de sillons très remarquables par leur profondeur et leur longueur. (Pl. XLVI, en haut). Ils sont en tout au nombre de 10, et paraissent dûs aux deux pattes antérieures d'un même ours, agissant simultanément ; d'autres sillons moins nets en divers sens sont également visibles sur le champ de la photographie.

A 12 m. 70 du Rubicon, les mêmes traces se retrouvent à 1 m. 70 de hauteur ; on peut y mesurer une patte, large de 0 m. 14. A 1 m. 30 plus loin, une patte est visible à 2 m. 80 du sol, en un point où l'ours a pu grimper ; enfin, à 19 m. 70, à 1 m. 60 de haut, se voient encore quelques traces.

Dans la seconde partie de la galerie aux fresques, peu au-delà du carrefour, une série de traces d'ours sont visibles à 1 m. 80 de hauteur. D'autres se voient à 1 mètre du sol, près du bison n° 18 de la bande générale ; cette situation est due à la hauteur des convexités où l'ours trouvait un point d'appui.

Les traces ne cessent pas dans le diverticule final ; la peinture noire n° 29 en a recouvert, mais elles sont de petit module, sans doute parce que les oursons seuls pouvaient se glisser dans cette fente resserrée. Au-delà de l'animal n° 31, à 1 m. 90 de hauteur, les traces d'oursons se retrouvent. Au voisinage du félin et des chevaux gravés, il y en a encore, à 2 m. 50 de haut, toujours de petit module ; mais la fente est si étroite qu'en s'arcboutant d'une paroi sur l'autre et en profitant de leurs saillies et de leurs creux, les jeunes oursons pouvaient facilement grimper.

Tels sont les faits que nous avons consignés. Ils nous semblaient si simples et si facilement intelligibles que nous ne pensions pas qu'une contestation puisse s'élever à leur sujet. Pourtant un spéléologue de métier, qui, d'ailleurs, ne s'est adonné qu'au côté hydrologique des études souterraines, M. Martel, s'est montré

incrédule et, à plusieurs reprises, a exprimé son septicisme d'une manière assez étrange. M. Martel, en effet, parle comme s'il les avait vues, dans son passage trop rapide à Altamira, des empreintes que MM. Cartailhac et Breuil y ont découvertes, et transporte inconsciemment à Altamira celles que MM. Alcade del Rio et Breuil ont étudiées à Castillo ; il accuse les autres d'imagination, mais il est inépuisable d'explications absolument inacceptables. Il en change d'ailleurs avec facilité ; après avoir objecté que les griffes de l'ours ne peuvent rayer le calcaire, étant donné que seul le gypse se laisse rayer à l'ongle (!) (objection écrite à l'abbé Breuil), il aime mieux admettre (explication orale à Font-de-Gaume en 1907) que les sillons attribués aux traces d'ours sont dûs aux eaux tourbillonnantes des torrents pliocènes, jetant en l'air, comme une boule de bilboquet, les galets qu'elles charriaient ; ces galets, en retombant, auraient creusé ces sillons (!). A la réflexion, M. Martel aura trouvé ces objections et explications insuffisantes, et il a préféré rester dans une certaine imprécision, tout en émettant une nouvelle difficulté. Voici quelle est cette dernière : « Bien loin de labourer les parois de leurs griffes, les fauves les lustrent à force de les frotter au passage : c'est tout l'opposé du labourage... ». Si M. Martel avait étudié les traces que laissent à la gueule de certains terriers, les renards et les lapins d'aujourd'hui, et les autres habitants de tanières en miniature que sont les mustéliens, les rats et les souris, il aurait pu constater que les traces de leur passage répété se traduisent, non seulement par le lustrage un peu gras des aspérités rocheuses, mais aussi par des éraflures nombreuses laissées par leurs ongles acérés ; l'opposition entre lustrage et labourage ne saurait en imposer à des gens qui pratiquent la réflexion et l'observation.

M. Martel, comme explication des érosions attribuées par nous aux ours, donne celle-ci : « Ce sont de simples corrosions dues à l'eau carbonatée qui a dissout le calcaire en certains points. » Explication bien malheureuse, car l'eau chargée de carbonate de chaux abandonne son excès sous forme de concrétion, et ne corrode pas ; si c'est de l'eau chargée d'acide carbonique que M. Martel parle, et non encore chargée de chaux, il doit observer qu'elle ne saurait, à l'intérieur des grottes calcaires, provenir que de la condensation de la vapeur d'eau provenant du courant d'air chaud pénétrant en été. Mais à Font-de-Gaume, cette condensation ne s'est pas faite au-delà du Rubicon ; d'ailleurs, où elle se fait, aucun vestige ancien ne subsiste longtemps.

Il y a, dans toutes les grottes, de l'eau carbonatée calcaire et, du moins dans les régions moins profondes et pendant la belle saison, de la rosée corrosive de condensation. Or, *jamais*, dans des cavernes que des motifs divers ont rendues inaccessibles aux ours, les agents naturels ne simulent leurs traces ; *toujours*, là où leurs traces sont constatées sur le sol et les parois, les ossements sont là pour en montrer les auteurs responsables. D'autre part, là-même où il y a eu des ours, si la corrosion des parois s'est réalisée, comme à Lherm, au Mas d'Azil, à Bouichéta, aucun accident rocheux ne simule les éraflures caractéristiques.

Si l'eau était l'agent de ces traces, on devrait les rencontrer dans des grottes comme à Lacave et Padirac, où l'ours ne pouvait pénétrer, dans des grottes, aujourd'hui accessibles, comme Niaux, mais que les glaces d'abord, les placages morainiques ensuite, ont obturé alors qu'il vivait dans la région ; il n'en est rien.

La solution s'impose : La corrosion sans l'ours ne donne rien de semblable aux traces en litige ; là où il y a eu des ours et où la corrosion s'est faite, les traces ont été effacées ; elles sont constantes, là où il y a eu des ours et où la corrosion ne s'est pas faite. Ce sont donc des traces d'ours, la démonstration en est péremptoire.

Il est facile de comprendre que les traces que nous avons décrites précédemment ont été laissées par *l'ours des cavernes*, le seul qui ait fréquenté la grotte, avant la venue des peintres ; les œuvres de ces derniers les ont parfois recouvertes ; nous avons vu que leurs traces s'accumulaient principalement sur l'entablement de corniches disposées à hauteur convenable pour recevoir leurs pattes quand ils se dressaient ; quelques-unes, situées parfois très haut, proviennent de ce que cet animal cherchait à se hisser partout, et le boyau terminal, par ses traces plus menues, nous a permis de constater que c'est dès le jeune âge, que les oursons, seuls assez minces pour s'y glisser, se livraient à ces exercices d'acrobatie dans l'obscurité.

CHAPITRE IV

Le mobilier archéologique
Les crayons d'ocre dans divers gisements

I. LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE.

De très anciens vestiges de la présence de l'homme à Font-de-Gaume ont été recueillis dans la galerie qui se trouve à gauche de l'entrée principale et débouche dans la même antichambre. Le sol y contenait, empâtés fortement dans une argile limoniteuse, d'abondants débris d'ossements d'ours. Un habitant du pays y fit autrefois un sondage qui est resté béant jusqu'à maintenant ; dans les matériaux



Fig. 5. — Instruments moustériens de la caverne de Font-de-Gaume. Celui qui est à gauche est aux 2/3 de grandeur, et provient de la galerie d'accès ; le petit racloir de droite a été recueilli dans la petite grotte à gauche de l'entrée principale de la caverne, empâté dans l'argile limoniteux à ossements d'ours ; il est de grandeur réelle.

extraits de ce trou, entièrement engagés dans de petits blocs durs, se sont rencontrés deux ou trois silex taillés, parmi lesquels un seul présente une forme définie : c'est un tout petit racloir moustérien, assez épais, à arc de cercle soigneusement retouché, qui a été façonné dans un éclat de silex naturel. (fig. 5, n° 2).

La galerie qui pénètre dans la direction du Rubicon a été vidée à une époque indéterminée d'une bonne partie de son remplissage ; toutefois quelques

éclats de silex, larges et massifs, y ont été ramassés sur le sol ; ils ont les surfaces fortement usées, et paraissent de l'époque du Moustier ; nous ne figurons que le plus caractéristique (fig. 5, n° 1), qui est en silex calcédonieux ; les écaillures de ses bords ne sont pas contemporaines, et datent d'une époque moins ancienne, où ce silex aurait subi une nouvelle utilisation.

A l'entrée que nous avons condamnée, les premiers travaux qui ont été faits pour établir les fondations d'un petit mur, avaient amené la découverte de tessons de poterie grossière, faite à la main, mais bien cuite, et d'une amulette formée d'un caillou de quartz allongé serti de bronze. Cette amulette paraît d'époque barbare (1), et il est vraisemblable que la poterie, malgré son aspect relativement

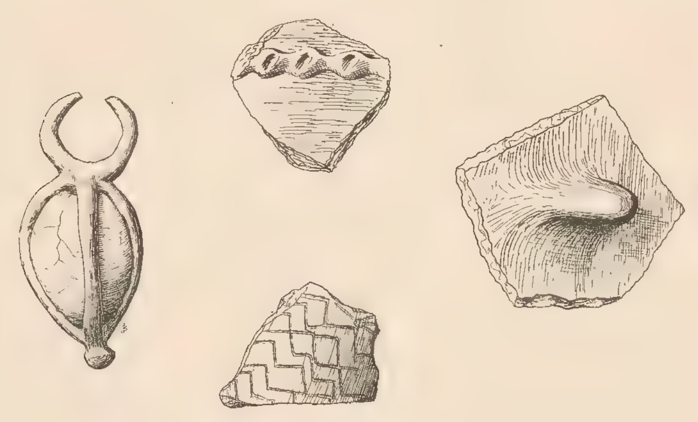


Fig 6. — Pendeloque formée d'un galet de quartz serti de bronze, dessin de grandeur réelle. Debris de céramique néolithique trouvés en divers points avant de parvenir au Rubicon.

primitif, ne remonte guère plus haut : c'est la poterie d'une famille de troglodytes, pauvres gens chez lesquels les anciennes techniques ont dû persévérer longtemps.

Des fragments de cette céramique vulgaire se sont trouvés jusque dans la galerie des fresques, à la surface du sol. Ils démontrent que, de tout temps, les indigènes ont fréquenté les grottes, et y ont cherché refuge ; et de fait,

(1) Wirchow (Nordkaukasische Alterthumer, in Zeitschrift für *Ethnologie*, 1890, (p. 439), figure un objet tout semblable, quoique plus petit et privé de son caillou ; il le rapproche d'autres exemplaires découverts en Bavière. On peut encore citer comme terme de comparaison de la même époque, une pendeloque de Vimose (Danemark), composée d'une monture en gros fil de bronze sertissant une pyrite sphérique. (*Matériaux*, 1869, p. 549).

il est impossible d'explorer une cavité dont l'entrée se soit trouvée accessible à ces époques anciennes, sans y rencontrer de nombreux tessons, dont les uns sont d'aspect gaulois, les autres carolingiens, mérovingiens, ou même plus récents encore.

Dernièrement, nous avons fait ouvrir plusieurs tranchées à l'intérieur et à l'extérieur de la petite muraille de clôture. Sous des terres remaniées, nous avons rencontré un niveau à céramique du moyen âge, avec cordons en relief imprimés de décorations à la roulette ; ces vestiges étaient contenus dans des cendres grises



FIG. 7. — Silex de la petite entrée. 1. Large et massif éclat enlevé d'un rayon siliceux à pâte jaunâtre ; retouché en racloir ; surfaces lustrées ; probablement moustérien. - 2. Eclat levallois massif, bien retouché, couleur crème ; angles très usés, surface lustrée ; s'est trouvé en contact avec l'argile rouge à ossements d'ours. Grandeur vraie.

mêlées de pierrailles et de terres meubles, avec débris plus anciens, néolithiques et paléolithiques. Plus bas, dans des terres profondément remaniées, se trouvaient des silex paléolithiques, dont les plus récents semblent être aurignaciens, et les plus anciens peuvent remonter jusqu'à l'Acheuléen et gardent nettement des traces de leur séjour au contact immédiat de l'argile à ours. Il en est qui n'ont presque aucun type défini : ce sont des morceaux de silex naturel qui ont subi diverses

retouches sur les bords, presque des éolithes (fig. 8, n° 1 et 2) ; ce sont des éclats massifs et irréguliers, à retouche fruste et sommaire, sans aucune élégance, (fig. 8, n° 3 et 4 ; fig. 7, n° 1), comme on en trouve dès le Chelléen et le Mesvinien, et qu'on ne peut guère décorer du nom de racloir ; un seul s'allonge en lame

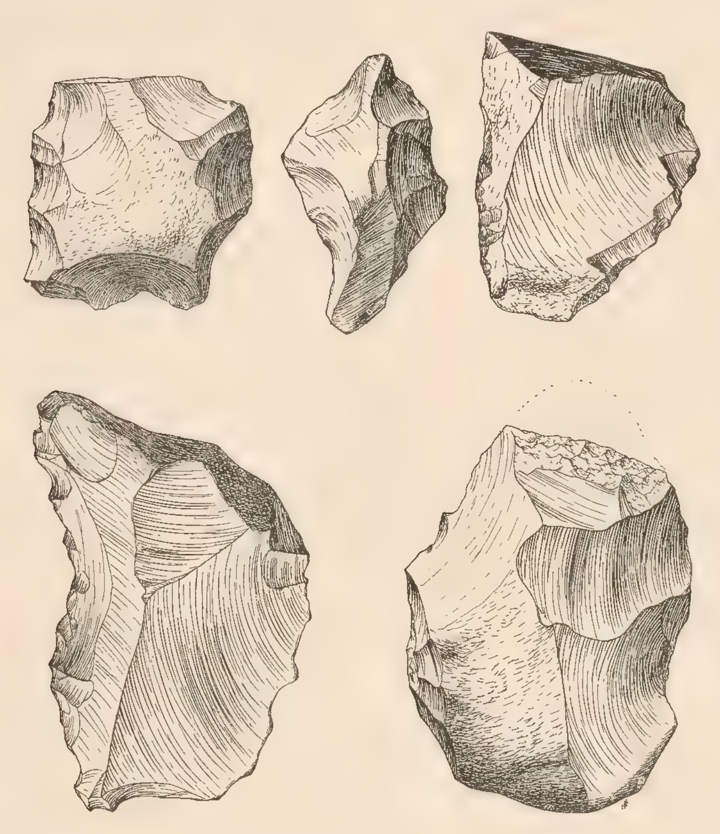


Fig. 8. — Silex de la petite entrée, présentant une usure et un lustrage très accentués qui leur donnent un aspect roulé. Ils sont probablement antérieurs au Moustérien ; 1 et 2, sont de véritables éolithes, simples cailloux retouchés ; 5, est un coup de poing de petite taille, à facture chelléenne, dont la pointe a été craquelée par le feu à une époque indéterminée ; 1, est gris bleuté blanchâtre ; 2, blanc gris ; 3, blanc et noirâtre ; 5, de silex noir à forte coloration rousse superficielle ; 4, est blanc gris, son bulbe est en haut à droite. Grandeur réelle.





Fig. 9. — Silex de la petite entrée, de vraie grandeur, à angles assez émoussés et lustrage notable. Age peut-être seulement moustérien ; dans 1, le dessous est écaillé par percussion. Silex noir à surface jaunie pour 1 ; gris jaunâtre tacheté de blanc pour 2.

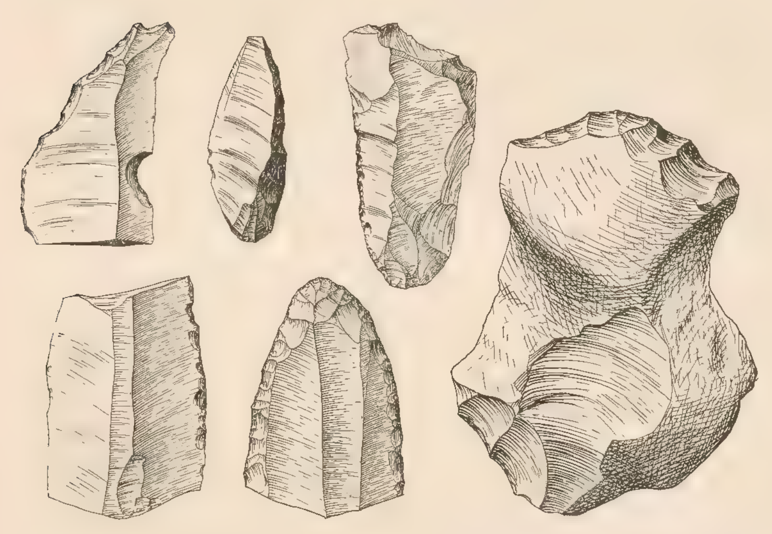


Fig. 10. — Silex de la petite entrée ; les 5 à gauche sont à angles vifs et aurignaciens ; celui de droite à angles émoussés, probablement moustérien ou antérieur. 1, est en silex noir ; 6, en silex noir patiné en gris bleu ; les autres sont marron ou roux.

gauche, épaisse, tourmentée (fig. 11, n° 2), de même qu'un second, également unique de son espèce, est un gros et lourd éclat levallois à bords régularisés avec soin (fig. 7, n° 2). Un coup de poing, taillé sans élégance et à gros éclat (fig. 8, n° 5), comme ceux des niveaux chelléens les plus archaïques, a seul été recueilli de son espèce ; encore a-t-il subi une mutilation, la pointe ayant été craquelée par un foyer plus récent allumé à l'entrée de la caverne.

Ce premier lot ne saurait descendre plus bas, comme époque, que le Moustérien ancien, et est probablement beaucoup plus reculé, et plus ou moins contemporain de l'ours des cavernes. On doit y joindre probablement deux autres objets (fig. 9), bien que leurs angles et leurs surfaces soient beaucoup moins usés



Fig. 11. — Silex de la petite entrée. - 2, Lame massive, irrégulière, jaune verdâtre, probablement moustérienne ou antérieure, très usée sur toutes les surfaces, a séjourné au contact de l'argile à ours. - Les autres ont les angles vifs : leur matière est du silex marron clair (1), noir (3), brun et noirâtre (4). Grandeur réelle. Ces trois silex paraissent aurignaciens.

et lustrés, ainsi que le grossier grattoir (fig. 10, n° 6), qui est fait sur un éclat irrégulier et tout encrouté du côté du dos.

Les silex attribuables à l'Aurignacien semblent même appartenir à la première moitié de cette phase ; ce sont surtout des lames épaisses, trapues, usagées, mais sans retouches (fig. 11, n° 4, et fig. 12, n° 1) ; exceptionnellement, il s'est rencontré deux lames plus minces, à aspect magdalénien (fig. 11, n° 1 et 3) ; la seconde a quelques retouches terminales, avec angle latéral à un grattoir mal défini. Un troisième éclat lamellaire assez mince semble avoir servi de scie (fig. 10, n° 3). Deux fragments de grande lame sont très bien retouchés, et bien caractéris-

tiques de l'Aurignacien (fig. 10, n° 5, et fig. 12, n° 2). Un éclat est retouché d'un seul côté assez irrégulièrement, comme les pointes de l'Abri Audi et de Gargas, (fig. 10, n° 1) ; deux autres ont un dos rabattu complètement (fig. 10, n° 2) ou vers la pointe seulement (fig. 12, n° 5), mais ce travail est si fruste, et le type si mal assuré, qu'on est encore bien loin des pointes typiques de la Gravette, caractéristiques de l'Aurignacien supérieur.

On ne rencontre pas de vestiges paléolithiques en place dans la galerie qui se dirige vers le Rubicon, mais il s'en rencontre dans la galerie qui s'ouvre à droite avant d'y arriver, et au delà de ce détroit.



Fig. 12. — Silex aurignaciens de la petite entrée, de grandeur vraie. 1, lame massive en silex grisâtre ; 2, moitié fracturée d'une lame en silex jaune d'ocre à belle retouche aurignacienne ; les bords sont émoussés par l'usage en divers points, surtout à l'extrémité et aux angles de la cassure ; 3, grattoir burin massif en silex jaune grossier ; 4, burin massif en silex gris taché de blanc ; 5, lame à retouche genre Gravette, silex rougeâtre cacholonné.

Au pied même du Rubicon, la terre est recouverte des noirs vestiges d'un feu allumé, autour duquel il y avait des tessons d'apparence néolithique.

A l'entrée de cette première galerie, a été ramassé un galet granitique transformé en broyeur (fig. 13), comme on en trouve surtout dans les gisements magdaléniens. Au fond de cette galerie, il y avait, à la surface de l'argile à ours, un petit foyer avec os cassés de renne, de bœuf et de cheval, et quelques silex, générale-

ment lamellaires, non retouchés, et qui ne peuvent caractériser aucune phase du paléolithique récent. Toutefois, l'absence de formes mieux définies qui se sont trouvées au delà du Rubicon, doit être notée,

Dans la galerie des fresques, depuis son entrée jusqu'au carrefour, et dans la galerie latérale, à la surface de l'argile à ossements d'ours, se trouvait un mince feuillet archéologique, variant en puissance de zéro à cinq centimètres, et représentant, sous cette misérable épaisseur, plusieurs phases de fréquentation humaine : en plusieurs points, on pouvait, dans la tranchée de cette assise en miniature, remarquer jusqu'à cinq feuillets noirâtres s'interfoliant avec des petites couches argileuses. Alors on pouvait remarquer que la poterie se trouvait seulement en surface, et ne pénétrait pas.



Fig. 13. — Broyeur en granit, aux trois-quarts de grandeur. Font-de-Gaume.

Dans la seconde partie de la galerie principale, le sol est stalagmitique, et l'argile n'existe que dans les vasques déterminées par les gours ; en face de la salle des petits bisons, il y a un petit recoin très surbaissé, où l'on ne peut pénétrer que sur le ventre ; là, divers silex et débris osseux, et un poinçon en os y ont été récoltés, roulant à terre. Au carrefour, à l'entrée du recoin qui fait face à la galerie latérale, le sol rocheux se relève un peu, et forme une sorte de petite cuvette, toute rougie d'ocre, ainsi que les abords, comme si cette dépression avait effectivement servi à la préparation de la couleur.

Tout contre, en effet, un joli crayon d'ocre rouge (fig. 14, n° 6), et plusieurs autres fragments de peroxyde de fer ont été recueillis, ainsi qu'un petit morceau d'aiguille, (fig. 14, n° 5).

Dans les premiers mètres de la galerie latérale, la surface du sol était faiblement concrétionnée, et contenait beaucoup d'os cassés appartenant surtout au Renne, ainsi que divers silex.

C'est au pied même du « Rubicon » que M. Peyrony a recueilli une jolie feuille de laurier à face plane, à retouche nettement solutréenne (fig. 14, n° 3). Tout près, sous le bison n° 1 de la bande, le jeune Armand Crouzel, travaillant avec M. Breuil, a ramassé, en présence de ce dernier, l'os sur lequel celui-ci a déchiffré, après lavage soigneux, un charmant croquis de tête de cheval, (fig. 15). C'est, avec un éclat d'os long à incision profonde et incompréhensible (fig. 16), le seul os gravé recueilli au cours des fouilles. Quelques menus fragments de baguettes cylindriques ou quadrangulaires en bois de renne ont aussi été rencontrés ; mais en fort mauvais état.

Pour les silex, ils ne sont pas sans intérêt, quoique très peu nombreux, si l'on ne tient pas compte des fragments complètement informes, eux-mêmes assez clairsemés, proportionnellement à la surface explorée. A dire vrai, leur

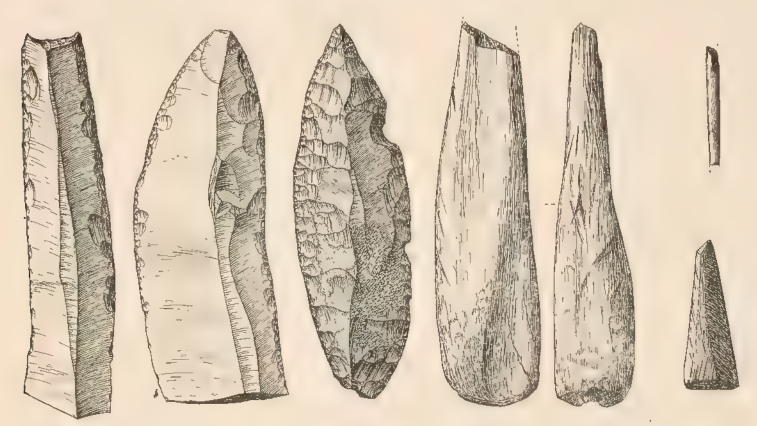


Fig. 14. — Objets paléolitiques de Font-de-Gaume. 1 et 2, lames magdaleniennes retouchées finement ; 3, feuille de laurier mince, retouchée sur une senle face ; 4, poinçon en os ; 5, tronçon d'aiguille ; 6, crayon en ocre. Le silex 1 est en silex calcédonieux rougeâtre, patiné en gris ; 2, en silex noir ; 3, gris terne.

ensemble ne donne aucunement l'impression d'un mobilier normal ; les lames complètes, même non retouchées, sont rares, de même que les fragments importants. L'outillage microlithique (fig. 19, n° 5 et 6), est presque absent ; les grattoirs sur bout de lame ne sont que six, d'aspect disparate (fig. 17, et fig. 18, n° 3) ; l'un sur lame très allongée, rappelle les types magdaléniens proprement dits (fig. 17, n° 2), comme aussi deux fragments de lames fines à coche terminale (fig. 14, n° 1, et fig. 19, n° 2), et un autre tronçon à très fines retouches marginales (fig. 14, n° 2) ; mais d'autres grattoirs rappelleraient plutôt l'Aurignacien, soit par la disposition lamellaire des retouches (fig. 17, n° 1) soit par la terminaison presque en museau et la belle retouche intéressant les bords latéraux (fig. 17, n° 3 et 5).

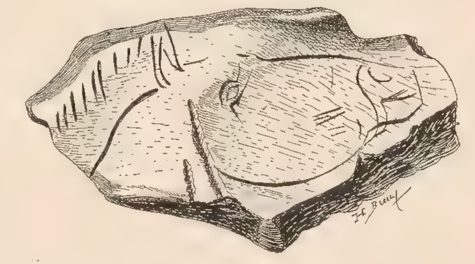


Fig. 15. — Tête de cheval finement gravée sur une portion de vertèbre, grandeur réelle. Grande galerie de Font-de-Gaume.

L'examen des burins laisse aussi une singulière impression. Les seuls burins typiques sont des burins latéraux, au nombre de trois, qui sont identiques à ceux recueillis par l'un de nous dans l'Aurignacien de Cro-Magnon (fig. 20, n° 1, et fig. 21, n°s 1 et 2). Un autre, plus ou moins *prismatique*, évoque aussi, comme les précédents, une phase de l'Aurignacien (fig. 20, n° 2) ; quant aux trois autres, ce sont des burins très frustes, comme on peut en signaler presque dans tous les gisements du paléolithique supérieur (fig. 20, n° 3, et fig. 21, n°s 4 et 5).



Fig. 16. — Eclat d'os long sculpté de profondes incisions incompréhensibles. Grandeur réelle. - Grande galerie de Font-de-Gaume.

Deux ou trois lames de silex présentent la retouche caractéristique des pointes de Chatelperron (fig. 18, n°s 1 et 2, et fig. 19, n° 4) ; l'une, qui est complète, était enfoncée à une faible profondeur dans l'argile à ours, où elle avait pu pénétrer depuis sa surface. Une extrémité de lame appointée à retouche unilatérale (fig. 19, n° 3), et un perçoir sur petit éclat sont encore à signaler, ainsi qu'une coquille percée appartenant à la *Littorina littoralis*.

La seule série vraiment nombreuse de silex est composée de tronçons dont, le plus souvent, les angles saillants sont émoussés et même complètement usés et comme polis.

Il paraît évident que l'opération qui a pu réaliser une telle usure est un frottement énergique comme celui résultant de l'exécution des gravures pariétales. Dans les gisements normaux, on trouve assez rarement de tels silex (1) ; on rencontre bien des grattoirs et des scies qui ont servi à racler de l'ocre ou à diviser un morceau de schiste, et dont les arêtes sont finement émoussées, mais ici, l'usure est beaucoup plus intense et plus étendue. Selon toute probabilité, ce sont les outils de graveurs de parois.

Quand aux peintres, nous avons vu qu'ils ont laissé quelques débris d'ocre rouge, noir ou jaune, dont un soigneusement appointé en crayon ; mais la couleur semble avoir été préparée ailleurs.

1. MM. les abbés Bardon et Bouyssonie ont signalé, à Noailles, près de Brive, une lame de silex à angles très usés, qui avait été fracturée, et dont les morceaux ont encore servi, et sont très usés à leur point de suture.

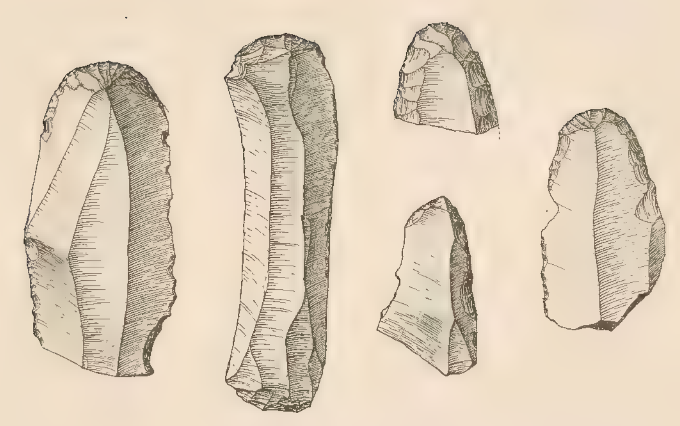


Fig. 17. — Grattoirs divers de la caverne de Font-de-Gaume. 1, silex veiné roux et noir, le bec en bas à gauche est très usé ; 2, noir, patiné en gris pommelé ; 3, blanc jaune, patine, bout usé ; 4, noir, coche à gauche, retouche inverse ; 5, noir, patiné sur une face en gris bleu. Grandeur vraie.



Fig. 18. — Les numéros 1 et 2 sont des pointes du type de Chatelperron ; 2 et 3, des fragments de lame à belle retouche aurignacienne ; ce dernier a les angles usés par le travail de gravure sur parois ; 4, est une coquille de Littorina littorea semblable à celle de Cro-Magnon, et percée d'un trou de suspension. Grandeur vraie.

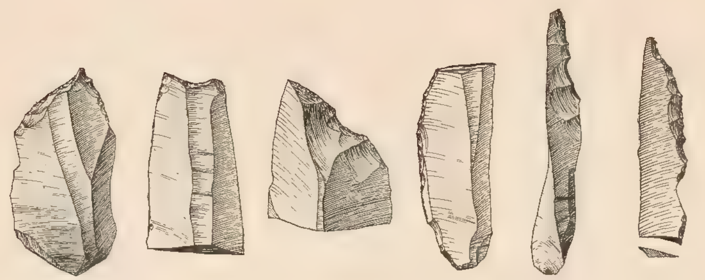


Fig. 19. — Silex divers de la caverne de Font-de-Gaume. 1. silex fauve ; 2, silex noir ; 3, brun ; 4, jaspe jaune pâle ; 5, noir calcédonieux ; 6, brun fauve. Grandeur vraie.

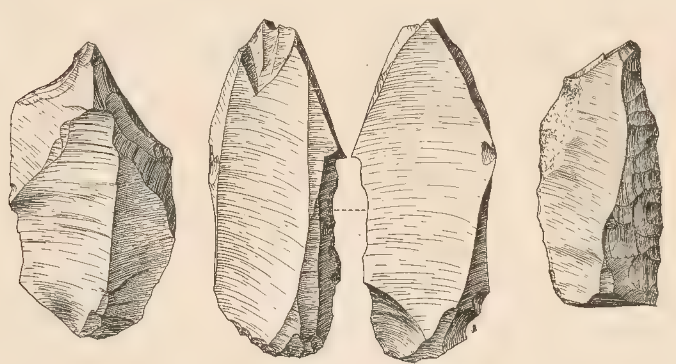


Fig. 20. — Burins divers de la caverne de Font-de-Gaume. 1, noir, patine faible blanchâtre ; 2. roussâtre, épais ; 3, calcédonieux rougeâtre, burin latéral anormal. Traces d'usure. Grandeur vraie.

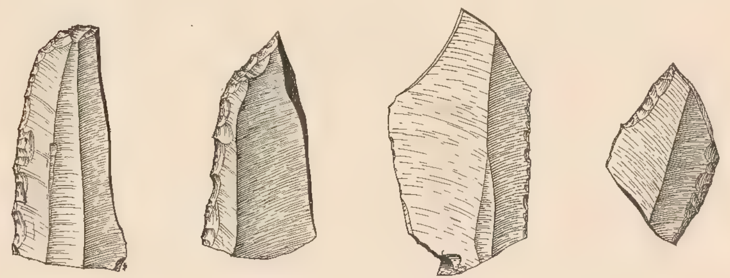


Fig. 21. — Burins latéraux et de fortune de la caverne de Font-de-Gaume. 1, Silex gris bleu ; 2, roux veiné ; 3, marron calcédonieux ; 4, marron, opaque. Grandeur vraie.

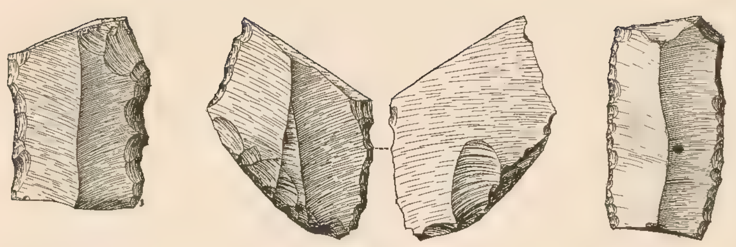


Fig. 22. — Tronçons de lames à angles vifs de la caverne de Font-de-Gaume. 1, marron ; 2, marron, un bout écaillé ; 3, silex veiné jaune et rose ; angle un peu usé. Grandeur vraie.



Fig. 23. — Silex à angles usés par la gravure sur les parois, grotte de Font-de-Gaume. *Première ligne :* 1, silex blanc grisâtre, usé aux quatres angles ; 2, blond, les deux angles supérieurs sont usés ; 3, blanc jaunâtre, patiné, quatre angles usés, tranchants mâchés ; 4, marron, tous angles vifs. — *Seconde ligne :* 1, silex noir et gris, bout usé, bord gauche mâché ; 2 (en bas), lame allongée, usée aux quatre angles, silex veiné, fauve ; 3, tronçon de lame mince, usée aux quatre coins, silex blond transparent ; 4, lame en silex noir, a tous les angles usés ; 5, lame avec bec latéral très usé, silex noir ; tout l'objet est lustré. Grandeur vraie.

II. LES CRAYONS D'OCRE DANS DIVERS GISEMENTS.

Le gisement à caractère d'habitation le plus rapproché est celui de la grotte des Eyzies, dont on aperçoit la terrasse de l'entrée de Font-de-Gaume. Le remplissage en a livré des restes solutréens en petite quantité, et beaucoup d'objets du magdalénien moyen et supérieur. Lartet et Christy y ont recueilli toute une collection de mortiers en galets de granit creusés d'une cupule arrondie, qui semblent avoir servi à préparer de la couleur ; M. Peyrony y a aussi recueilli des coquilles de bivalves contenant de la poudre d'ocre, et un caillou calcaire à concavité produite par une empreinte de fossile. Dans ces dix dernières années, nous avons recueilli dans la grotte et les déblais en provenant éparpillés sur les terrasses voisines, une très grande quantité de morceaux de sanguine, ainsi que quelques fragments d'ocre jaune et de manganèse. D'autres personnes en ont aussi ramassés, et ce n'est pas exagéré de penser que la grotte en contenait au moins une dizaine de kilos.

Presque tous ces fragments ont été raclés au silex, de manière à donner une



Fig. 24. — Fragments d'ocre rouge raclés, de forme ovoïde ou triangulaire : 1 et 2, proviennent de Font-de-Gaume ; 3, des Eyzies. Grandeur vraie.

poudre, qui, broyée dans un mortier, et mêlée de graisse, était susceptible de servir à la peinture corporelle et pariétale. Tantôt le raclage y a creusé de petites cavités, où les stries du silex s'aperçoivent fort bien (fig. 25, n°s 1 et 2), tantôt le morceau d'ocre a reçu une forme définie.

L'une d'elles est une forme ovoïde, subglobulaire, représentée à Font-de-Gaume par deux échantillons ; la poudre d'ocre en était probablement extraite par une sorte de râpage sur un corps granuleux (fig. 24, n°s 1 et 2). Il y a toutes les transitions entre cette forme et le type polyédrique dont le niveau solutréen supérieur du Placard a fourni un bon exemplaire (fig. 28, n° 4).

Un bon nombre des morceaux des Eyzies présentent des facettes striées et cannelées par le silex, quelles que soient leurs formes et leurs proportions (fig. 24, n° 3). Un fragment de cette catégorie présente l'aspect d'un trièdre assez régulier (fig. 25, n° 3).

Mais la forme qui prédomine aux Eyzies, et qui se trouve le plus fréquemment dans les gisements magdaléniens, par exemple à Arudy (Basses-Pyrénées), au Placard (Charente), etc., est une forme légèrement allongée et se terminant à chaque

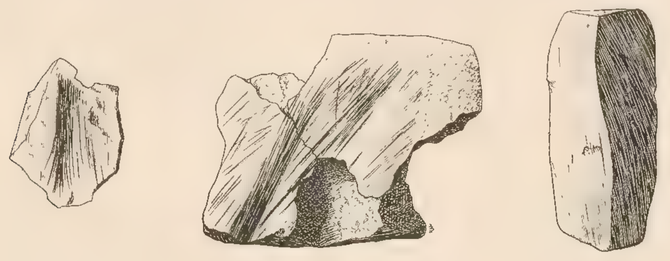


Fig. 25. — Morceau d'ocre de manganèse et de fer, présentant des surfaces et des rainures de raclage : 3 a la forme d'un trièdre. Grotte des Eyzies. Grandeur vraie.

extrémité par un taillant plus ou moins vif, rappelant un ciseau ; l'axe de chacun de ces taillants est à angle droit avec celui de l'autre bout (fig. 26, n° 1 à 3) ; cette forme,



Fig. 26. — 1 à 3 : Morceaux d'ocre rouge raclés à extrémités bisautees ; Grotte des Eyzies. Grandeur reelle. — 4 à 8 : Fragments d'ocre rouge raclés en forme de crayons pointus, de pyramide ou de triangle : 6 vient de Laugerie Haute (coll. Dr Lalanne) ; les autres viennent des Eyzies. Grandeur vraie.

exceptionnellement, se transplante sur des fragments triangulaires, comme dans un échantillon des Ėyzies (fig. 26, n° 8). Un fragment de plaquette de bel ocre couleur lie de vin, soigneusement façonné en triangle, a été recueilli dans les couches magdaléniennes de Laugerie Haute par Leyssalle, il y a quelques années ; il est difficile de savoir dans quelle collection les hasards de la vente l'auront égaré ; d'une matière extrêmement traçante, il appartenait plutôt à la catégorie des véritables crayons : en outre, si notre souvenir est exact, il était foré au milieu d'un trou rond.



Fig. 27. — Morceaux d'ocre de divers gisements, de grandeur réelle ; 1, crayon d'ocre rouge gréseux de Solutré, foyers de l'âge du Renne. Musée de Paray-le-Monial ; — 2, joli crayon pointu rouge violacé, de Laugerie Basse, collection Favraud ; — 3, crayon de couleur noire, très traçant, probablement de manganèse, niveau solutreen à pointes à cran de la grotte du Placard, collection de Maret ; 4, Morceau d'ocre rouge grossier à facettes raclees, mêmes niveau et provenance que le précédent.

La perforation n'est pas exceptionnelle dans les morceaux d'ocre ; un autre fragment bien plus volumineux, trouvé au même endroit que le précédent, et disparu de la même façon dans quelque collection, était foré, à une extrémité, d'un petit trou ; nous figurons ici (fig. 28, n°s 2 et 3) deux morceaux des Eyzies qui sont, l'un incomplètement, l'autre entièrement perforés. Un autre morceau de la même grotte (fig. 28, n° 1) présente à son sommet une sorte de tête ménagée, qui pouvait servir à placer une ligature. Enfin d'autres fragments affectent parfois le type d'une rondelle, comme celui du Musée de Toulouse, venant de St-Martory (fig. 28, n° 4) et d'autres qui ont été cités dans le chapitre « L'ocre rouge dans les gisements » du volume de MM. Cartailhac et Breuil, sur la caverne d'Altamira.

D'autres morceaux d'ocre se terminent en pointe plus ou moins obtuse et effilée, comme de véritables crayons ; quelquefois le fragment, déjà pointu natu-

rellement et d'une matière tendre, a servi à tracer sans aucun remaniement de sa forme, comme cela se voit sur un gros morceau de manganèse venant de la grotte magdalénienne de Lussac (Vienne) (Fouilles Breuil) ; l'usure, produite d'un seul côté dans cet échantillon, a le même aspect que celle, bilatérale, du beau crayon de manganèse de la couche solutréenne supérieure du Placard (fig. 27, n° 3) (1). Dans ces objets, la pointe du crayon a encore un peu la forme de biseau de tout à l'heure, mais singulièrement rétréci. Un type plus remarquable et moins fréquent est celui



Fig. 28. — Morceaux d'ocre rouge : 1, 2, 3, des Eyzies ; 4, de St-Martory, — ayant eté raclées, et présentant un épaississement en forme de tête (1) ou une perforation (inachevée en 2) pour les suspendre. Grandeur réelle.

que la caverne de Font-de-Gaume a fourni, en forme de cône très effilé. Le type conique à base large, à hauteur réduite, existe bien, quoique peu répandu (fig. 26, n° 7). C'est une variété un peu aberrante des polyèdres irréguliers ; ce n'est pas un crayon à proprement parler. Au contraire, celui de Font-de-Gaume est un crayon (2), et sa pointe, légèrement usée, a servi à tracer, sans aucun doute.

Les plus beaux que nous puissions en rapprocher sont originaires des Eyzies, de Laugerie Basse et de Laugerie Haute. Celui des Eyzies est même double ; ses deux extrémités sont également pointues ; sa couleur est violacée (fig. 26, n° 5) assez terne, tandis que le crayon de Font-de-Gaume est assez vif de teinte. Celui de Laugerie Basse, trouvé par M. Favraud, d'Angoulême, qui le conserve dans sa collection, est très aigu à un bout, et biseauté à l'autre (fig. 27, n° 2) ; sa teinte est un peu violacée. Au contraire, le magnifique exemplaire de Laugerie Haute, acquis par le Dr Lalanne, de Bordeaux, et provenant du niveau magdalénien de la maison de Leyssalle, est d'un

(1) Les fouilles de M. Chauvet dans un gisement mousterien supérieur de la Charente, et celles de M. le Docteur H. Martin à la Quina, ont fourni divers morceaux de manganèse raclés.

(2) La première mention de crayon d'ocre a été faite par F. Chabas en 1876 : « J'ai recueilli à Germolles et à Agneux d'assez nombreux fragments de limonite traçante, qui ont pu servir pour le tatouage ; mais j'en possède deux, disposes en pointes, qui forment évidemment des *crayons.* » *in* Notes additionnelles au compte-rendu des fouilles de la caverne de Germolles, par Ch. Méray. — Les deux localités citées sont aurignaciennes.

beau rouge vif ; sa forme est une pyramide à trois pans, et la pointe en est extrêmement aiguë (fig. 26, n° 6). Nous aurons dans la suite, à propos d'autres cavernes peintes, l'occasion d'étudier une partie des ustensiles qui entraient dans l'élaboration de la couleur.

Disons encore un mot sur l'origine des matières ocreuses utilisées par les artistes préhistoriques. M. Peyrony pense avec vraisemblance que ce serait dans le vallon de la Gaubère, que l'on suit pour monter à La Mouthe : on y trouve de nombreuses poches d'argile ocreuse, jaune ou rouge, parfois noire, et des fragments de minerais de fer ou de manganèse de mêmes nuances ; il était facile aux préhistoriques, après des pluies ayant raviné la pente, de recueillir à la surface du sol les éléments qui leur convenaient.

En Périgord aussi, mais dans la région de Nontron, à la Cornétie, commune d'Eyzerac, on a autrefois constaté des traces d'une véritable exploitation d'ocre dans des sables tertiaires pénétrant en poches colorées dans un calcaire oolithique ; on y pouvait recueillir toutes les variétés d'ocre jaune, rouge ou noir. M. Legrain, ingénieur d'une ligne en construction, remarqua dans la tranchée du chemin de fer une fosse rectangulaire remplie de terre noirâtre, haute de 2 m. 60, large de 4 m., au fond de laquelle des fusaïoles, de la céramique, des haches polies, et un fragment de bracelet de bronze décelaient une vieille mine à ciel ouvert ; les parois de la fosse avaient dû être blindés et charpentés pour ne pas s'effondrer. Bien que remontant à la fin de l'âge de la pierre, ce fait nous montre quels moyens pouvaient prendre des hommes relativement primitifs pour se procurer en abondance une matière qu'ils recherchaient particulièrement.

CHAPITRE V

Les parois de la grotte de Font-de-Gaume et la rosée de condensation

L'ABSENCE DE FIGURES DANS LES GALERIES D'ACCÈS, SA CAUSE.

Les premières traces de fresques ou de dessins n'apparaissent à Font-de-Gaume qu'à une soixantaine de mètres de l'entrée ; ce fait, rapproché des constatations analogues notées à La Mouthe, aux Combarelles, à Bernifal, à Niaux, à Castillo, et, dans une moindre mesure, à Altamira, serait susceptible, en dépit d'autres faits contraires, de faire croire à une localisation intentionnelle des décorations pariétales au fond de galeries obscures. La présence de ces œuvres d'art en des lieux si retirés est un fait capable en lui-même de faire réfléchir aux véritables motifs de ces étranges usages, il ne doit pas nous faire perdre de vue que, dans les grottes de Marsoulas, de la Grèze, de Tayac (Grotte à Gontran), de Teyjat, de Pair-Non-Pair, de Gargas, d'Ayguèze, de Hornos de la Peña, de la Venta de la Perra, de la Haza, une partie des peintures ou des gravures sont à proximité de l'entrée, en des points où la lumière du jour accède encore, ou tout au moins accédait, alors que des éboulements importants n'obstruaient pas le passage. (1).

La cause de la distribution apparente des gravures et peintures de préférence dans des corridors obscurs pourrait bien provenir d'une cause toute différente : les conditions de conservation défavorables, soit à l'ouverture de la caverne, soit même à une distance plus ou moins considérable de l'entrée ont généralement détruit les autres.

Les causes de cette destruction à l'air libre sont multiples : les végétaux, le soleil, la gelée, la pluie ; elles agissent encore plus ou moins à la gueule des grottes, dans la partie éclairée, puis elles cessent vite d'avoir la moindre influence.

A Font-de-Gaume, l'aspect *écaillé* des parois, dû à la gelée qui délite le rocher par plaquettes ne dépasse pas une quinzaine de mètres ; les lichens ne vont pas

(1) Tout récemment, en Aragon et en Catalogne, on vient de découvrir des fresques sur rochers greseux ; ces peintures rupestres, placées dans des positions bien protégées, ont été respectées par le climat sec, presque africain, de la partie inférieure du bassin de l'Ebre. Cf. H. Breuil et Juan Cabré : *Les Peintures rupestres du bassin inférieur de l'Èbre, in* l'Anthropologie, 1909, p. 1.

plus profondément, les algues vertes ou rougeâtres arrivent à 21 m., puis disparaissent dès que la lumière fait défaut.

Au-delà de la zone des parois écaillées, la roche prend un aspect corrodé, spongieux, moins visible en bas qu'à hauteur d'homme, où le maximum est atteint. L'agent corrosif a mordu même les stalactites et les concrétions : les vieux pendentifs sont blanchâtres, à toucher farineux ; sur les murs, les glacis stalagmitiques anciens subsistent à l'état de plages séparées, dont les zones concentriques sont plus ou moins dissociées ; la corrosion ne les a pas épargnées, elle a privé les parois d'anciens glacis continus dont il ne reste que des traces. Vers 40 m. de l'entrée, il y a de très beaux exemples de cette action qui a mis la roche à vif. A 50 m., on rencontre le couloir qui mène à l'autre issue, et l'on peut noter qu'un courant d'air violent en provient et va sortir par l'entrée principale ; ce courant d'air est si fort qu'il fait très souvent battre avec bruit le battant de la porte, lorsque celle-ci est ouverte ; il est plus énergique à certaines heures du jour, quand l'entrée secondaire reçoit plus vivement les rayons solaires, l'autre, plus enfoncée étant encore dans l'ombre.

Les parois de cette galerie divergente sont également corrodées ; dans toutes deux, les murailles sont très sèches ; grâce à la vivacité du courant d'air, il ne peut s'y faire aujourd'hui aucune condensation de la vapeur athmosphérique ; il n'a pas dû en être toujours ainsi ; avant que les troglodytes du moyen-âge n'aient excavé et nivelé le sol, il devait exister des remblais interrompant assez la communication pour que l'appel d'air soit très affaibli et plus tranquille qu'aujourd'hui ; c'est alors que les murailles de cette partie de la caverne ont acquis leur aspect actuel.

Mais si l'on veut observer le mécanisme de cette corrosion, on le peut presque aussitôt après. A 58 m. de l'entrée, il y a des pendentifs de stalactite dont la face qui regarde l'entrée est corrodée et farineuse, mais leur toucher révèle que cette farine est humide, du moins pendant la saison chaude. A 60 m., la paroi, depuis 1 m. de hauteur, est, dans cette saison, toute semée de grosses goutelettes de rosée ; on en remarque encore une grande quantité à 62 m. Il y en a encore quelques unes au Rubicon, et un nombre considérable tout au fond de la galerie latérale qui s'ouvre à droite avant d'y arriver. (1). Dans cette galerie, les parois sont très corrodées par la condensation ; on voit qu'elle a commencé d'agir avant le dépôt de glacis stalagmitiques assez récents qui ont combattu par place son action, et sous lesquels seulement des peintures ont pu résister.

Au delà du *Rubicon*, dans la grande galerie des fresques et dans la galerie latérale, il n'y a plus de condensation, le "Rubicon" rendant peu important l'échange d'air de l'intérieur avec la partie antérieure de la caverne.

Le principe de cette condensation est des plus simples : à l'orifice des grottes, il y a constamment un échange d'athmosphère à cause de la différence de tempéra-

(1) Il semble bien, en ce point particulièrement, que la condensation soit activée par certains microorganismes.

ture entre l'intérieur et l'extérieur. En été l'air chaud du dehors pénètre plus ou moins vivement, en suivant le haut des corridors, tandis que l'air froid de l'intérieur sort en suivant le sol ; l'hiver, quand il fait froid, le phénomène est inverti, c'est l'air chaud de la caverne qui sort par en haut, tandis que l'air froid du dehors rentre par en bas ; au printemps et à l'automne, il y a des périodes de transition, et il peut y avoir deux régimes opposés de courant d'air, l'une depuis l'entrée jusqu'à un point plus ou moins éloigné de celle-ci, qui a repris le régime d'été, et l'autre, au delà, qui conserve encore la circulation aérienne hivernale. Dans des grottes étroites et basses comme les Combarelles et la première partie de Font-de-Gaume, il est facile d'étudier la direction des courants avec la flamme d'une bougie, et les expériences réitérées que nous avons faites nous ont conduits à établir cette loi d'échange des athmosphères des cavernes avec le dehors. Naturellement, nous n'ignorons pas qu'il doive y avoir aussi des variations diurnes, dues à la position du soleil par rapport à l'entrée : l'orientation même d'une caverne a, pour le même motif, une certaine importance, puisque l'intensité du courant d'air dépend, pour des ouvertures de même calibre, de la différence plus ou moins grande des températures du dehors et du dedans. Quoi qu'il en soit, pendant la belle saison, l'air chaud du dehors pénètre dans les cavernes, il y trouve des parois froides et y condense une partie de sa vapeur. Si l'entrée de la grotte est très vaste, comme au Mas d'Azil, à Lherm et à Bédeilhac (Ariège), la condensation sur les parois se fait sentir extrêmement loin, même jusqu'à 500 m. de l'entrée et encore davantage ; autrement elle peut atteindre seulement 90 m. (Combarelles) ou 60 m. environ (Font-de-Gaume). Cette condensation ne se fait pas seulement sur les roches, et de préférence sur les surfaces grenues à aspérités plus ou moins aiguës, elle se fait aussi sur les corps étrangers plaqués contre les murailles comme des papillons, des moustiques, des microorganismes qui y étendent leurs rhizômes.

Voici, à titre de comparaison, les notes prises dans la grotte Rey, voisine de celle des Combarelles, et qui concernent les mêmes phénomènes. Entre 1 et 10 m. de l'entrée, assez étroite, se trouvent des végétaux : fougères, jusqu'à 7 m., mousses et algues (localisées aux points plus humides) et lichens jusqu'à 10 m. (1) ; les végétaux évitent les trous obscurs qui s'enfoncent dans la paroi. A 11 m., l'ouverture post-quaternaire, avant les fouilles de M. Rivière, n'avait que 20 c. de diamètre. Aussitôt après, les parois sont entièrement concrétionnées, la condensation se fait très active, les stalactites sont farineuses ; cette surface poreuse boit l'humidité de condensation. Le courant d'air pénètre en haut et sort en bas (11 avril, 10 h. du matin, entrée ensoleillée). A 16 m., l'ouverture laissée par les stalagmites n'était plus, avant les fouilles, que de 0 m. 20. L'attaque des surfaces par la condensation, aujourd'hui très active, est moins avancée. On remarque, à partir de ce point, sur les surfaces calcaires en décomposition, des espèces de dendrites ramifiées,

(1) A droite en entrant, sous les lichens, s'aperçoivent quelques vestiges de traits incisés assez nets pour permettre de dire qu'il y avait là une décoration pariétale aujourd'hui presque évanouie.

généralement à trois branches principales, qui semblent d'origine cryptogamique ; nous les avons remarquées dans la grotte des Combarelles et en bien d'autres cavités. A 21 m., se voient des traces de griffes de fouine très nombreuses sur la stalagmite à demi décomposée. A 28 m., la fermeture avant les fouilles était totale, par suite d'une draperie calcaire obstruante : au-delà, les stalagmites et stalactites sont saines et nullement farineuses.

A 38 mètres, la paroi rocheuse apparaît, rugueuse et corrodée, au-dessus d'un ancien niveau d'eau (à 1^{m}50 au-dessus du sol actuel) ; elle a été mordue par d'anciennes condensations, antérieures aux constructions stalagmitiques postquaternaires ; ce que l'eau a couvert est enduit d'un glacis de concrétions. De nombreux moustiques et papillons se trouvent posés sur le plafond et le haut des parois : tous leurs poils et les écailles de leurs ailes sont couverts de petites perles de rosée ; un bon nombre sont morts et restent suspendus par deux pattes ; des moisissures hérissent leurs corps d'un long duvet sur lequel les gouttelettes se multiplient. On les voit aussi se multiplier sur le fin chevelu de certaines radicelles qui parviennent à pénétrer la voûte ici ou dans la galerie Rivière de la grotte des Combarelles. Dans celle-ci, on remarquait, un 28 Août, que les gouttelettes de condensation se massaient en certains points ; elles étaient très abondantes sur une plaque de noir de fumée.

Voici encore les notes prises, au même sujet, dans la caverne des Combarelles. L'auvent de cette cavité, où se trouve installée une étable, a huit mètres de profondeur ; l'action écaillante de la gelée ne parait pas dépasser trois mètres depuis le seuil ; les algues sont nombreuses vers huit mètres, mais se retrouvent plus près du jour et pénètrent jusqu'à 12 mètres. A huit mètres, la hauteur atteint 6 mètres : jusqu'à 4 mètres de hauteur, un remplissage ancien, qui a supporté un plancher stalagmitique rompu et est complètement évidé, a protégé la paroi de corrosions concoïdales disposées en zones verticales, très visibles au-dessus. — Le sol montant beaucoup, à 15 mètres, les attaches du plancher stalagmitique horizontal ne sont plus qu'à 2^{m} au-dessus ; ce plancher mesure 0^{m}25 d'épaisseur, et sépare la zone inférieure de la paroi de la zone supérieure très corrodée. Bientôt, le sol montant encore, la galerie n'a plus que 2 mètres de hauteur ; les parois sont farineuses, couvertes de petites dendrites noirâtres à trois branches, à structure molle et terreuse : ce sont peut-être de petits rhizômes en décomposition. A 18 mètres de l'entrée, toutes les stalactites sont farineuses ; le courant d'air pénètre en suivant la voûte et sort par en bas. A 22 mètres, l'ancien plancher rompu mesure 0^{m}40 d'épaisseur ; au-dessus, les stalactites et autres concrétions sont couverts de dendrites innombrables ; le plafond est complètement spongieux, mais ce fait qui se retrouve en de nombreux points de la grotte, est dû au travail dissolvant de l'ancien cours d'eau. — A 32 mètres, la surface rocheuse et naturelle est couverte de dendrites blanchâtres, et se décompose activement. On remarque l'aspect spécial, en concavités verticales, dû aux anciennes corrosions. A 35 mètres et alentour, en-dessous de l'ancien plancher rompu, se voient des concrétions mousseuses et terreuses,

comme il s'en forme sous l'eau ; sur le sol, à 0^{m}70 de l'ancien plancher, de nombreux gours transversaux. — A 39 mètres, le courant d'air pénètre toujours en suivant la voûte, et sort par en bas, faiblement. — A 40 mètres, la roche se corrode et est couverte de petites dendrites terreuses, les stalactites sont farineuses ; le plafond est caverneux, ce qui est dû à l'eau d'infiltration. — A 60 mètres, la roche présente toujours l'altération avec dendrites, les stalactites sont moins farineuses ; le sol actuel est à 0^{m}70 du vieux plancher ; jusqu'à la hauteur de celui-ci, se remarquent les concrétions faites sous l'eau du ruisseau. Les gouttelettes de condensation sont peu abondantes. A 52 mètres, il y a 2 planchers stalagmitiques rompus : l'un, à 0^{m}30 du sol, superposé à un gravier à gros éléments, l'autre, à 0^{m}60 du même sol ; entre les deux, les concrétions mousseuses faites dans l'eau se sont développées. A 53 mètres, il y a des concrétions non farineuses, récentes apparemment ; à 58 mètres, elles sont toujours farineuses. A 57 mètres, la paroi droite présente une usure en coups de gouge obliques attribuable à l'eau courante. A 60 mètres, le plafond est spongieux et présente de larges cavernes dues à la dissolution par l'eau d'infiltration ; à 0^{m}60 au-dessus du sol, de nombreuses attaches d'un plancher stalagmitique subsistent ; il y a un plancher supérieur, épais de 0^{m}20, et en face, à 0^{m}15 au-dessus du sol, une corniche surplomblante ; le sol en outre est couvert de gours. La roche des parois a de nombreuses dendrites terreuses, et les stalactites sont farineuses au toucher. A 64 mètres, sont des gouttelettes de condensation très nombreuses, qui paraissent déposées sur de petits poils. Le courant d'air, à partir de 52^m (11 Avril, 2 heures de l'après-midi) pénètre par en bas et sort par en haut ; c'est le régime d'hiver qui subsiste encore quelques temps dans le fond de la caverne, où, en été, le courant d'air est uniforme. A 80 mètres, le calcaire présente encore une surface avec dendrites assez peu sensibles, les stalactites sont légèrement farineuses. On aperçoit les traces de nombreux niveaux d'eau successifs. A 80 mètres, se voient encore des gouttelettes sur de petits poils à la surface de la roche ; les stalactites sont sèches, farineuses seulement du côté de la sortie. Les parois sont extrêmement rugueuses dans leur partie moyenne, et travaillées par l'ancien cours d'eau jusqu'à 0^{m}50 de hauteur. A 92 mètres, les stalactites sont entièrement saines et ne présentent plus désormais d'altération, pas plus que les parois. Au-delà, les observations deviennent inutiles, il n'y a plus aucune condensation en aucune saison.

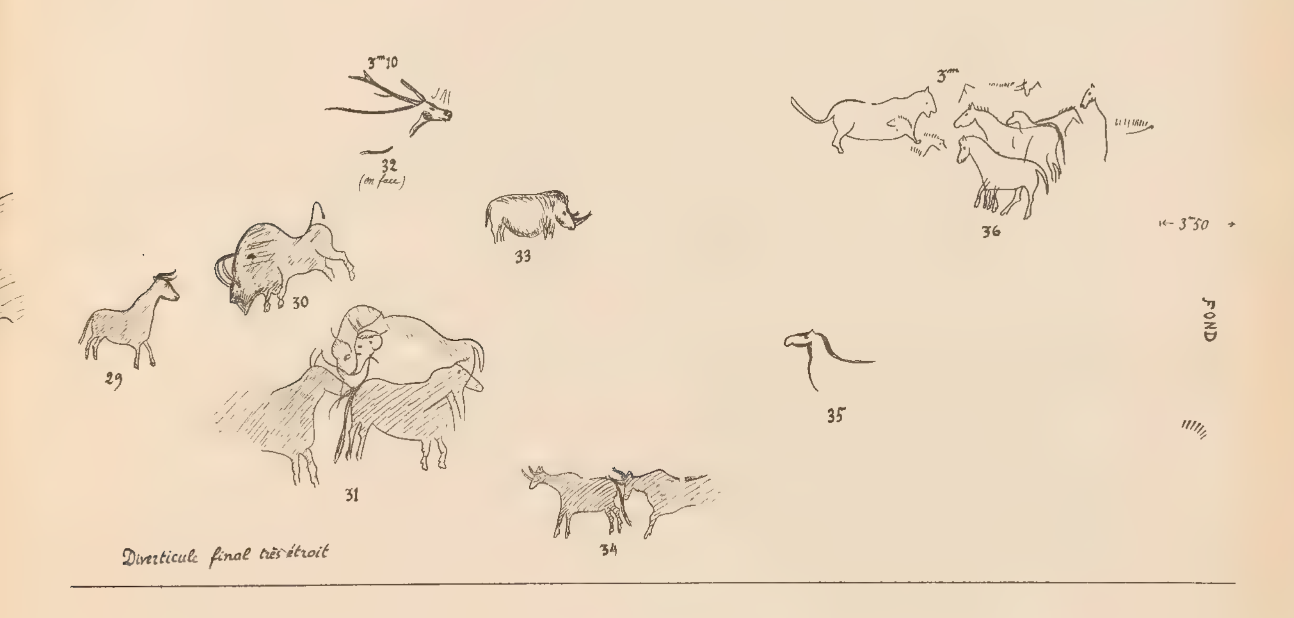
D'après tout ce qui précède, on voit nettement quel rapport il y a entre l'état des parois et la condensation de la vapeur atmosphérique en rosée à leur surface pendant la belle saison : cette rosée, partout où elle se dépose, agit comme les gouttes de pluie sur les surfaces calcaires exposées à l'air libre : riches en acide carbonique, ces gouttelettes ont un pouvoir dissolvant intense à l'égard des parois calcaires, et les mettent littéralement à vif. Où elles ont agi depuis longtemps, il n'y a aucun espoir de trouver des décorations pariétales ; celles qui existent aujourd'hui

à peu de distance du jour, ou bien se trouvent dans la zone extérieure, où il n'y a pas de condensation, et doivent leur salut à la dureté du calcaire qui a résisté à la gelée, ou bien ont été protégées par une obstruction prolongée de l'entrée, déblayée seulement à nouveau depuis quelques années. Dans ces dernières grottes, comme Marsoulas et Altamira, la destruction des surfaces où sont les peintures se poursuit avec une rapidité indéniable, et la surface rocheuse est transformée, sur une épaisseur de plusieurs millimètres, en une pâte tendre en hiver, en une véritable bouillie calcaire en été.

On conçoit donc qu'il y aurait imprudence à affirmer que les peintures et les gravures de cavernes ne se prolongeaient pas, presque partout, jusqu'au voisinage du jour, qu'il n'y en avait pas de toutes semblables en plein air, à la surface de ces grandes parois rocheuses des abris de Laugerie et des Eyzies (1). La localisation, si exclusive à première vue, est peut-être illusoire, elle provient peut-être de ceci que seules ont échappé à la destruction les fresques et les gravures qui se cachaient loin des agents atmosphériques de destruction.

(1) Au moment où s'impriment ces pages, nous apprenons que M. le Dr Lalanne vient de découvrir près de Laussel (Dordogne), sur une paroi d'abri remblayée par des dépôts magdaléniens, des figures d'animaux sculptées en haut relief. Cette belle trouvaille, sur une muraille rocheuse en pleine lumière, démontre le bien fondé de nos remarques : ces œuvres d'art n'ont dû leur conservation exceptionnelle qu'à leur enfouissement protecteur ; combien d'autres ont définitivement disparu


2m70
11
12
13
ours
14
15
Carrefour


3m10
32
(en face)
33
30
29
31
34
3m
36
← 3m50 →
35
FOND
Diverticule final très étroit

à peu de distance du jour, ou bien se trouvent dans la zone extérieure, où il n'y a pas de condensation, et doivent leur salut à la dureté du calcaire qui a résisté à la gelée, ou bien ont été protégées par une obstruction prolongée de l'entrée, déblayée seulement à nouveau depuis quelques années. Dans ces dernières grottes, comme Marsoulas et Altamira, la destruction des surfaces où sont les peintures se poursuit avec une rapidité indéniable, et la surface rocheuse est transformée, sur une épaisseur de plusieurs millimètres, en une pâte tendre en hiver, en une véritable bouillie calcaire en été.

On conçoit donc qu'il y aurait imprudence à affirmer que les peintures et les gravures de cavernes ne se prolongeaient pas, presque partout, jusqu'au voisinage du jour, qu'il n'y en avait pas de toutes semblables en plein air, à la surface de ces grandes parois rocheuses des abris de Laugerie et des Eyzies (1). La localisation, si exclusive à première vue, est peut-être illusoire, elle provient peut-être de ceci que seules ont échappé à la destruction les fresques et les gravures qui se cachaient loin des agents atmosphériques de destruction.

(1) Au moment où s'impriment ces pages, nous apprenons que M. le Dr Lalanne vient de découvrir près de Laussel (Dordogne), sur une paroi d'abri remblayée par des dépôts magdaléniens, des figures d'animaux sculptées en haut relief. Cette belle trouvaille, sur une muraille rocheuse en pleine lumière, démontre le bien fondé de nos remarques : ces œuvres d'art n'ont dû leur conservation exceptionnelle qu'à leur enfouissement protecteur ; combien d'autres ont définitivement disparu !


CAVERNE DE FONT-DE-GAUME
Plan de la paroi gauche de la galerie des fresques. (Au trentième)
Lire de gauche à droite et de haut en bas
galerie principale
Carrefour
Galerie principale seconde partie
Entrée de la Salle des Bisons
Fin de la Galerie principale
voûte de la salle aux petits Bisons
Diverticule final très étroit
FOND

CHAPITRE VI

Description détaillée des parois.

AVANT LE RUBICON. — PAROI GAUCHE DEPUIS LE RUBICON. — BOYAU TERMINAL.

ANTICHAMBRE ET GALERIE LATÉRALE AVANT LE RUBICON

Les premières traces de fresques s'aperçoivent à gauche aussitôt après avoir pénétré dans l'antichambre du Rubicon ; c'est d'abord une surface rougeâtre à contours diffus, puis une figure tracée en rouge (fig. 219), grossièrement circulaire, avec des points disséminés irrégulièrement au dedans ; elle était partiellement recouverte de stalagmite tendre qui a pu être grattée pour découvrir l'ensemble du tracé. Ces deux vestiges sont à la hauteur de la main.

Au dessus, est une corniche à surface très déclive, sur le bord de laquelle vient s'appuyer une colonne descendue du plafond ; la paroi ne redevient verticale que près de celuici ; elle présente un grand nombre de traits incisés analogues à ceux des Combarelles (planche XLVIII, n° 5). A gauche, sont plusieurs dessins de Chevaux peu lisibles et enchevêtrés, et à droite, trois figures tectiformes dessinées avec beaucoup de netteté, ainsi qu'un faisceau de nombreuses stries verticales fines et serrées.



Fig. 29. — Petit cheval noir au trait et vestiges de deux figures d'éléphants. Première galerie latérale *(voir planche I)*.

Dans la galerie latérale à entrée très surbaissée s'ouvrant à droite du Rubicon, il y a seulement des vestiges de figures peintes extrêmement primitives et, d'ailleurs, assez mal conservées, car la stalactite les a voilées passablement. Partout où elle ne s'est pas formée, la roche a été autrefois corrodée, et ne porte

pas de décorations. Celles-ci n'existent que sur la paroi gauche, aucune trace n'est perceptible en face.

Tous ces dessins sont exclusivement tracés en couleur rouge ou noire, quelques-uns paraissent représenter des débris de silhouettes d'Eléphants : dos, têtes avec la trompe (fig. 29) ; il y a d'autres figures attribuables au Cheval, dont une, fort claire, en noir très faiblement modelé, qui rappelle les petits Chevaux noirs de la galerie profonde des Combarelles. Un autre, incomplet et de très petite taille, a la tête et le poitrail rouge, tandis que la ligne dorsale, et la ligne foncée du garrot sont peintes



Fig. 30. — Dessins frustres rouges ou noirs de la première galerie latérale.

en noir (fig. 30). C'est un exemple de polychromie primitive, très grossière, qu'il ne faut pas confondre avec la polychromie systématique de l'art magdalénien à son plein épanouissement. Au fond et à gauche, quelques marques rouges ne se laissent guère interprèter (fig 31) ; tout au plus pourrait-on voir une tête de caprin dans l'une, et, dans la plus large, une vague forme d'Eléphant.

GALERIE PRINCIPALE (PAROI GAUCHE)

Notre description des parois suivra rigoureusement l'ordre des numéros inscrits sur les bandes ou plans de ces parois, en partant du Rubicon suivant la paroi gauche jusqu'au fond, et y revenant pour suivre l'autre côté de la même façon.

Dès la sortie du « Rubicon » on remarque sur cette paroi des traces effacées de gravures assez fines, peut-être un Bison, et de vagues indications de peinture. A 2 mètres de hauteur, se trouve un Bison peint sous stalagmite, dont le milieu du corps se voit bien, la tête est dégradée ; les contours sont raclés et peints. A la hauteur de la main, tout est détruit par les érosions modernes. Plus bas, de

grandes échines détériorées de deux Bisons peints, dont les têtes s'aperçoivent faiblement. Sur leur champ, trois petits Mammouths sont finement gravés (fig. 100, 105, 106) et il y a trois signes tectiformes très simples, faits au pointillé, dont le premier est à peine visible. Il faut se baisser beaucoup pour les apercevoir (fig. 223). Vers 3 mètres de hauteur, sont de vagues traits noirs sous stalagmite. Le mauvais état de la paroi, en ce point, s'explique par les conditions mêmes du

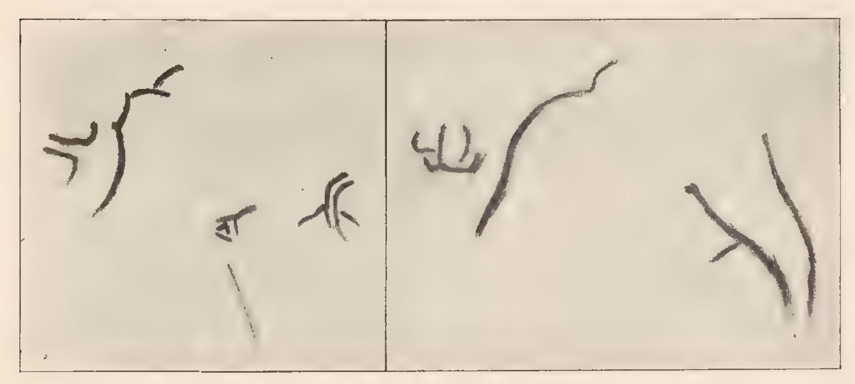


Fig. 31. — Tracés rouges rudimentaires de la première galerie latérale. On y peut voir, vers le milieu, une sorte de tête de caprin avec ses deux cornes, et à droite un éléphant (?).

passage, les visiteurs ayant dû, de tout temps, frotter la roche à gauche, en sautant ou en se glissant hors du « Rubicon ».

Un peu plus loin, la paroi se creuse, à hauteur de la main, d'une niche hémisphérique ; à l'intérieur, sont gravés deux arceaux à trait fort creusé, inscrivant plusieurs cercles dont deux, disposés comme des yeux, sont pupillés (fig. 215 et planche L). A 4 mètres de hauteur et au-dessus, se trouvent, à 1 mètre l'une de l'autre, deux silhouettes de têtes, tournées à gauche, faites de taches noires alignées, difficilement interprétables, mais pouvant représenter des Chevaux (fig. 84) ; la couleur en est peu intense.

Aussitôt après la niche aux arcs de cercle, se trouve le premier Bison polychrôme nettement intelligible, qui porte le n° 1 sur la bande (fig. 32) ; il était peint en rouge et brun, mais est aujourd'hui très dégradé ; la queue, l'échine, les cornes, le museau, l'œil ,les narines sont profondément incisés ; le front et la barbe le sont moins fortement ; le fanon et le contour ventral, d'une façon moins distincte ; la cuisse et le pied de derrière sont presque en bas relief. Une autre ligne d'échine est profondément et largement entaillée sur la même surface. Plus bas, sortant de dessous le petit Bison, des surfaces rougeâtres se voient ; en connexion apparente

avec une patte ayant appartenu à un Mammouth antérieur comme exécution au Bison. Plus bas encore, se trouve une grande échine de Bison noir presque entièrement déteint.

Les cinq mètres qui suivent sont couverts de fresques relativement bien conservées (v. pl. XIV et fig. 33) ; bien que ces fresques soient fort intimement enchevêtrées, on peut les segmenter en quatre portions relativement indépendantes, répondant aux numéros 2 à 5 du plan.

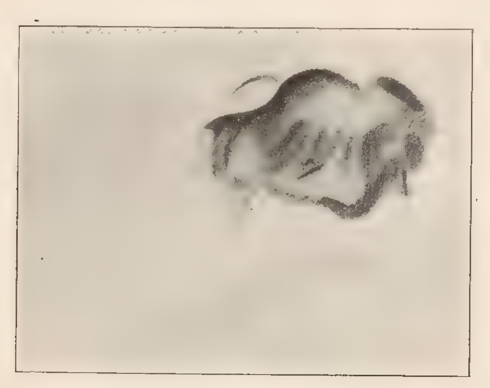


Fig. 32. — Petit Bison polychrôme, vestige d'un grand Bison noir déteint, et, à gauche, niche en quart de sphère décorée.

N° 2 (fig. 34, 35) : Bison tête à gauche, couleur brun foncé ; tête écaillée en grande partie ; cornes, œil (?) gravés ; contours supérieurs, fesse, queue, raclés et gravés, ainsi que les pattes postérieures détériorées ; le ventre est à peine raclé, tandis que le raclage du fanon est large mais peu profond. Par *dessous*, sous la peinture foncée du Bison qui en remplit les traits, un Eléphant, tête à gauche, dont les contours dorsaux sont fortement incisés, et dont on aperçoit les quatre pieds. Par *dessus*, Renne finement gravé ; tête et échine bien visibles ; pied antérieur très projeté en avant. Plus bas, large échine très distincte d'un Bison noir, et aisselle d'un autre ; il existe un autre Bison dans le paquet du Bison brun, orienté en sens inverse. Les traits du Mammouth indiqué sont en divers points remplis de la couleur du Bison brun, mais ils entament un fond rouge antérieur.

L'ensemble n° 3 du plan est très déteint (fig. 36) ; l'animal le plus visible y est un Mammouth à défenses très recourbées et très largement raclées qui empiètent sur le groupe n° 2, et entament, sur leur parcours, tous les animaux qui en font partie. Ce Mammouth leur est donc postérieur, comme il l'est à un Renne et un Bison placés sur le même champ que lui. Son œil est finement gravé et pupillé, les contours supérieurs sont raclés largement mais pas profondément ; tout le reste du corps est une masse de stries verticales innombrables ; les pieds ont dû être gravés, mais un seul est visible avec doute. Ce raclage et striage de tout le corps de l'Eléphant a beaucoup appauvri en couleur les animaux plus anciens que lui. Le Renne sous-jacent est lui-même postérieur à une peinture brune que les traits de sa tête entament ; ce qui reste de son derrière, au-delà de celui du Mammouth, est également de couleur brune. La tête, les bois, l'échine, le train de derrière sont finement gravés ; l'une des

pattes de derrière est sculptée en très bas relief ; l'autre, ainsi que le ventre et les pattes de devant, sont à peine perceptibles. Sous la peinture du Renne, se trouve gravé un petit Bison, dont les traits sont remplis par elle.

L'ensemble n° 4 empiète toujours sur le précédent : les défenses du Mammouth qui s'y trouve venant racler la peinture des fesses du Renne qui s'y trouve.

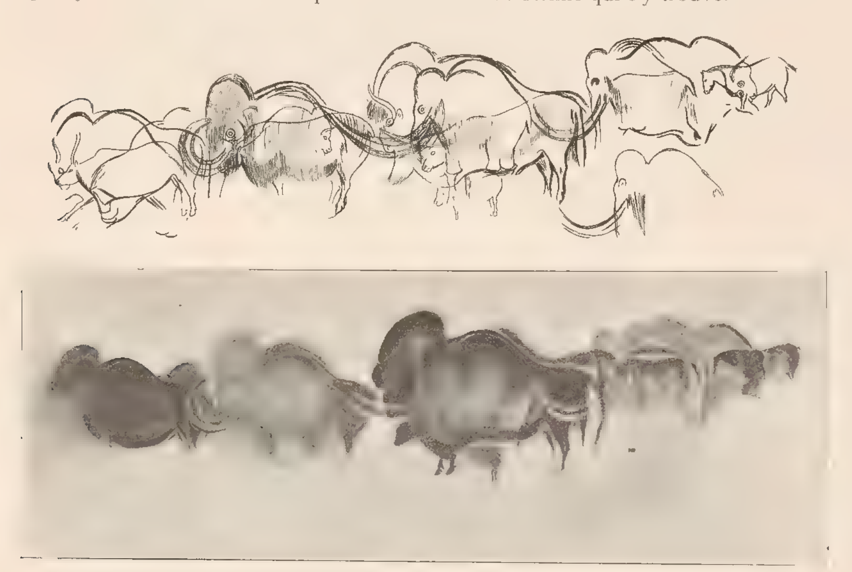


Fig. 33. — Gravure et peinture de la grande bande aux Mammouths, comprenant aussi des Chevaux, Rennes et Bisons (Pl. XIV). Très réduit ; longueur : environ cinq mètres.

Le plus ancien dessin lisible de l'ensemble n° 4 (fig. 37) est un petit Cheval brun noir très déteint, qui semble avoir été d'une couleur uniforme ; les pieds de derrière sont seuls bien conservés, peints et gravés profondément ; on distingue faiblement ceux de devant et quelques parties du dos et du ventre. La tête est détruite par les pieds du grand Bison polychrôme.

Antérieur à celui-ci est encore une grande figure de Renne, dont les traits de la tête sont en divers points, pas partout, remplis de la couleur rouge du Bison. Ses ramures sont indistinctes, sauf un trait du bois principal et un trait de l'andouiller antérieur; l'échine présente de vagues raclages, elle est complètement noyée sous la couleur du Bison; le derrière dépasse un peu celui de ce dernier et apparaît en brun foncé ; la queue se trouve au-dessus de la naissance de celle du bovidé. Les pieds s'enchevêtrent si bien dans ceux de cet animal qu'on

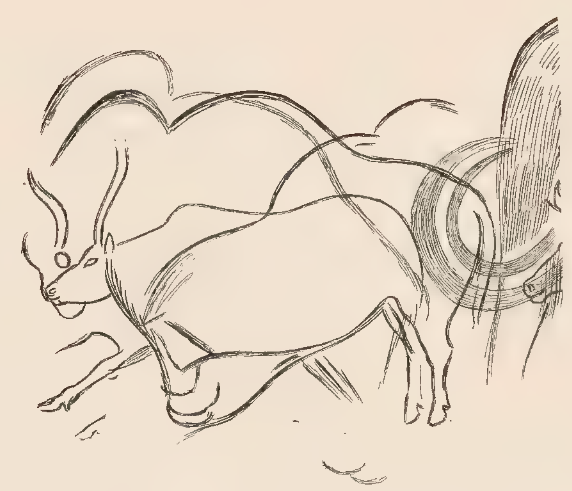


Fig. 34. — Parties gravées du premier groupe de la bande aux Mammouths.



Fig. 35. — Parties peintes du premier groupe de la bande aux Mammouths. Voir Planche LV, 1.



Fig. 36, — Second groupe de la bande aux Mammouths, gravure et peinture. Voir planches LV et LVI.



Fig. 37. — Troisième groupe de la bande aux Mammouths, gravure et peinture. Voir planche LV, 2.

ne peut les en séparer. La peinture rouge de la queue et de la croupe du Bison est très nettement superposée à la couleur brun foncé du Renne.

Ce grand Bison polychrôme est l'un des mieux conservés de la caverne. Le sommet du chignon et une partie des reins sont recouverts de concrétions calcaires blanches, semi transparentes. Tous les détails de la tête ainsi que l'œil, sont finement gravés ; les poils de la barbe et du front sont finement striés, raclés superficiellement. Les contours supérieurs sont largement raclés, ainsi que le ventre, les pattes de derrière et la queue ; le fanon et les pattes de devant ne sont que faiblement gravés.

Par *dessus* le grand Bison polichrôme, un grand Mammouth, le plus visible de la caverne a été repris en clair par des raclages et des striages. Les défenses, peu arquées, entament fortement le mufle et la barbiche du Bison, et s'en vont se superposer, en l'entamant aussi, sur le groupe n° 3 ; l'œil, pupillé, est gravé à 0^m22 à droite de celui du Bison ; les contours supérieurs sont largement raclés et les pattes de derrière finement gravées ; les pieds postérieurs sont à gauche et au contact des parties génitales du Bison ; les pieds antérieurs sont à peine visibles à la hauteur de l'aisselle du bison ; la trompe et presque tout le bas du corps sont couverts de stries très fines qui se mêlent à d'autres appartenant au Bison.

A 3^m20 du sol au-dessus de ce groupe, se voit une autre tête à contours pointillés de taches juxtaposées, comme celles signalées au-dessus du groupe n° 1, mais moins visible. Un peu plus bas et à droite, on remarque des vestiges de peintures noires sous stalactite.

Vient ensuite le groupe n° 5 (fig. 38). - A son extrémité droite, se trouve un petit Cheval brun-noir, le plus ancien dessin du complexe ; il est presque entièrement gravé : sa tête est très soignée, un peu en champlevé ; le dos, l'encolure, la crinière qui tombe, chose exceptionnelle à l'époque du Renne, et le reste des contours sont finement incisés. - En avant, se trouve une masse brunâtre, obscure, assez dégradée par les dessins ultérieurs, sans contours gravés, dont la couleur est mélangée d'argile, et qui pourrait être une ébauche d'un autre petit Cheval inachevé.

Par *dessus* le petit Cheval brun-noir uni, a été fait un grand Bison polychrôme, tête à droite ; les raclages de sa tête coupent en deux le petit Cheval ; front, museau, narine, bouche, œil pupillé, corne, barbe, fanon, ventre, sont fortement gravés ; le chignon et la bosse sont aussi profondément gravés. L'arrière-train et les pattes sont illisibles. Sous l'œil du Bison, se voit un autre œil et une autre corne, enchevêtrés dans le poitrail du petit Cheval, postérieurs à celui-ci, mais antérieurs au Bison qui vient d'être décrit.

Par *dessus* l'ensemble du groupe n° 5, un Eléphant a été raclé en clair, sauf la trompe peinte en rouge ; ses défenses, médiocrement arquées, se développent sur l'arrière-train du Bison du groupe n° 4, et raclent sa couleur sur leur parcours. Le sommet de la tête et l'échine sont profondément creusés ; les pieds antérieurs



Fig. 38. — Troisième groupe de la bande aux Mammouths, gravure et peinture. Voir planches LV et LIII.

se voient au pli de l'aine du Bison, et ses pieds postérieurs (non relevés sur le dessin) à $0^{m}15$ à gauche de la tête du Cheval et à $0^{m}30$ plus bas.

Plus bas que cet ensemble, un grand Eléphant est finement gravé ; les défenses, médiocrement arquées, rejoignent les sabots d'arrière du Bison du groupe n° 4.

A $3^{m}65$ du sol, et au-dessus du groupe n° 5 se trouve le dessin qui porte le n° 6, où l'on peut lire probablement un dessin noir primitif de biche, sous-jacent à des concrétions. Immédiatement au-dessous (à $2^{m}90$), en recouvrement, selon toute apparence, des pattes de l'animal supérieur, et toujours concrétionnée en partie, se voit une échine noire, bien conservée, d'un animal (Bison?) polychrôme (fig. 39) dont l'intérieur est brun rouge. Un peu plus bas, et à $0^{m}50$ à gauche, se trouve un dessin noir sous stalactite, où l'on peut voir un essai de tête de cervidé (?). En ce point, il y a une corniche qui est accessible à la rigueur ; des trous de la paroi contiennent une belle argile rouge.

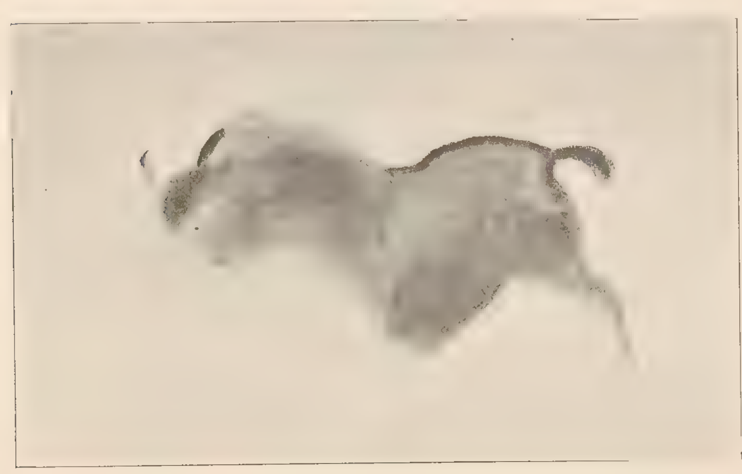


Fig. 39. — Bison polychrôme inachevé, situé dans une position très élevée (pl. II).

Un peu en avant de cette corniche surbaissée et dans un petit renfoncement, se trouve un Renne qui porte le n° 7 du plan (fig. 40). Il est très déteint ; la paroi un peu salie d'argile a subi un certain lavage le long de ses contours qui sont gravés entièrement ; les bois sont gravés seulement, peu visibles ; l'œil est un accident naturel modifié par raclage ; les pieds postérieurs sont fermement gravés mais descendent sur un entablement horizontal où la roche est profondément

souillée et noircie ; il y a une efflorescence stalagmitique sur le corps. En avant de la tête, se voit une ligne rouge horizontale. La couleur dominante de l'animal est un rouge terne ; mais le front, l'œil, le dessus de l'encolure, les pieds, sont brunâtres ainsi que six points foncés rangés en ligne sur le flanc.





Fig. 40. — Renne polychrôme (pl. XXI) gravure et peinture.

Au-dessus, à 3m10 du sol, se trouvent deux petites têtes de Bœufs à lignes tracées en pointillé rouge ; celle de gauche plonge sous le polychrôme n° 6.

A la distance de 3m80 du renne précédent et à la hauteur de la main, se trouve la queue d'un gros Bison polychrôme de teinte sombre de 1m10 de long, se propa-

geant vers la gauche (n° 8 du plan) sur une surface déclive, toute salie d'argile et de concrétions ; ses contours sont raclés (fig. 41). En avant de lui et plus bas, se trouve une autre échine de Bison polychrôme tourné dans le même sens. Sa tête épouse une bosse ; les fanons sont peints en noir par coups de pinceau séparés ; les contours supérieurs sont difficiles à suivre ; on voit bien la bosse noire ; sous cette bosse est une masse rouge, qui se termine à droite, vers l'endroit où devraient être les pattes de derrière du Bison si difficiles à lire, par un poitrail rougeâtre d'équidé (?) à contours raclés ; l'échine raclée est aussi un peu visible ; mais le tout, sali d'agile et de concrétions, est peu déchiffrable. A la place des reins du



Fig. 41. Bison polychrôme de teinte sombre (pl. XX), superposé à un animal indeterminé en rouge assez modelé (polychrôme).

Bison, et apparemment sous la couleur, se trouve un joli graffite d'une petite tête de Cheval regardant à droite. Au ras du sol, on voit encore l'arrière-train déteint d'un polychrôme évanoui.

A la frise supérieure, et atteignant 3^{m}10 de haut, se trouvent divers dessins sous-jacents à un glacis stalagmitique ; d'abord un paquet sombre, dont le contour supérieur dessine une échine se terminant à droite par une tête de cervidé (?) muni de bois courts ou d'oreilles ; au-dessus et à droite, sont une ligne noire dessinant une bosse de Bison, et une tête de Cheval gravée, très mal conservée à cause de la roche trop friable. Un peu à droite, une large bande noirâtre dessinant

vaguement une échine se terminant à droite par une ligne de coups de pinceau peu compréhensibles, et à gauche, par une sorte de V noir susceptible, *peut-être*, d'être des cornes.

Sous cette masse noire allongée, se trouvent plusieurs traits noirs en divers sens, dont l'assemblage *pourrait* être une tête de Cheval bien primitive de facture.

Aussitôt au-dessous, se trouve une masse noire ovoïde en forme de fer à cheval, avec l'intérieur raclé. Il y a deux figures semblables à Marsoulas, mais de plus petit module (1).

On arrive peu après au panneau n° 9 (fig. 42). Il débute vers la gauche par une ligne horizontale rouge, dernier vestige d'une figure tectiforme ; puis viennent, à la même hauteur, les restes d'un second, réduit à quelques tracés verticaux, horizontaux et obliques ; ces deux tectiformes avaient été faits sur des surfaces plus claires que les régions environnantes, où il semble que la couleur avait été lavée. Cette remarque s'applique pleinement au troisième tectiforme : il a été peint sur une surface concave préalablement lavée aux dépens d'un grand Bison polychrôme ; la surface lavée a la silhouette, intentionnelle, d'un petit Mammouth qui se trouve aussi gravé très soigneusement, très finement ; mais chose curieuse, comme les traits gravés du petit Mammouth incisent les bandes rouges du tectiforme, on doit admettre qu'ils lui sont postérieurs. On a donc cette succession d'opérations en ce point : 1° Lessivage, sur un champ coloré, d'une surface en silhouette claire de Mammouth ; 2° Peinture d'un tectiforme sur cette surface ; 3° Dessin au trait, fait au silex, du petit Mammouth. Un quatrième tectiforme se trouve encore un peu plus à droite, et un peu plus haut ; il est peint sur un fond qui a été, non seulement lavé, mais raclé aux dépens du grand Bison polychrôme antérieur. Ce grand Bison est l'image principale du panneau, il adopte la forme d'une grosse convexité de la muraille ; l'artiste, d'ailleurs, ne s'est pas beaucoup fatigué pour l'achever ; les divers détails de la tête et le fanon sont seuls profondément gravés ; la couleur de l'ensemble et la forme naturelle du mamelon rocheux suffisaient sans doute à donner l'impression cherchée. Le dessin publié par nous au début, d'après une aquarelle, l'avait beaucoup amélioré ; en fait, le corps ne se termine pas à gauche, mais se continue sans formes bien définies. D'ailleurs le gros Bison a été peint après d'autres figures dont il reste des vestiges. En avant de son front, se trouve une surface rougeâtre antérieure que son raclage entame ; en avant de son fanon, il y a une gigantesque barbiche en rapport avec un gros mufle déteint. A l'autre bout, à gauche du tectiforme au petit Mammouth, se voient un œil gravé et un front brun, sous-jacents à la couleur du grand Bison, avec une corne dirigée à gauche : ce sont les vestiges

(1). En Avril 1908, M. Breuil, après avoir vérifié l'indication, sur la paroi d'en face, d'une main cernée de noir, notée en 1903 et oubliée depuis, découvrit, au-dessus de ce « fer à cheval » noir, sous la peinture noire de l'échine qui la domine, deux autres mains cernées de noir; bien que l'application d'une nouvelle couche de couleur en voile un peu la silhouette, leur présence est incontestable. Le « fer à cheval » lui-même n'est certainement que la tache circulaire entourant une autre main dont les doigts ne sont pas marqués, peut-être parce que la main était fermée.





Fig. 42. — Grand Bison polychrôme épousant la forme d'une bosse et oblitéré de Tectiformes. En haut, le relief de la bosse et la gravure du Bison. Au dessous du Bison polychrôme, s'aperçoivent les vestiges d'un Bison noir modelé. (Voir Planches XXXVIII et LXI 3).

d'un ancien Bison polychrôme, disposé en vers inverse. Plus bas, on aperçoit de vagues traces de peintures et de profonds raclages.

A droite de cette bosse utilisée en Bison, et un peu plus haut (fig. 43), est dessiné en noir et brun noir, avec un peu de rouge sous la bosse, un petit Bison dont les contours ne semblent pas gravés du tout (n° 10 du plan) ; au-dessous de lui, à $0^{m}80$ du sol, deux petits Mammouths sont finements gravés dans une concavité.



Fig. 43. — Petit Bison un peu polychrôme, mais de la technique des monochrômes modelés. (Voir planches XV, 2, et LIII[1].

Les deux beaux Rennes (fig. 44 à 46), que nous rencontrons ensuite sont les plus belles représentations pariétales de cet animal que nous possédions jusqu'à ce jour (n°s 11 et 12 de la bande).

Le premier (fig. 44) a son arrière train à $2^{m}30$ du sol ; sa ligne dorsale est fortement creusée ; le contour des fesses est gravé et strié ; les jambes postérieures finement gravées et assez déteintes descendent dans des concavités de la paroi, ce qui fait qu'au décalque elles s'allongent d'une manière excessive, alors qu'à vue elles ont des proportions normales ; nos premiers dessins, reproduisant des décalques directs, en ont exagéré beaucoup la longueur ; les dessins publiés dans ce volume ont été corrigés d'après l'impression perspective reçue par l'œil ; le ventre est tout raclé, il n'a que des vestiges de peinture ; les pattes antérieures ont le contour raclé et creusé ; tous les détails de la tête et des bois sont gravés assez profondément ; en dessous de la tête, on voit un second tracé de la même, moins visible et sans peinture. Les fanons sont tout striés de poils verticaux ; le striage s'étend à toute l'encolure, aux fesses et aux flancs. Au-dessus du garrot, il y a des traces déteintes d'une peinture noire plus ancienne; à 1 mètre du sol, au-dessous, est un mufle déteint d'un Bison polychrôme, sur lequel on a peint deux grands signes tectiformes juxtaposés ; sur celui de droite, se voit une patte d'animal polychrôme. Il y a aussi de nombreux traits bruns obliques. Enfin les bois recouvrent partiellement une ligne de points noirs horizontalement rangés.

L'autre Renne fait face au précédent qui semble le flairer (fig. 45) tous les détails de la tête sont superbement et fortement gravés ; on peut remarquer que la narine a été faite deux fois. Les contours des bois sont raclés et lavés ; l'andouiller

antérieur est très nettement palmé ; sa gravure est assez fine. Toute la ligne dorsale est fortement raclée, ainsi que la fesse ; l'une des pattes postérieures est raclée et

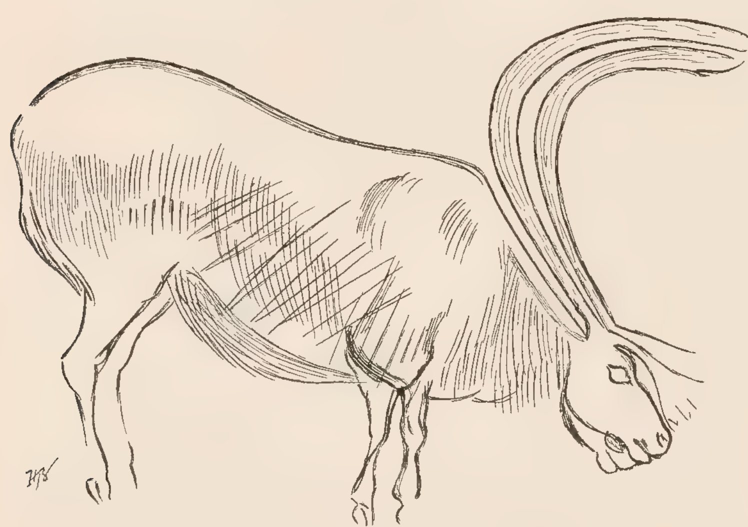


Fig. 44. — Parties gravées du grand Renne polychrôme.



Fig. 45. — Parties gravées du Renne polychrôme agenouillé.

gravée ; l'autre est finement gravée, peu visible, ainsi que le ventre, strié ; les pattes antérieures, repliées sous le poitrail, car l'animal est agenouillé, sont plus discernables

à la peinture qu'à la gravure. Ce Renne, tout rouge, a été fait sur un fond antérieur de cette couleur, visible un peu au-dessus, et surtout en arrière, où il s'étend assez loin. Sur ce Renne, un petit Eléphant, tête à droite, a été incisé ; en arrière, au niveau du jarret, sur une surface raclée (fig. 46), est peint en rouge un double arceau concentrique. Sous la couleur rouge, se voient une tête de petit Cheval finement gravée, et d'autres traits illisibles. En arrière, se trouve un autre Renne polychrôme marchant, dont les formes sont très difficiles à préciser, mais qui avait les contours raclés et dont la couleur était aussi rouge ; son arrière-train se trouve placé à $1^{m}20$ à droite du n° 12, dont il atteint les contours postérieurs par la tête à peine visible ; ce qu'on en voit de plus net ce sont les reins, la cuisse et une patte de derrière. Deux petits Eléphants disposés face à face sont gravés par dessus sa peinture, mais d'une

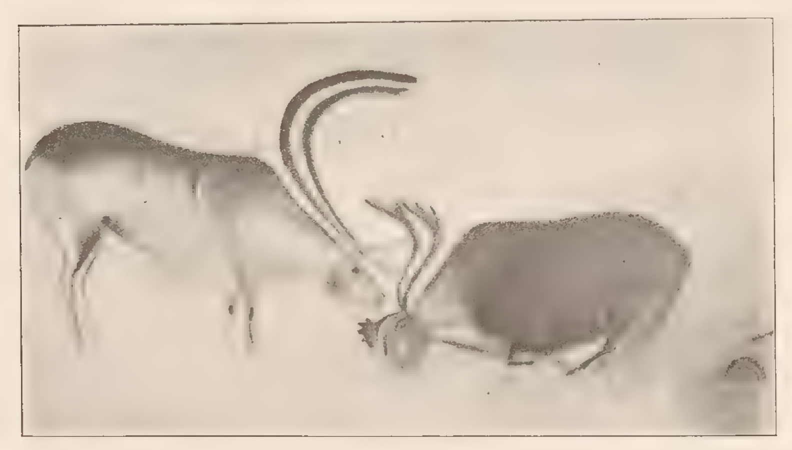


Fig. 46. — Les deux Rennes affrontes, polychrômes ; celui de droite agenouillé, pâture ; à l'extrêmité droite, est un double cerceau rouge analogue à une « porte » de tectiforme. (Voir planches XXVIII et LVII).

ligne extrêmement ténue ; il y en a plusieurs autres dans tout le recoin qui suit, en face du carrefour.

Au-dessus des animaux précédents, à $2^{m}50$ de hauteur, se développe une frise supérieure ; le plus à gauche des animaux noirs qui la composent est un beau Renne modelé (n° 13 de la bande et fig. 47) ; il est superposé à d'anciens dessins de même couleur, qui descendent à travers lui à $1^{m}60$ du sol ; au-dessus de ses reins, on distingue quelques trait noirs alignés comme une crinière de Cheval dont la tête serait à droite.

Au-dessus de la croupe, se trouve gravée, en sens inverse, la crinière d'un autre Cheval dont l'échine se propage à droite, fortement raclée et vaguement

teintée de noir ; la croupe se trouve à $0^{m}50$ de celle du Renne, dans le Bison noir qui le suit ; on aperçoit aussi le raclage du ventre entre le jarret du premier et le front du second. Toutes ces lignes sont recouvertes par la peinture noire de ces derniers ; on ne peut lire sûrement les pattes. L'échine, le ventre et les pattes du Renne noir sont entièrement et finement gravés ; pour la tête, elle est presque complètement déteinte et sa gravure même est assez peu discernable, ainsi que celle des bois, car la roche s'est dégradée en ce point ; il y a, sur le flanc, une large bande toute raclée et striée.



Fig. 47. — Renne en noir modelé, gravé et raclé ; la tête est détériorée et se devine à peine. (Voir planches X et LI).

A $2^{m}80$ du sol, au-dessus de la bosse du Bison noir qui suit (n° 14 du plan et fig. 48), on peut noter des vestiges d'anciennes peintures noires linéaires, qu'on suit plus ou moins sous son propre corps ; sous son ventre, il y a quelques raclages pouvant appartenir à une figure de petite dimension. Les contours du Bison noir sont incomplètement gravés ou raclés, les cornes, l'œil, la barbiche, le fanon, les pieds antérieurs sont seuls gravés. L'arrière-train, d'ailleurs inachevé, est fortement stalagmité.

A sa droite, à $2^{m}30$ du sol, est un dessin noir extrêmement primitif de Bison (n° 15 de la bande et fig. 48) ; à $0^{m}50$ plus bas, sont de larges frottis rouges sans signification appréciable qui se continuent très bas à l'intérieur d'un enfoncement à voûte surbaissée dont toutes les parois ont une efflorescence de stalagmite semi-transpa-

rente ; sur la paroi gauche du renfoncement, il y a une surface brun-rouge sans forme bien définie ; les traces de gravure s'enfoncent dans un recoin très resserré, d'accès très difficile ; la paroi droite du renfoncement est toute teintée de rouge. Sous le n° 15, se trouve un petit Mammouth bien visible, faiblement incisé, et, plus bas, une tête de Cheval, gravée assez profondément ; à droite du n° 15 et à la même hauteur, existe un dessin noir primitif de tête de capridé à cornes dressées ; plus bas, dans une conque de la muraille, se cache une ligne d'échine, divers traits noirs et de nombreuses traces de gravures peu déchiffrables ; plus à droite encore, à 2m50, les vestiges d'un Bison polychrôme se superposent à un gros Bison à échine noire, dont la patte antérieure est, avec le fanon, gravée et peinte ; l'arrière-train est complètement dégradé et stalagmité ; en dessous, dans une conque, se cache une petite gravure de tête de Cheval, après laquelle il y a deux mètres sans dessins.

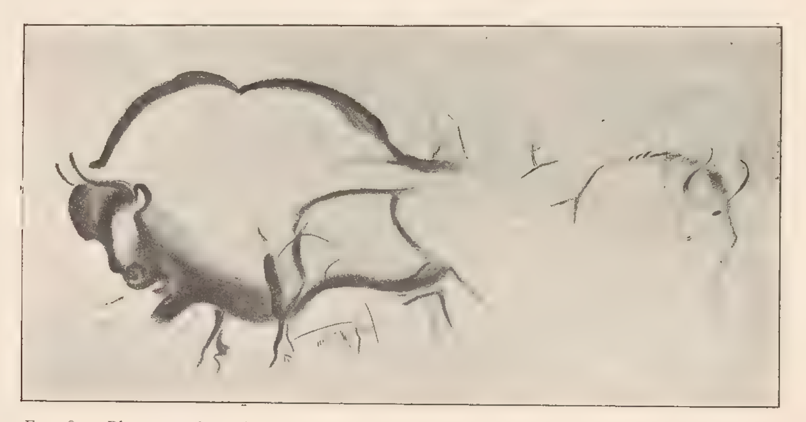


Fig. 48. — Bison en noir modelé superposé à des desslns noirs linéaires très frustres, plus anciens. (Voir planches VI et LI).

On pénètre ensuite dans la seconde partie de la galerie principale ; le premier dessin s'y rencontre à 2m80 depuis le gour qui se trouve dès l'entrée, à 1m70 du sol, sous forme de lignes noires (bosse, œil et cornes de Bison ?) et de lignes raclées indéterminées. A 4m30 en avant, et à 1m30 de haut, se trouve une tête de Cheval gravée, assez grande, tournée vers la droite ; l'artiste a fait deux mufles, l'un trop court, l'autre trop long ; un dessin symétrique, incomplet, se trouve affronté à ce dessin. A 0m80 en avant, et 1m90 de haut, se trouve peint en polychrôme, contours noirs et corps brun, un petit cervidé, peint sur un fond souillé d'argile et qui s'est encore sali depuis ; on n'en peut faire un relevé suffisamment précis, bien que la silhouette générale soit perceptible et conforme au croquis placé à gauche du n° 16 de la bande.

Le Bison polychrôme 16 est assez bien conservé (fig. 49), ainsi que ses voisins 17, 18, 19, mais comme ceux-ci, il est peint sur un fond bruni par des écoulements d'argile, ce qui fait qu'il se détache peu du fond qui l'a reçu. Les contours du corps sont entièrement gravés et raclés, cornes, naseaux, barbiche, queue, etc. : des écoulements ont détérioré l'avant-train et surtout la tête, et laissé des concrétions.

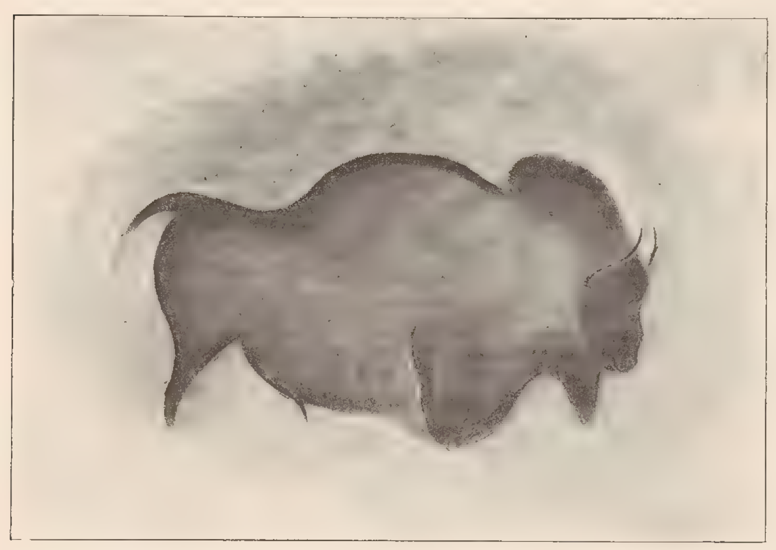


Fig. 49. — Bison polychrôme, gravé et peint. (Voir planches XIX et LXI).

Le Bison polychrôme n° 17 est très analogue, toujours entièrement gravé (fig. 50) ; comme le précédent, il est peint le long d'une surface très concave, sans tenir compte de la déformation optique en résultant ; nos dessins sont des décalques, et l'on voit que le dessin en est correct. En avant de lui, se trouve un autre Bison analogue, mais complètement altéré par des écoulements et des concrétions.

Le Bison polychrôme n° 18 (fig. 51) est disposé tête à gauche, il a souffert aussi des écoulements et des concrétions ; le mufle, la barbiche, le fanon, les pattes, le ventre et les fesses sont fortement gravés, ainsi que les reins ; le reste est plus flou. Au-dessous, à ras du sol, se trouve un gros Bison polychrôme peu visible à cause de la roche brunie d'argile et des écoulements ; on en distingue cependant

bien les formes générales, soulignée de noir et des traits gravés ; les cornes, l'œil, le chignon, les reins sont incisés. Les pieds disparaissent sous un revêtement argileux, qui laisse apercevoir encore le raclage du ventre et des parties génitales ; l'ensemble a $1^{m}10$ de long et est assez exactement reporté au-dessous du n° 18 de la bande. Il y a, en travers de la même surface, d'autres raclages qui sembleraient une échine de Cheval et qui dépassent le Bison.

A droite, au niveau du Bison polychrôme n° 18, mais tourné en sens inverse, se trouve le n° 19 (fig. 52) ; la tête est plus ou moins voilée par le dépôt



FIG. 50. Bison brun modelé faiblement polychrôme, gravé et peint. (Voir planche XVII).

des écoulements ; toute sa surface paraît avoir subi un véritable raclage ; tous les contours et les membres sont soigneusement gravés, ainsi que l'oreille, l'œil, les cornes, les poils de la barbe, du chignon et du front. Le bas du corps est assez déteint.

Au-dessus, à $1^{m}80$ du sol, on voit de vagues traces noires de dessins plus anciens dont le Bison a pris la place. Au même niveau, en avant du front du Bison, divers traits incisés, dont un petit Cheval peu lisible ($0^{m}50$) et la tête d'un



Fig. 51. — Bison polychrôme, gravé et peint. (Voir planche XXIII).



Fig. 52. — Bison polychrôme, gravé et peint. (Voir planche XXIV).

autre. Un peu en dessous, à 0m70 de la barbiche du Bison 19, deux traits verticaux, un peu coudés, noir-verts, et des traces de fines gravures illisibles ; au-dessus, une grosse tête de Bison finement gravée, tournée à gauche, mal conservée.

A 0m20 plus à droite et au même niveau, nous rencontrons la tête du Bison n° 20 (fig. 53). Tout ce que les écoulements stalagmitiques laissent voir, et en particulier la tête, est admirable d'exécution, et très finement gravé et peint en noir brun modelé. L'arrière-train, le milieu du corps surtout, a beaucoup souffert



Fig. 53. — Bison noir brun modelé, peu polychrôme, gravé et peint. (Voir planche XVIII).

des écoulements stalagmitiques ; on peut cependant, avec un peu d'attention, lire presque tout l'animal.

A 3 mètres du sol, au-dessus, il y a de nombreux traits noirs, et des masses sombres très détériorées par la stalagmite, le tout indéchiffrable. A 1m10 plus haut, au plafond de la galerie, se trouve une masse rougeâtre qui n'a rien d'intentionnel, et est dû à des infiltrations ocreuses. A 3m30 au-dessus du sol, dominant l'entrée de la salle des petits Bisons, se trouvent encore des dessins noirs linéaires,

indéchiffrables, sous un glacis stalagmitique transparent; au-dessus, divers traits noirs atteignent la hauteur de $4^{m}20$. A droite de ceux que nous mentionnons avant ceux-ci, et à $3^{m}20$ du sol, d'autres traits rouges bien définis se voient sous les concrétions, accompagnés d'une sorte de frottis général; il semble qu'il y ait là un dessin isolé de bois de Cerf.

A droite du Bison n° 20, en entrant dans la salle des petits Bisons, on laisse à gauche de nombreux vestiges de polychrômes détériorés par les écoulements; on ne distingue bien qu'un arrière-train de Bison, long de $0^{m}60$, sortant des concrétions à $1^{m}30$ de haut.

SALLE DES PETITS BISONS.

Le recoin que nous appelons ainsi est fort restreint ; sur la gauche, un entablement qui s'avance en diminue encore l'espace, et cinq personnes y sont bien mal à l'aise ; c'est cependant là que les figures peintes s'accumulent et se pressent davantage ; on y distingue une douzaine de Bisons et quelques autres figures, et cependant des efflorescences calcaires ont recouvert une bonne partie des parois et de la voûte surbaissée.

Il semble qu'avant toute fresque, les parois aient été complètement enduites d'ocre rouge, chose qu'on pourrait rapprocher d'un diverticule d'Altamira, sans dessins, mais à parois barbouillées de rouge, et d'un autre de Gargas, également tout entier frotté de rouge, sans autre motif ou dessin que cette teinte uniforme.

A première vue, on peut constater que les Bisons situés depuis le sommet de la voûte, à $2^{m}50$ de hauteur jusque vers 2 mètres, sont peints en noir ; plus bas seulement, viennent des Bisons bruns à peine polychrômes et des Bisons polychrômes ordinaires. Si l'on néglige un avant-train noir de Bison, à peine perceptible sous son voile calcaire, le plus élevé des animaux peints se trouve placé dans une conque très creuse du plafond, si creuse (de $0^{m}25$) que l'animal doit être dessiné comme on le voit, et ne peut être décalqué que par parties (fig. 54). Le fond rouge uniforme se retrouve sous cette figure de Bison (n° 21 de la bande) ; il se superpose à des dessins noirs, visibles au-dessus de ses reins (avant-train de petit bœuf) et derrière ses pattes de derrière, sous lesquelles un dessin noir peu modelé vient enfoncer sa tête ; ces dessins noirs primitifs sont eux-mêmes superposés au frottis rouge général. Le Bison 21 est gravé très finement dans tous ses détails, et ombré par des hachures linéaires noires plutôt que par des tons fondus.

A sa droite se trouve un autre Bison noir, mais en teinte modelée ; l'arrière-train seul sort des concrétions, au travers desquelles on aperçoit cependant les parties génitales et la bosse.

En prenant la zone inférieure des fresques, à partir de la gauche, on trouve d'abord le Bison brun n° 23 ; les concrétions, peu épaisses, mais opaques et

adhérentes masquent la bosse, le chignon et le front, et voilent moins complètement tout le corps jusqu'aux reins ; tout ce qu'on en voit est finement gravé ; sous ses pieds antérieurs, on aperçoit, peints en noir, la corne et l'œil d'un grand Bison ; sous ses pieds postérieurs et plus bas, sur le fond rouge uniforme, se voient deux petites gravures de têtes de Bison et de Cheval, et en avant de ces têtes, un quadrillé de traits.



Fig. 54. — Bison noir modelé superposé à un petit Bœuf noir modelé galopant et à une échine de même technique. Salle des petits Bisons. (Voir planches IX et LIV, 1).

Derrière ce Bison s'en trouve un autre analogue (fig. 55), mais bien conservé malgré d'abondantes efflorescences stalagmitiques qui masquent un peu le chignon et la bosse ; il porte le n° 24 de la bande, et est superposé au fond rouge général et à d'autres fresques ou dessins, comme un Bison (?) fortement gravé dont l'échine se voit à 0^m15 au-dessus, et dont la tête va se perdre dans les pattes du n° 21. — La couleur est brun foncé très peu modelé, mais tous les détails du corps sont incisés avec une merveilleuse délicatesse ; la roche s'y prêtait, ayant en ce point un grain très fin, et ayant été entièrement raclée ; la surface est toute labourée de stries en nombreuses séries, les unes à tracé prolongé, les autres très courtes, parfois associées en complexes incompréhensibles. Tous ces traits sont antérieurs à la fresque brune, ainsi que la gravure du front d'un Bœuf aux cornes en forme de lyre, placée dans le chignon ; un curieux carré, en forme de chapeau renversé, est gravé sous le ventre du Bison.





Fig. 55. — Bison brun très peu modelé, gravé et peint ; en haut, la gravure et les raclages innombrables. A gauche, tête de Bison gravé au voisinage, à un tiers de grandeur. Salle des petits Bisons. (Voir planches XVI et LIV).

En arrière des jarrets du Bison n° 24, se trouve le petit Bison polychrôme n° 25 (fig. 56) ; le fond sur lequel il a été peint est aussi raclé et rougi qu'à côté ; ce raclage ne monte pas au dessus, dans la zone des Bisons noirs ; la finesse de



Fig. 56. — Bison très polychrôme, gravé et peint ; salle des petits Bisons. (Voir la gravure fig. 57 et la planche XV).

la gravure de tous les détails du corps est non moins remarquable (fig. 57). Il entame légèrement, par l'exécution de son front, l'un des pieds de derrière d'un autre Bison polychrôme, le n° 26 dont les proportions ne sont pas aussi bonnes, la tête et le chignon étant trop grands pour l'arrière-train (fig. 57). Le fond sur lequel il est peint est toujours rougi et raclé, ce qui est également vrai pour le champ qui porte le n° 27 et le complexe n° 28. Antérieurement à l'exécution du polychrôme 26, des gravures intéressantes avaient été gravées sur la roche raclée : trois tectiformes assez jolis (fig. 217), une tête de Bœuf finement exécutée (fig. 55), et un complexe de lignes pectinées et cintrées plus ou moins parallèles qu'il n'est pas facile de comprendre (fig. 57 et 218) ; entre le dos du Bison et le n° 21, il y a des traces d'anciens dessins noirs détruits par leurs successeurs. Le train de derrière du Bison polychrôme que nous étudions est très soigneusement gravé ainsi que son dos ; sa tête est mal faite, et on ne peut déchiffrer son fanon et ses pattes antérieures.

Plus bas que lui, et descendant à moins d'un mètre du sol, se trouve le Bison



Fig. 57. — Gravure de trois des petits Bisons, et figures tectiformes incisées sur les mêmes surfaces. (Planches XV, XVI, XXV).



Fig. 58. — Assemblage des Bisons de la salle des petits Bisons, partie gauche. (Pl. IX, XV, XVI, XXV).

n° 27 qui se trouve affronté avec le Bison n° 25 (fig. 58, pl. XIII). Sous sa peinture transparait une jolie tête de Bœuf peinte en noir dont l'échine se laisse entrevoir sur un trajet de 0^m35, et la gravure d'une tête de Cheval dont on n'aperçoit que les oreilles. En avant du Bison n° 27, se trouve incisé, dans le champ libre situé entre lui, le n° 25, et une échine plus basse encore d'un Bison déteint, un profil humain grotesque, la seule figure humaine de la caverne (fig. 97).

Le Bison n° 27 est remarquablement gravé, les poils de son oreille, de son front, de sa barbiche, de sa face sont faits avec un soin extraordinaire ; le chignon, les quatres pattes et le ventre sont aussi gravés ; quant à son dos et à ses fesses, elles semblent n'avoir jamais été faites (pl. XIII).

Avant de sortir de la salle des Bisons, il reste, à droite du précédent, un complexe à débrouiller (n° 28 de la bande). Ce qu'on y aperçoit le mieux (pl. XIII), c'est la silhouette de trois Bisons brun modelés et noirs. L'un placé sous le n° 22, et dans le même sens, dont l'arrière-train vient se fondre plus ou moins nettement au-dessus du n° 27, on ne peut le suivre qu'avec peine. Un autre Bison semblable entame le précédent par les raclages de son chignon et de son dos ; la tête et les pattes antérieures, le fanon et une patte postérieure sont soigneusement raclés ou gravés, mais son arrière-train se fond au contact de la face d'un autre Bison analogue bien plus grand qui le suit, mais dont le corps est masqué par les concrétions ; au delà, celles-ci recouvrent tout, tout en laissant voir que ces surfaces étaient remplies de peintures.

Les deux Bisons principaux du complexe n° 28 ont été fait sur le fond rouge raclé qui s'étend à la paroi de tout ce recoin, mais *par dessus* bien d'autres dessins dont quelques vestiges subsistent. C'est d'abord, *sous* la couleur brune du Bison supérieur, un dessin noir linéaire de Cheval, tête à gauche, dont on voit le poitrail et le dos que les concrétions font apparaître en gris clair sur fond plus sombre. En avant du front du même Bison, on voit sortir de dessous sa surface une série de lignes rouges et noires, parmi lesquelles on distingue une belle tête de Bœuf, en noir modelé, un avant-train de cheval, et, plus haut, une autre tête incertaine.

BOYAU TERMINAL

Nous commencerons notre description par le fond de cette étroite fissure, en revenant vers son entrée, décrivant en même temps les deux parois entre lesquelles le visiteur se comprime de son mieux.

Tout au fond et à gauche, il y a sept traces rouges oblongues, rangées en arc cercle à 0^m 80 du sol.

Entre 3^m 50 et 5 mètres depuis le fond, sur la paroi gauche (en pénétrant), il y a une série de gravures placées entre 2^m 50 et 3^m 10 de hauteur ; on ne peut guère les apercevoir d'en bas, tant la fente est étroite en ce point ; il n'est pas possible de

grimper à une échelle, car il n'y a pas l'espace de cet objet et d'un corps humain même mince ; il faut s'en servir latéralement, et utiliser les aspérités des deux parois pour se hisser jusque-là ; ce jeu n'est pas à la portée de tous, et rend malaisé l'examen des gravures, surtout de celles à gauche de l'ensemble, où est un beau félin (fig. 129) ; en ce point, en face, il y a des pendentifs de stalactites qui sont si gênants pour l'attitude, qu'on doit supposer qu'ils n'existaient pas quand l'artiste quaternaire a gravé ces sujets ; il a fallu en casser plusieurs pour pouvoir décalquer. Avant le félin, et lui faisant face, il y a un groupe de Chevaux gravés (fig. 128) : un petit, à traits continus profonds et larges, mais sans pattes ni ventre ; deux beaux Chevaux plus finement tracés, dont les silhouettes n'empiètent pas l'une sur l'autre ; nous les étudierons plus en détail ailleurs ainsi que le félin ; à droite du groupe des trois Chevaux, il y en a deux autres à tracé moins net et moins soigné, et au-dessus, on voit aussi divers traits dont une tête.

Sur la paroi d'en face, d'autres gravures de Chevaux analogues existent, à traits peu profonds masqués par des concrétions ; un mètre à droite, tout au sommet, on aperçoit des vestiges de tracés noirs.

Sous le félin, à 1^{m} 40 du sol, se trouve un dessin linéaire rouge d'une tête de Cheval (fig. 59) qui porte le n° 35 du plan ; quelques traces de raclages existent le long du trait rouge. Cette tête est démesurément allongée ; comme on ne peut la voir convenablement que de côté, cela est peut-être intentionnel et destiné à corriger l'effet de la perspective. A sa droite, il y a quelques traces de gravures inintelligibles.



Fig. 59. — Tracé linéaire rouge de Cheval. (Voir planche III).

A 0^{m} 40 à la gauche de ce Cheval, entre 0^{m} 15 et 0^{m} 40 du sol, se trouvent deux animaux noirs (n° 34 du plan), en teinte uniforme, se suivant, munis de cornes recourbées dirigées en avant (fig. 60) ; celui qui est à droite est en partie disparu ; des concrétions les ont recouverts partiellement, provenant en partie du séjour d'une flaque d'eau disparue qui a marqué son niveau sur leur corps ; des raclages pratiqués par nous ont pu dégager une partie des silhouettes de ces *Bœufs*. Aucun travail de gravure n'y semble associé. Au dessus, entre 0^{m}40 et 0^{m}80 de hauteur, se trouve une masse noirâtre très usée par le passage des habitants ou des visiteurs, et qui n'est plus déchiffrable. Cette usure très étendue des parois de ce recoin laisse apercevoir en beaucoup de points les vestiges de gravures ou de fresques évanouies.

A $2^{m}30$ au dessus de ces animaux, se trouve (fig. 113) un dessin de *Rhinocéros tichorhinus* tracé en traits rouges linéaires parfois confluents ; de légers raclages soulignent ses contours. Nous reviendrons sur cette importante et *très certaine* figure (n° 33 de la bande).



Fig. 60. — Bœufs peints en noir plat. (Voir planches XII et L, 3).

Juste en arrière, à $1^{m}60$ de hauteur, se trouve la bosse d'un Bison polychrôme dont la queue est dans la verticale des pieds de derrière du Rhinocéros (fig. 61). Ce Bison est seulement ébauché, et plutôt tracé que peint ; il se superpose à tout un groupe de figures. On remarque sur son encolure un dessin noir que les traits de l'oreille et de la base de la corne incisent évidemment, tandis que l'ocre jaune (argileux) qui cerne son œil se superpose à d'autres parties du même trait noir, et que, plus bas, le raclage de la barbiche du Bison l'entame encore. Ce même raclage s'étend aussi sur l'extrémité du mufle d'un grand Bœuf noir uni, très usé par le passage de ceux qui ont fréquenté ces lieux ; son arrière-train a disparu complètement ; de minces concrétions recouvrent encore ce dernier animal.

Dans sa partie supérieure, le dessin noir linéaire précité, qui donne *l'illusion* d'une figure humaine avec un bras, est superposé lui-même à un tracé rouge très menu qui paraît bien représenter une tête d'un autre Rhinocéros, à cornes tournées à gauche. Le raclage du chignon du Bison entame aussi ce dessin rouge. La tête, la queue et le ventre gravés du même Bison polychrôme inachevé entament largement la tête et l'encolure d'un second Bœuf noir uni, placé devant celui que nous avons signalé, et presque aussi usé.

Aucun raclage ne parait accompagner les contours des Bœuf noirs. Quant au Bison du même complexe, quelques traces noires subsistent le long de son front, de son chignon et de son dos. Il n'est guère possible de préciser le rapport des Bœufs

noirs et du dessin linéaire noir, bien qu'il y ait plusieurs contacts fugitifs entre eux. De toute façon ce tracé noir est un dessin inachevé, peut-être d'Eléphant.



Fig. 61. — Superposition complexe de figures, linéaires rouges, noires, en teinte noire plate et en polychrôme. (Voir planche XI).

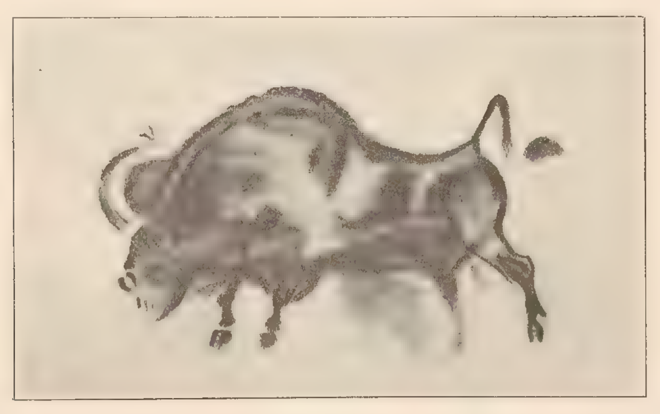


Fig. 62. — Bison noir modelé. La façon dont le dessin de la tête est compris est anormale. (Voir planches IX, 1, et LII).

A 0^m20 environ au-dessus du chignon du Bison précédent, se trouvent les pieds postérieurs d'un ruminant noir modelé qui galope à gauche (n° 30); son dos est à 2^m10 du sol; malgré certaines particularités, nous pensons que c'est encore un Bison (fig. 62). Au-dessus de lui se voient encore des traits noirs sans signification précise.



Fig. 63.— Petit Bœuf en noir plat. (Voir planches XII et L, 2).

A 0^m30 plus à gauche, un petit Bœuf noir (n° 29) galopant tête à droite, dont la tête et surtout les cornes sont peu visibles, par suite d'un suintement qui les a brouillées (fig. 63). Au-dessus, à 1^m80 de hauteur, se trouve une région stalagmitée d'où sortent des traits gravés.

La paroi qui fait face à celle que nous venons d'étudier présente aussi des vestiges de décorations. En face du Rhinocéros sont divers traits rouges et des écoulements stalagmitiques souillés d'ocre. Toute la surface rocheuse située à la portée de la main porte des traces de gravures usées par le va-et-vient des visiteurs. Juste en face la pseudo-



Fig. 64. — Tracé linéaire rouge de cervidé ; au dessus de sa tête, plus légèrement tracés, trois signes alphabétiformes. (Voir planche III).

tête humaine, on remarque le front, la corne, diverses autres parties de la tête, etc., d'un grand Bison polychrôme tête à gauche.

Au dessus de lui, à 3m10 du sol, se trouve un dessin rouge au trait, très primitif, de Cerf (1) (fig. 64) ; le tracé de cette figure est entamé par un dessin gravé de Cheval très mal conservé. Au dessus de la tête du cervidé, se trouvent trois assemblages de traits rouges à aspect un peu alphabétiforme. Dans la bande, ce cervidé porte le n° 32, mais il est placé *en face* de sa position vraie, la paroi où il se trouve n'ayant aucune autre figure susceptible d'être relevée.

A 2m20 à la gauche du Bœuf n° 29 et à 1m40 de hauteur, la paroi présente une saillie ovoïde qui est très concrétionnée ; peut-être a-t-elle été utilisée, dans un but indéterminé, ainsi qu'une autre analogue située en face. En dessous de cette saillie ovoïde, on perçoit les vestiges d'un polychrôme évanoui ; tout le reste est noyé sous les concrétions.

A l'entrée du diverticule, à droite avant de pénétrer, à 2m30 et 2m60 du sol, se trouve une surface toute cannelée par des doigts humains qui ont sillonné l'argile superficielle en mettant à nu la roche elle-même de la muraille (1) ; ces traces sont durcies par les concrétions en maint endroit. En dessous, sous la corniche, on voit des traces de fresques polychrômes noyées dans les concrétions.

(1) Fait à comparer avec les traces digitales de Gargas, Hornos et Altamira.

CHAPITRE VII

Description détaillée des parois

(SUITE)

PAROI DROITE DE LA GALERIE PRINCIPALE, ET GALERIE LATÉRALE

GALERIE PRINCIPALE (PAROI DROITE)

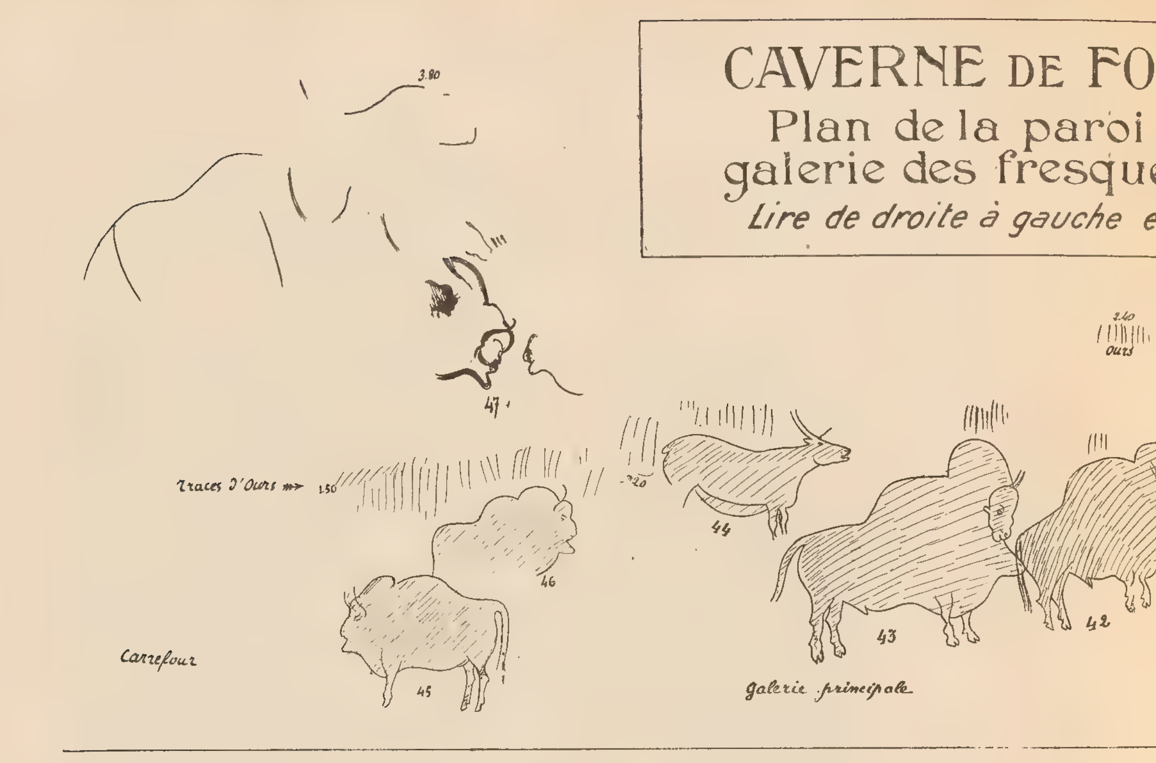
La paroi droite, après le "Rubicon", est d'abord recouverte d'épaisses concrétions qui s'étendent sur 3m50 de long; vient ensuite un renfoncement où du côté gauche, la roche saine apparaît. On y voit tout près de terre un Bison polychrôme très déteint, en grande partie perdu dans la stalactite; la corne, l'œil les contours de la tête, les naseaux sont finement gravés. Un autre, également peu déchiffrable, est exécuté sur la même surface, mais en sens opposé; il y a encore d'autres gravures et de nombreux traits finement incisés, ainsi que beaucoup de vestiges ocreux. Un peu à gauche, 0m50 plus haut, se trouve la tête d'un gros Bison très déteint; l'œil, le nez, la bouche, les naseaux, les cornes, sont fortement gravés; le reste est seulement raclé légèrement; brochant sur le tout, sont mille traits gravés indéchiffrables. A gauche, et plus bas, se trouvent traces d'un Bison gravé et peint, dont on peut lire, gravés finement, les naseaux, la barbe, la corne, le chignon, la bosse et toute l'échine, la cuisse, les pattes de derrière, le ventre, et les pieds de devant. A l'intérieur se cache une figure plus ou moins ovoïde, d'une interprétation problématique.

Les animaux précédents n'ont pas été reportés dans la bande générale; ils se trouvent dans un recoin surbaissé. Avec le n° 37, qui est un complexe assez embrouillé, nous rentrons dans l'alignement de la paroi. Les principaux animaux qu'on y peut lire sont deux Bisons tête-bêche sur la même surface (fig. 65). L'un, tête à droite, a tout l'échine fortement gravée; les cornes et les contours de la tête le sont aussi, mais forts dégradés ainsi que les pieds antérieurs; la ligne du ventre est raclée, mais les pattes de derrière et les fesses sont à peine cernées d'un faible trait gravé. Le Bison tête à gauche, également polychrôme, montre, comme parties gravées ou raclées, les naseaux, la bouche, la barbe, les yeux, la corne, le contour dorsal entier du chignon à la queue, celle-ci, les pattes postérieures

CAVERNE DE FO

Plan de la paroi
galerie des fresque

Lire de droite à gauche e

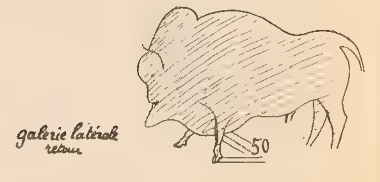




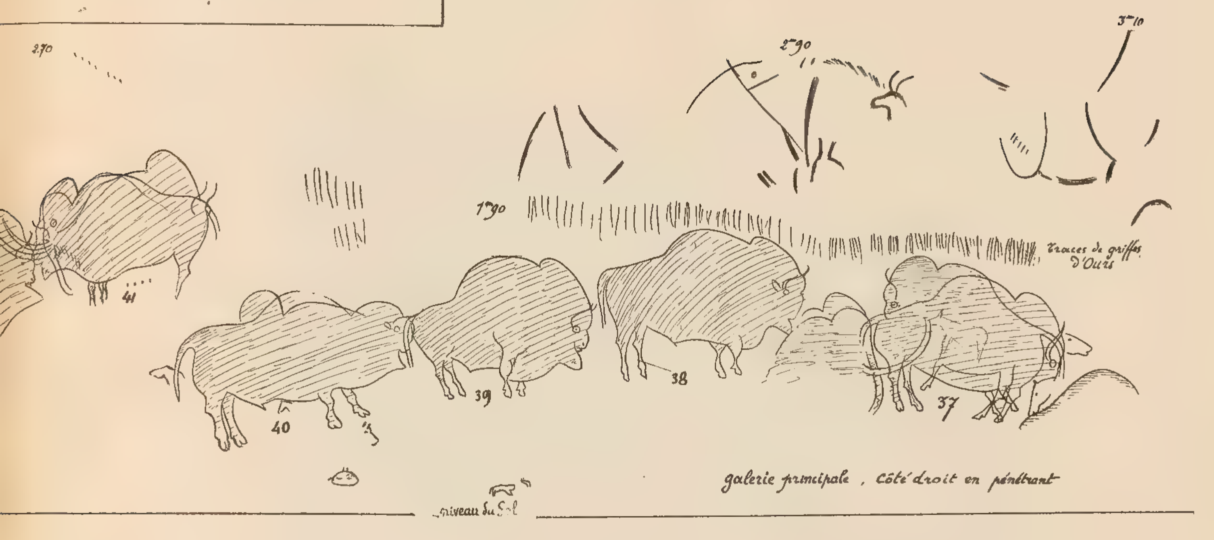
← galerie principale (suite)

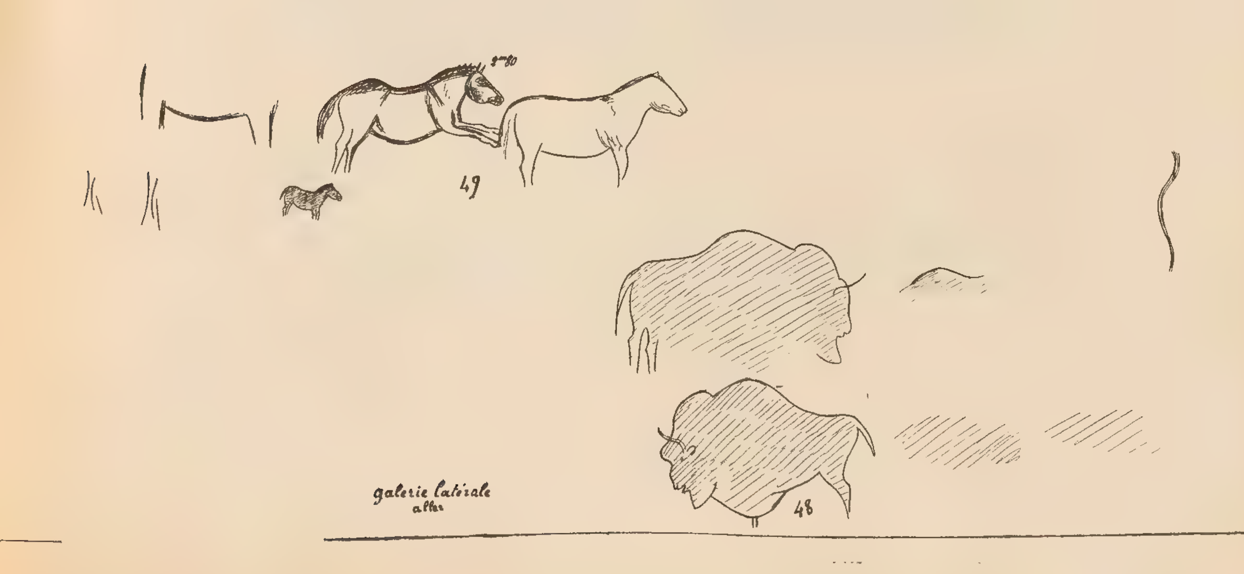
Carrefour

galerie latérale retour



NT-DE-GAUME
droite de la
es (*Au trentième*)
t de haut en bas





(fortement), le ventre, l'aisselle et le fanon, ainsi qu'une patte antérieure. Au milieu, plus ancien, se trouve le grossier graffite d'un cerf (?) ou d'un cheval (?) détérioré. Au-dessous de la tête du Bison tourné à droite, se trouve une tête de Cheval (?) gravée, très dégradée ; sortant du front du même Bison, est une tête de Renne (?) très profondément sculptée et qui appartenait peut-être à une



Fig. 65. — Deux Bisons polychrômes enchevêtrés, et, à gauche, un Elephant rouge (tête) (nº 3 du plan, Planche XXXVI).

peinture antérieure évanouie. Plus à droite, et plus bas, se trouve une échine déteinte de Bison. A gauche, un peu en contre-bas, il y a un Mammouth très détérioré, dont les défenses, raclées, s'incurvent *sur* la gauche des Bisons précédents ; la tête et la trompe sont aussi cernées d'un large raclage ; l'échine est faiblement gravée ; on note en ce point de nombreux traits indistincts, des traces de peinture rouge par traits juxtaposés, et beaucoup de souillures modernes. Au-dessus de ce premier paquet d'animaux, entre 2m50 et 3m10 du sol, on aperçoit de nombreux

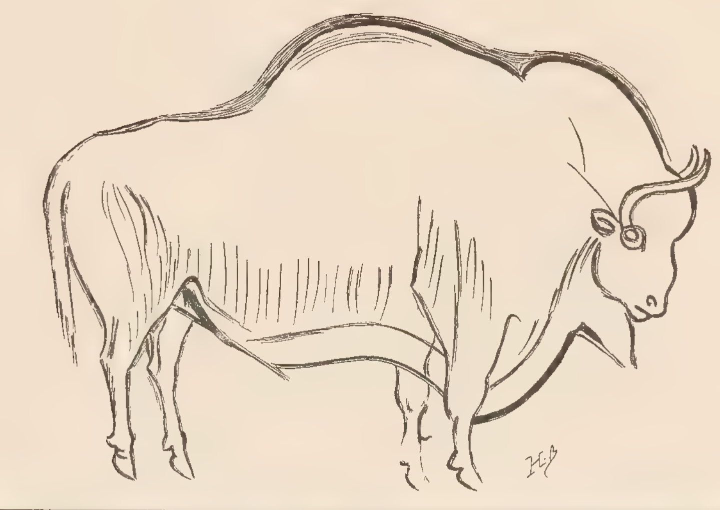




Fig. 66. — Bison polychrôme gravé et peint (n° 38 de la bande générale). (Planche XXXII et LIX).

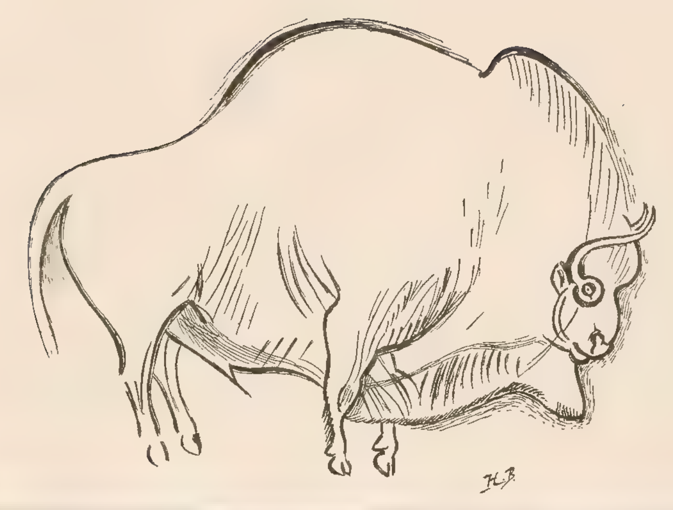




Fig. 67. — Bison polychrôme, gravé et peint (nº 39 de la bande générale). (Planche XXXIII et LX).

traits noirs irréguliers, sans signification précise, plus ou moins recouverts de concrétions. Au-dessus de l'Eléphant, à ce niveau supérieur, se trouve une tête primitive (fig. 87), tracée en noir, de Bouquetin (?) ou de Cervidé (?) et, venant au-dessus des animaux 38 et 39, nombre d'autres traits, la plupart concrétionnés, visibles sous leur glacis calcaire, mais inintelligibles actuellement.

Le Bison polychrôme n° 38 est l'un des mieux proportionnés de tous les polychrômes (fig. 66), bien que sa tête, contournant une bosse, ne puisse être convenablement aperçue en même temps que le corps ; mais au décalque, on peut constater qu'elle est parfaitement proportionnée avec lui. Comme on peut le voir sur le dessin ci-joint, le travail de gravure et de raclage, souvent très profond et large, s'étend à toutes les parties ; il y a, à l'intérieur, beaucoup d'autres incisions plus faibles, inintelligibles. A la hauteur du front, se voient deux traits rouges paraissant les cornes d'un Bison plus ancien.

Le Bison n° 39 est bien moins juste comme proportion que le précédent, et non moins polychrôme (fig. 67). Le profil de sa tête a un certain air humain assyroïde qu'il n'est pas rare de remarquer sur d'autres Bisons, et est purement accidentel.

Lui aussi est complètement gravé et raclé avec beaucoup de force et de profondeur. Ainsi que le précédent, il a des clairs repris par raclage sur la couleur. Les photographies et les dessins qui le concernent dispensent d'insister. A l'intérieur, de nombreux traits gravés ne se laissent pas comprendre.

Au-dessous, au ras du sol, sont deux très petites gravures assez profondes (fig. 214), d'une interprétation incertaine (félin ou homme étendu ?) ; au même niveau, sous le Bison n° 40, mais en avant d'un petit entablement rocheux et sur la tranche de cet entablement, est gravé, presque sculpté, du même trait profond et surcreusé, une figure ovoïde subtriangulaire qui est apparentée avec les tectiformes (fig. 214).

Le Bison n° 40 est peint sous un avancement rocheux et sur le plafond du petit recoin qu'il forme ; il est bien conservé, mais voilé par une efflorescence stalagmitique semi-transparente (fig. 68) ; il se superpose à quelques anciens dessins noirs au trait, peu visibles ; sa queue prend en écharpe une tête de petit Cheval noir ; une autre s'aperçoit sous la couleur rouge qui déborde son ventre, une troisième en avant de ses pieds de devant. La masse rouge s'étale largement à gauche et en dessous de la silhouette du Bison ; celui-ci paraît le résultat de divers remaniements. Le fond original, quoique postérieur aux petits dessins noirs signalés, était une teinte rouge uniforme, sur laquelle on a refait à plusieurs reprises un Bison ; la dernière réfection est un peu polychrôme, comme le montrent les pieds de derrière ; le reste est en rouge plat. Les pieds de devant, le fanon, la tête (sauf narines et lignes du museau) sont finement gravés. Les contours postérieurs et la bosse sont à peine soulignés d'un faible raclage. Ultérieurement, on a commencé un autre Bison en sens inverse, pour lequel on a détruit, par lavage,

le sommet du chignon du précédent. Beaucoup de traits sont incisés sur la peinture, mais on ne les comprend pas. Le front et le mufle du Bison n° 40 sont fortement entamés par les raclages de la queue et de la fesse du Bison nettement polychrôme n° 39, qui leur est donc postérieur.



Fig. 68. — Bison rouge faiblement polychrôme, presque sans gravures (n° 39 de la bande générale). (Planche XXII).

Sur la tranche verticale de l'avancement rocheux sous lequel est peint le Bison précédent, s'étale (fig. 69) un complexe assez difficile à démêler (n° 41).

Il y a là deux Bisons et un Eléphant sur le même champ ; les deux Bisons sont disposés en sens opposé ; c'est l'Eléphant qui est le plus évanoui, bien que ses défenses gravées entaillent nettement la couleur rouge du Bison tête à gauche et la tête brune du polychrôme sombre n° 42. Son échine est raclée, mais peu distincte ; la tête est fortement gravée ; les traits des défenses, les poils du fanon et de la trompe sont fins et nets (fig. 70) ; on distingue aussi de vagues stries sur le corps, un pied antérieur, finement gravé, et une jambe postérieure avec son pied, tracés plus profondément. Le reste est illisible.

Le Bison tête à droite paraît antérieur à celui en sens inverse ; sa bosse et son chignon sont très profondément sculptés ; le reste est indiscernable pour la gravure, bien que la peinture permette de lire les cornes.

Le Bison tête à gauche a aussi la ligne dorsale et le chignon fortement creusés et raclés ; le fanon, le ventre et la fesse le sont aussi, mais moins nettement. Les détails de la tête sont soignés ; ils sont recouverts par la couleur brune du front du Bison n° 42, par conséquent plus récent. Il est assez difficile de dire

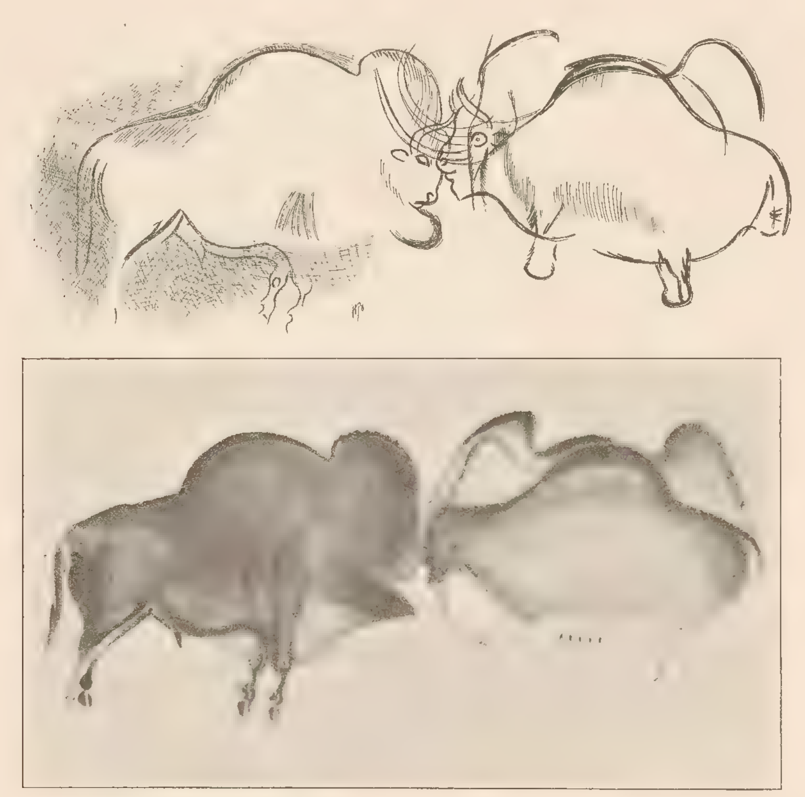


Fig. 69. — Bison polychrôme et Eléphant (n° 42 et 42 de la bande), parties gravées et peintes. (Voir planches XXXV et LVIII, 2).

quel est exactement l'ordre de succession des Bisons et de l'Eléphant ; celui-ci paraît avoir une vague coloration rouge déteinte qui est antérieure aux applications polychrômes des deux Bisons et leur sert un peu de fond ; il serait alors plus ancien ; mais alors, comment expliquer que ses traits ne soient pas remplis

par leur couleur, ni par celle du Bison nº 42 plus récent qu'eux ? On peut expliquer cela par le fait qu'il peut arriver que la couleur n'ait pas rempli les traits anciens gravés, ou bien que ceux-ci aient été ravivés ; dans les deux hypothèses, le Mammouth resterait sans doute le plus ancien des trois animaux. Au-dessous de leur ensemble, se trouvent cinq points rouges alignés. En-dessous du surplomb qui porte ce complexe, se trouvent des surfaces noires plus ou moins définies, partiellement enlevées ou discontinues et cernant une silhouette claire semblant donner la figure d'une main gauche (1).



Fig. 70. — Parties gravées de l'Eléphant et des deux Bisons polychrômes de la figure precedente.

Le Bison nº 42 fait face à l'un de ceux du groupe précédent, avec lequel il semble se battre (fig. 71) ; ses contours supérieurs sont largement raclés ; le chignon, les détails de la tête, la queue, la cuisse, le ventre et les pattes de devant sont gravés ; il y a un striage abondant aux reins et à l'épaule, ainsi qu'au chignon. La barbe, raclée, ne correspondant pas exactement à celle qui est peinte. Ce Bison épouse un renflement du rocher qui moule ses formes générales.

1. Cette note, dictée à un scribe de bonne volonté en 1903, n'avait aucunement éveillé mon attention à ce moment, et je l'avais oubliée jusqu'au moment (1908) où je relus le texte écrit sous ma dictée. L'exactitude de ma première observation a été récemment contrôlée par moi : non seulement j'ai retrouvé la main indiquée par ma dictée, mais j'en ai remarqué une autre, à peine discernable, voisine de la première, et j'ai découvert celles située en face, sur la muraille de gauche. (HB).

Le grand Bison n° 43, est le premier que nous avons publié (fig. 72); ses contours supérieurs sont raclés largement, mais peu profondément, de même que la queue, les fesses, le ventre et le chignon. Le fanon est raclé plus profondément; les cornes, l'œil, les détails de la tête et les pieds antérieurs sont incisés d'un trait précis ainsi que les attaches de l'épaule. Les pattes postérieures sont à peine un peu raclées; l'attache des membres est reprise en clair sur la couleur, par des raclages appropriés. Diverses hachures strient le flanc et le bord du ventre.



Fig. 71. — Parties gravées du Bison polychrôme luttant (?) de la figure 69.

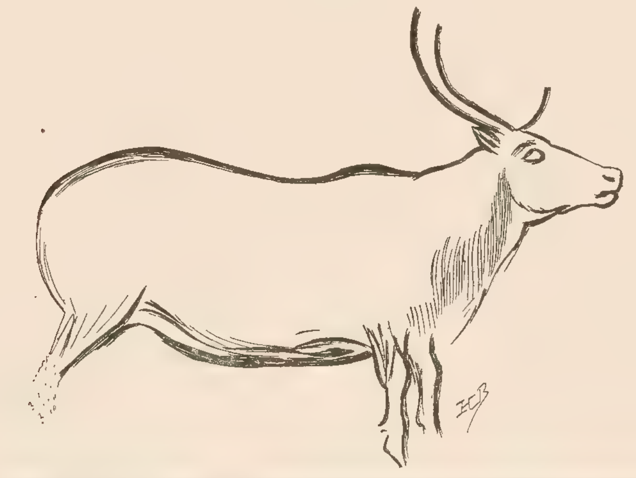
Au-dessous, s'aperçoivent des traits rouges indistincts. Les pieds postérieurs sont très déteints. Le dessin que nous donnons aujourd'hui de ce Bison diffère sensiblement du premier publié par nous, d'après un décalque; en effet, l'animal est peint sur une surface irrégulière: les deux tiers inférieurs sont sous une corniche tandis que le haut vient s'établir au plan supérieur de cette corniche, en contournant l'avancement rocheux. Le décalque, en développant ce relief, fausse complètement l'impression réelle que la vue directe peut donner; il faut donc tenir compte, pour le relevé définitif, de la vue perspective; c'est pourquoi notre figure d'aujourd'hui montre une bosse et un chignon moins exagérés que nos dessins de 1901, encore qu'ils soient vraiment très supérieurs à ceux de l'animal vivant.





Fig. 72. — Grand Bison polychrôme (n° 43 du plan), parties gravées et peintes (Voir planches XXXI et LVIII, 1).

Au-dessus et en arrière du grand Bison polychrôme. n° 43, se trouve un cervidé polychrôme (Renne ?) assez détérioré et déteint (fig. 73). Les pattes postérieures sont dégradées ; celles de devant, comme les contours du dos et du ventre,



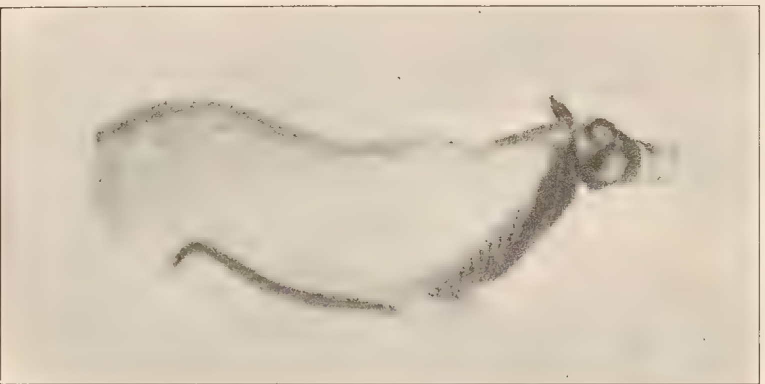


FIG. 73. — Renne polychrôme très déteint, gravé et peint (n° 44 de la bande).

ainsi que l'encolure, la tête et les bois, sont profondément incisés et raclés ; le fanon est finement strié. Cet animal se superpose partiellement à des traces d'Ours qui sont abondantes immédiatement au-dessus. En arrière et au-dessous, est une gravure peu profonde et inintelligible.

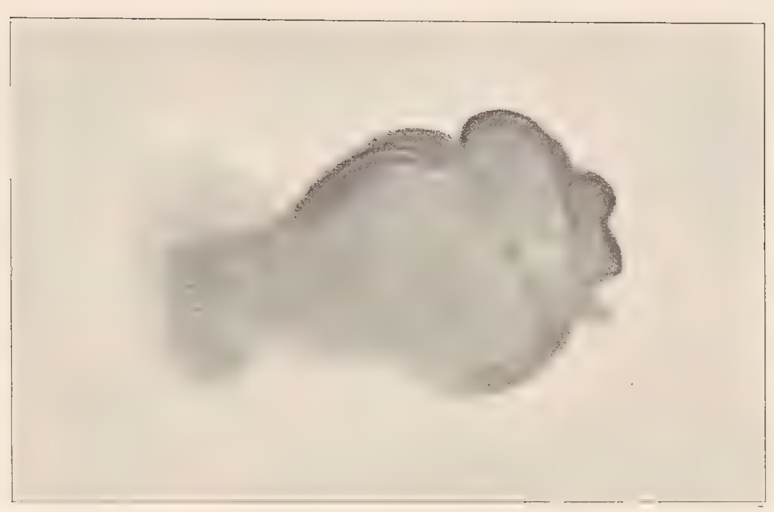


Fig. 74. — Petit Bison polychrôme, n° 46 de la bande, surchargé d'un Mammouth gravé (Voir planche XXVII).



Fig. 75. — Bison polychrôme à cornes rouges, n° 45 du plan (Voir planche XXVI).

A gauche, dans une concavité, se trouve un petit Bison polychrôme (n° 46) très déteint, dont les pattes et le ventre sont invisibles (fig. 74); le mufle, la narine, l'œil et la corne sont gravés ; le chignon, la bosse, les reins, raclés. Au-dessous et à ras du sol est un autre Bison polychrôme sombre (n° 45), à cornes rouges (fig. 75) ; la gravure ne paraît avoir joué aucun rôle dans son exécution, sauf pour l'œil et la ligne du museau. En avant, se voient des traces noires et rouges ayant appartenu à divers Bisons polychrômes peu déchiffrables.



Fig. 76. — Grands Bisons gravés et peints en noir peu modelé ; petit Bison en noir uni, n° 47 de la bande (Voir planches VIII et L, 1).

Au-dessus des deux derniers Bisons et au voisinage du tournant vers la galerie latérale, il y a une frise supérieure de dessins, entre 2m50 et 3m80 de haut.

Le groupe inférieur (n° 47 de la bande) se compose, à droite, d'une tête de grand Bison qui a été noir mais est déteint ; on en voit surtout la gravure. A gauche, lui faisant face, vient un grand Bison noir analogue, mais mieux conservé, en noir peu modelé, avec clairs de la tête et du fanon repris par des stries de raclage parallèles (fig. 76). Tout l'arrière-train est noyé dans d'épais rideaux

stalagmitiques. A l'intérieur de son corps se trouve un tout petit Bison tout noir, en teinte plate, plus qu'à moitié engagé dans les concrétions ; il est très finement et partiellement gravé. En-dessous et en avant, sont des traits rouges et des gravures indéchiffrables. Au-dessus, on peut, avec de la bonne volonté, apercevoir une tête d'équidé (?) et, plus haut à gauche, de grandes échines de Bisons tracées en lignes noires déteintes.

Si, dépassant le carrefour, on s'enfonce dans la seconde partie de la galerie principale, on trouve des parois entièrement concrétionnées, et qui ne laissent rien apercevoir, sinon de rares traits noirs sous-jacents, comme une petite tête de Cheval placée à hauteur d'homme en face du Bison 17 ou 18, et toute voilée par la calcite.

GALERIE LATÉRALE.

1. Côté droit. — L'angle entre les deux galeries est entièrement couvert de concrétions qui laissent seulement apercevoir qu'il y eut, là aussi, des fresques. A $1^{m}50$ de haut et à 3 mètres du coin, se trouvent, sous les concrétions, de larges surfaces brunes et noires où l'on perçoit des dos de Bisons. L'un d'eux, au-dessus du n° 48 du plan, est relativement déchiffrable, comme le croquis de la bande l'indique, mais ne peut être relevé avec une exactitude suffisante.

Au-dessous de lui, à ras du sol, se trouve un Bison polychrôme (n° 48) ; au contraire des animaux précédents, noyés sous les concrétions, et qui étaient à contours raclés, celui-ci (fig. 77) ne présente presque pas de traces de cette opération.

Un peu à gauche, et à $2^{m}80$ de haut, se trouvent peints en noir deux Chevaux se suivant (n° 49) ; ils ne sont pas gravés du tout ; le premier, très mal conservé, est cependant très intéressant, car c'est le plus bel exemple que l'on puisse rêver d'utilisation d'un accident naturel par les artistes quaternaires. En effet, la surface rocheuse (fig. 78) présentait en ce point deux pendentifs stalagmitiques, dont l'ensemble simulait admirablement la cuisse, la patte postérieure et la queue d'un Cheval, tandis que des bourrelets de même nature, à distance convenable, imitaient la patte antérieure. Entre les deux, un relief naturel horizontal entre deux rentrées de la paroi donnaient admirablement l'impression du corps. L'ensemble a été complété par de larges traits noirs aujourd'hui très évanouis.

Plus bas et à gauche des grands Chevaux noirs, voilé presque complètement par des efflorescences stalagmitiques, se trouve un joli petit Cheval noir uni (fig. 90 et pl. XII, 2) ; avec un peu d'attention, on arrive à le percevoir tout entier. Au-delà, vers la gauche, on observe encore quelques traits noirs noyés dans les concrétions à diverses hauteurs, mais où l'on peut seulement deviner un troisième Cheval noir, peu soigné, derrière le groupe des deux.

Dans l'étroit boyau qui prolonge la galerie latérale, au-delà d'étranglements successifs dont le dernier est infranchissable à presque tous les visiteurs, se trouve un recoin moins resserré et plus élevé ; sur les draperies calcaires qui tapissent à gauche ses parois, on aperçoit successivement deux animaux tracés en noir ; le second est un joli petit Renne (fig. 89), le premier semblerait plutôt un Bœuf, si ce n'est pas



Fig. 77. — Bison polychrôme, nº 48 de la bande (planche XXX).

un Renne dont on a démesurément allongé la queue (fig. 88). Un peu plus loin, un tracé rouge figure un animal dressé, à membres trapus et courts, probablement un Ours (fig. 89) ; à côté de lui est une figure noire peu intelligible, extrêmement primitive. Ensuite, le défilé se rétrécit de nouveau, et l'on parvient en dernier lieu à deux dessins juxtaposés sur la paroi droite, une tête de Cheval dont la ligne de front est un accident naturel, et une figure de capridé tout à fait grossière (fig. 87).

Avant de s'engager dans ce boyau resserré, on peut noter que les parois sont entièrement tapissées d'anciennes concrétions sur lesquelles s'aperçoivent diverses traces noires peu importantes, elles-mêmes incrustées à leur tour.

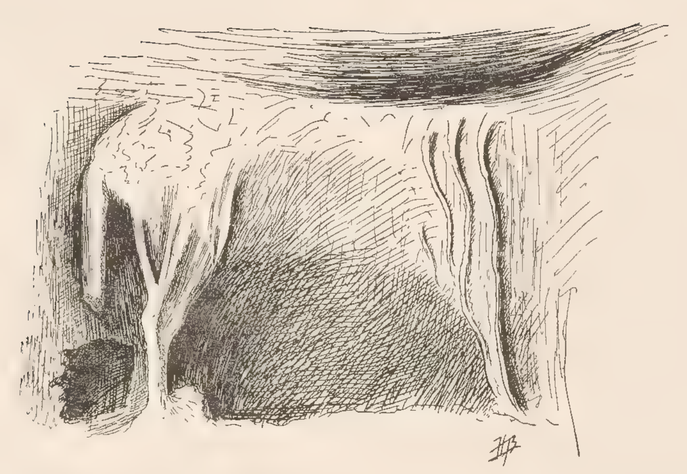


Fig. 78. — Reliefs rocheux naturels utilisés par les artistes quaternaires pour peindre un Cheval en noir modelé ; la cuisse et la queue sont formées par des stalagmites (planche XLVIII, 1, 2, 3).



Fig. 79. — Chevaux peints en noir peu modelé ; celui de droite a épousé les [formes rocheuses indiquées dans la précédente figure (planches VII et XLVII, 1, 2, 3).

En reprenant, dans la galerie latérale, l'examen de la paroi que nous y avons laissée sur la gauche, et à partir de la colonne qui s'y trouve, on voit d'abord les contours inférieurs peu visibles d'un grand Bison polychrôme, usé et concrétionné.

En avant se trouve le Bison polychrôme n° 50, dont la tête s'engage dans des écoulements stalagmitiques importants, bien qu'elle puisse encore se déchiffrer péniblement (fig. 80) ; il y a à peine des traces de raclage au ventre et aux



Fig. 80. — Bison polychrôme à sabots rouges, superposé à un signe tectiforme rouge détérioré ; n° 50 de la bande (planche XXXIV).

pattes. Au-dessous, et plus ancien apparemment, se voit une partie d'un grand tectiforme incomplet, à traits rouges parallèles. A la frise supérieure, on aperçoit de vagues traces noires.

En avant du Bison n° 50, se voit, à la hauteur de sa tête, une gravure de jeune Renne (?) à bois non divisé encore, considéré au début, et à tort, comme une Antilope (fig. 96) ; le mufle est une habile adaptation de petits accidents

naturels. Un peu de noir se voit à l'œil et sur la joue. Six mètres plus à gauche que le dernier Bison, commence une frise élevée que nous appelons *la frise des Rennes*, placée au coin des deux galeries à 3^{m}60 de hauteur, mais au-dessus d'une corniche où l'on peut à la rigueur se tenir.

A l'extrémité droite, se trouve l'ensemble n° 51 du plan. Ce qu'on y voit le plus facilement, c'est un grand Renne inachevé, dont la tête est presque entièrement noyée de concrétions (fig. 81) ; mais celle-ci laisse transparaître la



Fig. 81. — Chevaux noirs au trait et Renne noir modelé inachevé, n° 51 de la bande générale (voir planches V et LI, 3).

couleur sombre, et a moulé d'autre part le mufle, le front, les yeux, profondément incisés. La ramure et le dos n'ont aucune gravure, tandis que la poitrine est aussi profondément entaillée. Celle-ci, ainsi que les pattes antérieures et peut-être le ventre, est perdue dans les concrétions.

Ce Renne noir modelé a été peint par-dessus des dessins linéaires de même couleur, à tracé fin, léger et très déteint, figurant deux Chevaux se suivant.

La principale figure de l'ensemble 52 qui est en avant du Renne précédent figure un autre individu de la même espèce (fig. 82); seules, les palmes élargies de sa ramure sortent de la masse des concrétions ; mais celle-ci laisse transparaître la plus grande partie du corps ; on peut remarquer une faible gravure

autour du mufle et de l'épaule. Les palmes ne sont pas gravées, tandis qu'on voit des traces de raclage aux reins, à la queue, à la fesse, aux jambes.

Ce Renne est en superposition partielle sur des dessins noirs au trait simple, placés à sa droite ; ceux-ci ne sont aucunement gravés ; parmi eux se voit la



Fig. 82. — Dessins noirs peu ou pas modelés, plus anciens que le grand Renne polychrôme (nº 52 de la bande). A droite, deux X rouges (voir planche XXIX).

moitié gauche d'une échine de Cheval analogue à ceux du nº 51. D'autres lignes, plus renflées, semblent appartenir à des dessins très simples de Bisons. En ce point, on remarque aussi deux X rouges juxtaposés.

A l'extrémité gauche de la même corniche, se trouve, juste au carrefour, une figure polychrôme de Loup (nº 53) ; elle est en grande partie engagée dans des concrétions peu transparentes, et a été faite sur un frottis général rouge ; les détails de la tête sont soigneusement raclés et gravés ainsi que les pattes antérieures et, probablement, le dos (fig. 138, pl. XXXVII et L, 4).

CHAPITRE VIII

Premières hypothèses sur l'âge des fresques de Font-de-Gaume. - Les Faits de Superposition

PREMIÈRES IDÉES SUR LA SUCCESSION DES TECHNIQUES.

On n'arrive pas, sans passer par une série d'idées provisoires, à établir une théorie qui rende suffisamment compte des faits ; il est tout naturel que nous n'ayons pas du premier coup rencontré l'idée juste en ce qui concernait les relations chronologiques des divers techniques artistiques dont les grottes ornées nous révélaient l'existence.

En septembre 1901, nous connaissions seulement La Mouthe, grâce aux découvertes de M. Rivière, Pair-non-Pair, grâce à celles de M. F. Daleau, nous venions d'apercevoir les Combarelles, et Font-de-Gaume se révélait seulement à nous.

L'époque des couches archéologiques qui, à Pair-non-Pair, recouvraient les parois gravées nous étaient données comme éburnéennes et solutréennes ; le caractère très primitif des silhouettes qui s'y trouvaient tracées avait été, à juste titre, souligné par leur inventeur. Les Combarelles, par les innombrables Chevaux, les Mammouths fréquents et bien lisibles, suggéraient une période que Piètte nommait « Equidienne », un peu postérieure à Pair-non-Pair. Les silhouettes, plus étudiées, plus correctes, à traits souvent profonds, rarement soulignés de lignes noires, semblaient plus récentes que cette dernière grotte, plus anciennes que la majeure partie des figures de La Mouthe. Dans celle-ci, quelques rudes et profonds tracés n'étaient pas sans parenté avec la grotte Girondine, tandis que les figures moins profondément incisées et souvent plus ou moins rehaussées de brun et de noir, nous semblaient quelquefois d'un art plus évolué qu'aux Combarelles ; la faune figurée avec de rares Mammouths, et un mélange égal de Rennes, d'Equidés, de Bouquetins et de Bisons, paraissait indiquer un milieu plus magdalénien.

Font-de-Gaume, dont nous ne connaissions guère que les belles fresques noires modelées, brunes ou polychrômes, nous semblait aussi, par la multitude de ses Bisons, de la fin de l'époque du Renne, et peut-être contemporaine de cet « âge du Bison » que Lortet avait timidement indiqué comme le dernier terme du quaternaire Pyrénéen.

Lorsque l'un de nous (H. B.), en collaboration avec M. E. Cartailhac, releva, en 1902, les fresques de Marsoulas et d'Altamira, il nota, dans ces cavernes, des décorations picturales complexes ; une observation verbale à peine consciente, relevée aussitôt sur ses lèvres par M. Cartailhac qui en saisissait le premier l'importance, était le point de départ d'une chronologie des variations de la technique des peintres, fondée sur l'examen soigneux de la destruction mutuelle des fresques superposées en palimpseste.

Cette méthode d'observation, riche de conclusions dans les deux grottes Pyrénéenne et Cantabrique, pouvait-elle s'appliquer en Dordogne, et spécialement à Font-de-Gaume ? La chose était vraisemblable.

En 1903 et 1904, M. Breuil releva les fresques de Font-de-Gaume, et fut attentif à la position relative de chaque figure par rapport à celles d'une autre technique.

Une première idée lui parut d'abord devoir être retenue ; le visiteur qui étudie la caverne pour la première fois ne peut manquer d'être frappé de la subdivision des parois en plusieurs zones placées à des hauteurs différentes. Les dessins linéaires noirs ou rouges, les fresques en noir modelé, les rares gravures qui rappellent la technique des Combarelles sont placés presque toujours (sauf pour des images très peu visibles à premier examen) au-dessus d'une hauteur minima de $2^{m}50$ du sol actuel. Plus bas vient la zone labourée par les ongles de l'Ours, puis, à la portée de la main, à deux exceptions près, la série, disposée en bande, des figures brunes et polychrômes. Encore les deux exceptions proviennent-elles de ce qu'il était relativement facile d'accéder à de petites corniches.

La présence des ongles d'Ours, en zone, à un niveau assez constant dans toute la première partie de la galerie, sembla à M. Breuil indiquer le niveau ancien du sol de l'époque de l'Ours. Les images linéaires et noires se trouvent, à première vue, toujours au-dessus de ces traces ; on pouvait penser qu'elles avaient été peintes, alors que ces parties des murailles étaient, sinon à la portée de la main, du moins facilement accessibles encore, tandis qu'aujourd'hui des échelles sont nécessaires pour y arriver. Enfin, puisque les images polychrômes se tenaient en bas des murailles, et ne montaient au registre supérieur que lorsqu'on pouvait grimper sans trop de peine grâce à des entablements facilement accessibles, il semblait naturel d'admettre que le remplissage sur lequel les Ours et les premiers peintres avaient marché avait été entrainé par des fissures, dans des cavités d'un étage inférieur. De fréquents évidements de ce genre ont laissé des traces dans bien des cavernes, et M. E. Harlé nous donnait, pour illustrer nos remarques, d'intéressants documents sur les planchers suspendus qu'il avait notés dans plusieurs.

Cette théorie ingénieuse ne devait pas résister à une critique plus approfondie des faits. M. le Pr M. Boule, qui nous fit l'honneur de venir étudier Font-de-Gaume, parut douter beaucoup de sa véracité ; il remarqua dans la galerie

des fresques l'absence de placages anciens, d'attaches de planchers stalagmitiques actuellement suspendus. Il lui sembla que les traces de l'Ours pouvaient mieux s'expliquer, étant donné leur orientation généralement verticale, si les ours s'étaient dressés contre la muraille. La justesse de ces critiques avait beaucoup ébranlé notre confiance en notre théorie ; le relevé soigneux de toutes les fresques finit de la ruiner. En effet, sous les fresques du registre inférieur, existaient en divers endroits des vestiges analogues à ceux du registre supérieur. Bien que peu apparents et peu nombreux, ils suffisaient à démontrer que, dès le début de la décoration pariétale, les murailles étaient dégagées de remplissage jusqu'au même niveau qu'aujourd'hui.

Dans ces premières phases de nos idées, nous ne nous étions pourtant trompés que sur des points relativement secondaires. Au premier moment, nous prenions chaque caverne comme un bloc simple, en n'en retenant que la note dominante ; nous savons maintenant qu'à Font-de-Gaume, les œuvres d'art sont de toutes les périodes de l'époque « Glyptique » et se répartissent depuis l'Aurignacien jusqu'au Magdalénien. Nous savons aussi qu'il ne suffit pas d'y distinguer grossièrement la série noire et la série polychrôme, mais qu'il se trouve, dans chaque série et entre les deux, des échelons continus. Nous allons essayer, en nous basant sur des faits précis de superposition, d'établir la relation chronologique qui existe dans leur succession.

FAITS PRÉCIS DE SUPERPOSITION CONSTATÉE ENTRE DES DESSINS DE PROCÉDÉS DIFFÉRENTS

Nous prendrons successivement les peintures ou dessins en couleur et les gravures.

Une des *mains cernées de noir* est sous-jacente à un dessin noir peu modelé.

Les *dessins linéaires de couleur noire* se trouvent, à diverses reprises, oblitérés par des fresques en noir modelé, en noir uni, en brun faiblement polychrôme, enfin par des fresques polychrômes.

Le noir modelé est superposé à des dessins noirs, peu ou pas modelés aux figures n°s 13, 14, 28, 51, 52 du plan ; on trouvera le détail de ces faits dans la description des murailles faite précédemment et aux numéros indiqués.

Des figures noires en teinte plate sont superposées aux dessins noirs au trait, dans les figures 8 et 31 du plan.

Des animaux brun et noir, peu polychrômes, leur sont superposés en 24 et 28.

Des animaux polychrômes sont superposés à des dessins linéaires noirs aux n°s 6, 11, 14, 18, 31, 40, 52 de la bande.

Les *dessins linéaires de couleur rouge* sont moins fréquents ; les faits de superposition sont par conséquent plus exceptionnels. Ils sont sous-jacents à des dessins

noirs au trait en 28 et 31 ; à des figures noires modelées en 28, brunes et noires en 28, polychrôme en 31.

Les *fresques noires modelées*, superposées, comme on vient de le voir, aux dessins linéaires rouges ou noirs, sont sous-jacentes à un dessin noir modelé, ombré de hachures (n° 21), à des figures brunes et noires (n° 28), à des fresques franchement polychrômes (n°s 26, 27).

Les *fresques noires en teinte plate*, quelquefois brunes, postérieures aux deux séries précédentes, sont antérieures à des figures brunes (n° 4) et à d'autres polychrômes (n°s 4. 5, 27, 31).

Les *fresques brunes et noires*, à peine polychrômes, postérieures aux trois groupes antécédents, sont antérieures à de vraies figures polychrômes (n° 1, 3, 4, 5, 28) et quelquefois en surcharge réciproque (n°s 2, 28). Le Bison rouge peu polychrôme n° 40 est sous-jacent à un vrai polychrôme (n° 39) ; le même fait a lieu à gauche du n° 8.

Les *fresques nettement polychrômes* ne sont surchargées que par elles-mêmes dans la série des fresques animales. Ces oblitérations mutuelles sont même très fréquentes (n°s 5, 9, 25, 26, 27, 37, 41, 42, 43, 44, 45, 48). Des signes tectiformes sont les seules figures peintes par-dessus (n° 9, sous le n° 11, à droite du n° 12), mais il existe un cas inverse (n° 50).

On peut donc entrevoir la succession des techniques picturales : Dessins linéaires noirs ou rouges ; dessins modelés noirs ; fresques en teinte unie noire, parfois brune ; fresques brunes ou rouges, faiblement modelées et peu polychrômes ; fresques polychrômes proprement dites, généralement rouges et noires avec les tectiformes. Le tout est superposé très souvent à de vastes teintes rouges diffuses qui s'étendent à toutes les surfaces de certains recoins (sous le Bison n° 40, dans le recoin en face le carrefour, dans la salle des petits Bisons).

Mais il n'y a pas que des figures tracées en couleur ; il y a aussi des graffites, incisés à la pointe. A première vue, ils se distinguent en figures de Chevaux, avec un Lion, en figures de tectiformes, et en figures de petits Mammouths ; en outre il y a de rares vestiges de dessins d'une autre signification, Renne, Bœuf, Homme ; nous étudierons plus loin ces diverses catégories en elles-mêmes. Il nous faut ici seulement les *situer* dans la série des fresques.

Voici les faits constatés à ce sujet. Les figures de Chevaux sont gravées par-dessus un dessin linéaire rouge (n° 32), par-dessous un noir modelé (n°s 13, 14), par-dessous un brun peu modelé (n° 23), par-dessous des polychrômes (n° 27, n° 37).

Une petite tête de Bœuf est gravée sous la peinture du Bison brun peu modelé n° 24, une autre sous le vrai polychrôme n° 26, que recouvrent également toute une séries de Tectiformes. D'autres, avant le « Rubicon » à gauche, sont incisés avec une mauvaise figure de Cheval, et ayant le même tracé que lui. On peut donc conclure qu'un premier groupe de graffites (Chevaux, Bœuf, Félin, tectiformes) est antérieur, non seulement aux polychrômes les plus simples, mais même aux

noirs très modelés, et contemporain des dessins noirs linéaires, mais plus récent que certains dessins rouges linéaires. Au contraire, il existe une autre catégorie de figures gravées, exclusivement constituée de Mammouths, et dont les relations avec les fresques sont tout à fait différentes. Les images de cette série sont presque toutes localisées du côté gauche, entre le « Rubicon » et le carrefour ; elles sont tantôt petites, tantôt grandes, à peine tracées le plus souvent, ce qui rend leur lecture assez laborieuse. Certaines figures de Mammouths paraissent en d'autres points (n[os] 1, 41) probablement antérieures aux animaux qui y sont dessinés ; encore cela est-il douteux pour le Mammouth situé en 42, et même en 37. Mais dans toute la paroi de gauche, les choses changent, et le doute n'est pas permis ; sur les figures 2, 3, 4, 5, 9, 12 et toute la région à droite de ce Renne, les *figures d'Eléphants sont les plus récentes de toutes les figures, y compris les tectiformes* (n° 9). Aucun doute ne peut exister (1), et les larges raclages des défenses recourbées se détachent en bandes claires sur les Bisons 2, 4, sur les Rennes 3 et 12.

Ces faits sont confirmés par la comparaison avec les figures des Combarelles et de Bernifal. Aux Combarelles, où les Chevaux sont si nombreux et gravés généralement avec vigueur, il n'y a que de rares dessins noirs au trait, peu ou pas modelés. C'est à l'époque des Combarelles (2) qu'il convient de rapporter le tiers le plus ancien des gravures et des peintures de Font-de-Gaume. La même observation avait été faite à Altamira par MM. Cartailhac et Breuil : les figures au trait noir des Chevaux, et les tracés profonds de cervidés y étaient aussi antérieurs aux fresques polychrômes (3). A Marsoulas également, les mêmes auteurs avaient trouvé des dessins noirs modelés ou au trait sous les fresques polychrômes, ainsi que des dessins de Chevaux incisés. Tous ces faits concordent pour indiquer une évolution étroitement parallèle de l'art quaternaire dans les diverses régions où il a été pratiqué.

1. Ces faits sont si clairs que nous ne comprenons pas comment M. E. A. Martel, averti à ce sujet par ma brochure « L'Age des Peintures d'Altamira » peut encore écrire, après avoir visité Font-de-Gaume, que les fresques des Bisons polychrômes sont postérieures aux dessins des Mammouths. M. Martel, décidément, voit bien mal les grottes qu'il visite ; un peu plus de temps donné à l'observation des faits ne lui nuirait pas.

2. Aux Combarelles, il existe non seulement d'innombrables figures incisées, et parfois relevées en noir, mais des tracés noirs ou verdâtres bien plus anciens, rarement déchiffrables, et jamais incisés : c'est à cet ensemble complexe que nous comparons le tiers le plus ancien de Font-de Gaume.

3. M. Alcalde del Rio, en découvrant à Altamira, dans un sol solutréen supérieur, des gravures sur os identiques à celles des parois, a établi que, dans cette grotte, tous les dessins gravés de cervidés et les figures linéaires et en noir modelé étaient de la fin du solutréen cantabrique.

CHAPITRE IX

L'Évolution de l'Art à Font-de-Gaume

MAINS NOIRES, ANIMAUX PEINTS & GRAVÉS ANTÉRIEURS AUX FRESQUES POLYCHROMES, — LES FRESQUES POLYCHROMES, LES DERNIERS GRAFFITIS.

MAINS CERNÉES DE NOIR

Ces mains qui nous avaient échappé longtemps sont en tout comparables à celles qui ont été découvertes à Castillo (Espagne) par M. H. Alcalde del Rio, et à Gargas (Hautes-Pyrénées), par MM. F. Regnault et E. Cartailhac. Celles-ci et celles-là se distinguent de la main rouge imprimée en « positif » à Altamira, et de celles, noires, plus récemment découvertes à Bédeilhac par M. Mesplé. Seulement les mains en « négatif » de Castillo sont toutes cernées de rouge, comme beaucoup de celles de Gargas ; leur nombre est de cinquante environ dans la caverne Cantabrique, et de près de cent cinquante dans la grotte Pyrénéenne.



Fig. 83. — Main humaine faite au patron avec de la couleur noire. Un tiers de la grandeur réelle.

A Font-de-Gaume, il n'y en a que quatre ou cinq, et la couleur noire est seule utilisée. Dans les séries Cantabriques et Pyrénéennes, la main gauche prédomine largement sur la droite. A Font-de-Gaume, deux des mains seulement peuvent être examinées à ce point de vue et ce sont des mains gauches aussi (fig. 83). L'homme de l'époque du Renne présentait donc, comme nous, une différenciation des deux mains. il n'était pas ambidextre, puisqu'il réservait sa droite pour projeter la couleur durant que sa gauche était collée au rocher.

La seule main d'Altamira, faite par voie d'impression, est une droite, mais avec ce procédé, la main qui s'imprime est en même temps la main qui opère.

En Australie, d'après les documents que nous avons compulsés, une semblable opposition existe entre la prédominance des gauches dans les mains négatives et des droites dans les mains positives.

A Castillo, les mains négatives sont, comme l'a observé d'abord M. Alcalde del Rio, et, depuis, M. Breuil, recouvertes par toutes les autres catégories de figures peintes ou gravées. C'est donc la forme la plus primitive de l'art quaternaire Cantabrique.

MM. Cartailhac et Breuil ont indiqué que celles de Gargas datent nécessairement du seul foyer paléolithique qu'on y ait constaté, immédiatement antérieur à l'obstruction de l'entrée rouverte aujourd'hui depuis peu d'années. Ce foyer étant de l'époque Aurignacienne primitive à en juger par les récoltes de F. Regnault, les mains, comme les dessins si primitifs incisés sur les parois ou bien tracés sur des surfaces enduites d'argile, remontent à cette époque, antérieure au Solutréen et au Magdalénien.

Une main seulement, à Font-de-Gaume, est en contact avec un autre dessin, qui est noir modelé : elle se trouve sous-jacente à celui-ci. En Dordogne, comme dans les grottes plus méridionales, c'est donc au début de l'art quaternaire que ces mains doivent être placées : confirmation éclatante de l'étroite solidarité de l'art pariétal de ces régions éloignées.

DESSINS LINÉAIRES PRIMITIFS ROUGES OU NOIRS

Les dessins linéaires primitifs sont représentés par de nombreux vestiges ; bien peu sont déchiffrables, là même où aucune surcharge ne les a recouverts, comme au registre supérieur de la grande galerie et dans la première galerie latérale avant le « Rubicon ».

On y doit noter d'abord un certain nombre de tracés d'une signification à peine perceptible, tant le trait, noir ou rouge, est sobre de détails. Le trait n'est pas toujours une ligne continue ; il est parfois formé de traces noires alignées grossièrement, comme dans trois têtes d'équidés (?) situés sur la paroi gauche de la galerie principale, au-dessus des n°s 1 et 4 de la bande (fig. 84). La ligne rouge de petites têtes de Bœufs à longues cornes s'insérant au sommet du front et se dirigeant en avant (au-dessus du n° 7 de la bande) s'égrène en petits points rouges successifs presque tangeants (fig. 85), comme le trait rouge de l'Eléphant de la grotte Cantabrique de Castillo, et les figures plus évoluées de Covalanas.

Parmi les tracés rouges les plus élémentaires, on doit noter une ramure de Cerf, située au-dessus de l'entrée de la salle des petits Bisons et divers tracés problématiques de la galerie de droite avant le « Rubicon », au nombre desquels il y a peut-être les débris d'une grande silhouette d'Eléphant et une tête de Bouquetin (fig. 29 à 31). Les tracés noirs ou rouges de la même galerie semblent aussi partiel-

lement attribuables à des Mammouths ; certains détails rappellent nettement leur échine, parfois suivie de gros points alignés, ou leur front bombé et leur trompe. D'autres de ces petits tracés rappellent des équidés. L'un d'eux, incomplet, est fait en deux couleurs, la tête et l'encolure en rouge, la croix du garrot et l'échine en noir. A Altamira, nous avions noté aussi un Bouquetin très primitif, tracé en traits



Fig. 84. — Deux têtes d'équidés ? dont le trait noir est fait par hachures juxtaposées. Echelle de un quart. Galerie principale, côté gauche.

rouges, avec une ligne noire pour le ventre. Mais ces deux dessins n'ont rien à voir avec les fresques polychrômes.

Dans la galerie principale et la galerie latérale qui en dépend, les tracés noirs élémentaires figurent : en 5 et 6, une tête (?), surmontée de deux cornes droites, une Biche (?) tête à gauche ; une tête d'équidé (?) (au-dessus de 8) ; une ligne oblique de hachures, crinière de Cheval (?) (n° 13) ; un Bison et un Bouquetin (?) (n° 15) à cornes dirigées en l'air.

Du côté droit, on ne peut déchiffrer, avant le carrefour, à la frise supérieure, qu'une tête certaine de Bouquetin (fig. 87) (au-dessus du n° 37) et, à côté, un

front avec deux oreilles ou cornes (?). A la frise inférieure, on peut apercevoir, en 40, deux petites têtes de Cheval très élémentaires, et un front, avec œil et oreille (Cheval ?). Une autre petite tête de Cheval, presque semblable, mais plus soignée (fig. 86), se trouve voilée par les concrétions, en face des Bisons 17 et 18.



Fig. 85. — Têtes de Bœufs pointillées en rouge (planche II).

Enfin, dans la galerie latérale, après les défilés qui en défendent l'accès, on trouve d'abord un ruminant noir (bovidé ? ou cervidé ?) à longue queue et grande corne (fig. 88), un joli Renne noir bien silhouetté (fig. 89, 3), un Ours dressé dessiné en rouge, dont la gorge velue, comme le fanon du Renne, est représentée par des hachures (fig. 89, 1). Près de lui, une silhouette noire, absolument élémentaire, de bête cornue (fig. 89, 2), et, plus loin, deux têtes contigues, l'une de capridé, l'autre d'équidé (fig. 87, 1, 2) ; la limite antérieure du front de ce dernier est formée par le rocher.



Fig. 86. — Tracé noir primitif de Cheval. Echelle de un quart.

Comme compréhension de la ligne, on peut rapprocher des plus pauvres de ces tracés noirs deux silhouettes rouges du diverticule final (nos 32 et 35 de la bande), figurant l'une, un cervidé, l'autre, un équidé (Pl. III). Comme dans l'Ours et le Renne que nous venons de voir, la ligne devient plus expérimentée, moins baveuse, dans les Chevaux finement tracés en noir sous le Renne 51 (Pl. V). C'est la même facture qu'on trouve utilisée dans deux dessins, l'un sous-jacent au Bison brun n° 28, de la salle des petits Bisons, figurant des Chevaux, et l'autre placé en avant (Pl. XIII).

La même ligne, rouge, comme dans l'Ours, se retrouve dans deux figures du



Fig. 87. — Peintures noires primitives, réduites à 1/4 de leur grandeur. La tête de capridé, à droite, se trouve sur la paroi droite de la galerie principale. — L'autre tête de capridé et celle d'équidé sont peintes à l'extrémité du boyau terminal de la galerie latérale. La ligne de front de l'Equidé est formée par le rocher.



Fig. 88. — Bovidé ? ou Cervidé ?, tracé en noir au fond de la galerie latérale ; longueur $0^{m}43$.

diverticule terminal, représentant des Rhinocéros (Pl. IV et XI), l'un complet (n° 33), l'autre réduit à sa tête (n° 31). Dans le premier, la ligne qui dessine la croupe et tout le dos est d'une seule venue ; à l'encolure, elle se continue en s'élargissant, et est formée de hachures juxtaposées qui se retrouvent aussi dans la barbe ; la queue est un paquet rouge, composé de hachures confluentes, se fondant plus ou



Fig. 89. — Dessins linéaires primitifs du bout de la galerie latérale : Ours dressé rouge, Renne noir, animal cornu indéterminé noir. Echelle : 1/4.

moins avec d'autres qui sillonnent les fesses. Le long de l'échine, à l'intérieur, se trouvent une série de traits obliques de droite à gauche, tandis que d'autres se retrouvent depuis l'attache de la cuisse jusqu'à celle des pattes antérieures, mais disposés de gauche à droite et se rejoignant les uns les autres de façon à dessiner

le ventre arrondi. Quelques légers raclages apparaissent au pourtour de la silhouette de ce Rhinocéros.

Nous reviendrons plus loin sur cette remarquable figure et sur celle qui l'avoisine ; nous ne nous y attachons dans les lignes qui précèdent que pour y noter une certaine habileté dans la technique qui manquait dans les premières manifestations que nous avons passées en revue.

Dans la galerie latérale avant le « Rubicon », se trouve un dessin de petit Cheval, tracé en lignes noires, qui rappelle assez exactement le procédé usité pour l'image du Rhinocéros (Pl. I).

Il semble, à étudier la série des dessins linéaires primitifs que nous venons de passer en revue, qu'on assiste à la naissance de silhouettes véritables, sortant presque spontanément des traits élémentaires primitifs à peine susceptibles d'interprétation.

Ces tracés élémentaires, nous les connaissions à Altamira, rarement déchiffrables là aussi, et donnant naissance aux plus primitives silhouettes de cette grotte. MM. Cartailhac et Breuil ont indiqué leur place, antérieure à toutes les œuvres d'art plus évoluées, qu'on retrouve en surcharge. Si l'on pense que, parmi les figures superposées, se trouvent les Biches incisées identiques aux gravures sur os recueillies par M. H. Alcalde del Rio dans le solutréen du gisement Cantabrique, il faut admettre que ces figures au trait sont au moins contemporaines des débuts du Solutréen, et peut-être antérieures. Mais à Castillo, ces dessins linéaires, rouges ou noirs, oblitèrent des mains rouges faites au patron, et sont oblitérés eux-mêmes par des fresques polychrômes. Il est donc à supposer que leur âge, plus reculé que celles-ci, est cependant moins antique de quelque chose que les mains négatives.

Cette indication peut être corroborée par l'absence de silhouettes d'animaux peints à Gargas (1), où les mains sont si nombreuses : les deux choses ne sont donc pas exactement contemporaines, les mains sont plus anciennes.

A Marsoulas, les tracés linéaires noirs sont antérieurs aux fresques noires modelées, et à tout le reste des peintures.

Dans la Dordogne, de rares silhouettes noires primitives existent à La Mouthe, peu perceptibles, mais entaillées ou oblitérées par les autres dessins.

Aux Combarelles, il y a deux catégories de figures noires primitives: les unes, absolument primitives, sont nombreuses, très rarement interprétables, non accompagnées de gravures, plus souvent verdâtres que vraiment noires, antérieures aux gravures d'animaux si abondantes (quoique celles-ci aient quelquefois restauré une silhouette de cette catégorie) ; les autres, peu nombreuses, plus élaborées, comparables aux meilleures de la série de Font-de-Gaume, sont contemporaines des gravures incisées auxquelles elles s'associent plusieurs fois.

1. Il est entendu que la grotte supérieure de Gargas est une autre grotte, archéologiquement parlant, que celle aux mains ; elle a des animaux en noir modelé, mais pas de mains.

Nous retrouvons donc, dans les indications réunies de toutes les grottes ornées, une convergence d'indications remarquables, que chaque étape que nous allons parcourir renforcera à son tour.

FRESQUES NOIRES MODELEES

Les fresques noires qui viennent ensuite sont principalement développées au voisinage du carrefour et dans la galerie latérale ; elles comprennent des figures de grande dimension, largement tracées et d'une grande vigueur d'exécution. Ce sont des Chevaux (galerie latérale, n° 49), des Bisons (galerie principale, n°s 14 et 47), et des Rennes (galerie principale, n° 13, et latérale, n° 51). Il faut y joindre deux Bisons de la salle des petits Bisons et peut-être les débris de plusieurs Bœufs qui s'y trouvent, et, dans le diverticule final, le Ruminant n° 30.

Mais toute cette série comprend des images assez différentes entre elles, tantôt, comme dans les Bisons n° 47 (Pl. VI, VIII) et même 14, et les Chevaux 49 (Pl. VII), la manière a gardé quelque chose de rude, la silhouette est peu ombrée ; tantôt, au contraire, comme dans le Renne noir n° 13 (Pl. I), et l'animal au galop du diverticule (Pl. V), le modèle et le fini de l'exécution atteint à la perfection. Dans ces figures, tantôt la gravure s'associe à la fresque, comme pour les Bisons 14 et 47, les Rennes 13 et 51 ; tantôt elle est absente, comme dans la salle des petits Bisons et pour les Chevaux n° 49. L'un de ceux-ci est très remarquable par la façon dont il épouse des formes naturelles, sa queue et ses pattes étant des stalactites anciennes remarquées et merveilleusement adaptées dans un sens zoomorphique par l'artiste quaternaire.

La relation qui existe entre ces deux Chevaux se suivant pourrait bien n'être pas accidentelle ; l'attitude posée du premier, celle du second, qui soulève ses pattes antérieures sans que son train postérieur galope, suggèrent une scène de haras, que l'on pourrait rapprocher du Renne flairant sa femelle de Laugerie-Basse, et du Taureau de Teyjat suivant une Vache.

Parmi les fresques noires modelées, une des figures de la salle des petits Bisons a quelque importance (Pl. IX) ; le vrai modelé y tient peu de place, se limitant à la tête et aux pattes, tandis que des hachures nombreuses ombrent le reste du corps. C'est, à Font-de-Gaume, la seule image de ce caractère, et cette image n'est pas sans relation avec celles découvertes à Niaux (Ariège) par le commandant Molard, et étudiées depuis par MM. Cartailhac et Breuil. Toutefois, le fondu des traits est ici bien plus complet.

Postérieures, à Font-de-Gaume, comme de nombreuses superpositions le démontrent, aux tracés noirs primitifs, ces dessins sont également antérieurs aux polychrômes qui les recouvrent plusieurs fois. C'est également dans la même relation chronologique, que MM. Cartailhac et Breuil ont trouvé les figures en noir modelé de Marsoulas et d'Altamira ; dans ces cavernes et à Niaux, ils ont toujours noté une

grande perfection du dessin à cette période, ils ont également indiqué que, du moins à Altamira, une phase les suivait, à teintes plates s'étendant uniformément à toute la silhouette, qui semblait indiquer une régression temporaire de l'art et de la technique. A Altamira ces teintes plates étaient rouges. A Font-de-Gaume, elles sont noires ou parfois brunes.

FIGURES NOIRES EN TEINTES PLATES

La série des figures noires se termine par des animaux peints d'une teinte uniforme sur toute leur surface ; les mieux conservés se trouvent dans le diverticule final, au nombre de cinq (n°s 29, 31 et 34) ; leurs formes légères (Pl. XI et XII), aussi sveltes que celles d'un Cheval, leurs cornes longues et dressées en avant, nous les avaient fait au début désigner comme des Antilopes ; mais cette détermination doit être abandonnée, et remplacée par celle de « Bœufs », sur laquelle nous reviendrons plus tard. Deux de ces animaux se suivent comme les Bœufs de Teyjat ; leur peinture est très soigneuse des détails, mais laisse à désirer au point vue du dessin.

Fig. 90. — Petit Cheval noir uni (voir planche VIII).

Il existe d'autres images se rapportant au même ensemble : dans la salle des Bisons, sous forme de deux jolies têtes de Bœufs, à l'encornure très soignée et délicatement rendue (Pl. XIII) ; dans la galerie principale (n° 47), un remarquable petit Bison noir, malheureusement à demi noyé dans les concrétions (Pl. VIII) ; enfin un petit Cheval noir de la galerie latérale, très joli, mais fortement voilé de stalactite (fig. 90).

Deux images de petits Chevaux, en noir brun ou brun très foncé, des complexes n°s 4 et 5, paraissent devoir être attribués à la même technique (Pl. XIV) ; ils étaient soigneusement gravés (fig. 91), ce qui ne se présente pas toujours pour les figures précédentes.



Fig. 91. — Parties gravées d'un petit Cheval brun uni. Echelle de 1/4. Voir planche XIV.

Nous reprendrons un peu plus loin l'exposé des dernières phases de l'évolution de la peinture quand nous aurons jeté un coup d'œil sur les gravures anciennes contemporaines de quelques unes du moins des phases picturales que nous venons de passer en revue.

GRAVURES ANCIENNES

Presques toutes les anciennes gravures murales figurent des Chevaux ; le plus souvent leur déchiffrement est en partie impossible, par suite des œuvres d'art qui ont été exécutées par dessus. Les silhouettes ne sont pas souvent de bien grande dimension, sauf une tête qui présente un curieux exemple de correction après un premier tracé (fig. 92). Plusieurs autres dessins sont petits, mal exécutés ; tous montrent des Chevaux à crinière hérissée (fig. 93).



Fig. 92. — Gravures de Chevaux de la caverne de Font-de-Gaume. Celui de gauche est grave à droit dans le diverticule final ; celui de droite, à gauche en seize de la bande. Echelle de un quart.

Des dessins peut-être plus complets, mais fort enchevêtrés et qu'il a fallu renoncer à relever avec une sécurité suffisante, semblent bien être des Chevaux, ils sont gravés à gauche avant le « Rubicon » et à une grande hauteur.

Le groupe le plus important est situé dans le diverticule final ; là il y a, du côté droit, un certain nombre de silhouettes mal conservées, et à gauche, un ensemble qui est *peut-être* un tableau véritable (fig. 94 et Pl. XLVIII). Il représente un Félin, sur lequel nous reviendrons spécialement plus tard, et un groupe de Chevaux, les uns complets, les autres incomplets, les uns petits, peu profondément tracés, d'autres plus grands, à trait menu, mais fort nettement incisé, enfin un petit, à trait large et profond, mais sans pattes ni ventre.

Un des motifs qui militent pour l'hypothèse que c'est là une scène figurant un Lion chassant une bande de Chevaux, est que les deux principaux Chevaux qui sont placés l'un au-dessus de l'autre, n'empiètent pas l'un sur l'autre (fig. 95) :

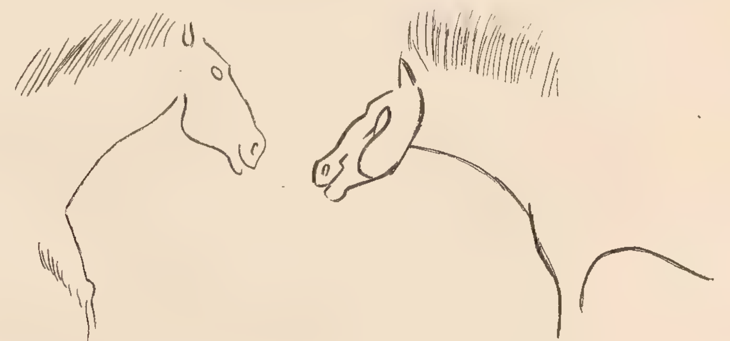


Fig. 93. — Chevaux gravés sur la paroi gauche de la galerie principale. Echelle de un quart.

celui qui est au-dessus s'arrête aux lignes de contours de celui qui est plus bas, chose très exceptionnelle dans l'art pariétal, et on ne lui a pas fait de pattes antérieures, du moins sur le corps de son voisin, comme on aurait pu s'y attendre.

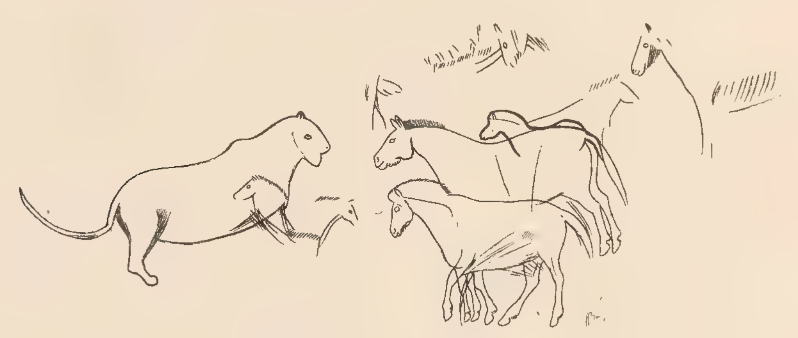


Fig. 94. — Ensemble représentant un Félin paraissant chasser des Chevaux. Diverticule final de la galerie principale.

En revanche le Cheval inférieur a quatre pattes de devant, et, bien probablement, deux d'entre elles appartiennent au Cheval situé plus haut, et sont vues plus bas, parceque le corps du second Cheval, ainsi placé à la gauche du premier, les laissait apercevoir par dessous. L'extrême naïveté de cet effort pour réaliser une

perspective élémentaire n'est pas sans exemple dans l'art mobilier, mais c'est une question qui sera examinée à une autre occasion.

Peut-être faut-il rapprocher du Félin une autre image, gravée au ras du sol sur la paroi droite de la grande galerie, et dont le trait est très profond.



Fig. 95. — Chevaux gravés dans le diverticule final. Echelle de un cinquième. La gravure placée au-dessus est *peut-être* un Rhinocéros.

Une figure de Capridé ? ou de jeune Renne à bois non encore divisé (fig. 96) doit se rattacher aux anciennes gravures par la largeur de son trait ; cette tête

a ceci de remarquable que le mufle et l'œil sont une utilisation, par accentuation, de trois saillies rocheuses aplaties à contours plus ou moins circulaires.



Fig. 96. — Gravure de bête de ruminant, capride ou cervidé jeune. Echelle un cinquième. Galerie latérale.

Une figure assez fortement tracée de la salle des petits Bisons, et qui représente un singulier profil *humain* (fig. 97), doit encore être rapportée à la série des anciens dessins, ainsi que deux petites têtes de Chevaux du même recoin, et un front de petit Bison (n°s 23, 27).

La même attribution est vraisemblable pour l'encornure gracieuse incisée sous le petit Bison brun n° 24 (Pl. XVI), et la tête vue de trois quarts située sous le Bison polychrôme n° 26 (fig. 55). On serait tenté de rapprocher ces jolis dessins des vestiges de peinture noires ou noires brunes situées sous les Bisons 27 et 28, et figurant aussi le Bœuf (Pl. XIII).



Fig. 97.— Tête humaine gravée dans la salle des petits Bisons. Echelle de 1/3.

Des gravures de tectiformes très remarquables et d'autres incompréhensibles doivent être attribuées également à l'ensemble des anciennes figures de Font-de-Gaume ; nous leur consacrerons une étude particulière.

LES FRESQUES POLYCHROMES. — LES GRAFFITES DE MAMMOUTHS

Les fresques en teinte plate noire passent insensiblement à d'autres, de teinte brune plus ou moins foncée, qu'il n'est guère possible de séparer des premières. Les premières fresques auxquelles nous appliquons le nom de polychrômes sont à peine distinctes de ces figures brunes ; la couleur brune s'étend à toute leur silhouette, et aucune autre teinte bien tranchée n'intervient ; cependant on peut noter que la couleur est ici plus noirâtre, là plus rougeâtre, ce qui indique l'usage de plusieurs teintes extrêmement fondues.

Le moins polychrôme (Pl. XVI) de cette série est un des plus jolis Bisons de la caverne, de couleur brune foncée, avec les pattes, le fanon, la tête et le front plus sombre. Tous les détails de sa silhouette, de ses membres et de sa tête sont soigneusement et finement gravés (fig. 55) (n° 24 de la salle des Bisons).

Plusieurs autres Bisons du voisinage doivent être placés à côté du précédent, en particulier le n° 23 (fig. 58), et les n°s 16, 17, 20 et 28 (Pl. XIII, XVII, XVIII et XIX); mais dans ces quatre derniers, la polychrômie s'affirme bien plus nettement; les bords de la silhouette et les pattes sont tout à fait noires, et le centre de la figure est brun, sans qu'on puisse cependant indiquer une limite nette entre les nuances, qui sont très fondues; la gravure qui accompagne ces figures peintes est très fine, très habile. Selon toute probabilité, les Rennes enchevêtrés dans les complexes 2, 3, 4, se rapportaient aux mêmes procédés, ainsi que des Bisons sous stalagmite placés au voisinage de 48.

D'autres figures où la polychrômie est aussi très réduite, mais où le rouge domine, sont les Rennes 7 (Pl. XXVIII), 12 (Pl. XXI), celui à droite de 12, et le Bison 40 (Pl. XXII). Le brun ou le noir sont limités aux pattes et aux cornes, le tour du corps n'est pas cerné de larges traits noirs; les gravures restent fines, parfois elles manquent. Le Renne n° 7, à cause de la bande de gros points qu'il a sur le flanc, doit être rapproché des grands cervidés de La Mouthe, qui ont les jarrets et cette même série de points, peints en brun noir.

Ce qui caractérise les polychrômes proprement dits, c'est la présence, à la périphérie de la silhouette, de larges bandes colorées en teintes différentes de la surface voisine, c'est l'usage, dans la même silhouette, du noir, du brun et du rouge, et, exceptionnellement, du jaune.

Dans les plus primitifs, la gravure intervient peu (8, 18 inf, 45, 46, 48); au contraire, elle est très profonde et vigoureuse dans presque tous, comme dans les n°s 37, 38, 39, 41, 42 et 43, de la galerie principale (1).

Il arrive que la distribution des teintes soit tout à fait arbitraire: un Bison, n° 45, a les cornes rouges (Pl. XXVI); chez un autre, ce sont les sabots (n° 50) (Pl. XXXIV); le dos du beau Renne polychrôme n° 11 est également rouge (Pl. XXVII). Mais, généralement, elle suit certaines lois : les lignes périphériques sont tracées en noir ou brun, les pattes sont également sombres, ainsi que la barbiche, la tête et le chignon; le fanon et les épaules sont d'un rouge qui tire au brun, tandis que le dos et le reste du corps sont un peu plus clairs. Il ne faut pas prendre cette description d'une façon trop absolue; c'est un type que réalisent pleinement un petit nombre de figures, et toutes les transitions se rencontrent entre cette façon de distribuer les couleurs et les procédés que nous avons décrits un peu plus haut.

Parmi les polychrômes qui, apparemment, sont les plus récents, se trouve (Pl. XXXV) un grand Bison de teintes sombres, brune et noire, très modelées,

(1). Voir les figures des chapitres VI et VII.

et qui doit être signalé pour une particularité exceptionnelle à Font-de-Gaume. A Altamira, à Castillo, à Marsoulas, un bon nombre de Bisons polychrômes ont la laine de leur chignon figurée, à la ligne périphérique, par une bande de grosses ponctuations juxtaposées. A Altamira surtout, la chose est frappante ; à Marsoulas, le seul grand Bison polychrôme présente ces ponctuations. A Font-de-Gaume, on les trouve seulement sur le Bison n° 42. Une autre coïncidence, peut-être sans signification, est que dans la caverne Espagnole, les derniers polychrômes semblent peints de préférence en teintes sombres, comme le Bison de Font-de-Gaume dont nous venons de parler.

Nous avons dit que les figures tectiformes peintes étaient quelquefois détruites par des fresques polychrômes, mais que la superposition inverse avait lieu plus fréquemment; il y a donc probablement synchronisme des deux séries. Nous reviendrons ultérieurement sur les tectiformes.

Nous ne quitterons pas les fresques polychrômes, sans remarquer qu'à diverses reprises, elles s'adaptent avec beaucoup d'ingéniosité aux accidents de la paroi, et tout spécialement dans les Bisons 9 et 42 (fig. 42 et 71).

LES DERNIERS GRAFFITES

Dans l'étude des parois où les cas de superposition ont été notés, nous avons relevé ce fait, que, sauf deux ou trois cas douteux, les figures d'Eléphants gravés étaient nettement *superposées* aux fresques polychrômes.

Sur les complexes 2, 3, 4 et 5, de grands Mammouths sont raclés en clair par dessus les polychrômes qu'ils entament sur de larges surfaces (Pl. XIV).

Ces grandes figures ne sont pas les seules, elles ne sont que les plus grands échantillons de toute une nombreuse série de graffites extrêment fins de tracé, et d'une lecture véritablement laborieuse. Les dessins que nous publions ici sont les seuls que nous ayons pu lire avec netteté, mais il y en a certainement bon nombre d'autres sur la paroi gauche, entre le Rubicon et le carrefour, et spécialement dans le recoin qui fait face à la galerie latérale.

Ainsi que l'un de nous l'a fait remarquer à diverses reprises, ces dessins de Mammouths ont ceci de caractéristique, que la ligne tend à se dissoudre en stries juxtaposées figurant les poils. Ce sont les derniers dessins laissés à Font-de-Gaume par l'homme quaternaire.

Comme ils se ressemblent beaucoup, et se trouvent localisés à certaines parois, ils pourraient avoir été faits par un seul artiste, et ils n'indiquent pas nécessairement que le Mammouth était encore abondant. Nous allons les examiner plus à loisir.

CHAPITRE X

Les Mammouths à Font-de-Gaume et dans l'Art Mobilier

Parmi les anciens dessins de Font-de-Gaume, situés dans la galerie latérale antérieure au Rubicon, se trouvent certainement des débris de figures de Mammouths (Pl. I et fig. 29 à 31). Deux autres, dans la galerie des fresques, sont susceptibles d'être plus anciens que certains polychrômes, mais, empâtés plus ou moins avec eux et d'autres silhouettes d'animaux différents, ils sont impossibles à étudier convenablement (fig. 65 et 69).

Il en est tout autrement pour les graffites postérieurs aux polychrômes dont nous parlions à la fin du précédent chapitre, surtout lorsqu'ils se trouvent occuper seuls le champ où l'artiste quaternaire les a gravés d'une ligne souvent bien ténue et qu'on ne suit qu'à force d'attention persévérante.

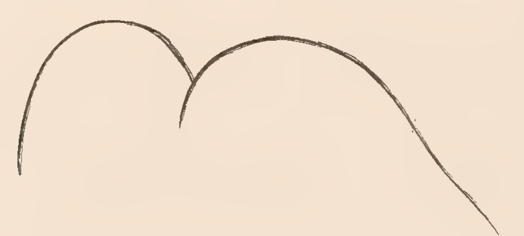


Fig. 98. — Tracé de dos de Mammouth. Echelle 1/4. Dans le recoin en face la galerie latérale.

Ce qui se laisse apercevoir le plus facilement, dans ces petites images, c'est le tracé dorsal, rappelant un peu celui d'un Bison, mais plus court, plus trapu; souvent on ne peut lire autre chose (fig. 98).

D'autres fois (fig. 99, 100), on peut encore déchiffrer quelques traces, à peine visibles, du front, de la trompe et des défenses. Une chose qui manque rarement, c'est un striage vertical diffus de toute la zone inférieure du corps. Une bande de petites stries courtes continue fréquemment, en s'incurvant, la ligne frontale : c'est la trompe.

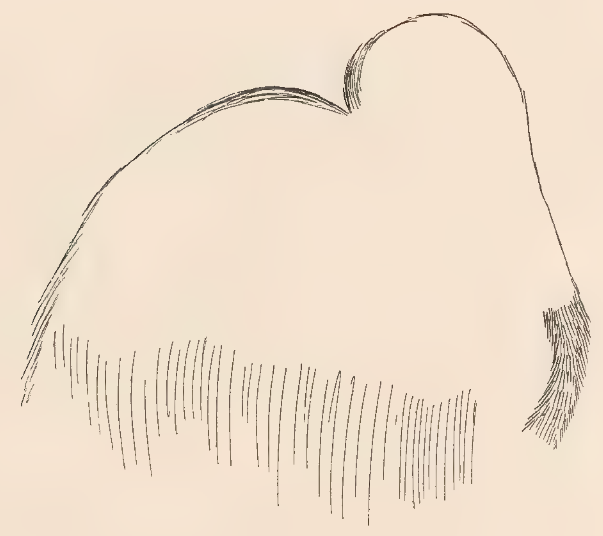


Fig. 99. — Graffite léger de Mammouth, long de 0,36. — Dans le recoin en face la galerie latérale.



Fig. 100. — Graffite léger de Mammouth, long de 0,60 ; dans le recoin en face la galerie latérale.



Fig. 101. Graffite leger de Mammouth, long de 0 m 52. Dans le recoin en face la galerie laterale.

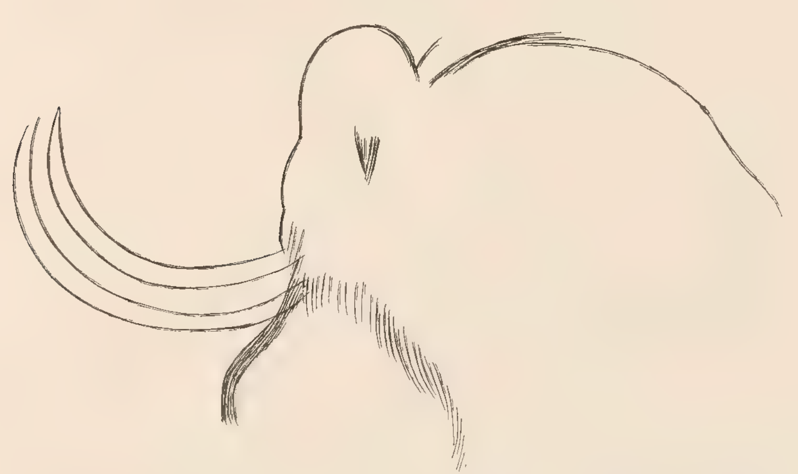


Fig. 102. Graffite leger de Mammouth, long de 0 m 49. Dans le recoin en face la galerie laterale.

Il en est de mieux définis, où le poitrail, le menton, les fesses, recouverts de poils, s'aperçoivent plus ou moins, où les défenses gracieusement arquées s'incurvent en avant, d'un tracé quelquefois audacieux. Parfois une figure laisse



Fig. 103. — Graffite léger de Mammouth, long de 0 m 40 ; sous le Renne n° 11.



Fig. 104. — Graffite léger de Mammouth, long de 0 m 64. Dans le recoin en face la galerie latérale.

voir des reprises multiples, trois défenses, deux fronts (fig. 101). Il arrive, dans ces images, que le striage du corps a été négligé, peut-être parce que le tracé supérieur était suffisamment suggestif (fig. 102, 103 et 104.

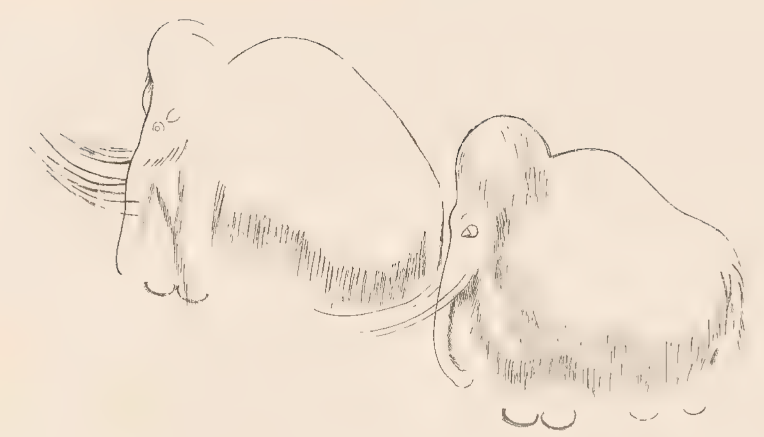


Fig. 105. — Graffite léger de deux Mammouths se suivant ; voisinage du Rubicon, à gauche en bas.

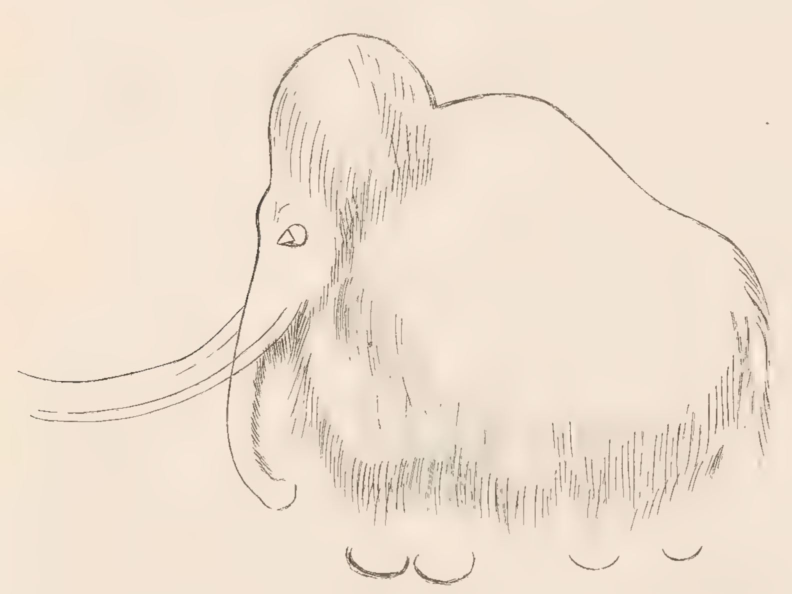


Fig. 106. — Graffite léger de Mammouth, long de 0 m 57. — Agrandissement de l'un des précédents.

Dans tous les croquis précédents, les pattes sont négligées, à moins qu'il ne faille supposer que nous n'avons pas su les retrouver, ce qui est très possible, tant les traits sont déliés. Mais, dans cinq figures plus complètes, elles se laissent déchiffrer.

Les deux premières (fig. 105) se trouvent à gauche, peu après le Rubicon, et au voisinage immédiat des tectiformes ponctués. Les Mammouths paraissent se suivre; le premier est d'un tracé moins heureux que le second, et laisse voir des hésitations

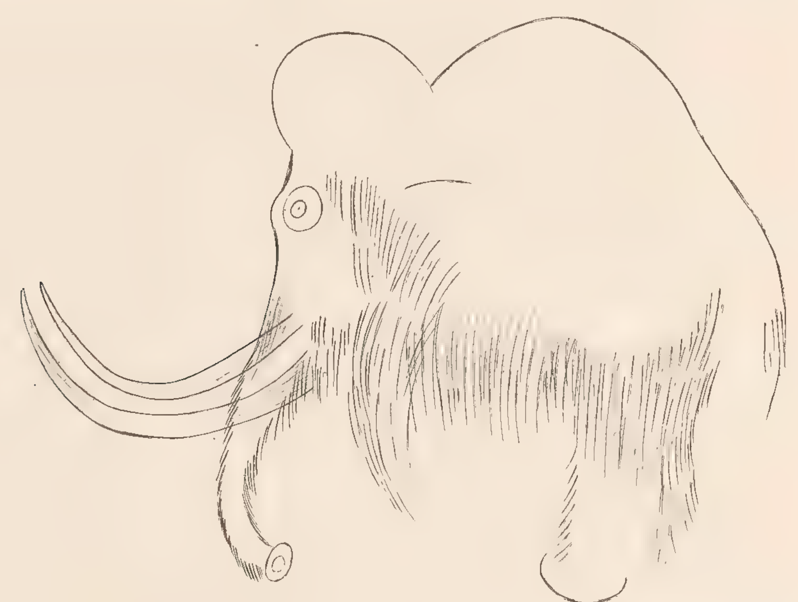


Fig. 107. — Graffite léger de Mammouth, long de 0m77, situé en cinq du plan.

et des incorrections de la ligne; les deux pieds de devant sont gravés côte à côte, avec leur forme de champignon renversé qui reste très constante, et qui se trouvait déjà dans les dessins plus anciens des Combarelles. Dans le second (fig. 106), les défenses sont fines, peu recourbées, le bord interne de la trompe est tout velu; elle se termine par un renflement qui indique la partie prenante. L'œil, qui était rond et pupillé dans le premier, est piriforme dans le second; le poil, représenté par des striages verticaux, s'étend du front à la nuque et aux oreilles, et couvre en une bande festonnée tout l'espace, du poitrail à la queue très courte.

Le plus grand (fig. 107) des Mammouths gravés à traits fins est situé au-

dessous de l'ensemble n° 5 du plan ; il mesure 0m77. La forme très proéminente de son front est tout à fait exagérée ; l'œil est représenté par un petit rond au milieu d'un beaucoup plus grand ; la trompe, poilue des deux côtés, se termine par un cercle ocellé représentant sa terminaison. De grands striages figurent le poil retombant du poitrail, des flancs et des cuisses ; les défenses sont moyennement incurvées ; un seul des pieds a pu être déchiffré, mais il est à présumer que les autres ont existé.

Sur le grand Bison moulant une bosse (n° 9 du plan) se trouve un espace clair, lavé dans la masse rouge du Bison ; sa silhouette dessine vaguement les contours

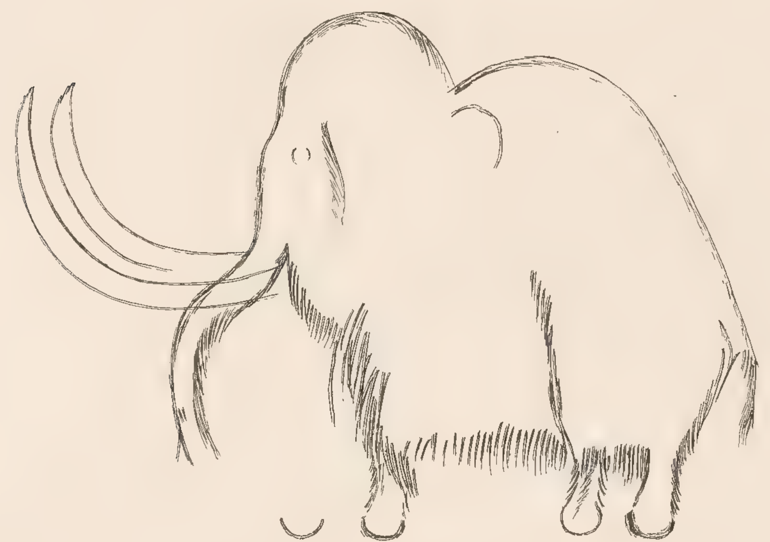


Fig. 108. — Graffite leger de Mammouth, long de 0m385, dessiné sur le Bison n° 10 du plan.

généraux d'un petit Mammouth ; celui-ci, après le dessin rouge d'un tectiforme sur la surface éclaircie, a été gravé à son tour (fig. 108). C'est le premier que nous ayons découvert à Font-de-Gaume, et cela, dès notre première exploration : bien que les lignes soient encore très ténues, on peut plus facilement le déchiffrer qu'aucun autre. Les défenses sont assez incurvées ; les quatre pieds sont visibles, mais l'un d'eux ne se raccorde pas au corps ; la queue, enfin, est bien dégagée, et laisse apercevoir son fouet. L'œil est à peine visible, et la trompe se termine sans rien de spécial.

L'un des dessins les plus complets de la série (fig. 109) se trouve au carrefour (n° 15 du plan) : le trait continu n'est appliqué qu'à l'échine, aux pieds et à l'œil ; tout le reste est fait par raclage ou striage ; l'œil et le bout de la trompe sont faits comme un cercle ocellé ; la trompe est complètement poilue, à l'intérieur et sur ses bords, ainsi que le front, les contours de la mâchoire inférieure, le poitrail, la fesse et deux zones intermédiaires ; la queue est très courte ; on y distingue un fouet, comme dans le Mammouth précédent.

Si nous revenons aux grands Mammouths raclés sur les figures polychrômes de la paroi gauche de la galerie principale, nous verrons que leur facture est toute

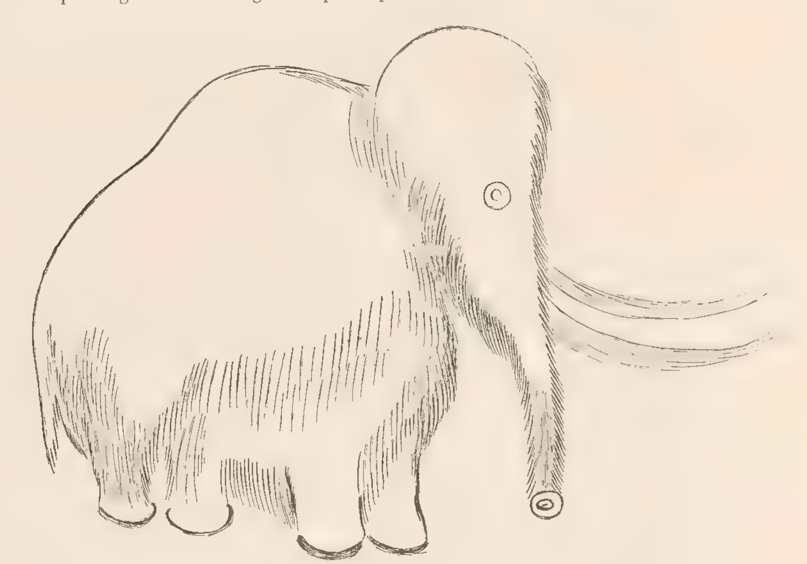


Fig. 109. — Graffite léger de Mammouth, long de 0 m 61, placé en 15 du plan.

semblable aux mieux exécutés parmi les précédents ; leurs yeux sont tous faits d'un petit rond à l'intérieur d'un plus grand ; leurs pattes, quand on les voit, sont toujours en forme de champignon ; de vastes striages figurent leur toison ; quant aux défenses, leur courbure est moyenne dans deux individus, mais elle est extrêmement marquée chez le troisième, où les défenses au lieu de se projeter loin en avant, viennent placer leur pointe, après avoir décrit les deux tiers d'un cercle, au contact du front sur lequel elles empiètent (fig. et pl. XIV). Il est assez curieux que ces dessins donnent au Mammouth des défenses qui, le plus souvent, se rapprocheraient davantage de celles qui ont appartenu à l'Eléphant antique. Cela indique qu'il ne faut pas se fier sans réserve à l'exactitude parfaite des détails d'une

figure ; une certaine part de convention peut intervenir, et nous en avons probablement ici un exemple.

Dans ce chapitre, nous ne ferons que mentionner les images d'Eléphants découvertes dans d'autres cavernes ; on sait qu'il s'en trouve un assez grand nombre à Bernifal et aux Combarelles ; la grotte d'Aiguèze semble aussi contenir de leurs silhouettes, fort grossièrement exécutées ; Gargas possède une gravure d'Eléphant, découverte par le sculpteur Rivière en visitant la caverne avec MM. Cartailhac et Breuil. Enfin les cavernes Cantabriques de Castillo et de Pindal possèdent chacune un dessin au trait rouge d'Eléphant à petites défenses courtes, et paraissant glabre, sauf le sommet de la croupe, où se dressent quelques crins : il est probable qu'il s'agit d'un Eléphant antique, tardif survivant méridional de ceux de Chelles et de Tilloux.



Fig. 110. — Gravure sur fragment de défense de Mammouth, représentant cet animal. La Madeleine, récolte Lartet. Demie grandeur.

Les gravures d'Eléphant exécutées sur des matières osseuses ne sont pas très nombreuses. On doit compter trois sculptures : le Mammouth sculpté en bois de Renne de Bruniquel, découvert par Peccadeau de Lisle, la tête sur portion de bâton de commandement, trouvée par le Marquis de Vibraye à Laugerie-Basse ; un os de Raymonden (Dordogne), qui montre un pied et une trompe très nets.

Les gravures sont au nombre de cinq (fig. 111), en rejetant les lectures erronées de Piette, pour une pierre gravée de Gourdan, et de Nuesch, pour la gravure du Schweizersbild ; ce sont : 1° la gravure sur plaque d'ivoire de la Madeleine, découverte par E. Lartet en présence de Falconer, et dont nous donnons ci-contre un nouveau dessin déroulé original (fig. 110) ; 2° une petite rondelle en os de Raymonden (Dordogne), qui a une gravure de Mammouth sur chaque face ; 3° un fragment d'os de la Dordogne, autrefois publié dans les

Matériaux, et qui a appartenu à Lartet ; il n'a pu être retrouvé ; probablement, c'est à tort qu'on l'a soupçonné ; 4° une côte de Cheval (?) gravée d'une tête de Mammouth, venant de la Roche-Plate à Saint-Mihiel, et découverte par l'un de nous dans la collection de ce gisement conservée à l'Ecole d'Anthropologie ;

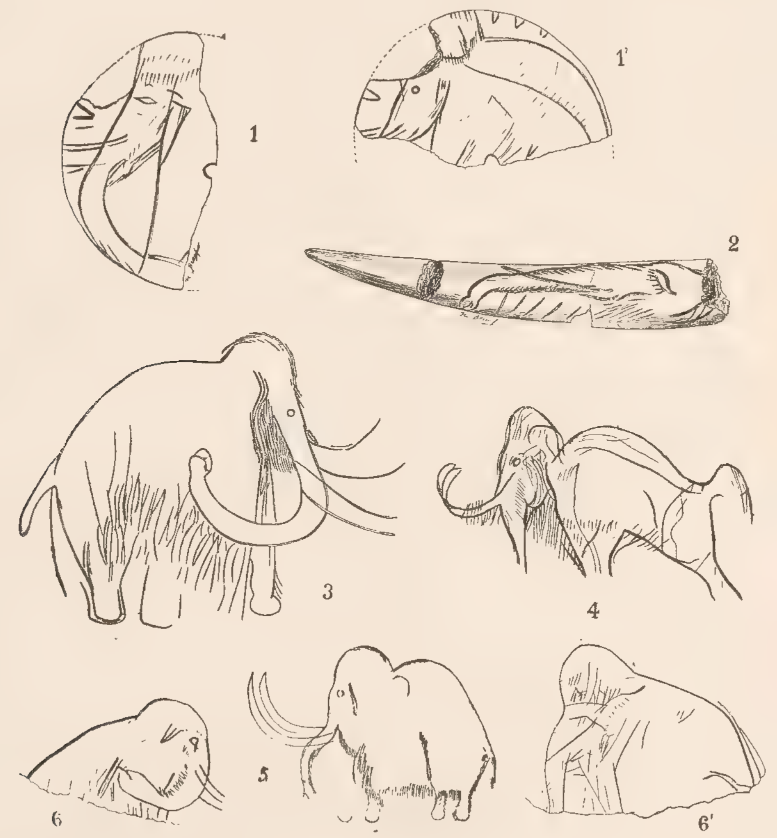


FIG. 111. — Principales gravures représentant le Mammouth : 1, 1', Rondelle d'os de Raymonden (Dordogne) grandeur vraie. — 2, La Roche-Plate (Meuse) demie grandeur. — 3, Les Combarelles, sur les parois de la grotte. — 4, La Madeleine. — 5, Font-de-Gaume. — 6, 6', recto et verso d'une plaquette publiée par Lartet.

5° une gravure de la grotte de Lourdes, collection Nelli, mais si ténue, si difficile à lire, qu'il n'y a pas certitude absolue, mais seulement grande probabilité qu'elle figure un Mammouth.

CHAPITRE XI

Le Rhinocéros dans l'Art Quaternaire

La signification des dessins de Rhinocéros ne nous était pas apparue dès l'abord, bien que l'image la plus complète ait été remarquée par nous dès le premier jour : nous l'avions prise alors pour un Mammouth mal dessiné. Les nombreuses hachures rouges de la toison nous faisaient penser à cet animal et les deux pointes en avant nous paraissaient en être les défenses. D'ailleurs nous ne nous étions pas attardés à le scruter beaucoup, absorbés que nous étions par tant d'autres fresques plus faciles à comprendre.

Le 20 Juin 1902, M. le Marquis de Fayolle, de retour d'une visite faite avec M. Féaux à la grotte de Font-de-Gaume, écrivait ses impressions à l'un de nous

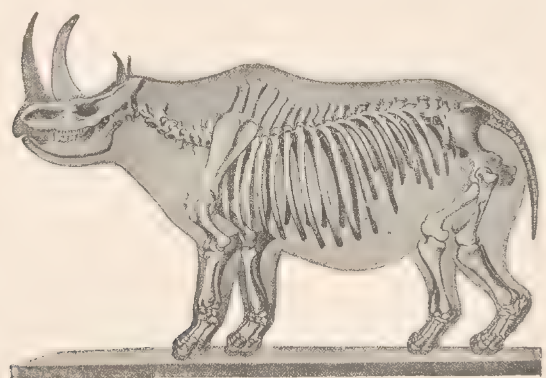


Fig. 112. — Le Rhinoceros tichorhinus, d'après M. Kriz, Quartärzeit in Mähren.

(Breuil) : « Nous avons très bien vu le Mammouth qui est peint dans l'étroit couloir final, et j'ai remarqué la forme insolite de son dos qui est plutôt celui d'un Tapir que d'un Eléphant...... ».

Ce mot de Tapir frappa l'attention du correspondant de M. de Fayolle, qui se promit d'étudier avec plus d'attention ce singulier dessin.

Sa situation rend l'examen assez malaisé ; un premier décalque, très sommaire fut fait de l'image, avant d'en comprendre le sens, en se bornant à relever toutes les lignes rouges, assez ténues, qu'on y pouvait apercevoir.

C'est en faisant cette opération que le sens exact de la figure apparut à M. Breuil ; après avoir décalqué la ligne dorsale, le train postérieur et les pattes, il remarqua que l'encolure portait une espèce de crinière, faite de petits traits courts rangés les uns à côté des autres, et se terminait par une petite oreille courte, très visible, et toute droite ; puis venait une tête rappelant beaucoup celle d'un Cheval par sa forme allongée, un museau busqué à lèvre supérieure proéminente, et son bord mandibulaire velu, fait, ainsi que la crinière, de petites lignes placées côte à côte. Mais les pattes très brèves, le ventre trainant et volumineux, la queue à peine



Fig. 113. — Rhinoceros tichorhinus dessiné en traits rouges ; échelle de un cinquième (Voir planche IV et XLIX).

distincte des fesses s'opposaient à l'interprétation d'un Cheval et rappelaient bien, en plus massif, l'allure de « Tapir » signalée par MM. de Fayolle et Féaux. Si l'on songe que deux pointes inégales se greffent sur le mufle de cet étrange pachyderme, on aura compris pourquoi M. Breuil admit qu'il s'agissait d'un Rhinocéros et le fit admettre à ses collaborateurs et à divers préhistoriens, dont M. E. Cartailhac.

Quant à la tête isolée, dessinée en rouge, et oblitérée depuis par un dessin linéaire noir et par un polychrôme inachevé, elle a été découverte par M. Peyrony, qui la signala à M. Breuil sans l'avoir interprétée (Pl. XI).

M. Breuil remarqua aussitôt l'identité existant entre les tracés des deux têtes : les cornes sont insérées d'une manière identique, et la tête, le mufle, ont exactement la même silhouette. Malheureusement le reste du corps n'est pas dessiné.

En 1904, un amateur, M. Ch. Blin, visitait la caverne avec M. Peyrony, qui lui montra les dessins de Rhinocéros. De retour à Paris, ce monsieur fit part de ce qu'il avait vu à la rédaction de la Revue *L'Homme Préhistorique* qui imprima (L'Homme Préhistorique, 1904, p. 388) un entrefilet d'une vingtaine de lignes à ce sujet : M. Blin y semble donné comme l'auteur de cette découverte. Il y est dit : « Il a rapporté de sa dernière visite des observations intéressantes qu'il a bien voulu nous communiquer. Certaines figures peintes de la grotte de Font-de-Gaume, que l'on avait d'abord prises pour des Mammouths, à cause de leur forme massive, ne représentaient pas des Eléphants, mais bien des Rhinocéros portant deux cornes sur le nez, comme le Rhinocéros d'Afrique. L'animal en question ne peut être que le *Rhinoceros tichorhinus*, assez commun aux époques Acheuléenne et Moustérienne, mais devenu rare à l'époque Solutréenne, et qui semblait avoir déjà disparu de nos contrées à l'époque Magdalénienne. La conformation du crâne du *Rhinoceros tichorhinus*, la robustesse de ses os naseaux et les rugosités qu'on observe à leur surface avaient permis d'affirmer qu'il s'agissait d'une espèce bicorne. C'est ce que viendraient confirmer les dessins de Font-de-Gaume que nous signale M. Blin... ». (1) M. Blin, s'il n'était pas l'inventeur des Rhinocéros, les avait donc vus et bien vus, car la description est très exacte ; ce qui l'est beaucoup moins, c'est l'attribution du dessin rouge de Font-de-Gaume à la période Magdalénienne ; on y reconnaît le préjugé reconnu faux depuis longtemps, que l'art quaternaire ne paraît qu'avec le Magdalénien. Nous savons qu'il commence dès l'Aurignacien ; celui-ci n'était pas encore né en 1904, ou du moins on n'en connaissait que l'un des termes, l'*Eburnéen* de Piette et de Daleau. Mais ce dernier archéologue avait déjà démontré que les gravures de Pair-non-Pair étaient justement de la fin de l'Eburnéen, d'une époque où, à Pair-non-Pair comme à Brassempouy, le Rhinocéros pullulait. Il est d'ailleurs très exact que ses vestiges se retrouvent jusque dans le Magdalénien, bien qu'en quantité infinitésimale dans la France du Sud-Ouest.

Tout dernièrement, M. E. A. Martel, dont on connaît les beaux travaux sur la circulation souterraine des eaux, mais qui, en dehors de ce sujet où il excelle, est trop visiblement incompétent, s'est occupé du Rhinocéros de Font-de-Gaume.

1. A ce sujet, l'un de nous (H.B.) a écrit, dans le numéro de Mai 1905 de la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, p. 155 : « Certaines personnes, sans doute bien intentionnées, ont publié qu'il y avait à Font-de-Gaume, parmi les figures d'animaux ramassés et poilus indiqués comme Mammouths, des figures représentant le Rhinoceros tichorhinus, à deux cornes sur le nez. Je pourrai y ajouter que ces figures sont au nombre d'un seul dessin entier, dessiné en traits rouges, et d'une autre tête isolée. Ces figures nous sont depuis longtemps connues, et nous n'avions nul besoin qu'on nous indiquât leur existence et leur signification...... Nous ne nous croyons pas obligés de communiquer aussitôt au public les fruits de nos patients relevés, mais les visiteurs, auxquels nous faisons la gracieuseté de donner ou faire donner oralement des explications inédites, devraient avoir la discrétion de nous en laisser la primeur ».

Avec une vigueur qui ne saurait lui tenir lieu d'expérience, il écrit : « J'affirme que c'est un informe paquet de couleur rouge, où deux traits pointus ont donné, à des interprétateurs autosuggestionnés, l'illusion (et pas autre chose) d'une double corne ; j'insiste pour qu'on raye cette assimilation entièrement fausse. » (1). Que M. Martel ait écrit qu'il n'avait rien su voir, qu'il n'était pas convaincu de notre lecture, c'était peut-être son devoir, et il serait resté dans les limites de sa sensation personnelle ; mais que M. Martel, qui est obligé de porter lunettes, qui, par conséquent, a une vue inférieure à la moyenne, et, d'autre part, manque complètement de cette éducation de la vue que donne une longue habitude de ces déchiffrements, prononce, sans aucune réserve, que notre interprétation est absolument fausse, cela dépasse ce qu'une sage prudence imposait.

L'un de nous a pu constater que, le plus souvent, M. Martel ne savait pas retrouver, sur ses propres clichés, les images les plus claires des animaux qu'il avait photographiés dans nos cavernes, ce qui indique une infériorité visuelle suffisante pour que son verdict puisse être à juste titre récusé. D'ailleurs, pour préciser, M. Martel a écrit que le Rhinocéros était un informe paquet de couleur rouge ; or c'est au moins un paquet de *traits*, de lignes, les unes très visibles, les autres moins : il faut donc voir si ces *lignes* donnent une forme, en les suivant de proche en proche, sans préjuger du résultat, jusqu'à ce qu'un ensemble soit perceptible. C'est ce qu'a fait l'abbé Breuil, et ce qu'il fait, toutes les fois qu'il faut déchiffrer une image. C'est un travail qui exige beaucoup d'acuité visuelle et de ténacité, que de suivre une ligne entre plusieurs autres qui la recoupent, et dont peu de personnes même parmi les mieux douées sont capables sans se lasser au bout de quelques secondes d'effort.

Un fait, qui nous intéresse d'ailleurs aussi au point de vue de la figure du Rhinoceros tichorhinus, en donnera un exemple.

En Mai 1906, l'un de nous (H. B.), en visitant la belle collection extraite de la grotte du Trilobite à Arcy-sur-Cure (Yonne) par l'abbé Parat, découvrit des gravures sur un galet schisteux provenant du niveau aurignacien supérieur et que son inventeur n'avait conservé que comme pierre utilisée. Une inspection rapide à lumière rasante permit à l'abbé Breuil, au premier coup d'œil, d'y découvrir l'avant-train et la tête d'un Rhinocéros. Avec l'autorisation de l'abbé Parat, le caillou fut emporté, étudié à loisir et dessiné par M. Breuil, qui y déchiffra, d'un côté, deux silhouettes presque superposées de Rhinocéros, avec la tête bicorne, et les pieds antérieurs, un gros arrière-train du même animal, et, en sens inverse, une tête de ruminant à cornes recourbées et barbiche (fig. 114 et pl. LXII) ; au verso, plus mutilé, se lisait, dans un sens, une série d'arrière-trains emboités de Rhinocéros, et, dans l'autre, une très grosse tête de Rhinocéros bicorne (fig. 115 et pl. LXII).

1. *L'Evolution Souterraine,* p. 336.

M. Breuil porta la pierre à M. S. Reinach ; malgré son attention, celui-ci ne put abstraire du chevelu des lignes entrelacées une seule silhouette, et ce ne fut que lorsque M. Breuil suivit avec la pointe effilée d'un crayon, les contours de chacune de ces images, que M. S. Reinach convint de la justesse de sa lecture.

M. M. Boule, auquel le caillou fut ensuite soumis, resta sceptique sur la lecture proposée. Peu de jours après, une empreinte fut obtenue au Musée de Saint-

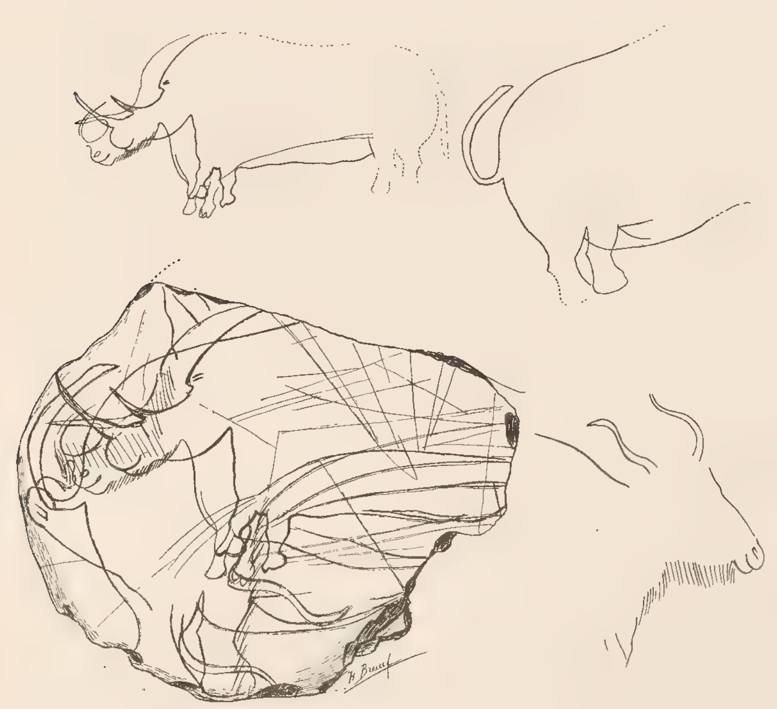


Fig. 114. — Galet aurignacien de la grotte du Trilobite, gravé de plusieurs figures de Rhinocéros. Echelle d'environ trois quart. Les dessins séparés sont les figures déchiffrées et détachées les unes des autres. Echelle plus réduite.

Germain par galvanoplastie ; M. Champion la fit argenter, puis oxyder et nettoyer, sauf les traits. Ces opérations toutes mécaniques permirent aux traits incisés de se détacher facilement du fond luisant de l'argent ; l'œil les suivait sans peine, et M. M. Boule, mis en présence de ces reproductions métalliques, admit entièrement la vérité de la lecture de l'abbé Breuil, et reconnut que le Rhinocéros d'Arcy était

aussi certain, comme interprétation, que le célèbre Mammouth sur ivoire découvert par MM. Lartet, Christy et Falconer au gisement de la Madeleine.

La gravure de la grotte du Trilobite est datée d'une façon précise comme de l'Aurignacien supérieur ; la couche qui contenait le galet incisé repose sur une couche aurignacienne et celle-ci sur une assise moustérienne. Elle est caractérisée,



Fig. 115. — Verso de la pièce précédente, avec un devant et un arrière-train de Rhinocéros.

entre autres objets, par des pointes à dos rabattu du type de la Gravette, et par une pointe plate à base fendue du type d'Aurignac. Au-dessus, vient une assise solutréenne à pointes allongées et feuilles de laurier retouchées sur la face supérieure seulement, qui supportait encore un niveau magdalénien typique, mais sans harpons.

La gravure d'Arcy est-elle absolument isolée dans l'art quaternaire ? Ce n'est

pas certain, bien que les autres gravures attribuables au Rhinocéros soient moins évidentes.

L'une a été publiée par E. Piette, et ne représente qu'une tête, avec une oreille dressée, un petit œil clignotant entouré de replis épidermiques, deux cornes sur le nez (fig. 116 et pl. XLIX, 5). Il semble bien que cette gravure sur stalagmite, trouvée à Gourdan en plein Magdalénien, représente le Rhinocéros ; toutefois, le dessin est bien inférieur à la figure Bourguignonne.

On pourrait peut-être rapprocher de nos tracés de derrière, gravés sur le même galet, une figure restée problématique, attribuée parfois à un suidé, et découverte dans la caverne suisse du Kesslerloch à Thaingen, mais ici, un doute subsiste.

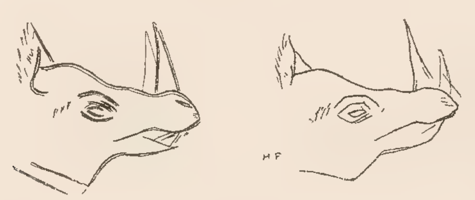


Fig. 116. — Tête de Rhinocéros trouvé à Gourdan par E. Piette ; elle est gravée sur stalagtite ; à gauche, lecture Breuil plus exacte), à droite, lecture Formant (inexacte) (1).

Une gravure sur plaque schisteuse recueillie par M. Léon Nelli dans la grotte des Espélugues, à Lourdes, porte diverses gravures enchevêtrées, profondément entaillées dans la roche. On y distingue deux têtes (fig. 117) ; celle de droite semble figurer un museau de Loup ; quant à celle de gauche, il n'y a guère de doute à avoir : on y retrouve la tête du Rhinocéros, avec ses deux cornes, l'une à peine plus longue que l'autre, sa petite oreille droite à poils raides, son petit œil clignotant, son mufle extrêmement busqué (2). La grotte de Lourdes contenait des vestiges de tous les moments du Magdalénien proprement dit, et de tous les âges postérieurs. La gravure de Rhinocéros qui en provient est probablement du plein Magdalénien.

1. M. Martel a cru pouvoir (*La Nature*, 4 Juillet 1908, p. 74), à la suite de cette double lecture, et sans recourir à l'examen de l'original, m'accuser d'imagination ; il est injuste de trois manières : 1° Pour m'avoir accusé sans contrôler le fait litigieux, ce qui lui etait facile ; 2° Parce qu'il ne sait pas que Formant a fait ce dessin à la fin de sa vie, à un moment où sa vue était devenue mauvaise (renseignement oral de Piette); 3° Parce que mon dessin date de 1897, époque où j'étais jeune débutant de vingt ans ; j'aurais pu mal déchiffrer alors, sans mériter, douze ans après, d'être accusé de fantaisie ; mon dessin, d'ailleurs, sans être parfait, est plus exact que celui de Formant, ainsi que la photographie (Pl. XLIX), le démontre ; il avait été fait sous l'œil et en la présence de Piette, dont il indique aussi la lecture ; tout spécialement, la position que j'ai donnée aux cornes est la véritable (H.B.).

2. Lorsque, en Juillet 1907, M. Breuil a etudié la collection Nelli et déchiffré cette plaque, M. Nelli croyait que les cornes du Rhinocéros étaient le bec ouvert d'un oiseau dont la narine formait l'œil ; mais cette explication est certainement erronée.

Nous terminerons ce qui concerne les figures de Rhinocéros en reproduisant deux images de Rhinocéros sud-africains peints et gravés par des artistes Bushmens



Fig. 117. — Têtes de Rhinoceros (à gauche) et de canide (?) (à droite) gravées sur pierre, Lourdes, coll. Nelli ; grandeur vraie : 0,166.

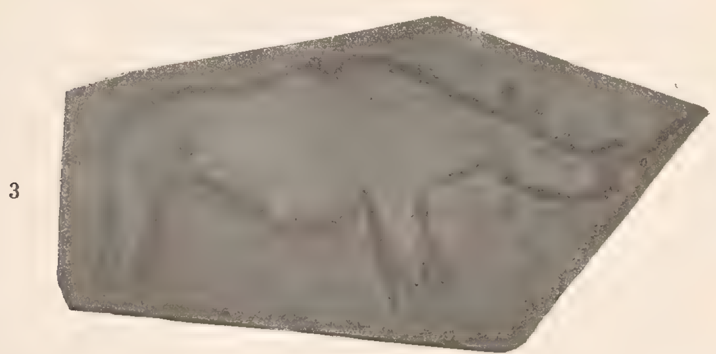


Fig. 118. — Rhinocéros gravé par les Bushmens (Voir Cartailhac et Breuil, Altamira, pl. XXXIV).

(fig. 118 et 119) ; la comparaison entre ces dernières et les œuvres de nos Troglodytes européens permettra de mieux saisir celles-ci (1).

Le Rhinocéros picoté sur pierre est le Rhinocéros Simus que sa conformation

1. La grotte des Combarelles possède également une figure de Rhinocéros, elle sera étudiée dans la monographie de cette caverne.

et sa prédilection pour les steppes herbues rapprochent extrêmement du Rhinocéros tichorhinus. M. le Professeur Trouessart a publié une belle photographie d'un de ces pachydermes qui vient d'être tué sur le Bahr-el-Gazal ; nous la reproduisons



Fig. 119. — Peinture Bushmen figurant une chasse au Rhinocéros.



Fig. 120. — Rhinocéros Simus tué sur le Bahr-el-Gazal, d'après le Pr Trouessart, et la photographie qu'il nous a gracieusement communiquée.

ici avec son agrément (fig. 120) ; en la comparant aux figures du Trilobite et de Font-de-Gaume, on se fera une idée plus juste encore de l'exactitude de leur interprétation (1).

1. E. Trouessart : Le Rhinocéros blanc du Bahr-el-Gazal, in *La Nature*, 20 Décembre 1908.

CHAPITRE XII

Les Carnassiers dans l'Art Quaternaire

(OURS NON COMPRIS)

—

LES FÉLINS, LES CANIDÉS, LES MUSTÉLIENS

C'était une chose considérée comme certaine, voici encore peu d'années, que l'absence de Carnassiers dans les gravures de l'âge du Renne. En fait, on ne pouvait alors citer, en dehors des deux Ours gravés de Massat, et d'une sculpture de même animal trouvée à Laugerie-Basse, que le Glouton dessiné sur une pendeloque en os de la vallée de la Vézère, publiée dans les Reliquiœ Aquitanicœ et la Loutre de Laugerie-Basse ; on y ajoutait parfois un dessin d'une signification moins claire, sur bâton de commandement de Bruniquel.

Les nouvelles trouvailles, ou les publications d'anciennes trouvailles inédites, n'ont pas augmenté la série iconographique des carnassiers dans une proportion comparable à celle des dessins de Cervidés, de Bovidés, de Caprins, d'Equidés ou même de Poissons.

Presque autant que l'Homme et les Oiseaux, les Carnassiers ont été rarement figurés par l'Homme quaternaire, mais ils l'ont été cependant, et un peu moins exceptionnellement ; ce chapitre est destiné à en étudier les principaux exemples.

Disons de suite que nous laisserons de côté aujourd'hui les Ours et les Phoques. Jusqu'ici les Phoques ne se sont trouvés représentés que sur des objets en bois de Renne ou en os, ils n'appartiennent donc pas, jusqu'à présent, à l'art pariétal.

Les Ours, au contraire, s'y multiplient notablement : Les Combarelles en ont un magnifique ; Teyjat en possède deux ; La Venta de la Perra deux aussi sans doute, dont un bien conservé ; celui de Font-de-Gaume est moins beau. Nous renvoyons l'examen de ce groupe à un autre volume, nous contentant, cette fois, des Félins, des Canidés et des Mustéliens.

LES FÉLINS

Les figures des Félins dans l'art mobilier sont au nombre de sept : deux sculptures et cinq gravures, dont une en bas-relief.

La principale pièce est une sculpture en pierre tendre découverte à Isturitz par MM. Hour-Castagné et Lacaux-Barraqué, en extrayant du phosphate des

ossements contenus dans le sol archéologique. Ces messieurs, très peu entendus en matière préhistorique, crurent en terre cuite cet objet, et un fragment d'une tête de Cheval en ronde bosse de très bon style trouvé avec. Les procès auxquels a donné lieu la propriété de la caverne ont amené la disparition des objets recueillis, et tous les efforts faits pour retrouver leur piste n'ont pu aboutir à dissiper le mystère de leur gîte actuel.

Toutefois, M. E. Cartailhac nous a communiqué à leur sujet de précieux documents : une photographie de petite dimension, mais bonne, et une lettre donnant quelques indications sur les circonstances de la découverte. La photographie comprend les deux sculptures, deux très grandes lames de silex, un moulin primitif et sa molette, deux dents de *Rhinoceros tichorhinus* et une mâchoire inférieure humaine rappelant par tous ses caractères, celles de Malarnaud et de La Naulette. L'agrandissement de la photographie fait à la chambre claire, a permis



Fig. 121. — Figurine de Félin en pierre tendre découverte à Isturitz ; longueur réelle 0^{m} 16, avec une erreur possible d'un centimètre en plus ou en moins. D'après une photographie.

d'obtenir le dessin ci-joint (fig. 121) ; la statuette, en se rapportant aux dimensions de la mandibule humaine située à côté, mesurait à peu près 0^{m} 16 de longueur maxima ; il semble qu'elle ait été très aplatie, que les jambes de chaque côté n'aient pas été distinctes. On perçoit, à la loupe, des ponctuations sur le corps, mais elles sont si faibles qu'il était plus prudent de ne marquer que les plus fortes sur le dessin que nous donnons ici. La rareté même de l'image, l'absence de termes de comparaison, à l'époque de la trouvaille, a éveillé quelque défiance, au moment où les inventeurs ont communiqué leur découverte à des anthropologistes.

1. Ces ponctuations doivent être rapprochées de celles qui couvrent, en lignes régulièrement espacées, le flanc d'un des Rennes de pierre de Solutré ; il est étrange que les dessins qui en ont été faits ne les indiquent pas suffisamment.

Nous avons fait plusieurs enquêtes, concernant les deux figurines recueillies, et nous n'avons pu que conclure à l'absence totale de soupçon fondé ; d'ailleurs, on peut maintenant comparer le Félin d'Isturitz avec d'autres, et principalement avec ceux des Combarelles et de Font-de-Gaume ; nous reviendrons là-dessus un peu plus loin.

D'après la lettre de M. Lacaux-Barraqué, adressée en Juillet 1896 au Dr Garrigou, peu de jours après la découverte, les statuettes ont été recueillies à $2^{m}50$ de profondeur, sous un recouvrement comprenant d'abord un plancher stalagmitique, puis un niveau de foyers contenant des dents de Renne, de Cheval, d'Aurochs ; elles gisaient à la partie supérieure d'autres foyers, avec grand Ours, grand Félin, Rhinocéros. Les silex que M. Dubalen et l'abbé Breuil ont obtenus en 1900 de M. Lacaux-Barraqué, et qui sont conservés au Musée de Mont-de-Marsan, appartiennent presque tous aux formes aurignaciennes, mais avec une proportion très considérable de types moustériens ; il y avait aussi de rares objets du Magdalénien supérieur. Il est donc très vraisemblable que la statuette du Félin d'Isturitz appartient à la partie supérieure de l'Aurignacien ; elle prélude aux sculptures en pierre de Solutré, et suit de peu les figurines humaines en ivoire de Brassempouy, en pierre de Grimaldi, de Sireuil et de Willendorf.

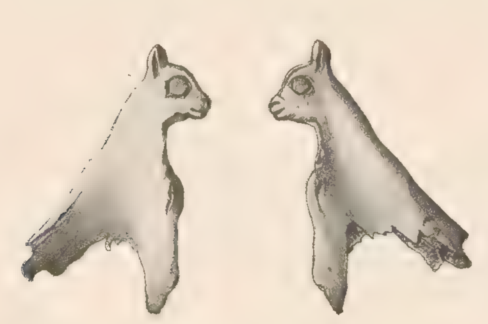


Fig. 122. — Figure de petit Chat découpée dans un os plat, St-Michel d'Arudy, collection Mascaraux. Grandeur réelle.

Une autre sculpture de Félin, mais qui paraît représenter, non pas un Tigre ou un Lion, mais un petit Chat, a été recueillie par M. Mascaraux dans la grotte de Saint-Michel d'Arudy ; elle appartient au Gourdanien inférieur de Piette, ainsi que les figures en os découpé de têtes de Chevaux, recueillies au même niveau dans cette caverne. Nous reproduisons la figure que M. Piette a fait graver dans son grand album *L'Art à l'Epoque du Renne* (fig. 122).

Fig. 123. — Gravure de Félin sur un galet, grandeur vraie ; grotte de Gourdan, d'après Piette. Le dessin est plus complet, on a pu dégager récemment le pied postérieur caché par des concrétions. Dessin de Formant.

Les gravures sont au nombre de cinq, l'une, de Gourdan, sur galet schisteux est incomplète, mais très certaine (fig. 123 et pl. LXIII, 3) ; la forme de l'oreille, le profil raccourci de la gueule ouverte indiquerait bien un grand Félin, Lion ou Tigre (1).

1. M. Piette l'a publié à tort comme Ours, et l'un des suivants comme Eléphant.

Deux autres gravures, également de Gourdan, ont été identifiées récemment par l'un de nous (Breuil); l'une, tracée sur un petit galet, représente un animal à museau très court, gros œil rond, larges oreilles circulaires et gorge velue, probablement le grand Félin (fig. 124 et pl. LXIII, 5).

L'autre, sur grès tendre fissile, est une œuvre extrêmement grossière; la



Fig. 124. — Deux gravures de Gourdan représentant des Félins gravés sur schiste et sur grès tendre. Grandeur réelle. Collection Piette.

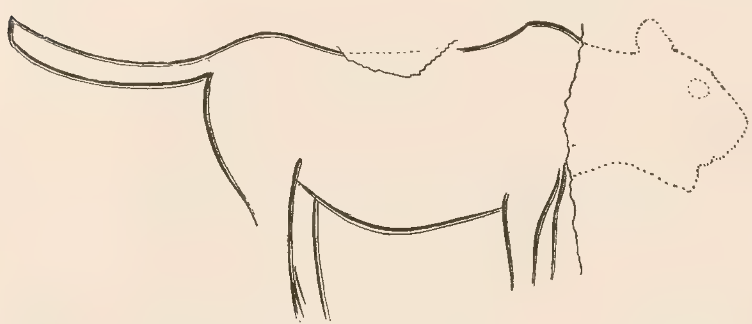


Fig. 125. — Gravure sur bois de Renne de Laugerie-Basse représentant un Félin. Grandeur vraie. Collection Christy au British Museum.

forme du pied postérieur avait suggéré à M. Piette l'idée d'un Eléphant, mais la queue longue, arquée et fine est caractéristique du Félin; quant à la tête, accident rocheux utilisé et complété, elle n'y contredit pas, et, rapprochée des autres exemples signalés, elle rentre sans peine dans la même série (fig. 124, 2 et pl. LXIII, 4).

Une autre gravure de Laugerie-Basse sur palme de Renne est mutilée, et c'est malheureusement la tête qui a été rompue, mais le port de la queue et les formes générales semblent bien d'un Félin de grande taille (fig. 125). La position de cet animal par rapport à une figure de Ruminant placée en avant ne semble pas fortuite, car ce Ruminant (un Renne ?) retourne la tête pour le regarder : il s'agirait



Fig. 126. — Felin sculpté en bas-relief et gravé sur bâton de commandement de Bruniquel. Musée Brun à Montauban. Grandeur réelle 0^m20.

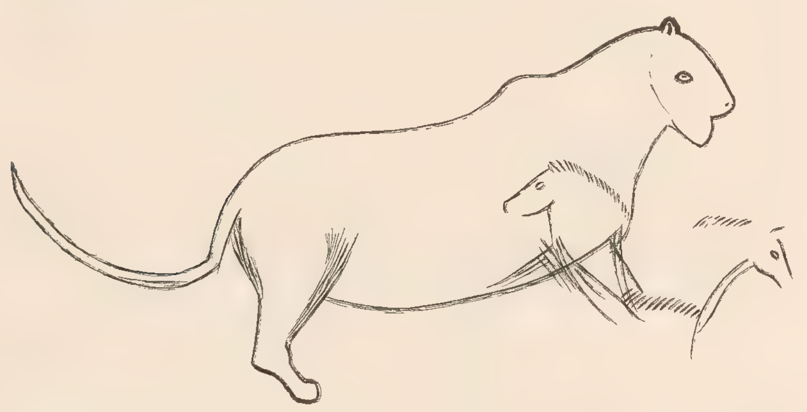


Fig. 127. — Gravure pariétale de Félin, dans le diverticule terminal de Font-de-Gaume. Echelle : un cinquième.

donc d'une sorte de tableau élémentaire analogue au chasseur de Bison de Laugerie, et à la Loutre prenant un Poisson.

On est accoutumé de classer comme figure de félin (fig. 126) une image en bas-relief décorant un beau bâton de commandement de la station de Lafaye à

Bruniquel, trouvé par M. Brun ; M. Cartailhac a donné son appui à cette interprétation et en a publié un dessin. Récemment, l'un de nous (H. B.) a revu l'objet original et refait un nouveau dessin très peu différent du précédent, il pense que l'hypothèse émise est en effet la plus rationnelle : le dessin figure certainement un animal unguiculé et digitigrade ; la gueule est ouverte comme dans un carnassier dévorant ; le museau très court, les oreilles larges, rondes et bien détachées,



Fig. 128. — Petites gravures profondement incisées, gravées au ras du sol, au pied de la paroi droite. Echelle d'un tiers. Signification douteuse.

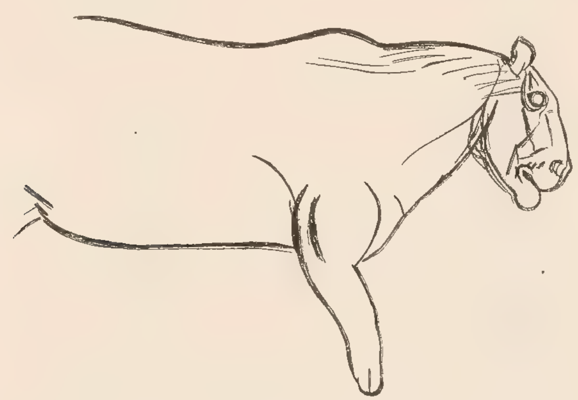


Fig. 129. — Gravure sur paroi des Combarelles représentant un grand Félin ; l'arrière-train est stalagmité et indéchiffrable. Echelle : un cinquième.

coïncident bien avec une figure de félin, de même que la ligne d'échine réplique exactement celle des autres figures précédentes.

Si nous rapprochons des documents antérieurs le dessin (fig. 127) que nous avons trouvé au fond du diverticule final, semblant faire face à une bande de chevaux (1) et un autre dessin des Combarelles (fig. 129), l'analogie des deux séries s'impose à l'attention (2).

1. Il est malheureusement tout à fait impossible d'en obtenir une photographie, même à l'aide d'un miroir, tant l'espace est resserré en ce point.

2. Nous avons déjà conclu dans ce sens, dans une note au Congrès de Monaco.

Partout, c'est la même oreille ronde, dressée au sommet d'une tête courte et massive, le même dos ensellé aux omoplates saillantes, le menton velu plus ou moins pendant en barbiche. En un mot, ici et là, nous avons des figures de grands félins. Peut-être faut-il étendre cette détermination à la petite silhouette profondément incisée au pied de la muraille de droite de la galerie des fresques (fig. 128); la forme du dos et de la tête y pousserait assez.

La figure de Font-de-Gaume et les chevaux qui l'accompagnent sont si bien cachés dans la fissure élevée qui termine la caverne, qu'on peut se demander pourquoi les artistes les ont placés en un point si inaccessible. La découverte de ces gravures est due à M. Peyrony.

Celle des Combarelles est encore meilleure au point de vue de la vigueur d'exécution, malheureusement son arrière-train est masqué par une épaisse couche de concrétions. Peut-être certains autres dessins, tous incomplets, doivent-ils, aux Combarelles, être attribués au même animal : nous les étudierons dans la monographie de cette caverne.

LES CANIDES

On ne peut signaler que deux sculptures s'y rapportant. L'une a été recueillie à la base du Magdalénien de la grotte du Placard par M. de Maret; elle est sculptée très grossièrement dans la partie supérieure d'un bâton de commandement (fig. 130). Elle n'avait jamais été signalée lorsque l'un de nous (H. B.) la découvrit en étudiant récemment la collection de Maret.

La seconde sculpture (fig. 131) a été recueillie au Mas d'Azil par E. Piette, dans le Magdalénien inférieur; elle est très remarquable, mais malheureusement réduite à la tête d'un Renard, adhérant à une tige forée d'un petit trou pour la suspension ; le corps existait assurément.

Piette a publié aussi plusieurs gravures se rapportant au Loup ou au Renard, provenant toutes de Gourdan. Ce sont un museau de Loup gravé sur lame d'os (fig. 131); un corps de Chien ou de Loup, avec une patte postérieure saisie dans un geste très familier au genre Chien, gravé sur os d'oiseau (fig. 132, 2); un Loup au galop, sur pierre (fig. 132, 3), bien reconnaissable ; il a donné aussi, comme susceptible d'être des carnassiers, et peut-être, l'Hyène, etc., une gravure sur pierre de Lorthet (fig. 133, 3) et deux autres sur os de Gourdan (fig. 133, n°s 1 et 2). En somme, l'interprétation de ces trois dernières est douteuse ; pour l'une d'elles, on pourrait se demander si ce n'est pas plutôt une figure de Marmotte, à en juger par la forme spéciale du museau (fig. 133, 1).

M. P. Girod a publié une pierre gravée de Laugerie-Basse où il a déchiffré, entre autres figures, une tête de Canidé (fig. 131, n° 1); un autre dessin, sur os, de même origine, représente aussi un Canidé (fig. 135, n° 1).

En passant en revue les gravures sur pierre de la grotte des Espélugues recueillies par M. Léon Nelli, l'un de nous (H. B.) y a déchiffré deux gravures de carnas-

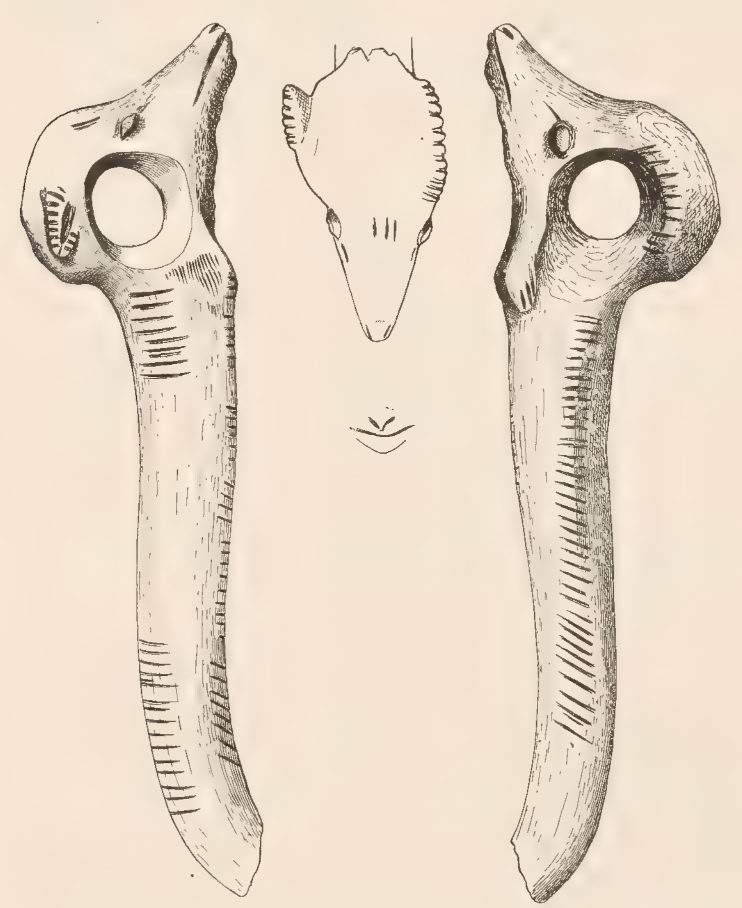


Fig. 130. — Grand bâton de commandement, appartenant au Magdalénien inférieur du Placard, coll. de Maret. Le sommet est sculpté en tête de Renard. Réduit de moitié.

siers, probablement de Loups. Toutes semblent émaner d'une main plus accoutumée à tracer des images de Chevaux, dont on retrouve quelque chose dans le faire

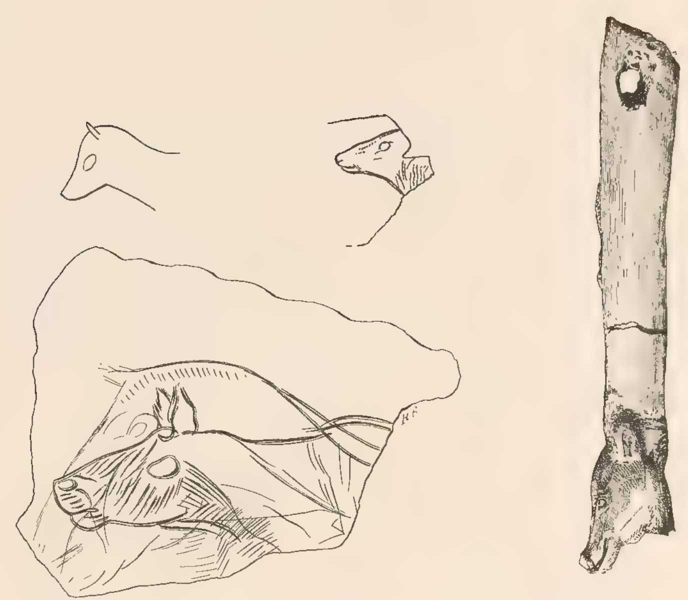


Fig. 131. — En haut à gauche : tête de canidé sur pierre, d'après Girod et Massénat, Laugerie-Basse, grandeur réelle. — Au milieu : tête sur lame d'os, figurant un Loup, provenant de Gourdan ; d'après Piette, grandeur vraie. — A droite : bois de renne sculpté montrant une tête de Renard, Mas d'Azil, d'après Piette. — En bas : pierre gravée de Lourdes, coll. Nelli, avec un Loup dessiné. Echelle vraie.

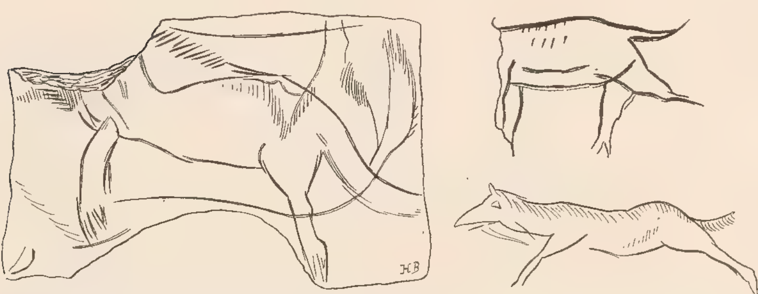


Fig. 132. — Figures de Loups gravés sur pierre et sur os : 1. Bruniquel, sur pierre, British Museum, Echelle : trois quarts. 2. Gourdan, sur os d'oiseau ; développement d'après Piette ; grandeur réelle. 3. Gourdan, sur pierre, d'après Piette.

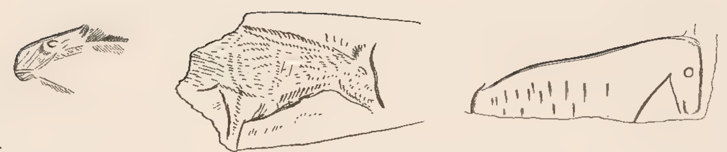


Fig. 133. — Divers dessins pouvant se rapporter à des carnassiers (?), d'après Piette ; 1, 2, Gourdan, grandeur réelle ; 3, Lorthet.



Fig. 134. — Gravure de carnassier sur pierre, grotte des Espélugues, coll. L. Nelli. Grandeur réelle.

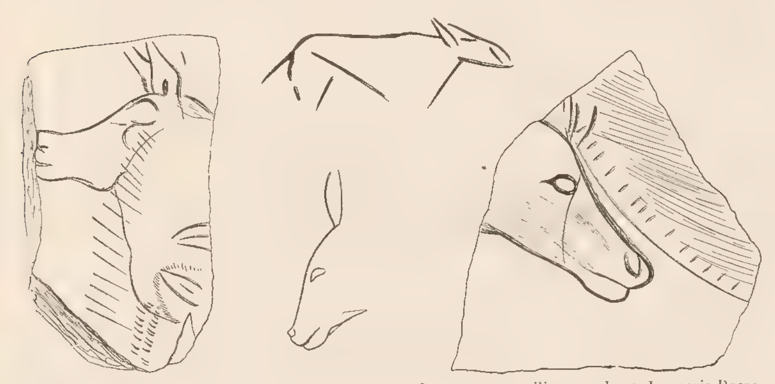
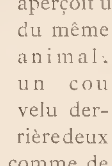


Fig. 135. — Gravures diverses de Canidés (Loups ?). — 1, au milieu en haut Laugerie-Basse. Coll. Massénat. Trois quart de grandeur, sur os (P. Girod et Massénat, planche XXIV) ; 2, Lorthet, sur schiste ; 3, Mas d'Azil, rive gauche, sur galet schisteux ; 4. Gourdan, sur schiste. — Les trois derniers sont de grandeur réelle et font partie de la collection Piette.

du dessin. Une de ces gravures est incomplète, et il ne subsiste que la tête, excellente malgré l'œil mal placé, avec deux oreilles pointues hardiment dressées (fig. 131, n° 3). La seconde, quoique entière, est beaucoup moins bonne (fig. 134), mais pourtant ne saurait représenter qu'un carnassier, Loup ou Hyène ; l'oreille, l'œil, l'absence de crinière, la forme du cou, la gorge velu, sont nettement dans le sens de notre interprétation.

Enfin, une gravure sur pierre de Bruniquel (fig. 132), conservée au British Museum, laisse apercevoir, en sens inverse d'une silhouette de Cheval, une autre image, privée de sa tête, mais dont le dos velu, les pieds digités, la queue arquée, indiquent le Loup.

Une révision des gravures de la collection Piette non déchiffrées encore, a amené récemment la découverte d'une petite série d'images de carnassiers, dont trois Loups bien définis. Le premier (fig. 135), de Lorthet, est la tête haute, les oreilles dressées, comme aux écoutes ; sur son poitrail, on aperçoit une portion d'un autre dessin, apparemment



du même animal, un cou velu derrière deux oreilles pointues représentées comme de face.

Fig. 136. — Renard gravé sur paroi aux Combarelles. Echelle : un tiers.

Une tête isolée de Loup est finement tracée sur un petit galet du Mas d'Azil (fig. 135) ; et c'est encore une tête du même carnassier qu'il faut lire sur une plaque de schiste de Gourdan (fig. 135).



Fig. 137. — Tête de Loup gravée sur paroi aux Combarelles. Echelle : un tiers.

Ces particularités se retrouvent sur un bois de Renne gravé trouvé à Laugerie-Haute dans une assise Magdalénienne, et conservé dans la belle collection du Dr Lalanne (fig. 139) ; la gravure représente tout l'animal ; à cause de son museau proéminent et de son dos à poils rudes, quelques personnes ont pensé y voir un Sanglier ; mais la queue longue et touffue exclut cette interprétation, et d'autre part on retrouve le dos velu sur la plaque de Bruniquel que nous venons de décrire ; le

nez a, il est vrai, une proéminence assez marquée qui simule le groin d'un Sanglier; mais une des gravures de Lourdes possède déjà cette particularité, quoique moins accusée; on la retrouve sur la gravure du Clouton (fig. 139, n° 2) et sur deux figures de Loups de nos cavernes ornées, l'une de Font-de-Gaume, l'autre des Combarelles. Celle-ci (fig. 137) se réduit à la tête; le museau est fort, l'œil vif, le front bombé, l'encolure épaisse et la gorge velue; c'est bien le Loup, et non le Renard, au



Fig. 138. — Loup polychrôme peint à Font-de-Gaume.

museau fin, à l'oreille grande et large, figuré de même aux Combarelles, la gueule ouverte et comme haletante (fig. 136).

C'est encore le Loup que nous trouvons, peint suivant la technique polychrôme, au carrefour des deux galeries de Font-de-Gaume; malheureusement, le train antérieur est seul dégagé de la stalagmite épaisse qui voile le reste du corps; mais au museau puissant, aux oreilles courtes et pointues, au front bombé, à l'encolure massive et de pelage fourni, on reconnaît bien ce carnassier (fig. 138, et pl. XXXVII).

MUSTELIENS

Deux animaux seulement de cette famille ont été représentés, la Loutre et le Glouton. La Loutre et le poisson de Laugerie-Basse sont un tableau classique déjà, quoique généralement mal figuré; nous reproduisons ici (fig. 140) une photographie très nette, donnée autrefois par E. Massénat à M. E. Cartailhac.

Le Glouton de Lartet et Christy est également une pièce classique, mais son

origine exacte est inconnue : ce ne peut être que Laugerie-Basse, La Madeleine ou la grotte des Eyzies, mais on n'en saura jamais plus ; cette question est d'ailleurs d'un intérêt tout secondaire. L'authenticité en est tout à fait certaine, ainsi que la signification dès l'abord indiquée par Lartet et Christy. Les formes générales, la queue, la tête à oreille courte et ronde, à front bombé et arrondi, à mufle très marqué, les détails du pelage très soignés, tout coïncide parfaitement avec les caractères du

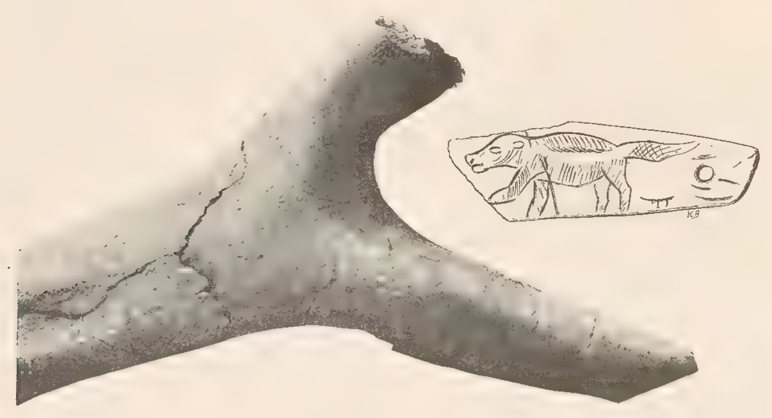


Fig. 139. — A gauche, Loup gravé sur bois de Renne de Laugerie-Haute, collection du Dr Lalanne, publié avec son autorisation gracieuse. A droite, pendeloque avec Glouton, collection Christy, British Museum.

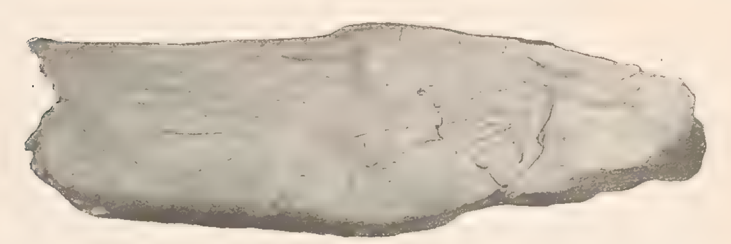


Fig. 140. — Loutre et poisson de Laugerie-Basse. Collection Massénat.

Glouton ; comme les restes de ce dernier se rencontrent de loin en loin dans les stations, aucune difficulté sérieuse n'empêche d'accepter cette interprétation. Le dessin ci-joint (fig. 139) est plus exact que ceux qui en ont été donnés précédemment.

Il paraît certain que c'est le même animal, quoique plus velu et comme en pelage hivernal, qui a été gravé sur une pierre de Lorthet appartenant à la collection

Piette (fig. 141). Nous avons hésité aussi à classer comme Loup ou Glouton la gravure de tête de carnassier de Gourdan, figurée plus haut (fig. 135, n° 4), car les lignes de cette tête se rapprochent beaucoup de celle de la gravure de la collection Christy.

Nous ne parlerons pas aujourd'hui des Ours ; leur valeur alimentaire les rapprochait, au point de vue pratique, des autres animaux, ruminants et pachydermes, destinés au garde-manger. Les carnassiers dont nous venons de passer en revue les silhouettes ne semblaient pas être dans le même cas ; or nous avons signalé sept Félins, un Renard, douze Loups, une Hyène ?, deux Gloutons, une Loutre, non compris les images des Combarelles et de Font-de-Gaume, et des gravures moins claires ; cela fait donc vingt-quatre figures de carnassiers autres que l'Ours, dans l'art mobilier.



Fig. 141. — Gravure sur schiste de Lorthet, représentant un Glouton (?) et un Renne. Grandeur réelle. Collection Piette.

Il n'est donc plus possible de baser un argument sur l'absence de telles espèces dans l'iconographie quaternaire. En réalité cette présence, maintenant établie, n'est nullement inconciliable avec des idées totémiques attachées aux œuvres d'art de l'âge du Renne. Aujourd'hui, s'il est des peuples qui recherchent dans la possession de l'image de l'animal poursuivi le gage du bonheur de leur chasse, il en est d'autres qui, tout au contraire, demandent les mêmes garanties à la figuration d'animaux de proie dont ils pensent s'infuser pour ainsi dire l'habileté à atteindre des proies. Tels sont les Zunis. Et sans doute on trouverait des peuples comme les Eskimos, où les deux idées complémentaires se mêlent et s'entrecroisent à plaisir. De l'absence ou de la présence des figures de carnassiers, il est difficile de rien conclure pour ou contre une hypothèse interprétative de l'Art quaternaire, quelle qu'elle soit. Jusqu'ici on peut cependant constater que de telles gravures sont encore plus rares sur les parois des cavernes que dans l'art mobilier contemporain.

CHAPITRE XIII

Le Renne à Font-de-Gaume et dans l'Art Mobilier

La caverne de Font-de-Gaume est la seule grotte ornée de fresques, à laquelle on puisse appliquer le titre de caverne des « Rennes ». Une seule figure de cet animal avait pu être, jusqu'à la découverte du Portel, signalée dans les grottes ornées Pyrénéennes, à Marsoulas ; la découverte du Dr Jeannel a permis d'ajouter trois unités à la première.

Les figures de Rennes des Combarelles et de Teyjat (Dordogne), assez nombreuses, sont seulement gravées ; il en est de même pour celles de La Mouthe, à deux exceptions près, se rapportant à des figures partiellement teintées en noir modelé avec des points alignés sur le corps.

Font-de-Gaume contient au contraire de nombreuses fresques représentant le Renne ; il en est de toutes les périodes et toutes parfaitement reconnaissables (1).

La plus ancienne, pour simple qu'en soit le tracé noir linéaire, est très bon déjà, et son bois encore jeune a la forme bien « tarandienne » (fig. 89).

Les figures en noir modelé et en teintes polychrômes sont magnifiques. Les deux figures noires sont malheureusement incomplètes, mais d'un style très pur et très évolué (fig. 47 et 81) ; celui qui conserve encore sa tête a une ramure très bien divisée (pl. V) ; les seuls andouillers antérieurs sont basilaires, mais on ne peut les lire entièrement à cause des concrétions ; chacun des deux bois porte trois andouillers, un au sommet, et deux postérieurs.

L'autre Renne noir a malheureusement été privé de sa tête par l'effritement du rocher, mais son corps est d'une perfection admirable ; on voit que les pattes sont courtes et trapues en comparaison avec le reste du corps (pl. X).

Les mêmes proportions se retrouvent sur les Rennes polychrômes (pl. XXVIII, XXIX, XXI) les mieux conservés, et particulièrement sur les nos 7, 11, 12, 44, 52 de la bande générale. Sur trois d'entre eux seulement on peut étudier la ramure. Le mieux conservé présente un andouiller de chaque côté, directement au-dessus du front, dont un seul s'élargit en palmette ; les bois, dans leur branche postérieure, se développent très loin, en décrivant, sans se ramifier du tout, un grand demi-cercle complet.

1. On ne comprend pas comment des auteurs ont pu écrire, au lendemain de nos découvertes, que les Bisons de Font-de-Gaume n'étaient que des Bœufs, et les Rennes, des Cerfs. Nous ne leur ferons pas l'honneur d'une discussion.

Celui qui lui fait face est agenouillé, dans l'attitude familière au Renne qui cherche du lichen sous la neige en l'écartant avec son bois antérieur en forme de pelle. Ce bois est d'ailleurs très bien représenté, et l'on voit qu'il est unique, le bois symétrique étant représenté par un simple trait ; cela correspond à la réalité, car généralement, un seul des bois antérieurs prend beaucoup de développement, de



Fig. 142. — Renne de Norvège avec son pelage d'hiver, d'après Carl Vogt, Les Mammifères, cliché prêté par la maison Masson.

manière à se placer verticalement dans l'axe de la tête, et son symétrique est plus ou moins atrophié. La partie postérieure de la ramure du Renne dont nous nous occupons s'incurve gracieusement, mais d'une manière moins accentuée, plus sinueuse, que dans son vis-à-vis. L'extrémité n'est pas divisée, mais elle s'élargit assez nettement.

La branche postérieure seule des bois du Renne n°52 est observable ; elle ressemble à la même partie chez le Renne précédent, mais denticulée en plusieurs petites pointes, trois d'un côté, quatre de l'autre.

L'étude des autres figures n'ajouterait rien à ces caractères, très certains, de l'espèce Renne. Que l'on relise la description que donne Carl Vogt de ce cervidé dans ses *Mammifères...* « Le corps est allongé, porté sur des jambes relativement basses et fortes, à articulations noueuses, à sabots larges et écartés. La tête est portée horizontalement, non relevée comme chez les autres Cerfs ; elle est courte, à museau tronqué et nu... », et l'on reconnaîtra nos animaux de Font-de-Gaume (fig. 142).

Le bois du Renne est infiniment variable (1) ; tout près de la base, il a de



Fig. 143. — Bâton de commandement sculpté en relief de deux têtes de Rennes affrontées. La Madeleine. Grandeur réelle.— Musée de St-Germain.

chaque côté un andouiller, ou bien deux très voisins l'un de l'autre ; comme nous l'avons vu, celui d'un côté se développe beaucoup plus que l'autre, et s'élargit en palme ou bien se ramifie une ou deux fois. La tige principale ne porte presque jamais d'autres andouiller dirigé en avant, elle se dirige fortement en arrière, en s'incurvant beaucoup ; son extrémité s'élargit souvent en une large palmure, ou bien se divise en une série de branches secondaires se détachant en arrière à partir de son tiers supérieur.

1. Une nombreuse série de bois de Rennes de diverses variétés est figuré planche III du mémoire de M. Lorenzo Camerano à l'Académie Royale des Sciences de Turin (1900-1901) sur " Recherches sur le Renne du Spitzberg".

Un autre trait de physionomie très commun dans le type américain, c'est un mufle très proéminent, dépassant fortement la mâchoire inférieure et les lèvres, et qui ressemble à un groin (1) ; il se retrouve assez souvent sur nos dessins ; mais généralement le mufle, quoique moins exagéré, se rapproche assez de celui d'un Bœuf pour que des dessins trop fragmentaires puissent laisser dans l'incertitude.

Un exemple très net de cette difficulté à distinguer, dans les œuvres d'art, la tête du Renne privée de sa ramure, de celle du Bœuf, est fourni par un fragment de bâton de commandement de La Madeleine, où se trouvent sculptées en bas relief deux têtes affrontées (fig. 143). Les auteurs des *Reliquiæ Aquitanicæ* les ont décrites comme appartenant à un bovidé, mais l'un des côtés laisse voir nettement le départ d'une ramure qui s'élargit, et ne saurait être une corne de Bœuf.

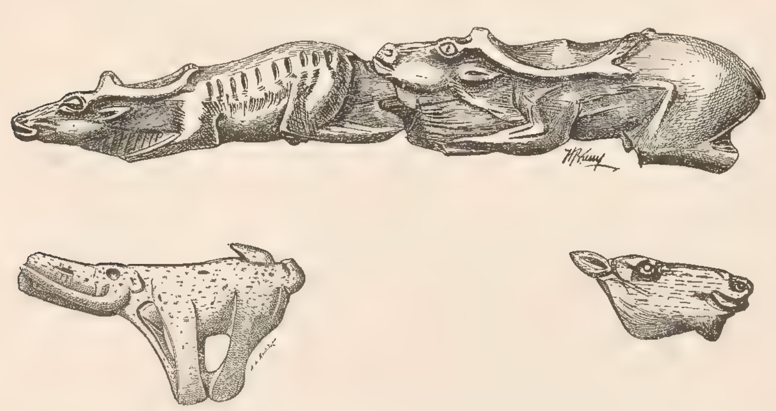


Fig. 144. — 1. Rennes d'ivoire de Bruniquel ; collection Peccadeau de l'Isle, British Museum ; le mâle a 0 m 115 de long à lui seul. — 2. Eléphant sculpté sur bois de Renne, mêmes provenance et collection. Réduction d'un tiers. — 3. Tête découpée de Cheval, en os plat. St-Marcel (Indre), musée de St-Germain, même réduction.

Inversement, une tête de Bœuf, sculptée sur un bois de Renne provenant de Lourdes (fig. 182) a été prise pour une tête de Renne par M. E. Piette.

La différence est assez faible et réside dans une proportion plus forte, chez le Bœuf, du mufle par rapport au menton et à la lèvre inférieure.

On peut contrôler l'exactitude des déterminations précédentes en rapprochant les deux têtes sur lesquelles elles portent, de celles des beaux Rennes sculptés en ronde bosse sur ivoire, découverts par Peccadeau de l'Isle à Bruniquel (fig. 144) : la tête du mâle reproduit très fidèlement les formes fixées par l'objet de La Madeleine, mais les bois sont complets, et s'étalent sur le dos, en se terminant par

1. Hoffman. The graphic art of the Eskimos, plate 12.

une petite palme fourchue. Ceux de la femelle sont de moitié plus courts, mais elle porte sur le flanc une ligne de points profondément creusés. Nous les avons vus tracés en couleur, sur une des figures polychrômes de Font-de-Gaume et sur deux des Rennes de La Mouthe (fig. 147) ; on les rencontre aussi sur une petite gravure de Laugerie-Basse (fig. 146, n° 3). Dans d'autres figures cette ligne de points est plus réduite, comme sur une belle gravure découverte à Massat par M. Cartailhac (fig 150), ou bien elle est remplacée par une ligne en zigzag limitant



Fig. 145. — Renne gravé sur bloc calcaire découvert à Limeuil. Collection du Musée National de St-Germain en Laye. — Cette figure mesure 0 m 27 du museau au bout de la queue. Une autre, peu visible, existe en sens inverse.

le dos du flanc, comme cela s'aperçoit sur une gravure de La Madeleine et une autre de Laugerie-Basse (fig. 146, n°s 4 et 5). Dans celle-ci, la réduction, faute d'espace, du dessin de la ramure, renouvelle le faux aspect de Bœuf précédemment signalé. La même ligne zigzaguée se voit au flanc d'un Renne de Laugerie-Basse de la collection Massénat (1) ; la direction de la ramure incomplète, la forme en groin du mufle, confirment qu'il s'agit bien du Renne.

1. Girod et Massénat. Les stations de l'âge du Renne, pl. XXI, n° 1.

Quelquefois les ponctuations se répandent sur les épaules et la croupe (fig. 158, n° 3), comme sur un schiste gravé du Souci (Dordogne), paraissant porter l'image d'un jeune Renne, dont le bois simple se dirige en arrière.

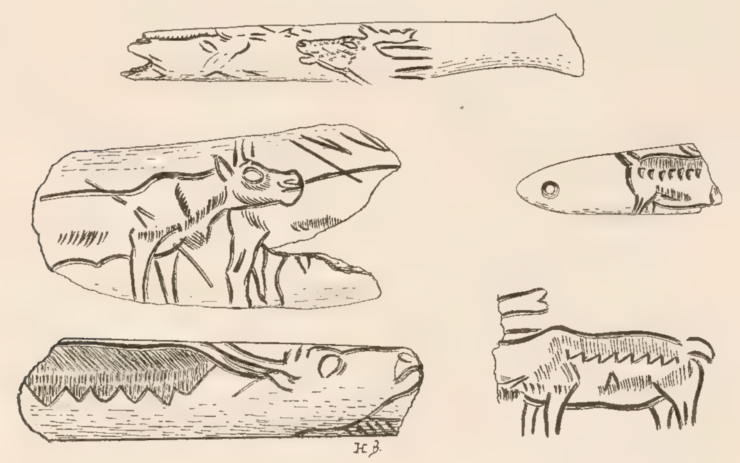


Fig. 146. — Diverses figures de Rennes, gravées sur os (grandeur réelle). — 1. Les Forges (Bruniquel), British Museum, sur os d'oiseau. — 2. La Madeleine, coll. Christy, British Museum ; sur fragment de canon de Renne (tube à ocre ?). — 3. Laugerie-Basse, Musée de Périgueux. — 4. Laugerie-Basse, coll. Vibraye, Museum de Paris ; baguette demi ronde en bois de Renne. — 5. La Madeleine, os d'oiseau ; coll. Christy au British Museum.

Ces bois simples, indice de jeunes individus, se retrouvent chez deux des sujets reproduits en champlevé sur un débris de palme de Renne de Laugerie-Basse (fig. 148) ; on y lit encore un bois de Cerf.

Les bois peuvent être peu développés et figurés au moment de leur croissance annuelle, où ils sont « en mousse », c'est-à-dire recouverts de peau ; on les voit alors courts et boursouflés, comme dans une fine gravure de Bruniquel (fig. 146, n° 1), et surtout sur un bâton de commandement de La Madeleine (fig. 149). Dans ce dernier, la grossièreté, le caractère épais et gauche du Renne est poussé jusqu'à la caricature.

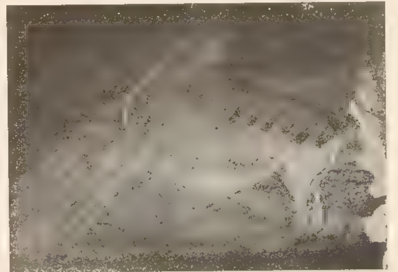


Fig. 147. — Photographie d'un Renne peint et gravé de la grotte de La Mouthe (Dordogne), d'après E. Rivière.

Avec plus de délicatesse dans la facture, la même silhouette, la même allure,

sont rendus sur la gravure de Massat déjà nommée. Cette gravure manque de ramures, mais présente une particularité très signalétique : le toupet à longs poils pendants, placé sous la gorge, entre le poitrail et la tête ; on retrouve la même touffe de poils sur plusieurs dessins de La Madeleine (fig. 146, n°s 2 et 5), de Laugerie-Basse (fig. 158, n° 4, fig. 161, n° 2), de Thaingen (fig. 160, n° 1), de Lourdes (fig. 160, n° 4) et de Bruniquel (fig. 155, n° 2 et fig. 154, n° 2).

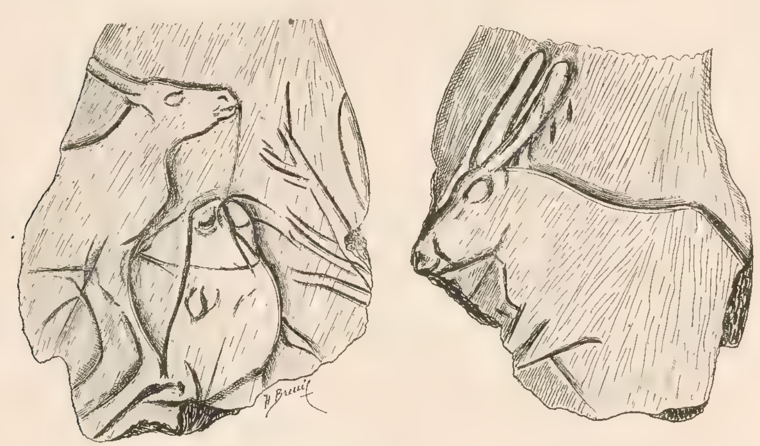


Fig. 148. — Jeunes Rennes gravés en champlevé sur palme de Renne, Laugerie-Basse, coll. Vibraye au Museum de Paris : grandeur vraie.



Fig. 149. — Rennes incisés sur un bâton de commandement de La Madeleine ; coll. Lartet au Musée de St-Germain. Dimensions réelles, 0 m 23.

Le mufle en forme de groin est très net dans la gravure classique de Thaingen, dans la déplorable image gravée au verso du « Chasseur de Bisons » de Laugerie-Basse (fig. 151), dans trois têtes de la collection Piette (fig. 153, n°s 1, 2, 4), et dans plusieurs des Rennes de la plaque de la collection Vibraye (fig. 162).

Dans un bâton de commandement plus soigné qu'artistique de la même collection, une tête de Renne, bien définie par sa ramure, est douée d'un mufle

qui rappelerait plutôt l'Elan (fig. 152) ; ce caractère ne semble être imputable qu'au peu d'exactitude du dessin. Pourtant le bois est bien tracé, s'incurvant fortement en arrière, et se terminant par quatre petits andouillers postérieurs formant palme.

Si nous examinons les caractères de la ramure des principales gravures qu'il nous reste à étudier, nous y verrons toujours des caractères bien définis quoique très variables, et exclusifs d'un autre cervidé. La forme la plus simple, c'est un bois avec un seul andouiller antérieur, à peine renflé à l'extrémité, et un bois postérieur à peine subdivisé ou renflé, mais dont les branches sont toujours en arrière. Nous trouvons cette forme élémentaire sur un schiste des Eyzies (fig. 158, n° 1), sur un

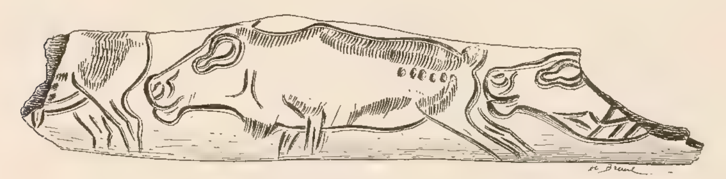


Fig. 150. — Fragment de canon de Renne avec défilé de ces animaux — Massat, récolte Cartailhac — Donné par lui au Musée de St-Germain ; grandeur vraie.

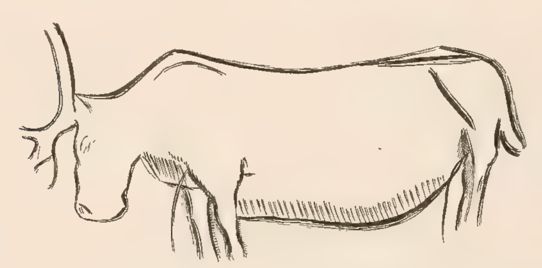


Fig. 151. — Renne gravé au verso de la "Chasse à l'Auroch" de Laugerie-Basse, coll. Massénat ; d'après un moulage. — Dimensions vraies.

lissoir de Laugerie-Basse (fig. 158, n° 5), sur deux têtes du Mas d'Azil sculptées en relief (fig. 158, n° 3) ; le gros mufle carré de ces dernières est digne de remarque. La branche basilaire se bifurque, dans une gravure de Laugerie-Basse, où l'autre, longue et grêle, porte cinq andouillers en arrière (fig. 153, n° 2) ; sur une gravure du Mas d'Azil (fig. 153, n° 4) ; l'andouiller antérieur est bifurqué, la branche postérieure s'élargit et porte plusieurs pointes dirigées en arrière. Dans deux gravures de Montastruc, l'andouiller antérieur se bifurque aussi, mais la branche postérieure est simple (fig. 154).

Un Renne galopant de Laugerie-Basse (fig. 159) a les bois longs et très grêles ; l'écart entre l'andouiller antérieur, profondément bifurqué, et la branche postérieure, à un andouiller tourné en arrière, est très grand et sans doute exagéré.

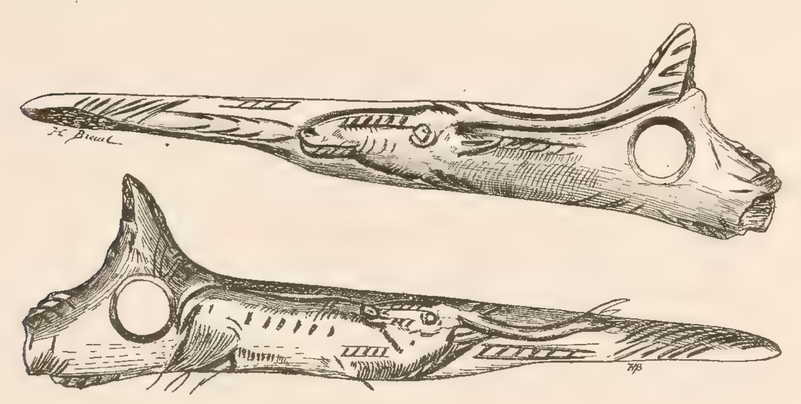


Fig. 152. — Deux faces d'un « bâton de commandement » de Laugerie-Basse, coll. de Vibraye au Museum de Paris ; réduction de moitié environ.

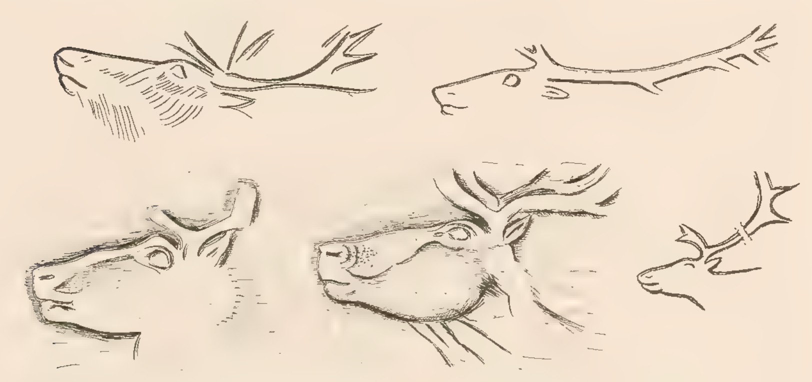


Fig. 153. — Têtes de Rennes sur divers objets de la collection Piette. 1. Gourdan, réduit d'un quart. — 2. Laugerie-Basse, réduit d'un quart. — 3. Têtes en faible relief, Mas d'Azil, rive droite, grandeur vraie. — 4. Mas d'Azil, rive gauche, grandeur vraie, sur rondelle ; chaque segment de ce dessin appartient à une tête distincte, placée sur la face opposée.

La ramure du Renne de Corgnac (Dordogne) est assez exceptionnelle (fig. 158, n° 2) ; il a deux énormes andouillers basilaires, presque aussi grands que la branche principale ; le second se divise faiblement en deux à son extrémité.

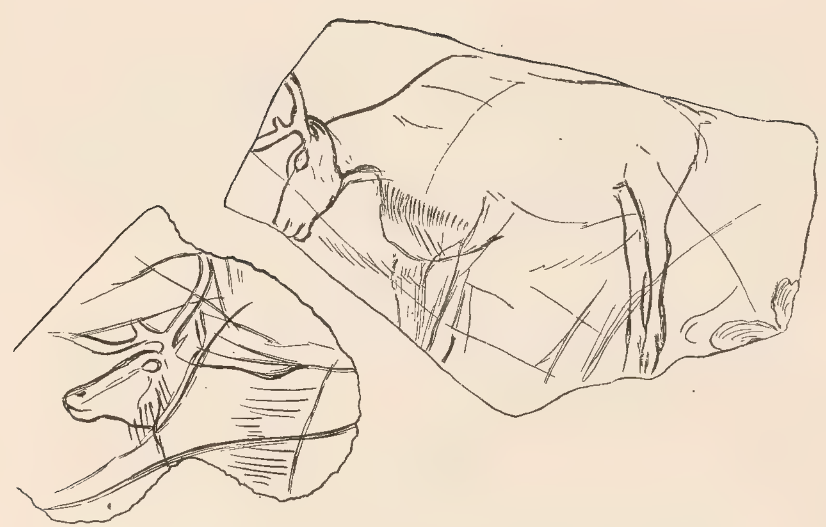


Fig. 154. — Rennes gravés sur pierre de Montastruc (Bruniquel) ; coll. Peccadeau de l'Isle au British Museum ; celui de droite est réduit d'un tiers, celui de gauche est de grandeur réelle.

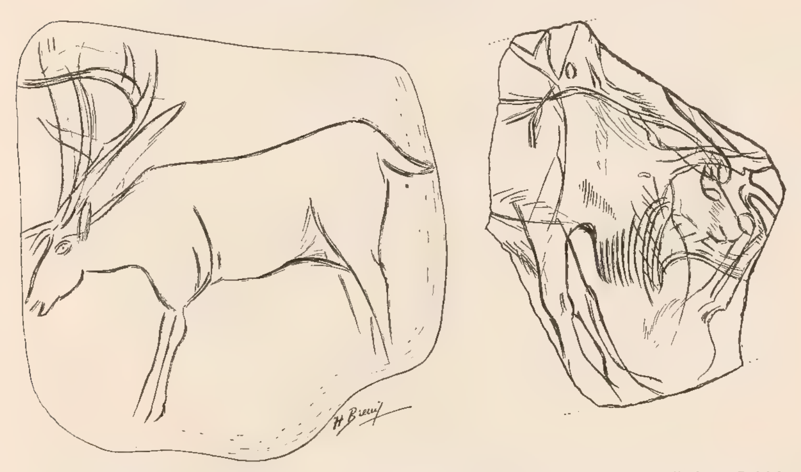


Fig. 155. — Rennes gravés sur pierre de Montastruc (Bruniquel) ; coll. Peccadeau de l'Isle au British Museum. Réduction d'un quart. — Sur la plaque de droite, il y a trois figures : une grande, très incomplète, visible dans la position donnée à la figure, une autre, le dos à gauche, la tête en haut, les pieds à droite, et une troisième peu perceptible.

La disproportion inverse se remarque sur une gravure de Bruniquel (fig. 155, nº 1), où l'on ne voit que deux tout petits andouillers par devant, tandis que la branche principale, très forte et incurvée en crochet, porte trois andouillers

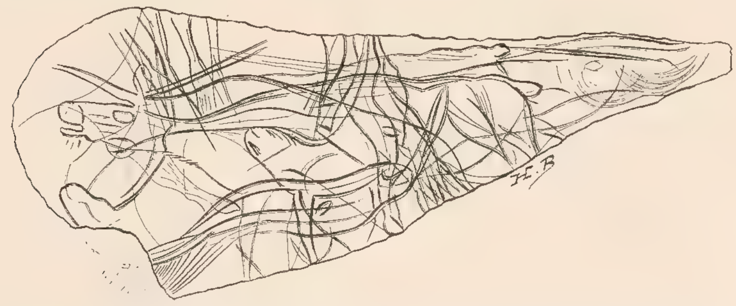


Fig. 156. — Fragment d'omoplate couvert de dessins enchevêtrés ; gisement de Plantade à Bruniquel, Musée de Montauban, grandeur vraie. — Dans ce sens, on distingue parfaitement un Renne courant à gauche et bramant, une tête d'herbivore difficile à déterminer (Cheval ?) et une partie de derrière de bovidé. — Dans l'autre sens, se voit un joli Cheval et un autre herbivore difficile à isoler.

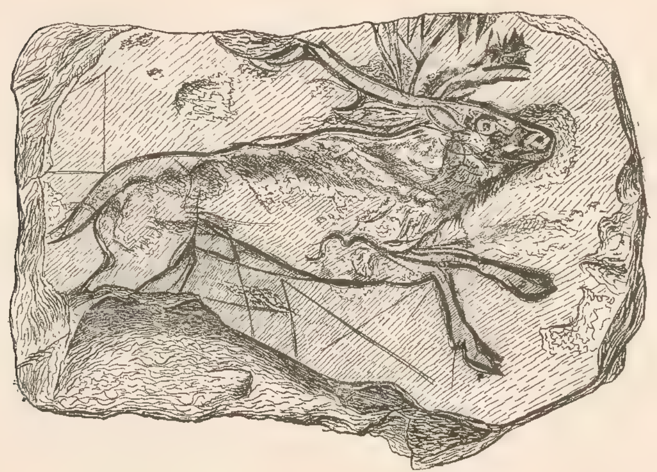


Fig. 157. — Renne gravé sur schiste amphilolitique. St-Marcel (Indre), Musée de St-Germain. Grandeur vraie.

postérieurs. Une autre gravure sur pierre de même provenance (fig. 155, nº 2) laisse apercevoir le départ de deux andouillers basilaires grêles ; une seconde silhouette



Fig. 158. — Rennes gravés sur os et pierre : 1. schiste, Grotte des Eyzies, coll. Peyrony, grandeur vraie ; — 2. sur os, Corgnac (Dordogne), Musée de St-Germain, grandeur vraie ; — 3. schiste, le Souci, Musée de Périgueux, grandeur vraie ; — 4. fragment de canon de Renne, coll. Hardy au Musée de Périgueux ; Laugerie-Basse, grandeur vraie ; — 5. lissoir en bois de Renne, avec tête de Renne et Poisson, Laugerie-Basse, réduit d'un tiers : Musée de Toulouse.

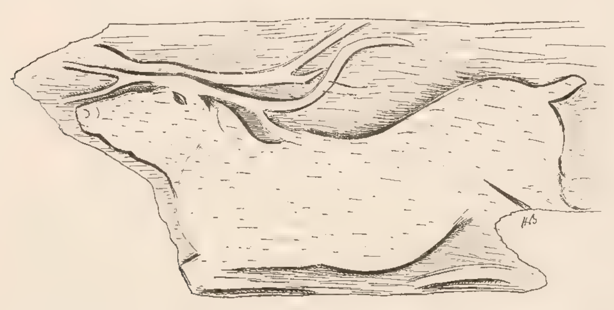


Fig. 159. — Développement d'un Renne gravé en champlevé sur un bois de Renne de Laugerie-Basse. Coll. Massénat, d'après un moulage : dimensions vraies.

présente une palme antérieure bifide, très frustre ; on ne saurait insister beaucoup sur la morphologie de cette dernière, trop peu soignée, non plus que sur celle du beau Renne de Saint-Marcel, où l'on voit cependant que l'artiste a voulu faire, au-dessus de la tête, une palme à plusieurs divisions (fig. 157). Dans aucune des gravures précédentes, l'andouiller antérieur ne s'élargit nettement en une palme large et plate à divisions peu profondes, et la branche principale n'avait pas non plus d'expansion analogue bien marquée. Ces élargissements considérables, si frappants, ont été cependant gravés à diverses reprises. Un petit Renne de



Fig. 160. — Gravures de Rennes : 1. Thaingen, d'après le dessin de Heim ; — 2. Laugerie-Basse, sur os, coll. Massénat, d'après Girod ; — 3. Les Forges (Bruniquel), sur os, coll. Lastic ; — 4. Lourdes, coll. Nelli, d'après Piette. — Grandeur vraie.

Laugerie-Basse (fig. 160, n° 2) montre un andouiller basilaire qui se divise en deux branches, chacune subdivisée en deux et trois pointes.

Un joli Renne gravé sur pierre de Lourdes présente, quoique peu définies dans leurs contours, deux petites palmes antérieures denticulées (fig. 160, n° 4) ; la branche principale porte vers l'extrémité quatre andouillers courts tournés en arrière.

Sur deux très petits Rennes gravés sur un os de Bruniquel, l'un a les andouillers antérieurs simples, l'autre les a palmés, et fortement dissymétriques (fig. 160, n° 3).

Le beau Renne de la célèbre plaque de schiste de Laugerie-Basse a les palmes antérieures, simplement formées par l'aplatissement considérable d'un

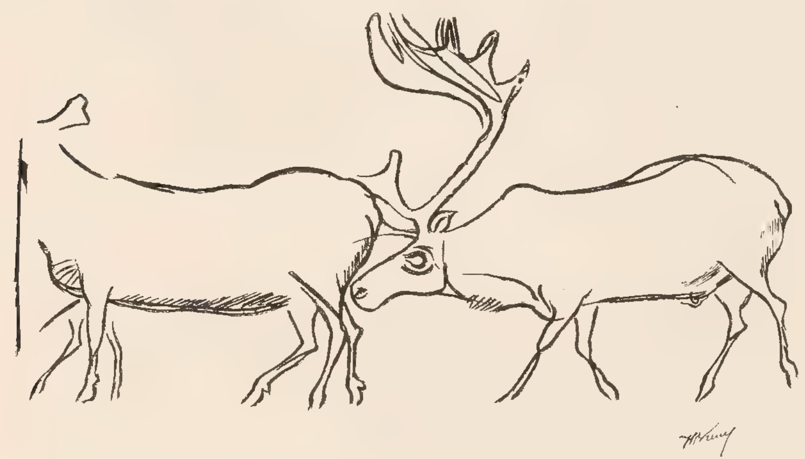


Fig. 161. — Renne mâle flairant sa femelle, gravé sur schiste de Laugerie-Basse (plaque dite au Combat de Rennes). Museum de Paris, coll. Vibraye.



Fig. 162. — Rennes gravés sur schiste ; grandeur vraie ; à gauche, figures enchevêtrées sur la plaque dite au Combat de Rennes, coll. Vibraye au Museum de Paris. — A droite, schiste, Les Eyzies, d'après les *Reliquiæ Aquitanicæ*, original au British Museum.

andouiller bifurqué ; l'une d'elles est faiblement tracée et semble plus petite, mais la tige principale présente un énorme épanouissement dans sa moitié supérieure,

et son bord postérieur se découpe en trois ou quatre divisions profondes qui déterminent quatre ou cinq pointes courtes, tournées en arrière.

La même plaque porte trois autres têtes de Rennes ornées de leur ramure, beaucoup moins amplement développée que dans le mâle précédent (fig. 162, n° 1) ; l'un a deux andouillers basilaires jumeaux, renflés au bout, les deux autres n'en montrent qu'un, aplati et bifurqué comme celui du mâle, et tous trois ont la branche postérieure courte et aplatie, plus ou moins divisée.

Aucune gravure de Renne de la Dordogne ne présente un plus beau développement de l'andouiller antérieur en palette à multiples lobes, que deux gravures de la grotte des Eyzies recueillies par Lartet et Christy ; la première manque des autres parties de la ramure, mais cette seule palme détermine le Renne (fig. 162, n° 2). L'autre, incisée sur un débris d'omoplate empâté dans

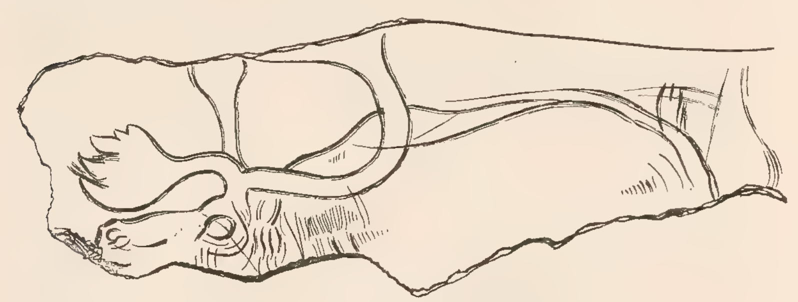


Fig. 163. - Renne gravé sur une omoplate prise dans un grand fragment de brèche de la grotte des Eyzies, Musée de St-Germain. Grandeur vraie.

une grande dalle de brèche, a une palme antérieure aussi fortement développée, et son bois postérieur, après avoir décrit un demi-cercle complet, s'évase à son tour en une large palette malheureusement brisée (fig. 163).

De toutes les images de Rennes, celle où les bois présentent le plus de développement, reste encore la belle gravure du Kesslerloch à Thaingen (fig. 160, n° 1) ; chose étrange, le seul bois représenté montre non pas un, mais deux andouillers basilaires largement évasés en palmes à cinq denticules, alors que, généralement un seul andouiller prend cette expansion ; dans sa courbe forte et gracieuse, la branche principale donne naissance à un petit andouiller vers le milieu de la course, puis à une palme oblongue, dentée toujours en arrière de plusieurs petites pointes (1).

1. Nous négligeons, comme moins important pour l'étude de la morphologie du Renne dans l'art quaternaire : Girod et Massenat, loc. cit., pl. XII, n° 2 ; pl. XXI, n° 1 ; pl. XXIV, n° 1 ; Piette, l'Art pendant l'âge du Renne, un beau Renne pâturant de Lourdes, mais à détails peu lisibles, pl. XXXV, fig. 1 ; et le soi-disant poignard en bois de Renne de Laugerie-Basse (Reliquiœ Aquitanicœ, pl. XX).

Au moment où ces pages se composaient. M. l'abbé J. Bouyssonie portait à notre connaissance la découverte de plusieurs belles gravures à Limeuil (Dordogne), dans un gisement de la fin du Magdalénien ; parmi elles, se remarquait un large dessin de Renne au galop tracé fortement sur l'une des faces d'un bloc calcaire ; nous ajoutons le dessin de cette figure si caractéristique à notre documentation (fig. 145). On remarquera les formes lourdes de l'animal, sa tête horizontale. son fanon à touffe de poils tombants, rendue par un lobe gravé, son bois à expansions palmées très élargies en avant et en arrière, et sans autre ramification.

Moins remarquable est une petite silhouette de Plantade (Bruniquel) que nous avons récemment déchiffrée au millieu des figures enchevêtrées de Chevaux capridés, etc., sur un fragment d'omoplate de Renne de la collection Brun. Le dessin qui laisse voir beaucoup de reprises, figure un animal dont les bois, tant antérieurs que postérieurs, ne sont pas ramifiés (fig. 156).

Plus tard, il sera possible de développer cette liste de gravures sur os et sur pierre, en y ajoutant celles que contient la collection Piette et qui n'ont pas encore été publiées ou déchiffrées. Toutefois, il appert que, même dans l'art mobilier, le Renne est beaucoup moins fréquemment représenté dans les Pyrénées que dans le Tarn-et-Garonne et le Périgord ; parmi les figures que nous avons étudiées, il y a environ vingt-cinq objets à figuration de Rennes provenant du Périgord, pour sept ou huit de Bruniquel, et seulement six des Pyrénées.

On comprendra que la même différence se retrouve dans les séries de gravures et de peintures pariétales des deux régions.

Nous allons compléter nos informations sur les cervidés reproduits par l'art quaternaire en étudiant les gravures de Cerf Elaphe, de Chevreuil et d'Elan. Familiarisés avec de nombreuses séries de silhouettes, nous nous trouverons mieux armés pour déterminer les images pariétales avec une réelle précision.

CHAPITRE XIV

Le Cerf Elaphe, le Chevreuil, l'Elan, dans l'Art Mobilier.

LE CERF ELAPHE

L'attention des paléontologistes a permis de constater, à tous les moments de l'âge du Renne, à côté d'accumulations considérables des restes de cet animal, une proportion variable de débris de Cerf Elaphe : assez commun dans les rejets de cuisine Aurignaciens, cet animal devient plus rare dans ceux du Solutréen et du Magdalénien inférieur, sans y manquer pourtant. Avec le Magdalénien supérieur, il reparaît en abondance et finit par être aussi nombreux que le Renne, et par le supplanter enfin. Cette augmentation de ses débris est surtout sensible dans la région sous-Pyrénéenne, où M. Piette a pu appeler Elapho-Tarandiennes les couches Magdaléniennes à nombreux harpons, et Elaphiennes, les couches Azyliennes à galets peints et harpons plats perforés.

De nombreux caractères (fig. 164) différencient le Cerf Elaphe du Renne dans ses formes extérieures, et permettent de le reconnaître assez facilement de celui-ci dans les gravures quaternaires ; c'est d'abord la forme de la ramure, plus droite que celle du Renne ; les andouillers ont une distribution et une forme toute différente, ils sont simples, en forme de pointe ou de crochet, et se développent, étagés à distance assez égales, depuis la meule du bois jusqu'à l'extrémité qui est formé, dans les Cerfs d'un certain âge, d'un bouquet de petits andouillers plus ou moins concrescents et pouvant former un élargissement cupuliforme très différent de la palme plate d'un bois de Renne.

La ramure est portée haut, sur une tête à museau relativement effilé et comme pointu ; la gorge velue n'a pas de touffe de poils pendante, les jambes sont plus longues et plus grêles, le pied est plus menu et pointu, enfin les formes générales sont plus sveltes, plus gracieuses et légères.

Telles sont les caractéristiques qui peuvent faciliter la différenciation des dessins du Cerf Elaphe sur les os ou les parois gravées.

A Font-de-Gaume, nous n'avons à signaler qu'un seul dessin de Cerf, tracé en rouge à une période très reculée, sans doute Aurignacienne, dans le diverticule final (pl. III) ; un tracé rameux situé très haut, au-dessus de la Salle aux petits Bisons, représente vraisemblablement un bois isolé du même animal.

D'autres grottes de la Dordogne, Teyjat et les Combarelles, ont de rares figures pariétales du Cerf Elaphe.



Fig. 164. — Le Cerf Elaphe, d'après Carl Vogt, Les Mammifères. Cliché prêté par la Maison Masson.

MM. Cartailhac et Breuil en ont signalé un fort beau tracé en noir à Niaux (Ariège) ; les dessins d'Altamira se rapportent en nombre au même Cerf, les uns gravés (fig. 165), d'autres peints en noir (1).

M. Alcalde del Rio, d'abord seul, puis avec M. Breuil, en a découvert un bon



Fig. 165. — Grand Cerf Elaphe gravé d'Altamira.

nombre, gravés ou tracés en noir ou rouge, à Castillo, et un seul gravé à Hornos de la Peña. Nous omettons de parler des figures de Biches, qui pullulent, tant à Castillo, qu'à Altamira et à Covalanas.

1. Cartailhac et Breuil : La Caverne d'Altamira, p. 48, fig. 33 ; p. 51, fig. 36.

En somme, dans l'art paléolithique Cantabrique, comme dans la cuisine des Espagnols de cette période, le Cerf Elaphe tenait la même place que le Renne en France dans la période qui va de l'Aurignacien au Magdalénien par le Solutréen.

Notre étude tendra à montrer que dans l'art mobilier du Magdalénien Français, le Cerf a tenu une assez large place, plus importante assurément que dans l'art pariétal. Nous laisserons de côté, pour cette fois, l'examen des Biches, ou des cervidés dépourvus de ramures.



Fig. 166. — Cerfs Elaphes gravés sur bâtons de commandement de La Madeleine. 1, de dimensions réelles et au Musée de St-Germain ; 2, au British Museum, et réduit d'un quart.

La publication du *Reliquiæ Aquitanicæ* a généralement distingué judicieusement les Cerfs des Rennes.

Le Cerf couché, ruminant, gravé (fig. 166, n° 1) sur une portion du « bâton de commandement » de La Madeleine, et les deux Cerfs se suivants, gravés sur un autre de la même station (fig. 166, n° 2), ont été très exactement déterminés ; dans ces deux derniers, la tête pointue est très nette ; dans tous les trois, la ramure, quoique plus ou moins déformée pour s'adapter à l'espace laissé libre, est parfaitement claire, avec les deux premiers andouillers crochus et pointus, et ses bois ramifiés seulement en avant. Le second Cerf a un des deux bois faiblement gravé et rejeté sur le corps ; son extrémité palmée, à peine visible tant l'incision est fine,

rappellerait le Renne, mais doit figurer seulement un bouquet d'andouillers terminaux mal dessinés.

Un seul dessin de Cerf Elaphe a été méconnu par les rédacteurs des « Reliquiœ » ; il est gravé aussi sur un « bâton de commandement » de La Madeleine ; ce dessin est d'ailleurs fort mauvais ; il représente une Biche à la robe piquetée (à tort indiquée comme Antilope par les auteurs précités), poursuivie par

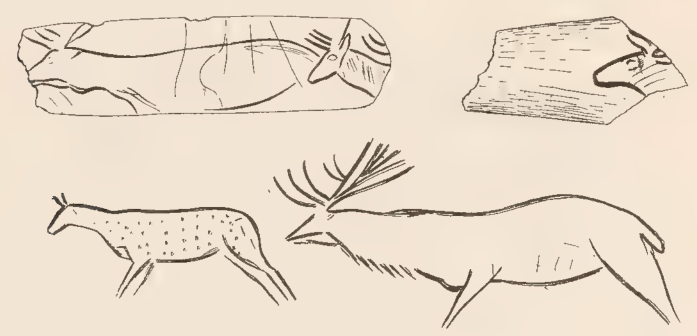


Fig. 167. — Cerfs Elaphes gravés : 1, sur lame d'os de La Madeleine (coll. Lalande) ; 2, sur lame d'os des Eyzies (coll. Peyrony) ; 3, sur bâton de commandement de La Madeleine (Musée de St-Germain). Dimensions vraies.

un Cerf très mal gravé (fig. 167, n° 3). Toutefois la tête pointue, les andouillers en crochets pointus, insérés en avant, la forme générale légère, indiquent le Cerf.

Très voisin de la gravure de La Madeleine (fig. 166), et aussi d'une gravure de Gourdan (fig. 174) est un petit bois de Renne orné de trois cervidés en file



Fig. 168. — Cervidés en bas relief sur bâton de commandement découvert à Limeuil (Dordogne). Réduit d'un centimètre et demi. Ces animaux portent des flèches gravées sur le flanc. — Musée National de St Germain.

(fig. 168) : le premier est dépourvu de bois, les deux autres en présentent à caractères contradictoires : par l'extension et la forme rectiligne de l'andouiller basilaire, ces deux animaux seraient des Rennes, mais le second, par la forme de la partie supérieure de la ramure, reproduit des caractères propres au Cerf Elaphe. Il est

difficile de tirer parti de l'épaisseur des formes dans les figures de cette famille, aussi vigoureuses dans la facture, que conventionnelles et exagérées dans les proportions. Notre détermination reste donc douteuse.

MM. Girod et Massénat (Les stations de l'Age du Renne, t. I, pl. XXI, n° 3) ont publié une lame d'os de La Madeleine, gravée de deux Cerfs, qu'ils ont indiqué à tort comme Rennes ; dans le dessin plus exact reproduit ci-contre (fig. 167, n° 1), on remarquera la tête effilée, les andouillers pointus et non ramifiés. Il est également vraisemblable que le dessin sur bois de Renne du même gisement (pl. XXXI, n° 3) doit être déterminé comme Cerf et non comme Renne ; la tête est longue et fine, le bois droit et sans subdivision ; le mufle un peu carré peut seul faire hésiter, mais il se rencontre sur plusieurs autres dessins de Cerfs Elaphes.

Un autre dessin, de Laugerie-Basse, sur lame d'os (ibid. pl. XXIII) représente incontestablement la ramure du Cerf Elaphe, avec trois andouillers étagés en avant et le long de chaque bois, entre la base et le bouquet terminal. — Une gravure sur lame d'os des Eyzies, si fragmentée soit-elle, est encore attribuable au Cerf, à cause du museau pointu et des andouillers pointus et simples (fig. 167, n° 2), ainsi qu'un autre petit morceau d'os, où l'on voit le départ de trois andouillers simples, tournés en avant (fig. 169, n° 4).

L'une des plus belles représentations de Cerfs Elaphes recueillies en Dordogne est un « bâton de commandement » très endommagé, recueilli à Laugerie-Haute par M. Peyrony (fig. 169, n°s 5 et 6). La face intacte laisse voir quatre têtes gravées, toutes de Cerfs Elaphes ; une faible portion demeurant de l'autre face indique qu'il y en avait encore d'autres de ce côté. Les trois têtes principales, qui apparaissent sans encolure, comme des têtes coupées, ainsi que la quatrième, ont ainsi que celle-ci, la forme pointue du museau précédemment signalée ; mais leur ramure est bien plus soignée : les deux bois sont représentés, avec chacun deux andouillers, l'un voisin de la base, l'autre, à mi-hauteur, précédent une terminaison cupuliforme élargie, formée de quatre cornillons.

Nous signalerons encore, de la vallée de la Vézère, trois figures de Cerfs Elaphes ; deux sont de Laugerie-Basse (fig. 170, n° 2 ; fig. 172, n° 2) ; dans toutes deux, il y a deux andouillers basilaires pointus, tournés en avant, puis un, isolé à mi-hauteur du bois peu incurvé, et au bout, trois andouillers terminaux.

La troisième gravure qui proviendrait du Pouzet (fig. 170, n° 3), rappellerait tout à fait la disposition des ramures des figures précédentes, autant qu'on peut en juger par l'état fragmentaire de l'objet.

Deux objets du Périgord nous restent à signaler ; l'un porte quatre têtes vues de face de Cerf Elaphes, à museau fin et andouillers pointus et étagés ; il vient de l'abri Mège à Teyjat (fig. 169, n° 1) ; la grotte de la Mairie, toute voisine, a livré une petite gravure sur pierre, peu lisible, d'un Cerf courant. (1)

Un objet sculpté en très bas relief, recueilli à Rochebertier (Charente) par

1. Capitan, Breuil, Bourrinet et Peyrony.



Fig. 169. — Diverses gravures de Cerfs Elaphes : — 1, Têtes de face de l'Abri Mege, à Teyjat. — 2, Profil à droite de Gourdan, d'après Piette. — 3, Cerf de Lorthet à la tête retournée. — 4, Petit fragment des Eyzies (coll. Peyrony). — 5, Bâton de commandement Magdalénien de Laugerie-Haute (coll. Peyrony), réduit d'un tiers.

Fermond, et actuellement dans la collection Chauvet, porte le front et la ramure d'un Cerf, muni de deux andouillers pointus tournés en avant, s'insérant assez haut au-dessus de la base : ce ne peut être qu'un Cerf. (1)



Fig. 170. — Cerfs Elaphes gravés : 1, sur bâton de commandement des Hoteaux (Ain). — 2, sur lissoir en os de Laugerie-Basse. — 3, sur fragment de bois de Renne du Pouzet (?) (Corrèze), d'après les moulages conservés à St-Germain.

C'est également une tête de Cerf qu'il faut lire, si stylisées qu'en soient les formes, sur un curieux os gravé recueilli par l'Abbé Labrie dans la grotte de Fontarnaud (Gironde) (2). Bien loin du centre des trouvailles de ce genre, dans l'Ain,

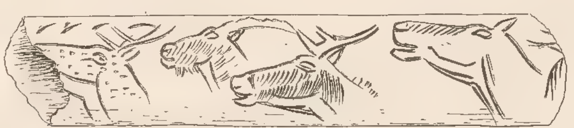


Fig. 171. — Lame d'os de Bruniquel, Trou des Forges, grandeur vraie ; British Museum. Têtes de Cerfs Elaphes, Biches et Bouquetins.

aux Hoteaux, l'Abbé Tournier a découvert un « bâton de commandement » orné d'une belle figure de Cerf Elaphe au galop volant ; les formes générales si sveltes

1. Piette, l'Art pendant l'Age du Renne, pl. XVI, 2, 2 a.

2. L'Abbé Breuil, *in* C. R. de l'Académie des Inscriptions 1905 : La dégénérescence des figures d'animaux en motifs ornementaux à l'époque du Renne (fig. 4).

(fig. 170), la tête menue et allongée, les ramures, aux andouillers crochus, simples et étagés en font un des dessins les plus caractérisés de notre série.

Un certain nombre d'autres proviennent des gisements des Forges et de Montastruc à Bruniquel (Tarn et Garonne), localité plus qu'à mi-chemin entre les stations sous-Pyrénéennes et celles de la Vézère. Les plus jolis (fig. 171) sont incisés sur une lame d'os recueillis aux Forges par M. de Lastic ; à côté d'une tête de Bouquetin et d'une autre de Biche, il s'en trouve deux à ramures peu compliquées avec deux petits andouillers courts et pointus assez espacés ; malgré le mufle un peu

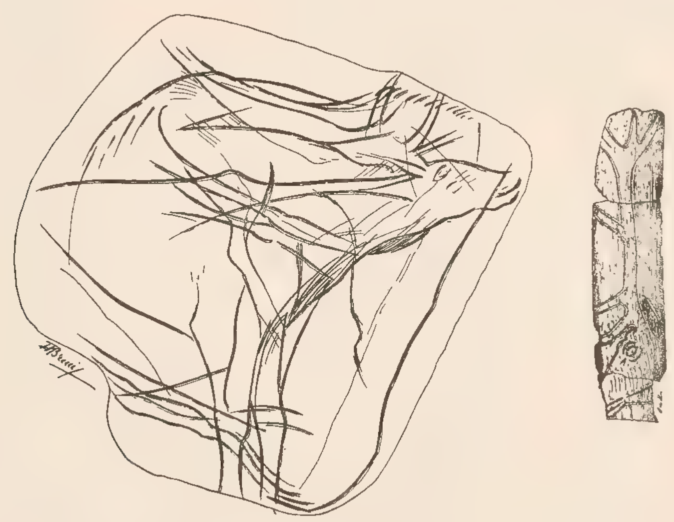


Fig. 172. — Cerfs Elaphes gravés : 1, sur pierre calcaire, de Bruniquel (Montastruc), avec un trace de Biche (dos à droite) et un tracé de Cheval (dos en haut et tête à droite) enchevêtrés ; British Museum. — 2, Côte de Laugerie-Basse, ancienne collection Marty, objet perdu ou disparu.

épais de ces têtes, et aussi de celle qui n'a pas de ramure, il faut probablement y voir des têtes de Cerfs.

Montastruc, parmi les nombreuses gravures sur pierre découvertes par Peccadeau de l'Isle, en a livré deux attribuables au Cerf Elaphe ; l'une, incisée sur une plaque calcaire, est enchevetrée d'une silhouette de Cheval et de celle d'une Biche (fig. 172) ; la tête assez fine, les andouillers droits tournés en avant, l'absence d'une touffe de poils sous le cou, militent dans le sens que nous indiquons. L'autre gravure est mieux faite, malgré ses étranges disproportions (fig. 173) ; elle est incisée sur un galet ovale aplati : sur une face se trouve le corps et la tête ;

celle-ci fine, pointue, est supportée par un cou sans touffe de poil, et surmontée d'une ramure peu recourbée que termine un bouquet de quatre andouillers et en portant deux autres très espacés, pointus et tournés en avant. Ses pieds, replacés sur un de nos dessins dans leur position normale, se développent dans l'autre face du caillou, où elles sont comme repliées ; ils s'y enchevêtrent avec plusieurs autres esquisses, dont un Cheval et un très vilain Renne.

Un seul groupe demeure à étudier, le groupe Pyrénéen ; beaucoup de ses figures ont été publiées par E. Piette, et bien d'autres, principalement celles de sa collection, sont inédites.

Parmi celles qu'E. Piette a décrites, nous en reproduirons cinq, auxquelles on pourra plus tard ajouter huit ou dix autres de Lorthet, de Gourdan, du Mas d'Azil et d'Arudy.

La plus remarquable, d'abord publiée à tort comme défilé de Rennes, est

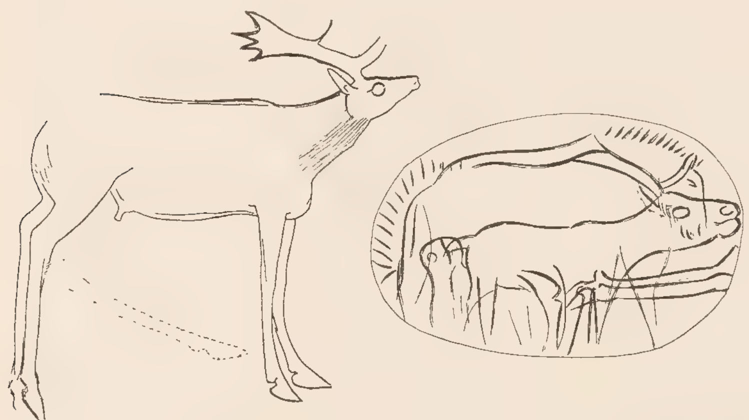


Fig. 173. — Deux faces d'un galet calcaire de Montastruc, à Bruniquel. Echelle de deux tiers. British Museum.

gravée sur un bois de Renne de Lorthet ; nous donnons ici la figure de celui des animaux dont la tête est intacte (fig. 169, n° 3) ; chaque bois présente à la base deux andouillers pointus, puis, à mi-hauteur, un isolé, et, en haut, en bouquet, cinq autres ; le dessous de la gorge est dessiné d'un trait.

On retrouve deux andouillers basilaires très rapprochés, de même forme, puis l'andouiller isolé placé plus haut, dans une des fines esquisses entrelacées sur un fragment d'os gravé de Lorthet (fig. 175), mais le bout du bois, tordu arbitrairement par le dessinateur, est simplement bifurqué. On aperçoit un peu de poil sous la gorge.

Ce poil se retrouve, plus long et plus fourni, sur une tête gravée sur schiste de Gourdan, traitée d'une manière très réaliste, mais dont les bois sont peu étudiés (fig. 174, n° 1).

Nous retrouvons à Gourdan, des figures en file, gravées sur un bois de Renne, qui nous font penser à La Madeleine (fig. 174, n° 2). Ces grossières images, à ramure



Fig. 174. — Cerfs Elaphes gravés de Gourdan, d'après Piette ; 1, sur schiste, avec tête de Bison ; — 2, sur bois de Renne. Dimensions : réduites d'un quart pour 1 ; vraies, pour 2.

démesurée, figurant indubitablement des Cerfs, on y retrouve, avec un peu d'attention, toutes les particularités des bois du beau Cerf de Lorthet, mais traités d'une manière tout à fait grossière. (1).

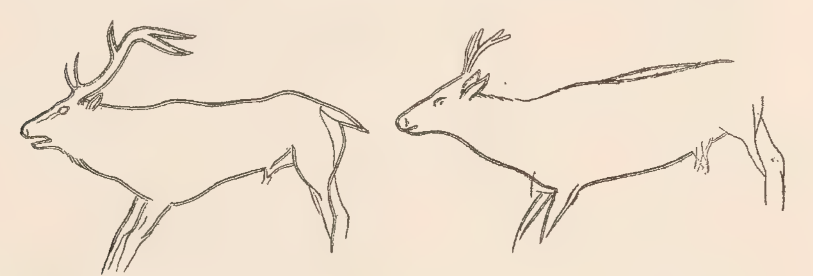


Fig. 175. — Cerf Elaphe et Chevreuil gravés sur un os de Lorthet, d'après Piette.

Une merveilleuse tête de Cerf provient aussi de Gourdan (fig. 169, n° 2) ; elle est associée à toute une théorie de têtes d'Isards : le museau est fin ; deux andouillers vigoureux et pointus partent de la base du bois, qui en donne un troisième en avant, au milieu de sa course, et se termine par deux autres.

1. M. Piette (Anth. 1904, p. 162), les appelle trop timidement cervidés ; p. 152, il appelle *Renne*, le Cerf gravé sur schiste de Gourdan que nous donnons fig. 171, n° 1 ; il commet, p. 155, la même erreur pour un autre dessin de Cerf mourant ; et les Chèvres, p. 154, ne sont probablement que de jeunes Cerfs à bois encore pas divisé.

C'est encore au Cerf qu'il faut attribuer les vilaines gravures sur os d'oiseau reproduites pl. LXIX de l'Art pendant l'Age du Renne, provenant de la rive gauche du Mas d'Azil, et une tête avec ramure, en bas relief sur un bois de Renne du Placard (idem, pl. XVI).

La publication à venir de la collection Piette augmentera sensiblement cette énumération.

LE CHEVREUIL ET L'ÉLAN

Le premier de ces animaux existe, quoique très peu abondant, dans les gisements de l'Age du Renne, principalement à l'Aurignacien et tout à la fin du Magdalénien. Jusqu'ici, aucune figure dessinée sur paroi ne semble le représenter ; deux gravures sur os lui sont attribuables, toutes deux de Lorthet, et de la période avancée du Magdalénien : la plus certaine a été déjà publiée plusieurs fois, nous la reproduisons ci-contre (fig. 175, n° 2). L'autre se réduit à une tête, soigneusement dessinée, sauf le bois, dont la forme est vague. Celui du premier dessin est au contraire bien caractéristique du Chevreuil avec son andouiller antérieur unique et sa fourchette terminale (1).



Fig. 176. — Elan probable, Altamira ; d'après MM. Cartailhac et Breuil.



Fig. 177. — Gravures d'Elans sur bois de Renne. Gourdan, coll. Piette. L'Elan de face n'est pas réduit ; celui de profil est réduit d'un quart.

Pour l'Elan, dont les restes sont toujours fort rares, il n'est pas étonnant que les artistes l'aient si rarement dessiné ; cependant c'est lui qu'il faut lire dans cet étrange cervidé rouge, piqueté de points, que MM. Cartailhac et Breuil ont publié p. 72, fig. 56, de leur monographie sur Altamira ; la forme de la ramure correspond

1. Voir pour tous deux : E. Piette, l'Art pendant l'Age du Renne. Pl. XLII, fig. 1 et 9.

très exactement à celle du Grand Ruminant, séparée en une grosse palme courte et un andouiller massif s'avançant au-dessus du front (1).

Deux gravures sur os le représentent : l'une le figure de face, ses bois courts et palmés, son museau élargi en groin ont été bien rendus ; l'autre gravure, incomplète, a parfaitement fixé la forme du bois et le profil spécial de l'échine ; toutes deux appartiennent à la collection Piette, et ont été publiées par lui (2) ; elles proviennent de Gourdan.

1. En ce qui concerne les variations des bois de l'Élan, on peut consulter avec fruit J. F. Brandt. Beiträge zur Naturgeschichte des Ellens, *in* Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences de St-Pétersbourg, VIIe série, tome XVI, no 5, 24 Mars 1870.

2. E. Piette. L'Art pendant l'Age du Renne, pl. XXX, fig. 12, et l'Anthropologie, 1904, p. 159.

CHAPITRE XV

Les Bœufs et les Bisons dans l'Art Quaternaire

I. LES BŒUFS.

Font-de-Gaume, comme Altamira, mériterait le nom de Caverne des Bisons, tant par le nombre que par la grandeur des images de ces animaux qu'elle contient. Il est curieux cependant de constater que des esprits superficiels, dès la première nouvelle de notre découverte et même avant de l'avoir étudiée, ont voulu faire croire que nos Bisons n'étaient que des Bœufs. Plus récemment, M. Martel a ajeuni cette insinuation, en déclarant si difficile de se prononcer sur l'espèce de



Fig. 177. — Taureau d'Ecosse, d'après Düerst, Notes sur quelques bovidés préhistoriques, *in* l'Anthropologie, 1900. Cliché prêté par l'Anthropologie.

ces animaux, Bisons ou Bœufs, qu'il optait lui-même pour le terme générique de « Bovidés ».

Est-il donc si malaisé de distinguer les Bisons et les Bœufs ? — Il n'est pas douteux que les paléontologistes, à moins d'avoir de grandes portions de front avec au moins une corne osseuse, ou des vertèbres dorsales, se prononcent difficilement ; mais cette difficulté de séparer les restes ostéologiques des deux grands

bovidés que sont le Bœuf sauvage et le Bison n'est d'aucune importance en ce qui concerne la différenciation des animaux vivants, de même que celle des dessins ou fresques qui en fixent les caractères optiques. De l'avis de tous les zoologistes,



Fig. 178. — Crâne de Bos Primigenius, d'après Kriz.

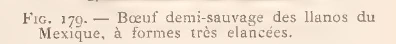


Fig. 179. — Bœuf demi-sauvage des llanos du Mexique, à formes très elancées.

les différences du pelage et des formes extérieures entre Bisons (fig. 177 à 179) et Urus (fig. 180, 181, 199) sont telles, qu'aucune hésitation ne peut se produire un seul instant dans la détermination. Il en est de même pour les images que nous



Fig. 180. — Crâne de Bison d'Europe, d'après Kriz.

Fig. 181. — Tête de Bison d'Amérique, d'après une photographie du National Zoological Park ; Annual Report. Smiths. Inst. 1895.

ont laissé les artistes quaternaires, et nous allons le démontrer en nous servant des petites gravures sur os ou pierre recueillies dans les gisements Magdaléniens, ou

du moins d'un choix de ces gravures qui suffira à édifier la conviction de nos lecteurs, et à nous confirmer, à supposer qu'il en soit besoin, dans la détermination des animaux figurés sur les parois de Font-de-Gaume et autres lieux.

BŒUFS ET BŒUFS MUSQUES

Les graveurs Magdaléniens n'ont pas très souvent incisé sur os ou pierre la figure de l'Urus ; en laissant de côté les gravures qui pour quelque motif ne seraient pas d'une détermination absolument claire, on peut dire qu'il y en a à peine une vingtaine et deux sculptures.

Ces dernières proviennent de la grotte des Espélugues ; dans l'une, qui appartient à M. L. Nelli, la corne prend naissance au-dessus de l'œil, le front n'est pas bombé, la tête s'allonge tellement que M. Piette a publié cet objet comme une tête de Renne (fig. 182, n° 3). Il n'y a pas de barbiche, le système pileux est peu marqué.

L'autre sculpture est une portion de propulseur, rompu au sommet du front de l'image (1) ; on voit à peine les cornes qui s'en détachaient dans le sens de la hauteur ; le trait caractéristique de cette tête est la largeur du mufle, l'écartement des naseaux, la réduction du menton et de la lèvre inférieure par rapport à ces parties. Ces caractères se remarquent aussi sur l'autre sculpture de Lourdes. Ils ne se retrouvent pas, tout au contraire, sur un fragment de propulseur de Bruniquel, qui appartient pourtant à un bovidé (fig. 182, n° 2). La bouche de cet animal, ses naseaux et ses lèvres n'ont pas la proportion que l'on constate, soit chez le Bœuf, soit chez le Bison ; ce sont celles que l'on voit dans le genre Mouton, et l'ensemble de la tête fait penser à cet animal. Les cornes s'insèrent aux angles du front et se dirigent en bas, en passant derrière les yeux et devant les oreilles ; on avait cependant la place pour les développer en hauteur, la pointe en l'air ; c'est donc une particularité voulue. Il en est de même de la sculpture recueillie autrefois au Kesslerlock par Merk (fig. 182, n° 1), avec cette différence que les cornes sont plus fortes et que leurs bases viennent se rejoindre au milieu du front ; la tête s'insère sur une encolure convexe et poilue ; le museau manque. Cet objet a été déterminé comme une représentation de Bœuf musqué (2). Autrefois, la découverte par M. Piette à Arudy d'un bâton de commandement avec têtes de Bouquetins, amena M. E. Cartailhac à contester la signification attachée à la sculpture de Thaingen ; une de ces têtes en bas-relief montre en effet une corne normale, tandis que celle de l'autre contourne l'œil, et vient poindre son extrémité près de la barbiche ; l'objection de M. Cartailhac méritait examen : il s'agissait bien là d'un Bouquetin, malgré une disposition de corne analogue à celle du Bœuf musqué ; mais elle résultait simplement du manque de place pour développer la corne en

1. E. Piette, l'Art pendant l'Age du Renne, pl. XXXVII et XXXVIII.

2. M. le Professeur Ü. Düerst veut bien me faire savoir qu'il est d'accord avec moi pour la détermination des deux objets décrits ici comme appartenant au Bœuf musqué. — M. Harlé, auquel j'ai montré la sculpture de Bruniquel, n'a pas été moins frappé que moi du caractère « Mouton » du museau. (H. B.).

arrière. La large encolure de la figurine suisse eût permis ce développement, et il en est de même pour le propulseur de Bruniquel; aussi reviendrons-nous, pour ces deux objets, à l'hypothèse du Bœuf musqué (1). Mais nous devons rendre compte de la différence de l'insertion des cornes dans les deux sculptures : cette différence correspond à des variations d'âge et de sexe ; chez les jeunes bêtes et les femelles, la base des deux cornes, plus faible, est située au-dessus des yeux, et ne se rejoint pas au milieu du front (2). Mais revenons aux véritables Bœufs.

Bien que les gravures soient trop souvent mutilées, on y reconnaît deux types au moins : l'un à museau court, l'autre à museau long ; parmi les têtes allongées, il

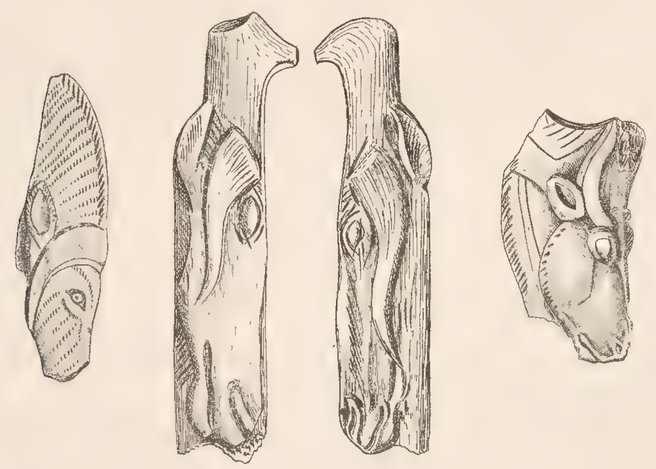


Fig. 182. — Sculptures sur bois de Renne : 1, Ovibos moschatus de Thaingen, d'après Merk. 2, Ovibos moschatus de Bruniquel (Les Forges), British Museum. 3, *Bos* Primigenius des Espélugues, à Lourdes, coll. Nelli. Grandeur vraie.

faut noter une gravure sur pierre de Bruniquel (fig. 188, n° 1), et une autre sur os de même provenance (fig. 188, n° 2), ainsi qu'une Vache avec son Veau, du Mas d'Azil, (fig. 187, n° 3). Une série assez compacte provient du Magdalénien de la grotte du Placard (fig. 185) : quatre sagaies du Magdalénien inférieur de cette grotte portent des têtes de Bœufs, assez fines et allongées, et dont les cornes faiblement incurvées, dressent leurs pointes vers le ciel ; plusieurs de ces dessins ont subi un commencement de stylisation (fig. 185, n° 2). Enfin une palme de Renne de la

1. M. E. Piette. L'Art pendant l'Age du Renne, pl. VIII, n° 2. M. Cartailhac se range à notre détermination.

2. Cf. J. Schiött, *Musk-oxen in captivity*. Ann. Smith. Report, 1903, p. 602 et seq. — A Musk-ox hunt, *in Century Magazine*, XXVI, p. 671-679.

même caverne présente une gravure de Bœuf, très mauvaise et mal proportionnée, à tête longue et cornes gigantesques s'élevant tout droit (fig. 186).

Deux gravures de Laugerie-Basse (fig. 187, n° 2) représentent trois individus à museau court (fig. 184) ; il en est de même pour une gravure sur lame d'os de la grotte des Eyzies (fig. 187), une du Mas d'Azil sur caillou (fig. 188), une autre sur galet schisteux de Gourdan (fig. 188 et pl. LXV) et deux symétriques sur les deux faces d'une lame d'os de ce gisement, auxquelles il faut ajouter plusieurs têtes se surchargeant mutuellement de Limeuil (fig. 189).



Fig. 183. — Bos primigenius, gravé sur un fragment de corniche de la grotte des Combarelles, détaché par les soins de MM. Capitan, Breuil et Peyrony et déposé au Museum d'Histoire Naturelle (Galeries de Paléontologie). — Echelle : demi grandeur.

Il existe aussi d'importantes variations dans le développement des cornes et leur disposition. Très souvent leur ampleur ne dépasse pas celle de nos races domestiques (fig. 182, n° 3 ; 184 ; 187 ; 188 ; 189) et les formes générales semblent bien celles auxquelles nous sommes accoutumés dans le Bos taurus. Dans d'autres cas plus rares, les cornes sont très grandes, très longues, tandis que le corps, très svelte, repose sur des jambes longues et fines comme celles d'un Cheval (fig. 185, 186). Une remarquable silhouette de Bœuf à tête allongée, réunissant tous ces caractères, peut se lire sur un fragment de corniche donné par nous au Museum d'Histoire Naturelle de Paris, et que nous avions extrait de la grotte des Combarelles (fig. 183). Il n'est pas douteux que ce soit là l'image du Bos primigenius.

Malgré ces variations du type Bœuf, le dessin de la tête présente toujours les caractères suivants : la ligne des naseaux au sommet du front est à peine ondulée ; le front est faiblement bombé ; les cornes naissent au sommet du front, au-dessus des yeux, et se développent entièrement en dehors de la tête, en se dirigeant soit en haut, soit presque horizontalement après leur départ ; l'oreille est située derrière la corne, au sommet de la tête, et est dessinée derrière la nuque, en dehors de la ligne d'échine ; la mâchoire inférieure est glabre, la gorge est libre de barbe et même de fanon ; celui-ci, très réduit, ne se voit qu'au poitrail, de sorte que la tête est dégagée



Fig. 184. — Gravures de Bos primigenius ou taurus. — 1, Sur pierre, Laugerie-Basse ; a fait partie de la collection Marty, objet perdu : grandeur réelle. — 2, Les Forges, à Bruniquel, British Museum, grandeur vraie. — 3, Laugerie-Basse, collection Vibraye au Museum de Paris, deux tiers de grandeur.

comme celle d'un Cheval ; du reste la silhouette générale, surtout chez les Bœufs à tête longue, semble-t-il, est très svelte ; le dos n'a qu'un garrot peu marqué, même chez les Taureaux, et ne présente aucune bosse.

Ces caractères ne sont assurément pas ceux du Bison (1) ; si l'on cherche, dans les monuments de l'antiquité, quelques points de comparaison, il ne manqueront pas d'être très suggestifs.

1. M. le Professeur Ü. Düerst, auquel j'ai communiqué les documents décrits ci-contre, a bien voulu me donner son opinion dans les termes suivants : « Nous avons l'habitude de regarder tous les bovidés qui n'ont pas la bosse et les énormes crinières du Bison comme Bos primigenius ; cette détermination ne me paraît pourtant pas si sûre : Prenez votre photographie pl. LXV, n° 4. Dans mon ouvrage sur le Schlossberg, j'ai donné cinquante longueurs de cornes du Bos primigenius ; la plus petite mesure 0m43 de long, et 0m11 de diamètre. Au-dessous de cela, nous ne pouvons plus parler de Bos primigenius que chez les jeunes individus.

Sur les cylindres Chaldéens, se trouvent plusieurs fois représentés des Bœufs à la corne nettement insérée tout en haut du front, tournée en avant, et fortement incurvée ; ils sont très puissamment musclés et membrés, malgré des proportions sveltes et véritablement élancées (fig. 190, 191). C'est le même animal que l'on reconnaît dans les frises en brique émaillée du palais de Khorsabad et d'ailleurs (Perrot et Chipiez, II, pl. XV) tantôt marchant à pas comptés, tantôt aux prises avec des Lions (1). Dans cette dernière scène, les formes des ruminants figurés sont si sveltes, leurs mouvements d'apparence si agile que ces savants archéologues prononcent le nom d'Antilope et de Licorne. En réalité, l'unité de corne est extrêmement fréquente dans les représentations d'animaux cornus par les artistes de Mésopotamie, et la légèreté des formes est presque la règle dans toutes les représentations des bovidés de civilisation orientale et égyptienne. La corne d'une autre race bovine, avec petite bosse sur le garrot, museau court et formes plus trapues est aussi représentée unique (fig. 192). D'ailleurs, la statuaire Chaldéenne a représenté des têtes en proportions vraies qui fixent, avec une vérité remarquable (fig. 194), les traits caractéristiques du Bos primigenius, tels qu'ils se sont conservés jusqu'à nous, à travers certaines races domestiques (fig. 177).

Des têtes de Taureaux en bronze ou argent trouvés à Mycène (2) et dans la Méditerranée fixent les mêmes caractères ; on les reconnaît sur les Taureaux à museau relativement court des coupes de Vaphio (fig. 193), ceux-ci donnent un type beaucoup plus massif que les Taureaux assyriens (3) ; mais la forme légère, extraordinairement

Admettons que la tête dont nous parlons mesure 0m70, les cornes de cet animal auraient alors 0m50 de longueur sur 0m06 de diamètre. Comme les 0m43 de tout à l'heure se rapportaient aux chevilles osseuses, il faut parler d'une longueur de cornes de 0m60 à peu près, y compris la matière cornée. La tête de Gourdan aurait donc des cornes *trop petites et surtout trop minces*, pour représenter un Bos primigenius, même jeune. Cette bête a plutôt l'air d'une Vache de race brachycère. Je considérerais comme Bos primigenius les peintures noires des planches XI et XII (1,3), et de la fig. 191, en soulignant la hauteur marquée du garrot, qui se trouve également chez les Bœufs sauvages de l'Inde, Gour et Gayal. Je ne me prononcerais pas sur la fig. 190, mal déterminée. Fort curieux est la « Vache et son Veau » du Mas d'Azil (fig. 182,4) ; malheureusement, on ne voit pas bien la longueur des cornes ; on serait porté à croire qu'il s'agit de la race domestique ; mais je ferais valoir la longueur extrême de la tête et la forme du garrot pour considérer également ce dessin comme une très belle figuration du Bos primigenius ; mais comme le pis n'est pas figuré, il serait peut-être plus prudent de ne pas parler de *Vache*. Sur la petite pierre, fig. 183, no 4, et pl. LXV, no 7, et sur l'os, fig. 183, no 3, et pl. LXV, no 5, vous avez également ce Bœuf, représenté à la façon Babylonienne ou Assyrienne ; celui de la petite pierre est le premier où ce voit nettement l'indication du sexe mâle. D'autres têtes, comme celles fig. 180, sont bien un peu dans le genre des Bœufs à longues cornes d'Egypte : appelez-les tranquillement « Bos primigenius ». (H. B.)

1. Perrot et Chipiez, II, p. 578, fig. 273 : Combat du Lion et de la Licorne ; broderies d'un vêtement royal. — Autres races de bovidés d'Assyrie, II, p. 3. — Très généralement, les cornes d'un animal sont au nombre de deux, si elles sont représentées vues de face, et au nombre d'une seule, si les cornes sont vues de profil. Ces remarques s'appliquent également au vase de Gondestrup. Trois taureaux aux formes chevalines ne presentent qu'une courte corne insérée en haut du front et incurvée ; deux autres, plus bas sur pattes, au long col, ont deux cornes sinueuses en forme de lyre.

2. Perrot et Chipiez. VI, p. 820.

3. On le retrouve ailleurs ; cf. Perrot et Chipiez, p. 844, intaille 16, et Angelo Mosso, *Escursioni nel Mediterraneo*, fig. 94, sceau.

svelte, se retrouve sur de nombreux sceaux et intailles. Nous en donnons ci-contre un fort bel exemple, dont les formes, non moins que celles des faux Licornes de tout à l'heure, évoquent à première vue la pensée d'une Antilope (fig. 196). La corne



Fig. 185. Sagaies du Magdalénien inférieur de la grotte du Placard, grandeur vraie, ornées de têtes de Bœufs à tête allongée (Bos primigenius), parfois un peu stylisées (2).

portée en arrière pourrait encore inciter dans ce sens, mais c'est une déviation imposée par le voisinage de la bordure de la pierre gravée, et qui se retrouve sur des animaux plus massifs (Mosso, fig. 94) (1).

1. Pour d'autres exemples aux formes très legères, voir Mosso, loc. cit. fig. 91 ; Perrot et Chipiez, VI, p. 844, nº 11.19. Arthur Evans, Myceneean tree and Pillar cult, fig. 34.

Les mêmes proportions se retrouvent, remarquablement sveltes, dans les

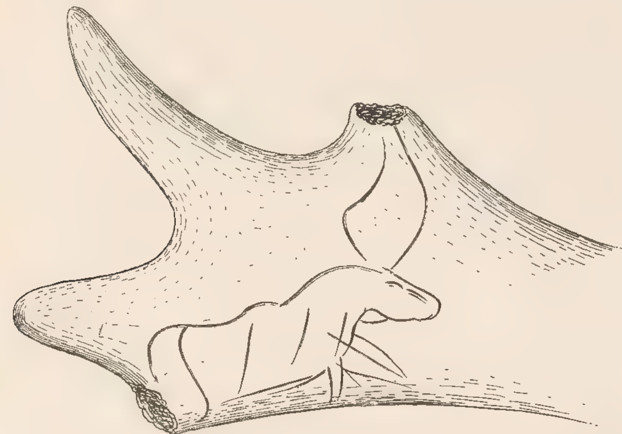


Fig. 186. — Palme de Renne gravée d'un Bœuf (Bos primigenius), grotte du Placard.

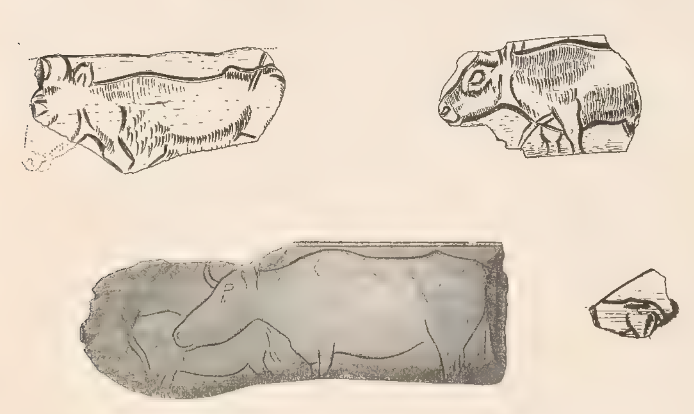


Fig. 187. — Gravures de Bos primigenius ou taurus. — 1, Sur lame d'os, grotte de La Vache à Aillat, collection Garrigou à Foix, grandeur vraie. — 2, Les Eyzies, sur lame d'os, Musée de St-Germain, grandeur vraie. — 3, Mas d'Azil, sur lame d'os, grandeur vraie ; d'après Piette, sa collection. — 4, Les Eyzies, sur lame d'os, grandeur vraie, collection Peyrony.

bovidés égyptiens ou d'inspiration égyptienne (1) assyrienne ou mycénienne qu'on

1. Perrot et Chipiez, I, fig. 3, 22, 30 ; III, p. 790. — Voir aussi un Taureau terrassé par un Lion, attribué à l'Art Phénicien, gravé sur un œuf d'Autruche de la tombe de Polledrara (E. Truni). Perrot et Chipiez, III, p. 856, fig. 624.

trouve jusqu'en Italie et en Espagne (fig. 195). Sans doute les Bœufs sauvages étaient, surtout dans les grandes plaines, obligés à des courses fréquentes et précipitées pour échapper à leurs ennemis ; la sélection obligeait les membres à s'allonger, les formes

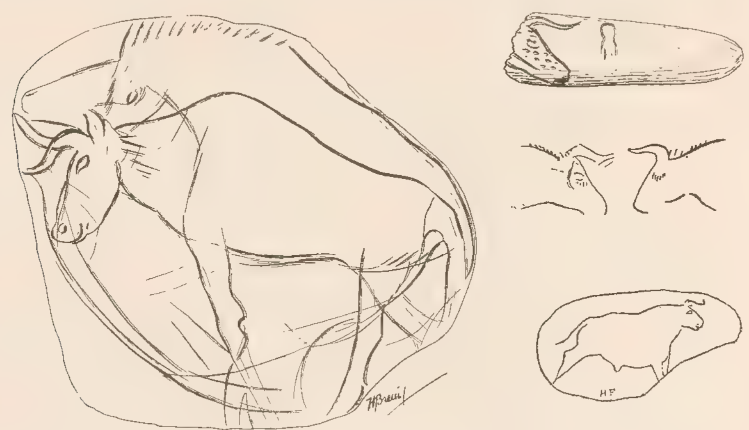


Fig. 188. — Gravures de Bos primigenius ou taurus. — 1, Sur pierre, Montastruc (Bruniquel), British Museum, réduit d'un quart ; un dessin de Cheval s'y enchevêtre. — 2, Bruniquel, collection Lastic, grandeur vraie. — 3, Gourdan, d'après Piette, sa collection, grandeur vraie. — 4, Mas d'Azil, sur galet, grandeur vraie ; d'après Piette, sa collection.

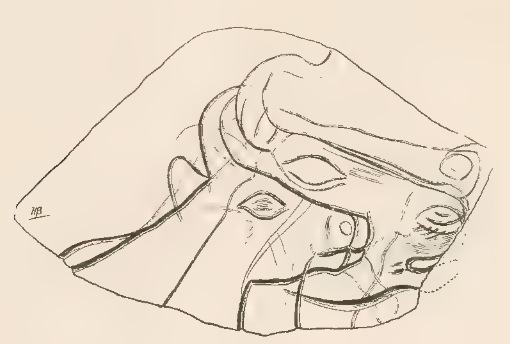


Fig. 187. — Têtes de Bœufs en surcharge les unes sur les autres. Gravure sur pierre calcaire de Limeuil (Dordogne). Grandeur réelle. — Musée National de St-Germain en Laye.

à gagner en légèreté ; c'est ce que l'on peut encore observer aujourd'hui sur les Bœufs redevenus libres dans les grandes savanes du Mexique ou dans les pampas de l'Argentine (fig. 179) ; leurs proportions, dans ces grands espaces ouverts à leurs

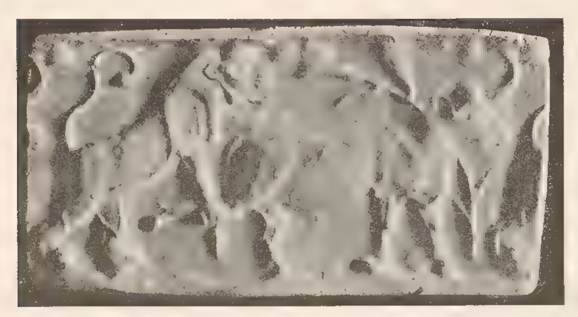


Fig. 190. — Bos primigenius, sur un cylindre Chaldéen de la Bibliothèque Nationale, d'après J. Ü. Düerst, loc. cit., cliché prêté par l'Anthropologie.



Fig 191. — Bos primigenius à formes élancées, sur un cylindre Chaldéen du Louvre, d'après le Dr J. Ü. Düerst, in Anthropologie, 1900 : Note sur quelques Bovidés préhistoriques. — Cliché prêté par l'Anthropologie.

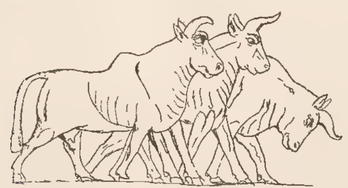


Fig. 192. — Bos brachycéros, sur les murs du palais de Kouyunjïk (Assyrie) ; d'après Layard, cf. Düerst, loc. cit. p. 663.

courses, ont en peu de temps repris cette élégance que la domestication séculaire et la vie d'étable leur avaient fait perdre.

Un certain nombre de dessins peints en pointillé rouge, noir modelé, noir plat ou brun foncé uni de la Caverne de Font-de-Gaume représentent des Bœufs.

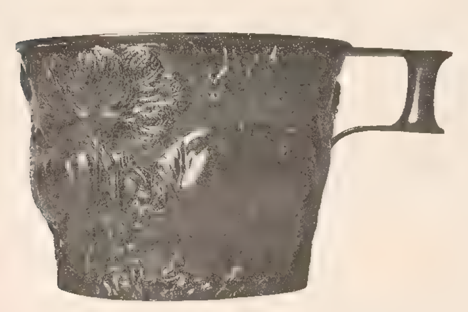


Fig. 193. — Bœuf de Vaphio, réduit de moitié.

Deux têtes ponctuées de points rouges (Pl. II) représentent des Bœufs à museau court, et à très longues cornes projetées horizontalement.

Une petite figure noire modelée de la Salle des Petits Bisons, dont le devant et le milieu du corps sont seuls visibles (pl. IX, n° 2) à cause de la surcharge d'un Bison de même technique, représente également un Bœuf, aux pieds antérieurs trapus et courts, à une seule et longue corne dirigée tout droit en avant ; la tête est allongée.

Cinq autres Bœufs sont peints en teinte noire unie, dans le diverticule final (nos 29, 31, 34 de la bande générale). La première fois qu'à Font-de-Gaume nous avons aperçu les petites figures noires de la planche XII, leur sveltesse, la forme effilée de leur museau nous avaient frappés, et nous leur avions donné, un peu vite, le nom d'Antilopes ; un examen plus approfondi nous a permis de leur rendre leur véritable désignation. Ce qui contribua particulièrement à cette détermination plus exacte, c'est la découverte des deux grandes silhouettes détériorées mais lisibles (n° 31) qui se trouvent à côté ; on y retrouvait les mêmes lignes, la même queue tombant à terre et munie d'un long fouet touffu, mais les cornes incurvées, les pattes antérieures plus trapues, ne laissaient pas d'incertitude sur la nature des animaux figurés (pl. XI) ; c'était deux Bœufs galopant, à tête longue, à pattes antérieures trapues et noueuses.



Fig. 194. — Tête de Bœuf, d'ancien style Chaldéen, en cuivre incrusté, fouilles de Sarzec, Musée du Louvre, d'après le Dr J. Ülrich Düerst, loc. cit.

Les petites silhouettes ont aussi les cornes d'un Bœuf, insérées au sommet du front et s'incurvant en avant, mais chez l'une d'elles (n° 29, pl. XII) elles étaient peu visibles, et chez une autre (la plus à gauche du n° 34, pl. XII), elles sont négligées ; les



Fig. 195. — Têtes de Taureaux en bronze de Costig (Majorque), d'après P. Paris. Essai sur l'Art et l'Industrie de l'Espagne primitive t. II, pl. IV. — Dimensions du front au bout du mufle : 1, 0m56 : — 2, 0m32 ; — 3, 0m52.

pattes de ce dernier animal et de son compagnon, leurs cous, sont aussi étonnamment légers et menus ; quant à la tête, nous l'avons dite fort allongée.

La Salle des Petits Bisons possède encore deux figures de Bœufs, incomplètes et noyées dans des fresques plus anciennes et plus récentes ; l'une est modelée en noir brun, la tête seule subsiste, assez courte et munie d'une seule corne de longueur modérée, partant du sommet du front (fig. 197). Une seconde tête, en noir brun uni, est à peine plus allongée, et porte deux jolies cornes fines et longues, à courbe gracieuse et accentuée (fig. 198).

La Caverne de Font-de-Gaume possède donc un certain nombre d'images de vrais Bœufs, assez différents entre eux déjà. D'autres cavernes peintes ou gravées nous donneront un jour l'occasion de revenir sur ce sujet.



Fig. 196. — Bœuf à formes très sveltes, sur un sceau de Mycène au Musée d'Athènes ; d'après Angelo Mosso, Escursioni nel Mediterraneo et gli scavi di Creta, p. 181.

On peut déjà comparer aux documents contenus dans ce volume ceux que renferme la Caverne d'Altamira, décrits dans leur monographie par MM. Cartailhac et Breuil ; ce sont : un Bœuf gravé, fig. 38, p. 53, un autre peint en traits noirs, fig. 52, p. 70, et un autre, en noir modelé, fig. 58 et pl. VIII.

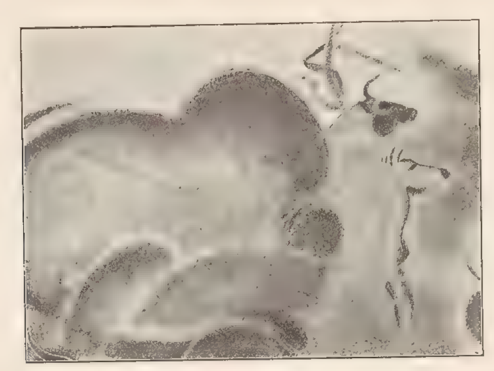


Fig. 197. — Dessins anciens linéaires noirs de Chevaux, etc., et noir modelé de Bœuf, sous-jacents à des fresques polychrômes de Bisons. — Paroi droite de la salle des petits Bisons (pl. XIII).

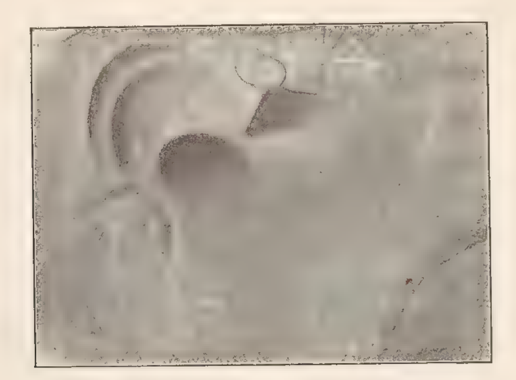


Fig. 198. — Tête de Bœuf noir-brune, sous-jacente à un Bison polychrôme à détails remarquablement gravé de stries fines (voir pl. XIII). — Portion de parois de la salle des petits Bisons.

II. LES BISONS

Aucun animal, sauf peut-être le Cheval, n'a été plus fréquemment représenté par les artistes quaternaires que le Bison (fig. 180, 181, 199). Les gravures et les



Fig. [illegible]. — Le Bison d'Europe, d'après Karl Vogt, Les Mammifères. Cliché prêté par la Maison Masson.

fresques qui le reproduisent se distinguent au premier coup d'œil de celles de tous autres animaux, et tout spécialement des figures du Bos primigenius. Ces derniè-



Fig. 200. — 1, Sculpture de Laugerie-Basse figurant une Tête de Bison, coll. Vibraye au Museum, grandeur vraie. — 2, Tête de Bison en très bas relief sur bois de Renne, de Bruniquel, coll. Lastic, 2/3 de grandeur, d'après Cartailhac. — 3, Tête de Bison et avant-train, Gourdan, sur bâton de commandement, coll. Piette. — 4, Gravure de Bison sur pierre, Mas d'Azil, coll. Piette ; 3 et 4 sont anx 3/4 de grandeur.

res, nous l'avons vu, affectent généralement des formes sveltes, élégantes, dégagées, un pelage collant, un cou libre de fanon pendant sous le poitrail et entre les jambes antérieures jusqu'à terre ; le front plat continue presque toujours les con-

tours du museau, et porte, tout à son sommet, les cornes qui le couronnent en se profilant complètement au dehors ; les oreilles, insérées derrière elles, sont également placées au-dessus de l'encolure et de la nuque. De plus, la ligne dorsale ne présente aucune trace de bosse, et le menton, aucune barbiche (1).

Tout différents sont les caractères des dessins des Bisons. Les contours dorsaux forment une énorme convexité, presque pareille au dos d'un Mammouth ; entre la nuque et la bosse, une sorte de seconde bosse s'étale sur l'encolure, et forme le « chignon », formidablement développé dans la plupart des dessins quaternaires, et, semble-t-il, infiniment plus que dans les Bisons actuels (fig. 181 et 199) (2). Chez celui-ci, le chignon est presque exclusivement formé d'une masse de toison plus crépue et plus longue, tandis que les dessins quaternaires lui donnent un tel dévelop-

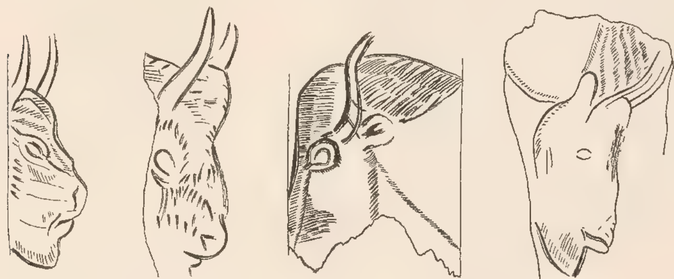


Fig. 201. — Gravures sur os de têtes de Bisons de la Grotte des Espelugues à Lourdes, coll. Nelli. 1, 2, 3, sont grandis d'un tiers ; 4, est réduit d'un quart.

pement qu'on échappe difficilement à la pensée qu'il y avait là une excroissance adipeuse semblable à celle des Dromadaires, et, dans l'espèce humaine, des Boschimans.

La tête a un aspect tout à fait étrange : un front poilu, extrêmement bombé, était séparé d'un mufle à contours sinueux, présentant quelquefois une grosse touffe de poils au milieu du profil ; celui-ci, fréquemment, est très busqué ; le mufle est petit, à demi enfoui dans la longue barbe qui couvre la mandibule, et se fond par en bas avec les poils longs et tombant du fanon. Celui-ci, comme une lourde draperie, pend entre les pattes antérieures, qui, enfouies dans cette masse velue, apparaissent ridiculement petites.

1. On remarquera que nous avons définitivement renoncé à l'appellation d'*Aurochs*, qui ne s'est appliquée que par erreur au Bison, n'étant que la forme germanique du nom d' « Urus », et qui a constamment causé des malentendus.

2. Voir *La Nature*, 30 Mars 1907 : Les Bisons du Caucase ; une erreur grave s'y est glissée dans la planche des crânes, p. 279, où une tête de *Bison priscus* y est donnée comme celle de l'*Urus (Aurochs)*. De telles confusions, dont le point de départ est tout verbal, sont à la base d'opinions comme celles de M. Martel. Voir aussi W. T. Hornaday : The Extermination of the American Bison *in* Annual Report of Nat. Mus. 1887.

Les cornes longues, fines et généralement sinueuses s'insèrent latéralement, au milieu de la tête, et se trouvent, par conséquent, ne profiler que leur pointe en dehors de celle-ci.

Le front bombé, les contours busqués du museau, la longue barbe ont contribué à donner à nos Bisons peints d'Altamira et de Font-de-Gaume, une sorte de masque humain assyroïde, particulièrement remarquable sur les Bisons des planches VIII, XV, XXIV, XXVI, XXX, XXXIII de ce volume.



Fig. 202. — Tête de Bison de Laugerie Basse, gravée sur bois de Renne, grandeur vraie.

A Altamira, cela est surtout frappant pour le beau Bison de la pl. XVIII et pour une gravure (1) (fig. 35, p. 50, n° 1), à ce point qu'il en est résulté de curieuses confusions : M. Harlé songeait à l'un d'eux, à profil presque anthropoïde, en écrivant que « la tête de plusieurs ne ressemble à celle d'aucun animal » et un dessin de lui, reproduit dans le « Meâ Culpâ d'un Sceptique », de M. Cartailhac (2), fixe son impression de tête à apparence humaine.

Le dessin gravé de tête de Bison a été exactement relevé par M. H. Alcalde del Rio, mais interprété aussi comme figure humaine. M. E. A. Martel, dans sa trop rapide course à travers les couloirs d'Altamira, a eu le temps d'en faire aussi un croquis, mais tout à fait inexact (3); les caractères du Bison y sont éliminés et il ne reste plus qu'une silhouette *suggérée* à M. Martel à l'occasion d'un examen insuffisant de l'original.

A Font-de-Gaume, beaucoup de visiteurs prennent ainsi pour des profils humains les têtes de Bisons.

Une pareille méprise semble avoir, dans l'Antiquité, été la source primitive des Taureaux androcéphales si répandus dans les Arts Chaldéen, Assyrien, Babylonien et Persan qui se sont succédés sur les bords de l'Euphrate (4). Le Bison n'était pas inconnu des artistes qui sculptèrent son image en bas-relief sur la panse d'une belle coupe en pierre dure recueillie à Suse par M. Jacques de Morgan, et qui

1. Cette gravure est indiquée à tort par MM. Cartailhac et Breuil comme capridé; il s'agit bien d'un Bison.

2. Voir Anthropologie, t. XIII 1902, p. 353, fig. 2.

3. M. E. A. Martel. Réflexions sur Altamira, *in* Congrès Préhistorique de France, Périgueux, 1905, p. 117, fig. 3. — Ce dessin fantaisiste est amusant à signaler, émanant d'une personne qui s'est donné la charge de critiquer les savants moins pressés que lui et qui ne publient que des documents sérieusement établis.

4. Cf. H. Breuil : Le Bison et le Taureau céleste chaldéen, *in* Revue Archéologique 1909, I, p. 250.

n'est pas encore publiée. Si l'on étudie les plus anciens cylindres Chaldéens et les coquilles gravées de même époque, on y découvre une faune où se rencontrent le Bœuf



Fig. 203. — Diverses gravures de Bison du gisement de Laugerie-Basse. — 1, 2, deux faces d'une côte gravée (partie), grandeur vraie, coll. Vibraye au Museum. — 3, 4, coll. Massenat, d'après P. Girod ; 3, grandeur vraie, 4, réduit d'un tiers. 5, Le Bison sur bois de Rennes de la " Chasse à l'Auroch " de la coll. Massénat, d'après un moulage, grandeur vraie.

sauvage, le Lion, des personnages entièrement humains (Gilgamès), un personnage mythique à corps humain, mais à tête de Taureau comme s'il était masqué (Eabani,

compagnon de Gilgamès), et un bovidé, dont la tête toujours figurée de face rappelle la physionomie d'un Homme muni d'une grande barbe ; son front très bombé est flanqué par deux cornes s'insérant latéralement. Il s'agit, nous apprennent les Assyriologues (1), de la représentation du « Taureau Céleste », animal monstrueux créé par Istar furieuse pour se venger des insultes de Gilgamès. Le texte décrivant ce monstre est mutilé, il y serait seulement question de ses cornes et de sa longue queue, et non de cette tête humaine dont parlent les auteurs. Dans les cylindres archaïques (fig. 213), et spécialement dans ceux de Lougalanda publiés par M. Allotte de la Fuye, et dans un autre analogue (2), les « Taureaux Célestes » sont représentés, comme aussi les Lions, les Bœufs sauvages et les autres êtres, dressés sur leurs pieds d'arrière, ceux de devant repliés en avant du poitrail ; M. Allotte de la Fuye reconnaît que le haut de la tête, par les cornes et les oreilles, se rattache à l'animalité, il écrit que la barbe touffue se confond avec les mèches de la chevelure et la toison, *analogue à celle du Bison*, qui couvre le cou et la poitrine. Quel est donc cet animal ? C'est, nous apprend le même auteur, le seul exemple d'un être imaginaire figuré sur les cylindres archaïques, sauf Eabani, et l'oiseau léontocéphale. Voilà qui doit nous mettre en garde : s'agit-il vraiment d'un être imaginaire ? Nous répondrons négativement : le grand ruminant figuré sur les cylindres correspond exactement au Bison : son front bombé, ses cornes courbes à insertion latérale, cette toison laineuse, cette barbe longue, ce sont les caractères du Bison. Celui-ci vit encore au Caucase ; il a vécu dans le Liban, d'après les recherches du P. Zumoffen, au moins jusqu'à l'âge de la pierre polie. Les anciens Chaldéens l'ont vu, mais il devait être rare, puisqu'il jouait un rôle dans leurs légendes, et que bientôt les artistes en altérèrent le type, et, illusionnés par sa grande barbe, le modifièrent dans un sens de plus en plus androcéphale. Très probablement, comme le dit M. Allotte de la Fuye, l'animal des cylindres archaïques est le type primitif de la série des Taureaux Assyriens étudiés par M. Heuzey, et nous ajouterons que cet animal n'est autre que le Bison. Rien d'étonnant que l'énorme ruminant ait joué un rôle dans les hauts faits légendaires prêtés à Gilgamès, le Nemrod Chaldéen.

Mais sur les cylindres dont nous avons parlé, le *Bison* est traité exactement sur le même pied que le Bœuf sauvage : dans les sceaux de Lougalanda, il est croisé avec ce dernier aussi bien qu'avec un second Bison, et généralement figuré saisi à la gorge par un Lion. Une coquille de même style le reproduit moins complètement dressé, et saisi aux reins par l'oiseau léontocéphale cramponné à son dos (3). Ce sont des aventures bien vulgaires pour le « Taureau Céleste » et qui le ramènent au plan des autres ruminants que figurent les cylindres archaïques, et qui n'ont rien d'imaginaire.

1. Les sceaux de Lougalanda, patési de Lagash (Sirpoula), par le Comte Allotte de la Fuye, *in* Revue d'Assyriologie et d'Archéologie Orientale, vol. VI, nº 4, 1907 ; d'après cet auteur, les sceaux dont il parle remonteraient à 4500 avant l'ère.

2. V. Perrot et Chipiez. Histoire de l'Art dans l'Antiquité, II, p. 650.

3. Harpers New Monthly Magazine, nº 524, Egypt and Chaldea, by W. St. Chad Boscawen, p. 194.

Mais revenons aux Bisons quaternaires. Un certain nombre ont été représentés par la sculpture en ronde bosse à l'époque Magdalénienne ancienne. Les plus remarquables ont été recueillis par Piette dans les plus anciennes assises du gisement de la rive droite de l'Arize, dans la grotte du Mas d'Azil (1) ; dans l'un, la tête manque, mais le corps et presque toutes les pattes subsistent, la bosse, avec sa toison ornemanisée, est très caractéristique. La tête d'un autre subsiste, avec sa grande barbe, et les pieds de devant ramenés en avant ; le front bombé, l'insertion latérale des cornes sont très nets.

Laugerie-Basse (Dordogne) a donné une première tête sculptée de Bison au Marquis de Vibraye (fig. 200), moins délicatement comprise, mais à front énormément convexe entre les cornes s'insérant au coin de l'œil. Une seconde pièce classique a été maintes fois figurée, et fut découverte par Elie Massénat : c'est un sommet de bâton de commandement, couronné de deux protomés de jeunes Bisons, fort reconnaissables, malgré leur âge qui atténue les caractères (2).

Le procédé du bas-relief très faible, appelé aussi par Piette « champlevé », a servi plusieurs fois, dans le vieux Magdalénien, à représenter des Bisons. Le fragment de la collection Vibraye dont nous venons de parler, montre juste le front et les cornes d'un de ces animaux, en très faible saillie sur le champ. Une tête barbue, venant des Espélugues, est de la même technique (fig. 201, n° 4). C'est la même par laquelle on a répliqué, sur les deux faces d'un bois de Renne de Bruniquel (3), une tête et une patte de Bison très finement exécutées (fig. 200, n°2). Quatre objets de Laugerie-Basse montrent aussi des figures en faible saillie sur le fond plus ou moins raclé. Deux appartiennent à la collection de Vibraye : un fragment de palme de Renne, avec une fort belle tête (fig. 202), aux cornes longues et très sinueuses ; une côte illustrée sur chaque face d'une tête de Bison ; l'une, prolongée en échine (fig. 203, n° 1) a le chignon très accentué, le front tout à fait bombé, une jolie barbiche ; l'autre manque de cet appendice, mais l'insertion de la corne, au milieu d'une grande masse poilue suffit à déterminer le type (fig. 203, n° 2). Le Bison fuyant devant un chasseur, pièce célèbre de



Fig. 204. — Têtes de Bisons gravées du Magdalénien ancien du Placard. Coll. de Maret, grandeur vraie.

1. E. Piette, l'Art pendant l'Age du Renne, pl. LXV, LXVI.
2. E. Cartailhac. Les Stations de Bruniquel, *in* l'Anthropologie.
3. Girod et Massénat. Les Stations de l'Age du Renne, I, pl. IV.

la collection Massénat, appartient à la même série, et reste l'une des plus complètes et des plus expressives gravures de Bison sur os ou bois de Renne : son dos renflé, ainsi que le *chignon*, écrasant de leur masse la tête et les petites pattes antérieures, perdues dans un fanon traînant, ridiculement petites, ainsi que le train de derrière, par rapport à cet énorme avant-train; sa corne latérale, perdue dans la laine épaisse du front bombé, tels sont les caractères de cette admirable pièce (fig. 203). Chez elle, comme dans les objets précédents, les cornes sont fines, longues et sinueuses. Elles sont moins longues, mais tout aussi ondulées dans un fragment très incomplet de la même collection, comprenant aussi un front très proéminent.

Le plus grand nombre des images de Bison ont été gravées ; elles appartiennent d'ailleurs à toutes les phases du Magdalénien. Peut-être l'éclat d'os de Cro-



Fig. 205. - A gauche, Bison gravé sur os de Marsoulas, coll. Cau-Durbeau, d'après un dessin de Cartailhac ; grandeur vraie. - A droite, portion d'un Bison gravé sur os, Mas d'Azil, fouilles Breuil, un peu grandi (échelle de cinq quarts).

Magnon, publié par M. Rivière, et gravé d'une silhouette assez sommaire, doit-il remonter jusqu'à l'Aurignacien, mais ce n'est pas certain.

Parmi les dessins les plus anciens de la série, il faut probablement placer (fig. 204) deux têtes de Bison de la grotte du Placard, qui présentent cette particularité d'avoir les cornes figurées de face, et le reste de la tête de profil. La plus petite de ces têtes montre bien la barbiche, le front bombé entre les cornes ; la plus grande n'a pas de barbiche, la place manquait pour l'exécuter, mais un grand chignon poilu prolonge le front en arrière ; toutes deux (1) ont des cornes arquées en sabre et non sinueuses et formant crochet à l'extrémité comme dans presque tous les autres dessins. Cette manière de dessiner la tête de Bison est très particu-

1. M. le Pr Düerst a bien voulu m'écrire, en ce qui concerne les figures que j'attribue au Bison : « Je me range complètement à vos determinations, sauf pour l'animal de la pl. IX, no 1. C'est évident que ce pourrait être un Bison priscus, qui se distingue du B. europeus surtout par la longueur et la grosseur des cornes. Mais il faudrait d'autres preuves qu'une peinture : les cornes n'ont pas la direction que doivent avoir celles du Bison priscus (cf. Chantre, L'Homme Quaternaire dans le Bassin du Rhône, fig. 26). Les cornes de votre peinture n'ont aucune forme naturelle, elles sont de forme impossible ». Je crois que cela tient à une déformation d'ordre artistique, à laquelle il ne faut pas attacher trop d'importance. Un peu plus loin, M. le Pr Düerst, ajoute : « Si vous admettez que le Bison précédent peut figurer le B. priscus, les têtes fig. 204, d'après les cornes, pourraient aussi le figurer ». Un peu plus loin nous revenons sur ces divers dessins. (H.B.).

lière, mais non pas unique ; on doit la rapprocher de certaines graffites d'Altamira (fig. 38, n° 1, p. 53, et fig. 40, n° 3, p. 55, la Caverne d'Altamira, par MM. Cartailhac et Breuil). Il n'y a pas loin de ces figures à la tête de Bison vue en raccourci, comme celle gravée sur un bâton de commandement de Lorthet (fig. 200, n° 3), bien reconnaissable au front bombé et poilu. On doit en rapprocher un frontal de Bison, tracé en noir sur le plafond d'Altamira (loc. cit. pl. XIX) parfaitement certain comme attribution spécifique, malgré la simplicité de ses lignes, grâce à la largeur et à la convexité du front.



Fig. 206. — Bisons gravés sur pierre de la Grotte des Espelugues, à Lourdes, réduits d'un tiers. Coll. Nelli.

Beaucoup d'images de Bisons ont été exécutées sur des morceaux de pierres schisteuses ou calcaires, et appartiennent généralement au Magdalénien moyen. E. Piette en a publié un fort beau du Mas d'Azil (1) (fig. 200, n° 4, et pl. LXV, n° 3) qui est emmêlé dans deux ou trois images d'équidés : le chignon et le front, poilus ainsi que la barbe, les cornes latérales, très incurvées, sont bien celles de l'animal que nous étudions.

1. E. Piette. L'Art pendant l'Age du Renne, pl. XLVI, n° 4. Le Bison n° 1 de la même planche est une imitation moderne du Bison de la « Chasse à l'Auroch ».

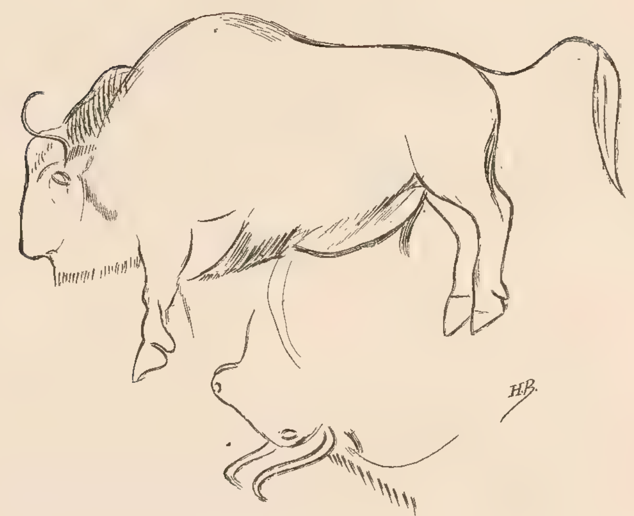


Fig. 207. — Très grande gravure de Bison sur schiste de Bruniquel, coll. Peccadeau de Lisle ; réduction d'un tiers. British Museum.

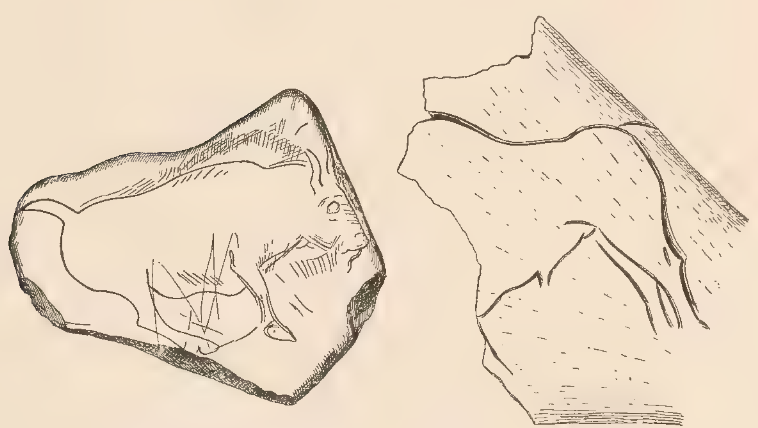


Fig. 208. — A gauche, Bison gravé sur pierre de Bruniquel, coll. Peccadeau de Lisle, au British Museum, échelle : deux tiers. — A droite, Bison sur bois de Renne, coll. Lartet au Musée de Saint-Germain, réduit d'un quart.

Les graveurs de la Grotte de Lourdes l'ont aussi plusieurs fois gravé sur schiste d'une manière très reconnaissable (fig. 206); l'un des dessins, complet, présente une énorme barbe, et de longues et fines cornes très recourbées. Les artistes de Bruniquel ont produit des pièces analogues, et parfois à très grande échelle (fig. 207). La robustesse d'un vieux mâle y est parfaitement saisie; une longue mèche termine sa queue relevée pour s'émoucher, le chignon et le dos ont des proportions modérées, ainsi que la barbe, mais la corne forme une double spire complète; un autre dessin, en sens inverse et moins entier, montre des cornes encore plus tourmentées, très portées en avant, et à crochet terminal extrêmement récurrent. Un autre croquis sur pierre du même endroit, montre un Bison ployant sur les pieds postérieurs et relevant la queue avec frayeur, comme une bête surprise et qui va fuir (fig. 208, n° 1); quoique les lignes générales soient bonnes, les détails sont peu accentués et manquent de fermeté.



Fig. 209. — Bison gravé sur bois de Renne, Mas d'Azil, Musée de Toulouse, grandeur vraie.

Les cornes si recourbées de la grande gravure de Bruniquel se retrouvent sur un fragment minuscule provenant de la grotte des Eyzies et où s'aperçoit aussi le front convexe (fig. 210, n° 2).

Au revers de la grande plaque de schiste dite *Au Combat de Rennes*, de la collection Vibraye, se trouve un dessin tout entier de Bison, dont les proportions générales sont bien prises, mais qui n'a pas été détaillé (1).

La série des Bisons gravés sur os et bois de Renne est également assez longue; nous omettrons intentionnellement quelques débris trop infimes et dessins trop inférieurs, quoique, même à l'état fragmentaire, le Bison se reconnaisse du premier coup d'œil. On ne saurait hésiter un instant, devant de grandes gravures sur palmes de Renne, mêmes mutilées, comme celles découvertes à Laugerie-Basse par Lartet

1. E. Cartailhac et H. Breuil. Les œuvres d'art de la collection de Vibraye au Museum National, *in* l'Anthropologie, 1907, n° 2, fig. 16.

et Christy (fig. 208, n° 2, et 210, n° 1), la disproportion entre l'avant-corps énorme, et l'arrière-train réduit, suffit à déterminer l'animal. Même observation pour une gravure du Mas d'Azil (Musée de Toulouse) (fig. 209); la barbe, les quelques traits perceptibles caractérisant le front et le dos énormes ôtent toute incertitude.

Un petit fragment recueilli au même gisement par l'un de nous (H. B.), si incomplet soit-il (fig. 205, n° 2), montre nettement le chignon, l'amorce du front



Fig. 210. — 1, Bison gravé sur palme de Renne de Laugerie-Basse, coll. Christy, au British Museum, réduit d'un quart. — 2, Fragment de gravure sur schiste, de la Grotte des Eyzies, coll. Peyrony. — 3, Têtes de Bisons gravées sur bâton de commandement de la Madeleine, coll. Lartet, au Musée de Saint-Germain, grandeur vraie.

bombé qui suffisent pour diagnostiquer le Bison. A fortiori est-il bien reconnaissable dans d'excellentes silhouettes de têtes, comme trois de Lourdes (1) (fig. 201, n°s 1 à 3), une autre de Laugerie-Basse (fig. 203, n° 3), avec leur front convexe, leurs cornes latérales, leur barbe pointue, et une figure entière, découverte à Marsoulas par E. Cartailhac (fig. 205, n° 1), qui exagère encore les caractères du diagnostic.

1. Voir Piette, l'Art pendant l'Age du Renne, pl. XXXII, 1, 2.

Dans cette dernière figure, on rencontre une particularité de la robe qui doit être relevée : la cuisse et le ventre sont couverts de stries serrés tandis que le reste du tronc ne présente pas cette ornementation ; la limite forme une diagonale singulière à travers le corps du bovidé. Reportons-nous aux grandes fresques d'Altamira ; huit d'entre eux (pl. XVI à XVIII, XXI, XXIII, XXIV et surtout XIX et XX) montrent à des degrés divers la même ligne de division de la robe ; cette diagonale représente donc quelques particularités du pelage, plus clair sans doute sur le dos et les flancs que sur les cuisses et le ventre (1). Chose curieuse, on ne les retrouve jamais notées sur les fresques de Font-de-Gaume. Les Bisons des régions françaises avaient-ils donc une autre robe que leurs congénères des côtes tempérées de la zone Cantabrique ? Cette idée peut se soutenir.

Dans presque tous les dessins que nous avons énumérés, les cornes des Bisons ont été figurées fines, longues et sinueuses ; les gravures de la grotte du Placard font seules exception, avec leurs cornes en forme de sabre, d'ailleurs fort bien développées.

A Altamira, sauf deux graffites que nous avons rapprochés des figures précédentes, les cornes sont longues et ondulées ; il en est de même à Font-de-Gaume : à une exception près, tous les Bisons, à quelque technique qu'ils appartiennent, ont les cornes fines, menues, flexueuses et pointues (2). Dans un Bison noir modelé (pl. IX, n° 1) une seule corne est figurée, énorme, incurvée en forme de sabre très recourbé.

Si l'on compare ces divers aspects d'encornures avec les cornes des Bisons actuels d'Europe ou d'Amérique, on ne peut manquer d'être profondément saisi de la différence considérable qui les sépare. En effet, les Bisons actuels des deux mondes ont les cornes très courtes, coniques, trapues, plus ou moins courbes mais jamais sinueuses. Entre ces pointes massives, à terminaison obtuse, et les fines cornes effilées de nos dessins et de nos fresques, il y a une véritable opposition. Et ce n'est pas une question de plus ou de moins grand âge des individus : on peut voir, dans le travail sur le Bison d'Amérique de W. T. Hornaday (3), que les cornes de ces animaux, même âgés, ne décrivent qu'une courbe, et figurent assez bien les pointes, plus ou moins ouvertes ou rentrantes, d'un croissant. Nous avons fait des constatations analogues dans toutes les reproductions que nous avons pu nous procurer du Bison d'Europe.

Les cornes des Bisons actuels diffèrent donc par leur moindre longueur, par leur courbe simple, et leur forme trapue et obtuse, des cornes de Bisons qu'ont dessinées, la plupart du temps, les artistes Magdaléniens, longues, fines, sinueuses, effilées et pointues généralement ; parfois d'une seule courbe, en lame de sabre,

1. Les Vaches qui pâturent sur les côteaux de Santillana montrent très souvent cette distribution brusque des teintes (H. B.).

2. Les Bisons publiés par MM. Capitan et Breuil, de Niaux et de Marsoulas, ont aussi ces cornes fines, élégantes, sinueuses, pointues. Même observation pour ceux decouverts dans les cavernes Cantabriques par M. Alcalde del Rio.

3. The Extermination of the American Bison, *in* Annual Report of National Museum. 1887, pl. VIII.

mais toujours longues, quelquefois même énormes (pl. IX). L'un de nous (H.B.), frappé de cette constatation, crut devoir la soumettre au Dr Ü. Düerst, dont on connaît les belles recherches sur les Bœufs fossiles ; il voulut bien lui répondre en ces termes : « En ce qui concerne les cornes des Bisons, vous touchez là à un point « où votre témoignage me semble d'une extrême valeur. Je me suis déjà permis de « dire que je ne puis trouver aucune différence entre les diverses espèces de Bisons « fossiles et actuels, et que l'unique variation reposait dans la grandeur des cornes « qui, chez le Bison priscus, sont très longues, mais qui deviennent pendant des « siècles de plus en plus courtes, jusqu'à ceux de nos jours. Le même phénomène « s'est également manifesté chez les autres bovidés à longues cornes, sans exception. « Vous avez donc, dans les Bisons de vos fresques, des intermédiaires entre le type « B. *priscus* et le type actuel, ce qui confirme, d'un côté, l'exactitude des dessins « quaternaires, et, d'autre part, leur grand âge. » (1).



Fig. 211. — Lame d'os, de Raymonden, montrant deux rangées d'hommes, simulant un cortège, une tête et des pattes de Bison. Grandeur vraie.

Presque tous les dessins que nous avons passés en revue appartiennent à la première moitié du Magdalénien. Dans le Gourdanien supérieur, et surtout dans le Lorthétien, les dessins de Bison se font beaucoup plus rares. Ils sont aussi beaucoup moins corrects, comme si, ce qui correspond bien aux données paléontologiques, l'espèce était en voie d'extinction.

Edouard Piette avait bien montré que ce n'est que par erreur que Lartet avait un moment pensé clore le quaternaire récent par une phase du Bison succédant à la phase du Renne. La vérité est toute autre : dans les Pyrénées tout au moins, la phase *Bovidienne* est très reculée dans le Magdalénien, elle correspond aux étages à sculptures en bois de Renne si développés dans la grotte du Mas d'Azil, et

1. Je crois devoir mentionner l'opinion de M. le Pr Heim, de Zurich, qui considère aussi le Bison noir à grande corne courbe de la pl. IX, comme le Bison priscus, tandis que les autres seraient le Bison Europeus. Il n'est pas douteux que cette grande corne correspondrait bien aux chevilles osseuses colossales du B. priscus, telles que le montre, par exemple, une belle tête trouvée dans le Sussex (Angleterre), et publiée par F. Lucas dans sa note « The Fossil Bison of North America » (*in* Proc. of the Unit. St. Nat. Mus. vol. XXI, p. 755 et seq. pl. LXXI et LXXII). Cet auteur montre toute une série de têtes de Bisons fossiles à chevilles des cornes bien plus fortes que dans le type historique du Nouveau Monde. L'observation de M. le Pr Düerst est donc applicable aux Bisons de cette autre région (H.B.).

précède de peu une phase *Equidienne* qui correspond à la base du Magdalénien moyen, avec les contours découpés de têtes de chevaux ; puis vient la phase *Tarandienne,* où le Renne prédomine, et où le Bison se raréfie beaucoup vers la fin ; c'est l'époque des plus belles gravures et des harpons à un seul rang de



Fig. 212. — Bisons gravés sur une côte, Grotte de Teyjat, coll. Perrier du Carne. Grandeur vraie. Les lettres indiquent les raccords.

barbelures du Gourdanien supérieur ; enfin vient la période où le Renne diminue et où le Cerf Elaphe s'accroit, que Piette a appelée, à juste titre, *Elapho-Tarandienne ;* le Bison y est presque absent dans les Pyrénées, dans les couches à harpons à double rang de barbelure du Lorthétien ; et quand, avec l'Azilien, le Cerf Elaphe

a complètement remplacé le Renne *(Elaphien)*, quand l'Homme de l'époque de transition peint des galets et taille des harpons plats à base perforée, le dernier Bison est depuis longtemps émigré de cette zone méridionale (1).

Les dessins du Gourdanien récent et du Lorthétien, avons-nous dit, ne sont ni très abondants, ni toujours très corrects.

C'est à la dernière phase que se rapportent deux petites gravures découvertes à Fontarnaud (Gironde) par l'abbé Labrie ; elles sont encore inédites ; toutes deux sont très frustes, et l'on dirait que le dessinateur n'était plus familiarisé avec l'animal représenté, car le meilleur des deux croquis a les cornes tournées de devant derrière, le mufle et la barbe plus ou moins fusionnés. Cette hésitation dans l'exécution de la tête n'est pas unique. Les gravures sur cascade stalagmitique de Teyjat en donnent plusieurs exemples bien nets : l'un des dessins, trouvé en place dans l'assise Gourdanienne de la grotte de la Mairie (2), a la barbe insuffisamment marquée, le front pas assez bombé, le chignon non distinct du dos bossu, tous caractères qui montrent que l'artiste n'était pas très familier avec son sujet. La cascade possède deux images de Bisons, placés sur le même fragment. Le plus grand est d'une ligne irréprochable, sauf la tête, dont l'artiste a fait successivement trois tracés qui se nuisent mutuellement et dont aucun n'est correct : dans chacun, les cornes sont du type sinueux et effilé. Le second Bison du même bloc, très bien fait dans la plus grande partie du corps, est aussi manqué pour le devant : deux tracés de la tête ont été commencés, et l'artiste a renoncé à l'achever et à faire le mufle, la barbe et le fanon. Ces dessins sont probablement de la fin du Gourdanien.

Dans le Lorthétien de la même grotte, M. Bourrinet a récolté une portion de côte dessinée d'un avant-train de Bison, très incorrect et mal bâti ; la bosse et le chignon sont cependant séparés, mais le front est trop plat ; la corne est raide et droite, sans être amincie au bout. De cette côte, il faut sans doute rapprocher une autre côte de grande dimension, cassée en trois morceaux, recueillie par M. Perrier du Carne dans la même grotte, en 1888. Elle porte quatre dessins de Bisons, qui, cette fois, rentrent dans les proportions des Bisons actuels : les convexités du dos et du chignon sont modérées ; les cornes sont très courtes, mais toujours un peu sinueuses ; deux dessins sont excellents ; le troisième, manqué et tout déformé (3) (fig. 212).

1. Je me suis astreint à réviser tous les ossements de la couche à galets coloriés du Mas d'Azil, le Bison y brille par son absence : il n'y a qu'un *Bœuf* de petite taille. On voit à quelle absurdité M. Martel aboutit, en voulant rajeunir tout au moins jusqu'à l'Azilien, les fresques à Bisons des Pyrénées, des Cantabres et de Dordogne. Dans ces dernières cavernes, c'est à tort qu'il écrit que les Bisons polychrômes sont les derniers venus, et sont superposés aux Mammouths, car c'est tout l'inverse : les Mammouths de Font-de-Gaume sont *raclés* en *surcharge des Bisons polychrômes et à leurs dépens*. Je l'ai déjà écrit plusieurs fois : sans doute M. Martel lit avec la même attention insuffisante les brochures et les dessins de cavernes, et tient ses hypothèses pour vérifiées sans prendre le soin de les éprouver au contact des faits. Il est encore temps de vérifier, mais il eut mieux valu le faire sérieusement avant de parler et d'écrire. (H.B.).

2. Capitan, Breuil, Bourrinet et Peyrony. La grotte de la Mairie à Teyjat (Dordogne), *in* Revue de l'Ecole d'Anthropologie, 1908, fig. 65 et fig. 100.

3. Il semble qu'on l'ait surchargé d'une image de carnassier.

Les cornes courtes et encore sinueuses sont visibles sur une gravure de Gourdan malheureusement mutilée (pl. LXV, n° 1), et d'un style très conventionnel ; le dos est presque aussi droit que celui d'un Bœuf, la tête, quoique soignée, est tout à fait manquée, le front y est trop plat ; cependant la barbe est bien reconnaissable. L'artiste qui a dessiné cette silhouette a certainement voulu figurer le Bison, mais il le connaissait bien mal ; le dessin lui-même est une œuvre de décadence.

Plusieurs dessins de date également basse, Lorthétiens ou Gourdaniens récents, nous montrent le Bison avec des cornes seulement un peu arquées, ou tout à fait

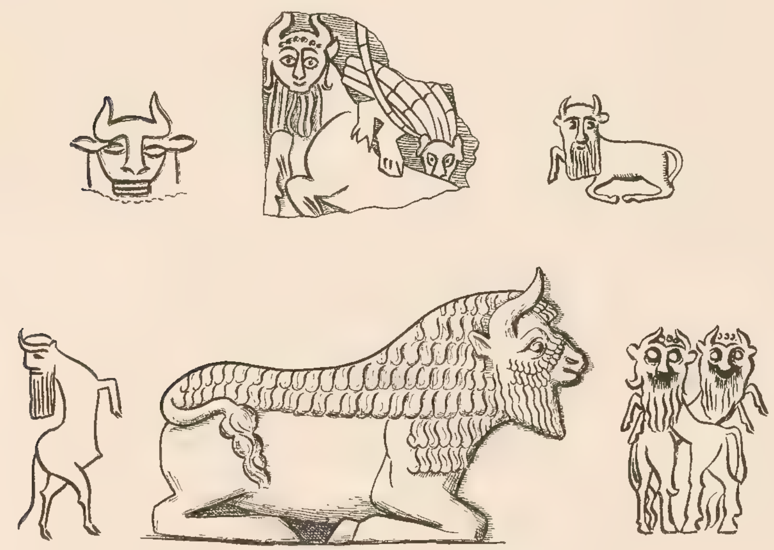


Fig. 213. — Le Bison dans l'Art Chaldéen.

droites, mais très courtes. Telle est une gravure du Mas d'Azil sur lame d'os, probablement Gourdanienne (pl. LXV, n° 2), et une autre, de Raymonden (Dordogne), sensiblement de même âge (fig. 211). Les mêmes caractères se retrouvent sur un dessin de La Madeleine, gravé sur un bâton de commandement, et représentant deux têtes de Bisons (fig. 210, n° 3).

Ces diverses observations tendent, d'une part, à confirmer que dès la fin de l'âge du Renne Français, les cornes du Bison se sont rapprochées de leurs proportions actuelles, et d'autre part, que le Bison avait cessé d'être aussi familier aux dessinateurs que dans la première moitié du Magdalénien proprement dit.

Quoiqu'il en soit de ces distinctions de détail et des variations du type dans le temps, il ne pourra plus être dit sans ignorance que les figures quaternaires ne se déterminent pas nettement en Bœufs, d'un côté, en Bisons, de l'autre, et que l'âge de ceux-ci appartient à une période post-quaternaire dans la région occidentale de l'Europe et spécialement dans les Pyrénées.

CHAPITRE XVI

Les Tectiformes de Font-de-Gaume et les Huttes Primitives.
Autres Signes.

I. LES TECTIFORMES DE FONT-DE-GAUME

M. E. Rivière, dans la grotte de La Mouthe, a signalé une singulière figure peinte en noir et rouge comme susceptible de représenter une hutte de trois quarts. Cette interprétation, qui reste encore plausible sans avoir beaucoup gagné en évidence, est la première mention que l'on puisse indiquer d'une image de hutte dans les grottes ornées.

Nos découvertes de Font-de-Gaume et des Combarelles nous ont mis en présence de toute une série de gravures et de peintures plus nettes assurément comme signification.



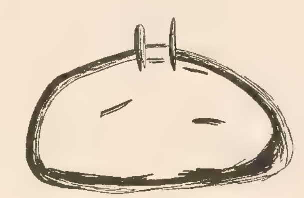


Fig. 214. — Gravures profondes au pied de la muraille de droite, sous les Bisons nos 39, 40 de la bande générale, Félin ? Tête de Carnassier ? Tectiforme à contours arrondis, avec cheminee. Echelle : 1/4.

Dans notre note de Février 1902 à la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie* (p. 45), nous figurions les premiers, calqués aux Combarelles, nous les avions qualifiés de « signes tectiformes » ; *signes*, parce que les figures, à forme géométrique, contrastaient avec les images naturalistes habituelles ; *tectiformes*, parce que ces images évoquaient naturellement la charpente d'un toit ou d'une hutte. Nous posions la question de savoir s'ils avaient une valeur purement figurative, ou bien si leur présence, associée à celle d'animaux, était susceptible d'être interprétée comme symbolique de quelque idée, de quelque relation mystérieuse.

Leur association souvent par paire, leur apposition sur les flancs d'un grand

Bison de Font-de-Gaume (*Revue de l'Ecole*, Juillet 1902) semblait appeler une explication plus ou moins rituelle. En Juin 1903, à la suite de la découverte, à Bernifal,



Fig. 215. — Gravure (*croquis* d'une) incisée dans une niche de la paroi gauche, pouvant représenter une hutte en forme de calotte sphérique ? Il y a plusieurs autres ronds à l'intérieur, peu visibles (Voir photographie, pl. L).

de nombreux signes analogues gravés, et superposés curieusement à des Mammouths, nous posons à nouveau la question de savoir s'il n'y a pas dans cette association une action voulue, et comme une prise de possession magique des animaux marqués

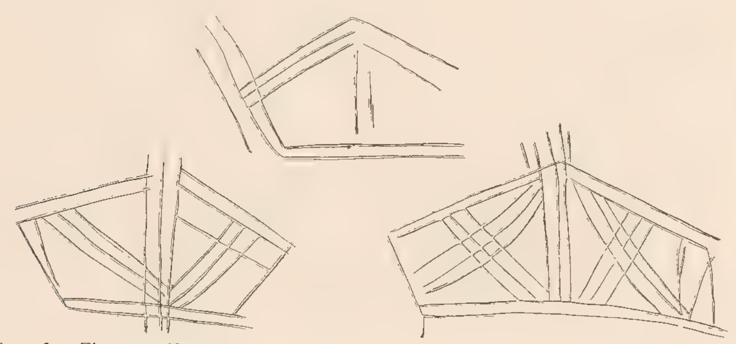


Fig. 216. — Figures tectiformes gravées à gauche, dans l'antichambre du Rubicon. Echelle : un quart (Voir pl. XLVIII, n° 5.)

de ce signe de la *maison*, de la *hutte* ; nous les comparons aux huttes des Eskimos et des Turkmènes (*Revue de l'Ecole*, 1903, p. 208).

Au mois de Février 1903, M. A. de Mortillet (*L'Homme Préhistorique*, 1903, p. 43 et seq.) plaisanta notre terme si juste de « tectiforme » mais pour se rallier aussitôt à la même idée, qu'il crut bon de développer avant de nous en laisser le loisir. Il admet, comme nous, que ce sont des figures de tente, assez perfectionnées, où le toit surélevé se distingue des parois latérales; il reconnaît le bout des perches soutenant le toit, réunies en bouquet qui passe le sommet, et à l'intérieur, des peaux rabattues laissant pénétrer la lumière, une entrée ogivale, etc.

Ces huttes lui semblent comparables à celles de Tschuktschis décrites par Nordenskioldj (1), et aussi à celles de la tribu Peau-Rouge des Mandans, observées par Catlin (2).

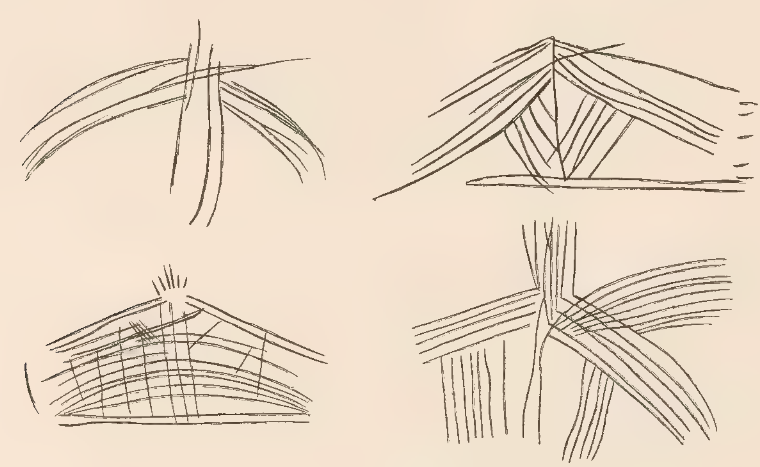


Fig. 217. — Tectiformes gravés dans la salle des petits Bisons. Echelle : un quart.

Ces indications sont en général peu distinctes de celles que nous admettions, tandis qu'à notre insu M. A. de Mortillet publiait sa note, dont la teneur et l'existence ne sont venues à notre connaissance que très tardivement.

M. le Professeur Hamy, vers la même date, exprimait aussi de son côté la même conviction, dont nous avons réimprimé les termes au Chapitre I. Nous-mêmes présentions au Congrès de l'Association Française de Cherbourg (1905) une note illustrée, intitulée « *Les Signes Tectiformes* sur les parois de la Grotte de Font-de-Gaume » où nous reprenions les mêmes idées.

1. A. E. Nordenskioldj. Voyage de la Véga autour de l'Asie et de l'Europe.

2. Georges Catlin. The Manners, customs and conditions of the North-American Indians. London 1841, t. I, p. 81.

Tout le monde était donc du même avis, nos signes tectiformes représentaient bien des huttes primitives, comme notre qualificatif l'exprimait discrètement dès le début.

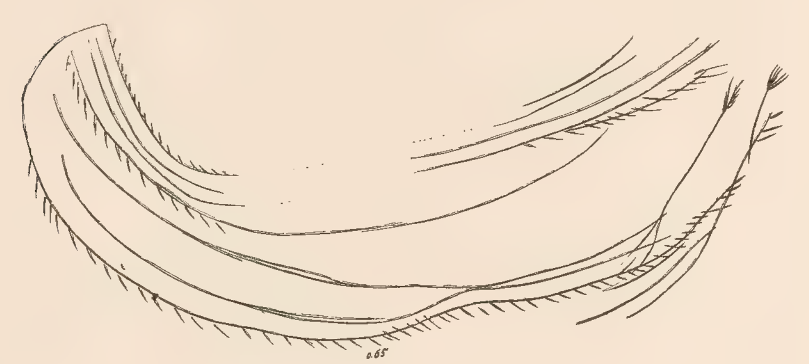


Fig. 218. — Gravure problématique au voisinage des tectiformes précédents.

Ceci étant acquis, notre attention doit se porter sur leurs formes graphiques, considérées en dehors de toute interprétation de détail. On peut en distinguer deux catégories : les uns sont gravés, les autres peints.

Le plus profondément gravé a une forme ovoïde, déprimée du côté de la base ; au-dessus du sommet arrondi, deux traits semblent figurer une ouverture en manière de cheminée au sommet du toit. Deux traits, rappelant les deux yeux d'un visage, se trouvent à l'intérieur de l'ellipse asymétrique (fig. 214).

Fig. 219. — Tectiforme ? Subcirculaire peint en rouge dans le vestibule du Rubicon. Echelle : 1/4.

Peut-on rapprocher de cette figure de maison arrondie en dôme une gravure singulière incisée dans une niche semi-circulaire de la paroi gauche (n° 1 de la bande générale ; fig. 215 ; pl. L), cela est assez plausible : il s'agirait alors d'une hutte en forme de demi-sphère comme il n'en manque pas en ethnographie. A Altamira, certaines gravures à traits rayonnants ont permis à MM. Cartailhac et Breuil d'admettre l'hypothèse de pareilles cases, recouvertes d'herbes sèches probablement.

Les autres figures de tectiformes gravées se massent en deux points : d'abord

avant le Rubicon, sur la paroi élevée de l'antichambre, derrière la colonne qui s'y trouve. Il y en a trois (fig. 216) : l'un assez grossier, les deux autres très bien formés et fort visibles. Chez ceux-ci, le *plancher* est fait de deux traits horizontaux, ainsi

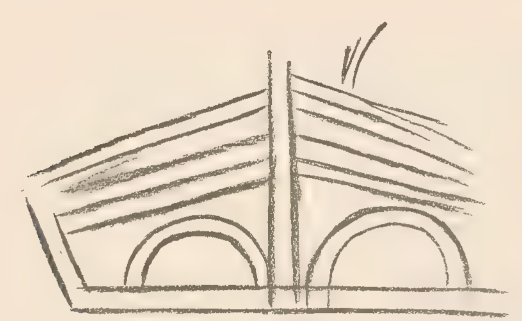


Fig. 220. — Tectiforme peint sous le grand Renne. Echelle : un quart (Voir pl. LXI, nº 2).

que les deux appentis du *toit* ; un triple trait figure le *pilier central*, qui dépasse le sommet du toit ; à l'intérieur, des traits obliques, par série de trois, se recoupant à

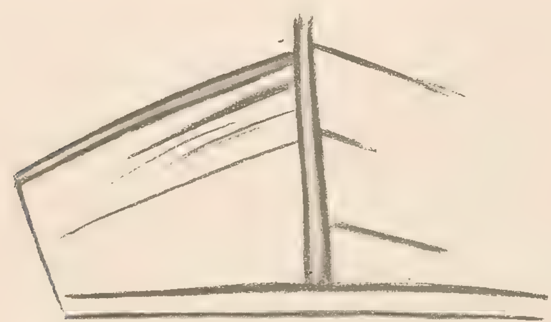


Fig. 221. — Tectiforme peint en rouge sous le grand Renne. Echelle : un quart (Voir pl. LXI, nº 2).

angle droit chez l'un. Enfin, des traits peu réguliers rejoignent, comme des parois, les bords du toit aux extrémités du plancher.

En association intime avec ces trois « maisonnettes » se trouvent un grand nombre d'incisions verticales en séries, les unes longues, tout en bas, les autres plus

courtes, et à la même hauteur (pl. XLVIII, n° 5). Peut-être sont-ce des dépendances, pilotis, clôtures, situées au voisinage des habitations ?

Une autre agglomération de tectiformes gravés se trouve située dans la salle des petits Bisons, sous-jacente aux fresques qui couvrent sa voûte cintrée ; quatre d'entre eux se voient facilement avec une lumière frisante (fig. 217 et 57). L'un d'eux est fruste, réduit aux appentis du toit, formés, de chaque côté du pilier de soutènement et comme celui-ci, par un faisceau de traits grossièrement parallèles. Un autre ne présente qu'un trait comme pilier central, une double ligne comme plancher, et de nombreuses lignes obliques comme toit. Du sol et du pilier central, des lignes obliques s'élèvent de chaque côté pour soutenir la toiture où elles aboutissent normalement.

Le troisième a le plancher et les deux côtés du toit formés d'un trait double ; le pilier central est composé de trois autres, surmontés d'un bouquet de petits traits qui dépassent le sommet ; à l'intérieur, quelques autres traits verticaux, et un grand nombre de lignes arquées allant d'un bout à l'autre complètent l'ensemble.

Quant au quatrième, il s'écarte sensiblement du type accoutumé ; les traits du toit sont fort nombreux ; la cimaise en est hérissée de grandes lignes verticales multiples et serrées ; deux traits seulement tiennent l'axe médian ; il n'y a pas de plancher, mais les parois latérales sont figurées par de multiples traits verticaux.

On pourrait peut-être, avec beaucoup de difficulté, déchiffrer une grande image tectiforme à l'intérieur du Bison n° 24 de la même région, mais il s'y trouve tant de traits incisés que cela est vraiment ardu (pl. LIV, n° 2 et 3). Sous lui, un motif est à noter, sorte de carré surmonté d'une ligne incurvée à concavité tournée en haut (fig. 55). Est-ce une dépendance de nos huttes ? Peut-être. On peut se poser la même question, au sujet d'une singulière figure dont le graphique, exactement reproduit ci-contre, se prête mal à une description (fig. 218 et 57). Est-ce l'image d'une clôture, de palissades ? Il vaut mieux ne pas se prononcer trop vite à ce sujet.

La série des tectiformes peints comprend aussi des figures assez disparates.

L'une, de facture archaïque, est située à gauche, dans le vestibule du Rubicon ; tracée d'un large trait rouge incluant d'autres taches de même couleur, cette image reste d'une signification incertaine (fig. 219).

Derrière le Renne agenouillé (n° 12 de la bande) un double arceau cintré semble figurer une hutte en calotte sphérique, à moins que ce ne soit seulement, la porte d'un tectiforme inachevé ou effacé (fig. 46).

En laissant de côté un autre, de grande taille, très incomplet, situé sous le Bison polychrôme (n° 50 du plan et fig. 80) il nous reste trois petits groupes à étudier, tous placés à gauche, entre le Rubicon et le carrefour.

Le premier groupe, placé sous les deux grands Rennes, est passablement effacé; il se compose de deux figures (fig. 220 et 221) ; dans toutes deux, le pilier central dépasse le toit, il se compose de deux traits rouges, partant du milieu d'un plancher fait de même, et supportant un toit à double pente figurée par de

nombreux traits ; les parois latérales sont également marquées, et, à l'intérieur de l'un d'eux, de chaque côté du pilier, se trouve un double arceau paraissant figurer une porte cintrée.



Fig. 222. — Tectiformes peints en rouge sur un Bison polychrôme. Echelle : 1/5 (Voir pl. XXXVIII, LVI, LXI).

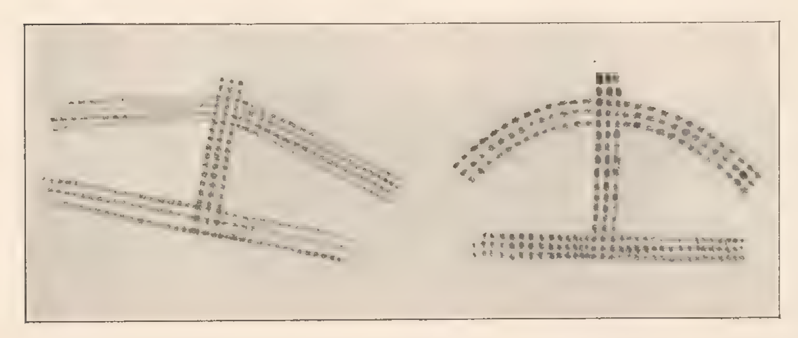


Fig. 223. — Tectiformes rouges, proches du Rubicon. Echelle : le plancher de celui de gauche mesure 0 m 20 de large.

Un second groupe se rencontre sur les flancs du Bison (n° 9 du plan) ; à gauche, on aperçoit les vestiges de deux tectiformes déteints, un peu au-delà du point virtuel où doit se trouver l'arrière-train. Les deux de droite sont très bien conservés (fig. 222);

l'un a le plancher, le pilier et le toit faits de simples lignes rouges non doublées ; un des compartiments intérieurs, présente une porte cintrée, faite aussi d'une ligne. L'autre a au contraire toutes les lignes géminées ; divers traits obliques à l'intérieur s'interprètent difficilement, et au-dessus, très vagues, s'aperçoivent de petits traits divergeants couronnant le toit. Cette figure a subi plus que d'autres une modification ornementale, mais elle s'est faite dans le sens de la complication, comme souvent à Altamira et à Castillo. Mais dans ces grottes, il y a aussi des dérivés simplifiés plus ou moins. A Font-de-Gaume même, il y en a plusieurs, à gauche du Bison n° 1 du plan, et très près du sol. Les tectiformes bien visibles de ce groupe sont au nombre de deux, mais il y en a un troisième, moins perceptible, et peut-être un quatrième. Les lignes essentielles du tectiforme sont seules conservées, mais au lieu d'être continues, elles sont faites par une triple ou quadruple rangée de petits points rouges très serrés (fig. 223). D'autres cavernes, en Espagne et dans les Pyrénées, ont aussi des dérivés « ponctués » des tectiformes.

COMPARAISONS ETHNOGRAPHIQUES

Dessins de huttes. — Il est curieux que ce soit chez les Aïnos demi-sauvages du Japon septentrional que nous trouvions la plus parfaite réplique des tectiformes Périgourdins. Ces figures sont tracées, comme marque de propriété, sur des objets mobiliers ; leurs variantes sont analogues à celles de nos cavernes Européennes, et il ne semble guère qu'on puisse douter de la signification fondamentale du graphique : le point de départ en est bien l'image de la hutte, de la maisonnette primitive (fig. 224).

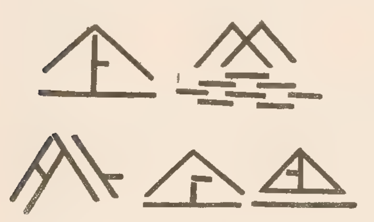


Fig. 224. — Marques de propriété Aïnos, d'après H. von Siebold, *in* Zeitschrift für Anthropologie 1881, supplément.

Les gravures Eskimaudes représentent très souvent des maisons et leurs dépendances (fig. 225) ; quelques-unes sont coniques, d'autres ont une forme hémisphérique ; il en est de triangulaires, avec un appendice latéral plus ou moins développé ; il en est enfin de plus élaborées, à l'intérieur desquelles les personnages sont représentés sans tenir compte des parois, mais qui ne se distinguent des figures quaternaires que par l'absence du pilier central. Evidemment, il y a aussi de réelles analogies à souligner entre ces dessins et ceux de nos troglodytes, à côté de différences assez graves. Le plus souvent, dans les inscriptions pictographiques des Peaux-Rouges, les huttes sont représentées comme hémisphériques.

Les gravures Australiennes représentent rarement des huttes ; cependant,

Stokes en a publié une, avec un homme à l'intérieur, composée, à droite et à gauche, de quatre et cinq traits verticaux, réunis au sommet par une seule ligne horizontale (fig. 226).



Fig. 225. — Villages et maisons Eskimaudes, d'après Hoffman.

Huttes sauvages. — M. A. de Mortillet a cherché ses comparaisons ethnographiques, en 1903, dans des huttes très compliquées et très vastes, de forme ronde et surbaissée ; nous croyons qu'il s'est trompé. Les huttes Magdaléniennes devaient être plus simples, et nous le montrerons en passant en revue des constructions rudimentaires de presque tous les pays, et qui se superposent beaucoup mieux aux tectiformes de nos cavernes que ces grandes cases si savamment élaborées.

MM. Cartailhac et Breuil, dans le travail ethnographique qui suit la description des fresques de la Caverne d'Altamira, ont déjà reproduit, comme susceptible d'éclairer vivement la question des huttes quaternaires dessinées sur les parois des cavernes, l'image d'un certain nombre de huttes Peaux-Rouges (fig. 227).

Fig. 226. — Gravure Australienne représentant un homme dans sa hutte, et divers ustensiles et accessoires ; d'après Stokes.

Ce sont seulement des huttes d'été, abris temporaires rapidement construits à peu de frais, qui se rapprochent des tectiformes. La moins élaborée se compose tout simplement d'un certain nombre de piquets, soutenant un dôme de rameaux entrelacés pourvus de leur feuillage ; quelques palissades sommaires terminent la construction à chaque bout, mais elle est complètement ouverte sur les deux grands côtés.

D'autres sont plus sérieusement charpentées que l'abri estival Kiowa que nous venons de décrire : une hutte d'été « Lean-to » comporte, d'après Mindeleff, plusieurs piliers sur la façade, soutenant une poutre horizontale, contre laquelle viennent s'arc-bouter des lattes allongées formant grossièrement une voûte en quart de sphère (fig. 227, n° 1). La hutte « Navaho », publiée par le même auteur, n'est pas très différente, mais il n'y a qu'un seul pilier de soutènement, au milieu de la façade, très massif, supportant une forte poutre en arc très surbaissé sur laquelle viennent

s'arc-bouter les pièces de bois formant, comme dans la hutte précédente, une voûte en quart de sphère, mais plus régulière. A côté de la hutte, se voit une sorte de haie,

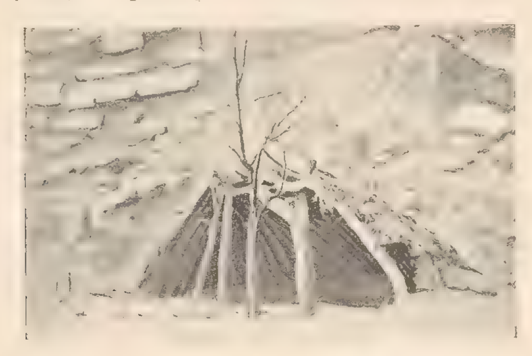






Fig. 227. — Huttes d'été des Peaux-Rouges. — 1, Lean-to, et 3. Navaho, d'après Mindeleef, *B. of Ethnology*, XVII, p. 2. — 2, d'après Mac Cauley. *B. of Ethnology*, V.

composée d'arbres vivants, et d'autres rapportés. Cette hutte correspond très bien à plusieurs de nos dessins quaternaires, lorsqu'on la regarde du côté de la façade largement ouverte.

Une cabane d'Indiens de l'Arizona, les Havesu-Paï, publiée par R. W. Shufeldt (1), rentre dans le même groupe ; elle est adossée à un petit surplomb rocheux formant abri ; en avant, trois piliers ont été plantés, deux d'entre eux reçoivent, dans leur terminaison fourchue, l'extrémité d'autres baliveaux dont l'autre bout s'appuie au rocher ; au-dessus de cette charpente élémentaire, des broussailles diverses forment un chaume hirsute.

Les huttes temporaires construites autrefois par les Séminoles de la Floride n'ont pas exactement la même forme. Le plan en était rectangulaire : à chaque bout du grand axe, un tronc à terminaison supérieure fourchue était enfoncé ; entre les deux fourches, une solive bien droite formait la cimaise du toit ; de chaque côté, au voisinage des coins du rectangle, des piliers surbaissés analogues soutenaient aussi d'autres poutrelles longitudinales semblables à la première, et auxquelles on liait



Fig. 228. — Huttes des Tehuelches de Patagonie, d'après Rep. of U. S. National Museum. 1901. pl. 46.

les lattes transversales et déclives, dont le bout supérieur s'appuyait sur la cimaise, et le bout inférieur restait suspendu.

La hutte ainsi construite, vue du côté des extrémités, était parfaitement identique, comme forme architecturale, à la plus grande partie des tectiformes gravés ou peints de Font-de-Gaume.

Certaines peuplades, comme les Haïda (1), font des maisons entièrement closes, à parois et toit fermés avec des planches, très solidement bâties et charpentées, habitables en tout temps, et qui sont fondamentalement construites d'après les mêmes principes architectoniques que la précédente. Seulement le pilier central de la façade devient énorme, et dépasse le toit d'une grande partie de sa hauteur, il est sculpté entièrement de figures totémiques, et la porte qui donne accès à l'intérieur traverse sa base.

1. Some observations on the Havesu-Paï Indians, *in* Proceedings of the U. S. Natural Museum, vol. XIV, p. 387.

1. Report of the United States National Museum for 1901. pl. 37 ; voir aussi Niblack, the Coast Indians of Southern Alaska and Northern British Colombia ; Annual Report 1888, pl. I.

L'Amérique du Nord présente bien d'autres types de huttes primitives ; les huttes coniques et élevées des Sioux ne sont pas, jusqu'à présent, analogues à aucun des dessins quaternaires, mais, tout au contraire, les petites huttes hémisphériques, et recouvertes d'herbes sèches de certaines tribus (1) du territoire Indien (Wichita) et de l'Arizona (Papago) rappellent fidèlement les images rayonnantes d'Altamira publiées par MM. Cartailhac et Breuil.



Fig. 229. — Hutte de Patagons au début du XIXe siècle, d'après Parker King et Fitz Roy, Narrative of the surveying voyages of his Majesty's Ships Adventure and Beagle, vol. I.

A l'extrémité Sud de l'Amérique, les Tehuelches ont aussi des huttes légères largement ouvertes du côté de la façade (fig. 228) : celle-ci est occupée par trois ou quatre piliers, faits d'un tronc d'arbre imparfaitement ébranché ; le ou les piliers du milieu sont plus élevés ; sur les fourches qui les terminent, sont posés d'un seul côté des solives obliques dont une extrémité repose à terre, et sur cette légère charpente, parfois encore maintenue à l'intérieur par des piliers de soutènement surnuméraires, des pelleteries sont jetées, qui forment la couverture.



Fig. 230. — Huttes sur pilotis des Indiens du Vénézuela, d'après Rep. of the U. S. Nat. Mus. for 1901, pl. 44.

Cette forme d'habitation est peu différente de celle des Patagons d'il y a un siècle, mais les piliers de soutènement de la hutte représentée par Parker King et Fitz Roy sont tous de même hauteur, qu'ils soient sur les côtés ou au centre. Cela abolit l'aspect triangulaire si caractéristique de la silhouette de nos huttes quaternaires du Périgord,

1. Report of the United States National Museum for 1901, pl. 41 et 44.

mais en revanche cela rappelle d'avantage les « tectiformes » presque rectangulaires de Marsoulas, d'Altamira et de Castillo.

Mais dans les parties moins méridionales de l'Amérique du Sud, on trouve de nombreuses constructions rappelant également les « tectiformes ». Telles les huttes Caraïbes de la Guyane Hollandaise (fig. 231) presque identiques à celles des Séminoles précédemment décrites, et les cases des Indiens Paumari et Jamamadi du Rio Purus au Brésil (1).

Nous en trouvons une forme dérivée, quoique plus compliquée chez les Indiens



Fig. 231. — Hutte Caraïbe du Haut Saramacca (Surinam) d'après le Pr W. Joest, in Internationales Archiw für Ethnographie, suppl. au tome V, 1893.

Goajiros du Vénézuela (fig. 230) : la hutte est montée sur une estrade reposant sur pilotis, elle est close de parois, recouverte d'herbes sèches, ainsi que le toit. Parfois un péristyle précède la maisonnette, et reproduit la construction fondamentale, avec pilier central du côté de la façade, et sans parois clôturant l'intérieur.

Si nous passons en Océanie, nous devons d'abord noter un groupe de légers abris dessinés par le Capitaine Cook au détroit de la Reine Charlotte, Nouvelle Zélande, à son passage en Février 1777 (3e Voyage, vol. I, p. 126). L'un d'eux

1. Report of the U. S. National Museum, 1901. Narrative of a visit to Indians tribes of the Purus River (Bresil), pl. 2 et 9.

(fig. 232), très bas, est soutenu au milieu par un piquet, supportant évidemment l'extrémité d'une perche rigide dont l'autre bout devait reposer sur un autre piquet ; sur cette perche formant l'axe du toit, deux appentis couverts de feuilles s'appuient de chaque côté : il semble que la hutte, pas plus haute qu'un mètre, ait été rectangulaire. D'autres huttes voisines sont formées d'une toiture d'apparence herbue, supportée par des piquets sur lesquels reposent des perches horizontales ; mais entre les piquets latéraux, des traverses, en manière de clayonnage, fixées horizontalement à faible intervalle, reçoivent une garniture de graminées qui y sont attachées et forment une légère paroi.



Fig. 232. — Huttes temporaires des Néo-Zélandais, du district de la Reine Charlotte, d'après Cook.

La planche 52 du Voyage de l'Astrolabe au Pôle Sud représente un grand nombre de petites constructions formant le « Pâ » de Kahouwera (Nouvelle-Zélande) ; les unes sont de simples petites plateformes en planchettes supportées par quatre piliers égaux; d'autres ont la forme de toits allongés reposant à terre par les côtés ; d'autres sont faits d'un long clayonnage soulevé d'un côté par des piquets, de façon à ressembler à des chassis ouverts ; enfin des huttes véritables sont constituées d'une toiture en forme de toit aplati, de carène renversée, ou même de voûte en cintre surbaissé, et présentant au centre de la façade une double ouverture. Une grande palissade entoure le tout, et l'on y voit de gros piquets réunis, des traverses plus légères supportant des lattes serrées. Une autre enceinte, entourant un point fortifié, est faite de pieux élevés et assez rapprochés, rejoints entre eux par une ou plusieurs rangées de traverses (pl. 51, loc. cit.). Peut-être les nombreux traits verticaux associés aux tectiformes d'avant le Rubicon figurent-ils quelque chose d'analogue.



Fig. 233. — Hutte sur la rivière Sekanto (Nlle Guinée Hollandaise), d'après G. A. J. Van der Sande, *in* Nova Guinea. Résultats de l'expédition scient. Néerlandaise en 1893, vol. III, p. 128.

Les huttes Australiennes nous arrêterons peu de temps, ce sont le plus souvent d'informes monceaux de branchages feuillus, disposés de manière à laisser une cavité centrale et une ouverture latérale qui permette d'entrer et de sortir (Spencer

et Gillen). Il est vrai que dans les planches du « Voyage au Pôle Sud et en Océanie », Dumont d'Urville figure des huttes un peu moins sommaires quoique encore très simples ; les unes sont coniques et faites de grandes plaques d'écorce arc-boutées (pl. 18), d'autres, en quart de sphère, sont composées d'une carcasse de brins de bois entrecroisés, garnie de graminées.

Stokes (1) en figure une analogue, il dit que les indigènes semblent avoir des notions bien rudimentaires sur l'architecture ; l'une des huttes les plus compliquées qu'il ait vues, et qu'il figure, consiste en quatre piquets à sommet fourchu, de trois à quatre pieds de haut, supportant deux baliveaux parallèles entre lesquels sont placés des branches feuillues ou des graminées formant couverture. Une seule fois, dans le Nord-Ouest de l'Australie, il a vu une agglomération d'habitations indigènes assez bien construites ; la charpente en était faite avec de forts piquets de plus de quatre mètres de haut, réunis ensemble en voûte conique recouverte d'un chaume si épais qu'il était imperméable au vent et à la pluie. La figure qu'il donne montre en effet une hutte cylindrique en coupole surélevée, avec à la base une ouverture cintrée haute de moins d'un mètre (2).

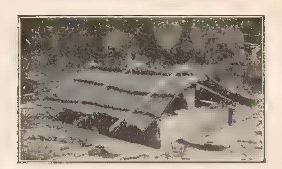


Fig. 234. — Tombe sur le Mios-Korwar (N.Guinée Hollandaise), d'après Van der Sande, ibd. fig. 172.

Dans ce merveilleux district ethnographique de la Nouvelle Guinée, nous devions, sans doute, rencontrer d'heureuses comparaisons. En effet, dans la partie de la belle publication « Nova Guinea » que M. Van der Sande consacre à l'étude de ses habitants, tout un chapitre est attribué à l'étude des habitations.

M. Van der Sande publie une hutte fort simple qu'il a rencontrée sur le cours de la rivière Sekanto, et qui est faite d'une toiture à deux pentes, soutenue au centre par de grands piliers, et sur les côtés par de plus petits (fig. 233) ; la couverture est faite de feuilles de palmiers ; l'ensemble rappelle très bien les huttes Séminoles de Floride et les « tectiformes » de nos cavernes. Une hutte de montagnards qu'il représente un peu plus loin (fig. 235) est construite sur le même type, mais plus achevé : le chaume du toit est très serré et très épais, des traverses maintiennent l'écartement des piliers, et supportent en même temps de légères parois.

Certaines tombes rappellent, en réduction, la même forme d'habitation (fig. 234).

Parkinson (Dreiszig Iahre in der Südsee, pl. III) figure une hutte de l'Ile Aveleng, très basse et petite ; elle consiste en un toit à deux pans surbaissés, dont les côtés reposent à terre, et le faît est soutenu par un piquet central.

Toute l'architecture Néo-Guinéenne dérive, par complication, de cette forme de charpente élémentaire. La modification la plus essentielle est que le plancher est lui-même suspendu, placé sur une sorte d'estrade : que les maisons soient construites

1. Stokes, Discoveries in Australia. Tome II, pl. de frontispice, p. 101 et 172.
2. Voir aussi Topinard. Etudes sur les Races indigènes de l'Australie. 1872, p. 56 et 57.

sur les bords d'un rivage, et rappellent ainsi les palaffittes des lacs Suisses, ou bien qu'elles soient élevées sur la terre ferme, elles reposent sur un pilotis supportant la plateforme. La hutte ainsi constituée conserve le type fondamental de l'autre, mais sa silhouette s'exhausse, sa façade ressemble à une palissade, à cause des nombreux mats parallèles qui s'en vont soutenir la toiture (1).

En Nouvelle Guinée Britannique, certaines cases, avoisinant la hutte où l'on conserve les têtes, rappellent aussi les types rectangulaires de tectiformes, à



Fig. 235. — Hutte de montagnards, à Dremta (N. Guinée Hollandaise), d'après Van der Sande, ibid., p. 132.

toit plat ; les parois sont garnies de feuillage et d'herbe, soutenus par des traverses horizontales, fixées elles-mêmes à des piquets de soutènement. Sur la façade, une large baie est laissée sans parois, au milieu de laquelle, au centre, un pilier de soutènement est visible (2).

Les huttes des Célèbes, pour mieux faites qu'elles soient, rentrent dans la série des palaffittes Néo-Guinéennes, et dérivent du même type de construction : la hutte tectiforme (3).

1. Van der Sande, loc. cit. fig. 72, 73, 74, 78, 79, 81, 82, 90, 93, 94, 96; certaines huttes arrivent à avoir deux étages : fig. 97, 98. — On trouvera, dans diverses publications sur les Voyages du Pr A. C. Haddon en Nouvelle Guinée Britannique. d'autres remarquables figures de palaffites modernes, et de huttes parfois fort simples, perchées sur des arbres : *Houses in Air and in Water*, in *The Wide World Magazine*, vol. I, no 2. A consulter encore : Parkinson, *Dreiszig Iahre in der Sudsee*, fig. 15, 18, 21, pl. XXII, XXIII, XXXII. — R. P. Mathias Eedweg: die Bewohner der Insel Tumleo, Berlinhafen (Deutsche N. Guinea) in Mitteilungen. Anth. Gesellsch. Wien. XXXII.

2. Reports of the Cambridge Anthropological Expedition to Torrès Straits. V. p. 307.

3. Paul Sarasin. Zeitschrift für Ethnologie, 1907, p. 58 et seq.

Dans les régions de l'Asie Indienne et Indo-Chinoise où des peuples primitifs ont gardé leurs mœurs et leur indépendance, on retrouve encore la même construction élémentaire. Les sauvages des Monts Palni ont toujours la hutte établie sur deux grands piquets soutenant l'axe d'un toit à deux appentis dont les côtés sont supportés par de plus petits piquets, et entre les piquets sont installé des traverses en maintenant l'écartement (fig. 236).

Certaines constructions Naga sont encore moins compliquées : deux piquets seulement maintiennent une perche horizontale contre laquelle s'arc-boute une espèce de paillasson posé obliquement (1). D'autres, comme les huttes où les crânes sont disposés en étagère, correspondent exactement au tectiforme type, avec pilier central plus élevé, piliers latéraux réunis par des traverses, et toiture de feuilles de palmier à double pente.



Fig. 236. — Hutte des Monts Palni (Hindoustan Méridional), d'après le R. P. Dahmen, *in* Antropos, 1908, p. 21.

Une maison d'un village Sontal du Mont Rajmahuls n'est pas sans parenté avec certaines figures de tectiformes, avec son toit courbe reposant sur une enceinte carrée à murs pleins ; sur la façade, des piliers de soutènement apparaissent, plus grands au milieu que sur les côtés (2). Un des signes tectiformes pointillés de Font-de-Gaume montre également un toit courbe.

Des Sakayes de la presqu'île de Malacca, M. J. de Morgan a figuré une maisonnette rectangulaire, supportée par quatre piliers soutenant un plancher suspendu ; le toit a la forme d'un angle dièdre ; l'étage unique est relié au sol par une échelle. Quoique dérivée du type primitif tectiforme, cette maison est déjà bien au-dessus des simples huttes paléolithiques (3).

C'est aussi le cas des cabanes Aïnos. Rarement elles se simplifient au point d'être un simple toit soutenu par des piliers ; le plus souvent elles sont composées de plusieurs corps de bâtiment de dimensions variées communiquant ; chacun, cependant, est fondamentalement construit sur le type de la hutte tectiforme (4). La charpente d'une hutte d'Aïnos de Yezo, publiées par Romyn Hitchcock, indique bien que les principes architecturaux sont encore les mêmes (5).

1. K. Klem : Peal's Ausflug nach Banpara. Zeitschrift für Ethnologie, 1898, p. 340. — 2. ibid. p. 335.
2. Garnier et Amman. L'habitation humaine, p. 303.
3. J. de Morgan. Exploration de la Presqu'île Malaise. Ethnographie, p. 5.
4. Aïno hutte. Anthropological Institute, 1872, pl. XII.
5. The Aïnos of Yezo, by Romyn Hitchcock, *in* Report of the National Museum. Washington, 1890, p. 452, fig. 71, et pl. CIII.

Ils se retrouvent encore chez les Shans du haut Burma, qui construisent de vastes hangars en forme de toit à double pente, soutenus par des poutres plus hautes suivant l'axe médian (1).

Enfin, si d'Asie nous passons en Afrique, nous ne manquerons pas d'exemples assez nets de huttes à poutre centrale du genre des « tectiformes ». Nous en citerons deux exemples du Congo : l'un représente une maison Fang, quadrangulaire, dont l'axe de la toiture repose sur deux forts piliers ; du clayonnage forme les parois de la hutte sur les côtés, entre le bas du toit et la terre, mais les extrémités restent ouvertes (fig. 237).



Fig. 237. — Maison Fang (Congo), d'après Albert J. Bernet, *in* The Journal of the Antropological Institut, vol. XXIV, 1899, p. 66.

L'autre hutte, plus large et plus soignée, est un large hangar recouvrant une sorte de petit tumulus et servant de tombeau à un chef Bajansi (2).

Monseigneur Leroy, dans son livre « Au Kilima-N'jaro » figure (page 104) un diminutif de hutte, placée au pied d'un arbre, et qui sert de case à « Mzimou » l'ombre d'un ancêtre ; cette case fétiche des Digos de Dalouni, recouvre quelques menus bibelots ; les deux pans du toit s'arc-boutent, en haut, sur un bâton formant faîte, reposant sur deux bâtons fourchus.

Dans le village de Matchamé, dont l'évêque missionnaire donne un croquis (p. 266, ibidem), à côté de cases rondes en coupoles surbaissées surmontées d'une

1. Chingpaw Haus, *in* Iahresbericht der Geog. Ethnogr. Gesellsch. in Zürich, 1905-1906. — Zur Wirtschafts-Geographie von Ober-Burma, und den Nordlichen Shan Staaten.

2. Oscar Bauman. Beiträge zur Ethnographie des Congo, *in* Mitteilungen der Anthr. Gesellsch. in Wien, XVII, 1887. p. 171, fig. 31.

pointe au milieu, se trouve un hangar rectangulaire à toit à double plan incliné, soutenu, sur la façade visible, par cinq piliers en grandeur décroissante à partir du centre.

Hartman (Les Peuples de l'Afrique, p. 87, 89) figure des huttes du même genre, du lac Mahrya (Cameroun), mais les piliers ont une autre utilité, analogue à celle des huttes sur pilotis de Nouvelle Guinée : ce sont des maisons lacustres ; la partie habitée est seulement l'espace compris entre le toit et le plancher reposant sur le sommet des pieux ; la cage à claire-voie laissée libre entre la base de ceux-ci sert à amarrer la pirogue.



Fig. 238. — Hutte de maraîchers aux environs de Paris.

Le même auteur figure des huttes de l'Uganda, en forme de coupole cylindro-conique, faites en paille, comme aussi celles des Zoulous (1) ; ces huttes rappellent bien les dessins radiés d'Altamira. Le type en calotte de sphère, qui s'en rapproche aussi un peu, a été observé chez les Négrilles par Mgr Leroy, mais ils les recouvrent de feuilles imbriquées.

Terminons par des exemples moins lointains : les paysans de nos campagnes, comme les maraîchers de la banlieue des grandes villes ont aussi besoin, pour abriter leurs outils, ou pour se mettre à couvert d'une ondée, de légères maisonnettes, construites sans frais, et facilement déplacées (fig. 238) ; leur structure n'est pas différente de celle des huttes sauvages les plus simples ; elles aussi gardent la charpente élémentaire du tectiforme, et celle-ci est tellement dans la nature des choses qu'on ne peut étudier l'agencement des poutres d'une charpente sans l'y retrouver encore.

Aussi ne tirerons-nous aucune conclusion de notre tour du monde ; de même que tous les peuples ont découvert le harpon et la flèche barbelée, la pagaie et la hache polie, de même la nature même des éléments mis en jeu et du but poursuivi a amené, maintes fois et à des périodes aussi lointaines les unes des autres que les points géographiques traversés, à réaliser une même combinaison de pieux formant colonne, de solives et de traverses soutenant le toit et composant sa structure et celle des parois.

AUTRES SIGNES

Nous avons déjà, dans les pages précédentes, rapproché des « tectiformes » quelques images moins définies, soit pour les considérer comme d'autres images de huttes, soit pour y voir des accessoires, des dépendances de ces dernières : palissades ou clôtures.

1. Deniker, les Races de la Terre, p. 191.

Font-de-Gaume présente extrêmement peu d'autres signes graphiques : c'est à peine si on y peut signaler quelques points juxtaposés en ligne simple, et un ou deux autres graphiques bien définis.

Au bout du diverticule final qui prolonge au-delà de la Salle des Petits Bisons la grande galerie, se trouvent, disposées en arc de cercle faiblement cintré, sept taches rouges allongées placées côte à côte (voir sur la bande). Plusieurs autres de même couleur sont placées sous un Bison polychrôme de la paroi droite (n° 41 du plan, pl. XXXV). Quelques points noirs sont aussi disposés en ligne horizontale au-dessus des ramures des Rennes affrontés (n°s 11 et 12 du plan, pl. XXVIII) et c'est tout pour les points.

Trois signes vaguement alphabétiformes sont légèrement tracés l'un près de l'autre au-dessus de la tête du cervidé rouge primitif n° 32 (pl. III), dans le diverticule final, sans qu'on puisse rien dire de leur signification.

Enfin, au carrefour des deux galeries, entre les Rennes n°s 51 et 52 qui occupent la frise, trois signes rouges sont placés, parmi lesquels deux X juxtaposés, d'une forme bien voulue et définie (fig. 82).

Ces X en paire rappellent ce que, à tort ou à raison, E. Piette avait regardé comme des signatures d'œuvres d'art, sur certaines pièces capitales de sa collection. Parmi les plus classiques de ces signes doublés, se trouvent, sur le fameux bois de Renne de Lorthet, ciselé de Cerfs et de Poissons, deux losanges pointés au milieu, et sur un « bâton de commandement » de Gourdan, avec Poissons et divers animaux vus en raccourci, deux fois l'empreinte d'un pied de félin, et deux fois un signe peu facile à décrire mais très défini. Le canon de Renne orné de deux Biches se suivant découvert au Chaffaud a aussi un signe répliqué deux fois. Cette répétition géminée d'un même signe ne paraît donc pas due au hasard ; elle apparaît ici comme sur les os gravés.

Quant au graphique en X, on le trouve assez fréquemment en série nombreuse sur des os décorés ; M. Breuil a découvert, en 1900, au Mas d'Azil, un très bel os gravé de figures de Bouquetins (1), portant d'un côté, au-dessus de la figure d'un vieux mâle, deux chevrons juxtaposés, et de l'autre, également côte à côte, deux X avec une petite particularité graphique se retrouvant dans tous les deux : signature d'artiste ou marque de propriété ?

La pénurie des signes peints sur les murailles, non seulement à Font-de-Gaume, mais dans les autres cavernes Périgourdines est un fait étrange, quand on l'oppose à l'abondance et à la grande variété de ceux des Pyrénées et des Cantabres : à peine, à La Mouthe, peut-on noter un triple chevron et quelques gros points rouges très déteints, dans le voisinage de cet autre graphique où M. Rivière voit une hutte.

Il faut encore accumuler bien des constatations nouvelles pour apprécier la signification de cette différence avec un peu de sécurité.

1. Voir Altamira, p. 129, n° 5.

CHAPITRE XVII

Conclusions.

Nos fouilles à Font-de-Gaume nous ont montré la caverne fréquentée durant tout l'Age du Renne ; c'est à cette longue période que doit se rapporter l'ensemble des dessins déchiffrés, soit peints, soit en couleur. Pris en bloc, cet ensemble se décompose, quant à la signification des figures, en :

Bisons	80	Rhinocéros	2
Chevaux	40	Félin	1 à 2
Mammouths	23	Ours	1
Rennes et Cervidés	17	Loup	1
Bœufs (B. primigenius)	8	Homme	1
Capridés	4		

auxquels il faut ajouter :

Mains humaines : 4 — Tectiformes : 19 — Signes divers : 5 ou 6.

Cela fait au total 198 figures définies, plus ou moins déchiffrables ; ce chiffre n'est pas un maximum ; assurément, on pourrait l'augmenter de quelques unités, sans que celà ait la moindre importance pour le but poursuivi et la signification à mettre en lumière.

Ces nombreuses images, nous l'avons vu, sont loin d'être contemporaines ; elles appartiennent à divers moments d'une longue période, durant laquelle non seulement les habitudes humaines, mais le climat, mais la flore et la faune se sont modifiés. Dans nos chapitres VIII et IX, nous nous sommes efforcés d'introduire dans la succession des techniques un certain nombre de divisions, en nous basant sur la superposition des diverses œuvres entre elles.

Nous avons admis, pour les œuvres figurées en couleur la succession suivante.

1. Dessins linéaires rouges ou noirs.
2. Fresques modelées noires.
3. Fresques unies noires, parfois brunes.

4 *a* Fresques brunes ou rouges très peu polychrômes.

4 *b* Fresques polychrômes proprement dites.

A côté des peintures, se trouve la série parallèle des gravures, beaucoup moins importante à Font-de-Gaume que dans d'autres cavernes ; les gravures sont de deux

catégories principales, les unes, plus profondes, rappelant celles des Combarelles, antérieures à la seconde phase de l'art pictural, ou plus ou moins contemporaines ;

FIGURES INCISÉES	FIGURES PEINTES
1. ? Petit Félin.	**1.** 21 Chevaux. 3 ou 4 Mammouths. 3 Bisons. 2 Bœufs. 2 Rhinocéros. 1 Renne et 5 Cervidés. 1 Ours et 5 Capridés.
2. (se rapporterait peut-être à la fin de 1). 15 à 20 Chevaux. 1 Félin. 1 Homme.	**2.** 20 Bisons. 2 Chevaux. 1 Renne.
3. 1 Bœuf. 1 Bison. 2 ou 3 Chevaux.	**3.** 1 Bison. 3 Chevaux. 8 Bœufs.
4 *a* 3 Bisons. 2 Rennes.	**4** *a* 8 Rennes. 6 ou 7 Bisons.
4 *b* 14 Mammouths.	**4** *b* 3 Rennes. 1 Loup. 50 Bisons environ.

les autres, superposées aux polychrômes, à tracé léger et finement strié. Un très petit nombre de figures paraît se placer entre les deux.

Les premières correspondent à 2 de la peinture; les dernières à 4 *b*; les intermédiaires, à 3 et 4*a*.

Cette chronologie étant acquise, essayons de nous rendre compte du contenu paléontologique de chaque section, et à quelle succession de faune figurée nous arriverons de la sorte.

1. 21 Chevaux, 5 Capridés, 5 Cervidés, 4 Mammouths, 3 Bisons, 3 Bœufs, 2 Rhinocéros, 1 Ours, 1 Renne.

2. 20 Chevaux environ, 20 Bisons, 1 Renne, 1 Félin, 1 Homme. Se rapportent peut-être partiellement à 1 pour les Chevaux, le Félin et l'Homme.

3. 9 Bœufs, 5 à 6 Chevaux, 2 Bisons.

4*a* 10 Rennes, 10 Bisons environ.

4*b* 50 Bisons environ, 14 Mammouths, 3 Rennes, 1 Loup.

Des chiffres ci-dessus on peut relever les faits suivants.

Le Rhinocéros, le Félin, l'Ours, les Capridés (Bouquetin), sont strictement limités au premier tiers, peut-être au premier quart du développement de l'art quaternaire à Font-de-Gaume.

Le Mammouth apparaît aux deux extrémités seulement, par un singulier caprice.

Le Bos primigenius, présent dès le début, n'est nombreux qu'à la troisième phase, il est absent à la dernière.

Le Renne, présent dès le début, n'est abondant qu'au début de la dernière phase.

Le Bison, peu fréquent au début et dans la troisième phase, est assez abondant au début de la quatrième, et forme l'immense majorité durant sa seconde partie.

S'il fallait se fier aux témoignages graphiques pour induire à la faune vivant dans la région, on penserait que le Rhinocéros, le Félin et le grand Ours, voire même le Bouquetin, se sont éteints ou sont devenus rares bien avant la fin du Paléolithique récent; que le Mammouth, après une éclipse, aurait tardivement foisonné de nouveau; que les Chevaux, très abondants au début, ont cédé la première place d'abord aux Bœufs primitifs, puis aux Rennes, puis aux Bisons, médiocrement abondants avant leur épanouissement respectif.

Présentées avec cette brutalité, ces conclusions auraient chance d'être excessives et erronées; sans doute la faune figurée est un reflet de la faune réelle, mais ce reflet est passé par le prisme des préoccupations humaines; ce prisme a pu supprimer certains éléments, en exagérer d'autres à plaisir.

Le document iconographique de Font-de-Gaume devra se contenter d'être un aperçu incomplet sur la vie quaternaire; même grossi et corroboré d'autres analogues, il devra se juxtaposer aux autres éléments de connaissance que la paléontologie, la stratigraphie nous livrent. De ces bribes de vérités coordonnées, sortira, quelque jour, une compréhension plus pleine de la nature, telle que les peuples chasseurs de Rennes et de Bisons l'ont connue. On peut déjà percevoir, par la réunion des faits de Font-de-Gaume et d'Altamira, de nombreuses et suggestives

concordances ; il suffit, pour les percevoir, de se reporter au chapitre VI, *Résumé synthétique*, qu'ont publié MM. Cartailhac et Breuil dans leur monographie de la caverne Cantabrique. La succession des faunes d'Equidés, de Cervidés, de Bisons, paraît mue d'un rythme analogue à celui de Font-de-Gaume. D'autres travaux nous donneront l'occasion d'éprouver la valeur de ces faits symétriques. Chaque année qui s'écoule apporte son contingent de faits importants. Petit à petit, nous pénétrons quelque chose de la pensée, des préoccupations, des pratiques sociales et religieuses des vieilles tribus nomades qui, à l'aurore des temps post-glaciaires, occupaient le Sud-Ouest de l'Europe.

Documents Comparatifs Additionnels aux Chapitres XI, XIII, XIV et XV

RHINOCÉROS GRAVÉS PAR LES BUSHMENS.

Nous n'avons eu que tardivement connaissance des documents iconographiques publiés par M. L. Péringuey, directeur du Musée Sud-Africain, dans son article *On rock engravings of animals and the human figure founds in South Africa*



FIG. 239. — Rhinocéros piquetés sur roches dures du Sud de l'Afrique, d'après L. Péringuey. — Dimensions : 1 : $38^c \times 30^c$; — 2 : $53^c \times 48^c$; — 3 : $37^c \times 23^c$; — 4 : $31^c \times$ [illegible] env. —

publié dans « Transactions of the South African Philosophical Society », XVIII,

part 4, Mars 1909. Nous y rencontrons une remarquable série d'images de Rhinocéros piquetées sur pierre dure, et dont plusieurs (fig. 239, n° 4, et fig. 240) représentent le Rhinocéros simus, facile à reconnaître à l'extrême longueur de ses cornes (1). La comparaison que l'on peut faire avec nos documents iconographiques quaternaires est très suggestive et confirme tout à fait nos interprétations.

Nous trouvons plusieurs autres représentations de Rhinocéros gravées sur roches dures publiées dans les *Bushman Paintings*, copiées par Miss Helen Tongue (2)



Fig. 240. — Rhinocéros piquetés sur roche dure, d'après un frottis par L. Péringuey : loc. cit.

pl. XLVI, 81, LI, 99, LIII, 95 ; mais elles ne représentent pas le simus, et sont beaucoup mois artistiques que celles publiées par M. L. Péringuey.

Dans tout le beau matériel de fresques en couleur si soigneusement copiées par Miss Helen Tongue, nous n'avons rencontré qu'une très mauvaise figure de Rhinocéros (pl. III, fig. 5) beaucoup plus éloignée de nos figures quaternaires. Il semble d'ailleurs qu'il y ait de sensibles différences entre la faune de ces fresques et la faune des gravures piquetées sur roche dure, où les images d'animaux anciens seraient plus

1. M. L. Peringuey semble admettre une antiquité très reculée d'une bonne partie de ces œuvres d'art piquetées sur roches ; il insiste sur le fait de leur analogie avec les pétroglyphes du Nord de l'Afrique, sur la ressemblance de silex, œufs d'autruche travaillés, instruments microlithiques, etc., qui se retrouvent ici et là, toujours associés à ces figures gravées sur rocher.

2. Oxford, Clarendon Press, 1909, avec une préface du Pr H. Balfour.

abondantes. Il sera très utile aussi, pour l'interprétation de nos dessins paléolithiques de Rhinocéros, d'étudier les belles photographies publiées par Schillings, dans son livre « In Wildest Africa » (1) et tout spécialement les photographies de têtes à grande échelle (voir pages 434, 435, 451, 461, 464).

RENNES ET CERFS

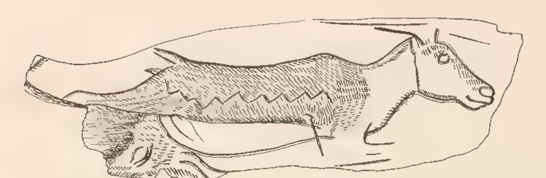
L'acquisition, par le Musée National de Saint-Germain-en-Laye, de la collection Massénat, que le Dr Girod conservait depuis la mort de ce dernier, a permis à M. Breuil d'étudier certains originaux intéressants, dont plusieurs avaient été publiés





Fig. 241. — 1. Omoplate fragmentée avec figure de Renne. — 2. Cerf Elaphe sur bâton de commandement.— Laugerie-Basse, collection Massénat, Musee de St-Germain. Grandeur réelle.

d'une manière quelque peu insuffisante. Il a pu dessiner ainsi plusieurs images de Rennes et de Cerfs, qui n'étaient pas comprises dans la série des chapitres XIII et XIV. Le n° 1 de la fig. 241 n'est qu'un meilleur dessin d'une silhouette déjà repro-



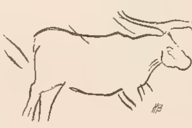


Fig. 242. — 1. Renne et tête de Bison sur une côte de Laugerie-Basse, grandeur vraie. — 2. Renne sur éclat d'os, La Madeleine, réduit de 5 millimètres. — Collection Massénat au Musée de St-Germain.

duite ; la tête baissée, les ramures antérieures très divisées, la ramure principale à andouillers postérieurs, le fanon tombant et poilu, indiquent bien le Renne.

Les figures 242, n° 2, et 243, n° 2, appartiennent encore à cet animal, ainsi que la pesanteur des formes et le port bas de la tête l'indiquent clairement. Dans le second, il faut noter la ligne de fines ponctuations qui s'étalent sur le flanc.

1. Édition Anglaise. Londres, Hutchinson, 1907.

Le n° 2 de la fig. 241 et le n° 1 de la fig. 243 appartiennent au Cerf Elaphe et se montrent beaucoup plus sveltes et gracieux.

Le n° 1, fig. 242, est moins défini ; le dessin de ses bois n'est qu'amorcé, le fanon ne porte pas d'expansion poilue retombante ; en revanche, le flanc porte une longue



Fig. 243. — 1. Cerf gravé sur éclat d'os, La Madeleine. 2. Rennes gravés sur lame d'os, Laugerie-Basse. — Collection Massenat, Musée de St-Germain. Grandeur réelle.

ligne zigzaguée, toute semblable à celles constatées exclusivement sur une série de figures de Rennes que nous avons décrites (fig. 144, 146, 147) ; nous le considérons donc comme un Renne, tant pour ce motif qu'à cause de la tête un peu épaisse.

BOVIDÉS

En arrière du Renne n° 1, fig. 242, se trouvait gravée avec soin une tête de Bison, bien reconnaissable grâce à la situation des cornes et à son front très poilu. Autrement ambiguë est la tête de Bovidé fig. 244. C'est un Bœuf, en dépit de la

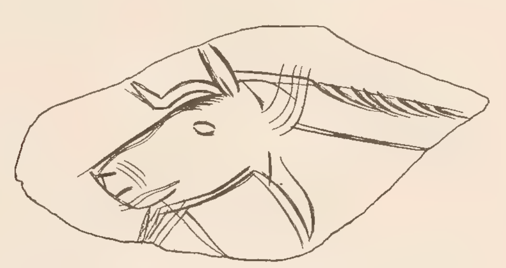


Fig. 244. — Eclat d'os de Laugerie-Basse, avec tête de Bœuf mal exécutée, grandeur vraie ; collection Maseénat au Musée de St Germain.

barbe dont un dessinateur facétieux l'a indument doté. La tête est longue et dégagée, la gorge libre, l'encolure sans chignon et sans bosse, mais avec seulement des crins courts et dressés ; la corne, insérée au sommet du front, se développe horizontale-

ment, puis se relève par un crochet court, très semblable à plusieurs dessins d'Urus ; de même que la corne, l'oreille est placée au-dessus et en dehors de la ligne qui va du front à l'épaule. C'est donc une image de Bos taurus ou primigenius absolument claire, mais que des additions ont quelque peu travesti en Bison ; ce sont la barbe, avec quelques traits adventifs pour le fanon, et une oreille latérale supplémentaire. Cet exemple dénote avec quelles réserves il faut accueillir, avant de leur donner une signification zoologique, les caractères anormaux et exceptionnels que montrerait un dessin quaternaire.

LISTE DES PLANCHES

PLANCHES EN COULEUR

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES.

BANDES GÉNÉRALES D'ASSEMBLAGE

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.



Dessins primitifs de Chevaux et d'Éléphants

Galerie latérale avant le Rubicon

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B. Sirven, Impr Toulouse



Bison polychrôme et têtes de Bœufs en trait rouge pointillé

N° 6 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



Cerf et Cheval primitifs en traits rouges

N° 32 et 35 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B. Sirven Impr. Toulouse



Rhinocéros en traits rouges

N° 33 du plan

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée aux 2/3



Renne en noir modelé, superposé à des Chevaux en traits noirs

Nº 51 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B Sirven Imp. Toulouse



Bison noir modelé

No 14 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



Chevaux en noir modelé

N° 49 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



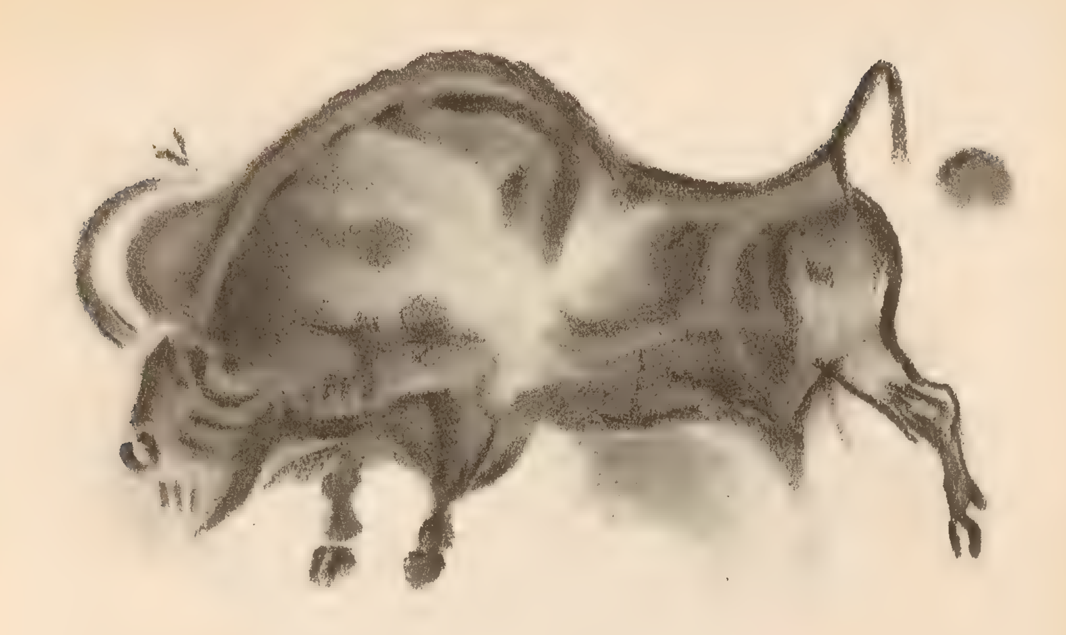
Bisons en noir modelé et noir plat

En haut : Nº 47 de la bande générale

En bas : Nº 22 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B. Sirven Impr. Toulou



Ruminant (Bison?) en noir modelé

N° 30 de la bande générale



Petit Bison en noir modelé, superposé à des dessins noirs

N° 21 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B. Sirven Impr Toulouse



Renne en noir modelé

N° 13 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B. Sirven, Impr Toulouse



Complexe avec Bison polychrôme superposé à Bœufs en noir plat et à une tête de Rhinocéros en traits rouges

No 31 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B. Sirven [illegible] Toulouse



Bœuf en noir plat

N° 29 de la bande générale

Petit Cheval en noir plat, sous stalactite

Près du N° 49 de la bande générale

Bœufs se suivant, en noir plat

N° 34 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B. Sirven I..,



Ensemble complexe de la par
superposés à figures d

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



i droite de la salle des petits Bisons, Bisons polychrômes
Bœufs et de Chevaux en noir uni ou au trait

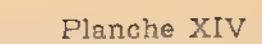
Nº 27 et 28 de la bande générale



Bande de Bisons, Mamm

Nos 2 à 5 de l

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



ouths, Rennes et Chevaux

a bande générale



Petit Bison polychrôme

Nº 25 de la bande générale



Petit Bison faiblement polychrôme

Nº 10 du plan

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



Bison brun

N° 24 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B Sirven ...



Bison polychrôme

N° 17 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



Bison polychrôme

N° 29 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



Bison polychrôme

N° 16 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



Bison polychrôme

No 8 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B Sirven Impr.



Cervidé polychrôme

No 7 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B. S... Imp.



Bison polycrhôme primitif

Nº 40 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



Bison polychrôme

Nº 18 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



Bison polychrôme

N° 19 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B Sirven imp. Toulouse



Bison polychrôme

No 26 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B. Sirven Impr Toulouse



Bison polychrôme aux cornes rouges

N° 45 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



Petit Bison polychrôme avec Mammouth gravé par dessus

N° 46 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B. Sirven Impr. Toulouse



Grands Rennes [

N° 11 et 12 d

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



olychrômes affrontés

la bande générale

B. Sirven Impr



Renne polychrôme et dessins en noir peu modelé

N° 52 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



Bison polychrôme

N° 48 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B. Sirven Imp. Toulouse

Grand Bison polychrôme

Nº 43 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



Bison polychrôme

N° 38 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



Bison polychrôme

N° 39 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B. Sirven Imp. Toulouse



Bison polychrôme superposé à un signe tectiforme

Nº 50 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



Bisons polychrômes paraissant lutter, ce
et un m

No 41 et 42 de

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



…ui de droite est enchevêtré avec un autre
…mmouth

… bande générale



Deux Bisons polychrômes enchevêtrés

N° 37 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième



Loup polychrôme

N° 53 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée au cinquième

B Sirven Imp Toulouse



Grand Bison polychrôme peint sur une bosse du rocher avec "tectiformes" superposés

N° 9 de la bande générale

Reproduction de la peinture originale par l'Abbé H. Breuil, exécutée trois centimètres plus petit que $\frac{1}{5}$

B. Sirven, Imp.



PROMONTOIRE ROCHEUX DE FONT-DE-GAUME

Vu de la vallée de la Beune.

(+ + Entrée de la Caverne).

Photocollographie et cliché négatif
C. LASSALLE, Toulouse.

C. LASSALLE, Toulouse.



VALLON DE FONT-DE-GAUME

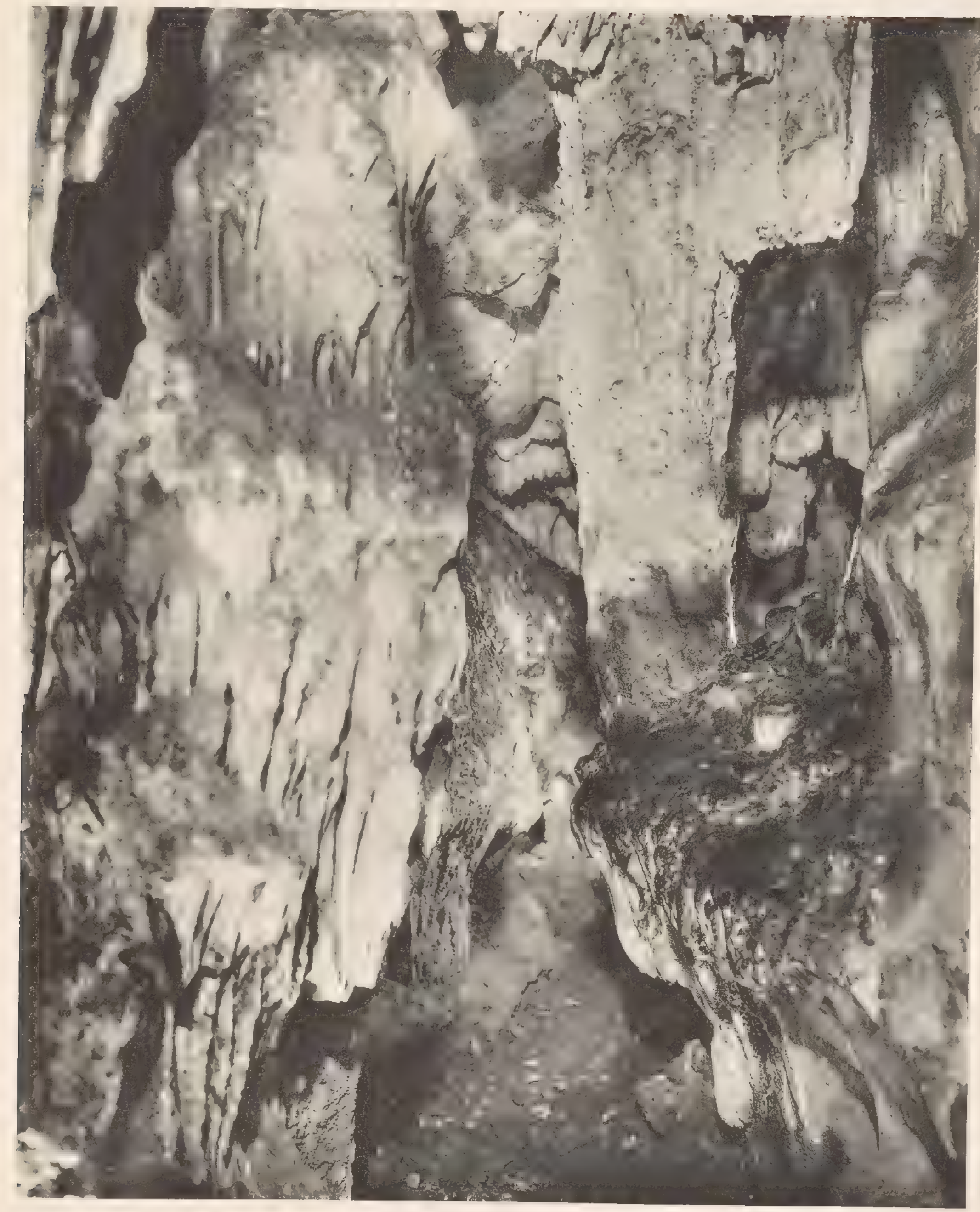
vu dans la direction des Eyzies, depuis un point voisin de l'entrée de la grotte.

Photocollogr. phot. et cliché non ret.
C. LASSALLE, Toulouse



ENTRÉE PRINCIPALE DE LA CAVERNE (à droite).

Photocollographie et cliché négatif
C. LASSALLE, Toulouse



GALERIE ACCÉDANT AU RUBICON

Aperçue depuis celui-ci.

Photocollographie et cliché négatif
C. LASSALLE, Toulouse.



GALERIE PRINCIPALE

Au fond, le Rubicon; à gauche, en raccourci, les Bisons des pl. XXXII et XXXIII sous la corniche aux griffades d'ours, qu'on retrouve aussi de l'autre côté.

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.



FOND DE LA GALERIE LATÉRALE

avec colonne.

Photocollographie et cliché négatif
C. LASSALLE, Toulouse.

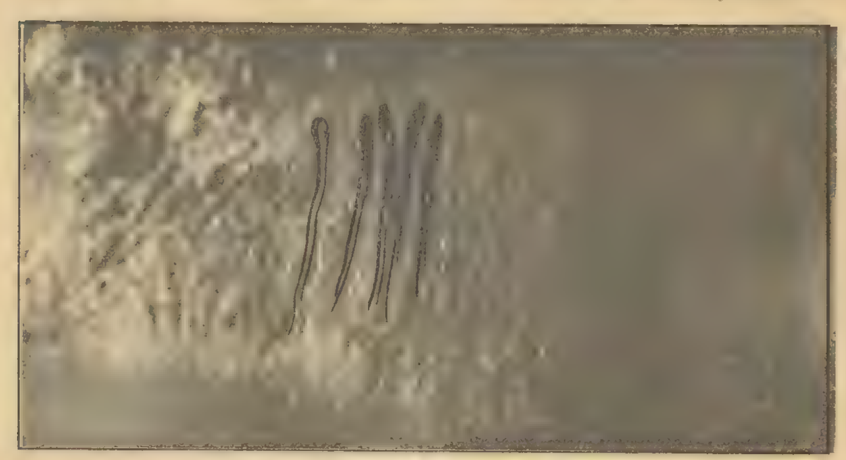


ENTRÉE DU DIVERTICULE FINAL

Photocollographie et cliché négatif
C. LASSALLE, Toulouse.



...-dessus du ... de la bande ...



Détail de ... de la corniche ci-dessus

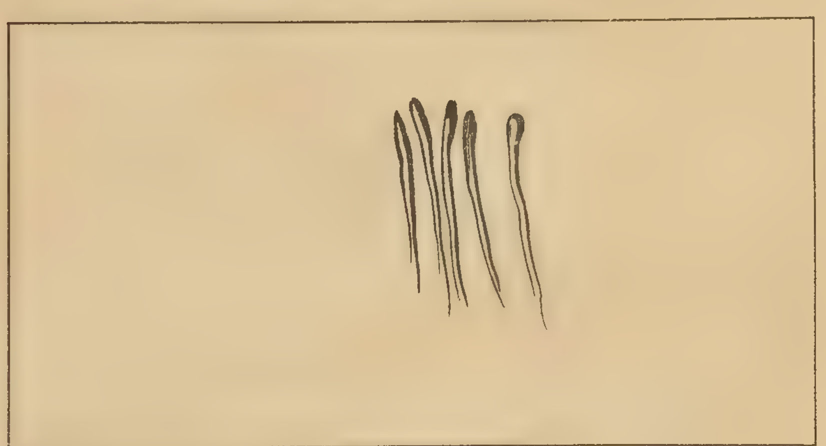


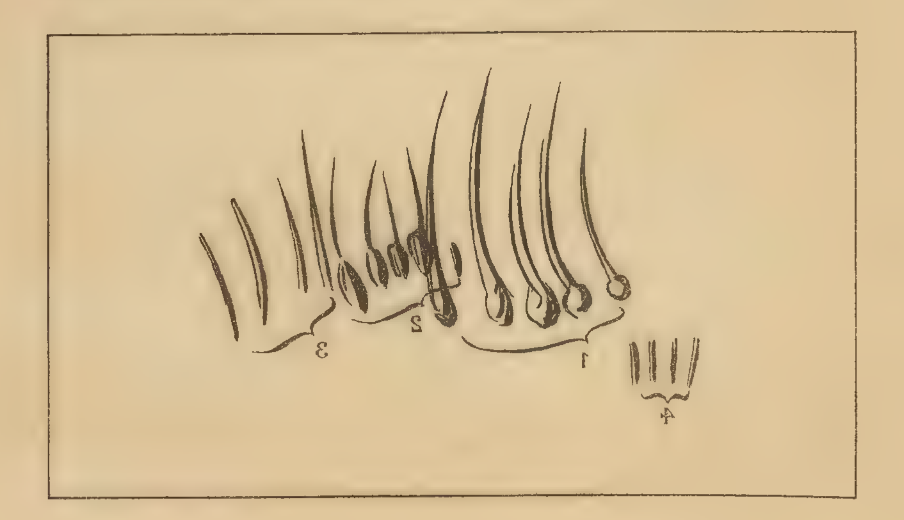
Griffades situées sur la corniche faisant face à la précédente.

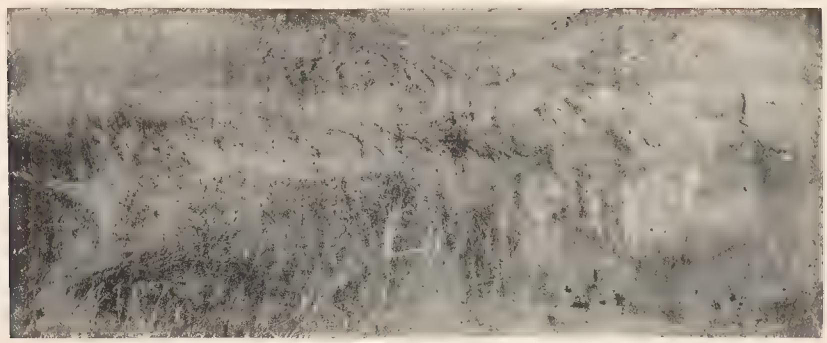
Photographies sans retouches pour contrôle.

Photo...

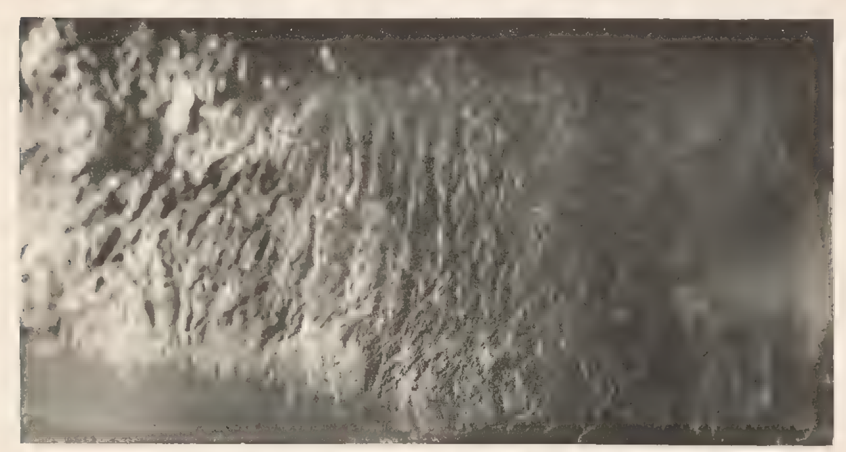




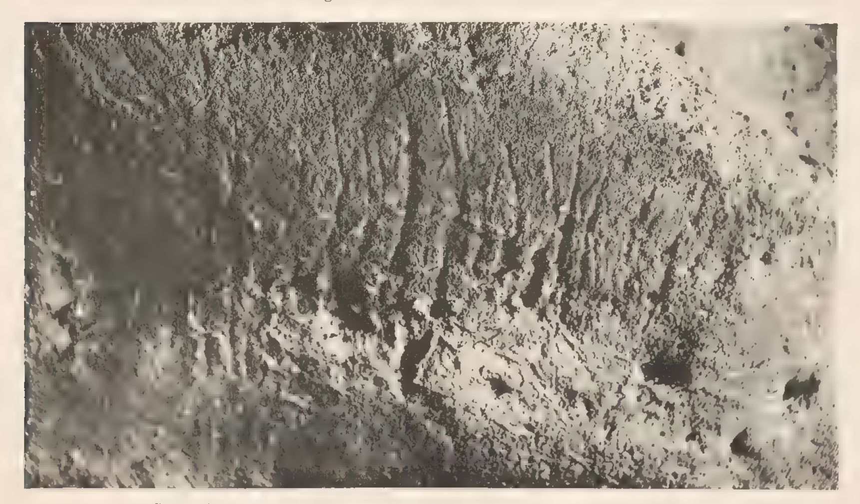

3
2
1
4



Corniche labourée de griffades d'ours, au-dessus du nº 5 de la bande générale.



Détail de griffades de la corniche ci-dessus.



Griffades situées sur la corniche faisant face à la précédente.

Photographies sans retouches pour contrôle.

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.



Portion de paroi (environ 2 m. [illegible]) labourée par les griffes du grand ours

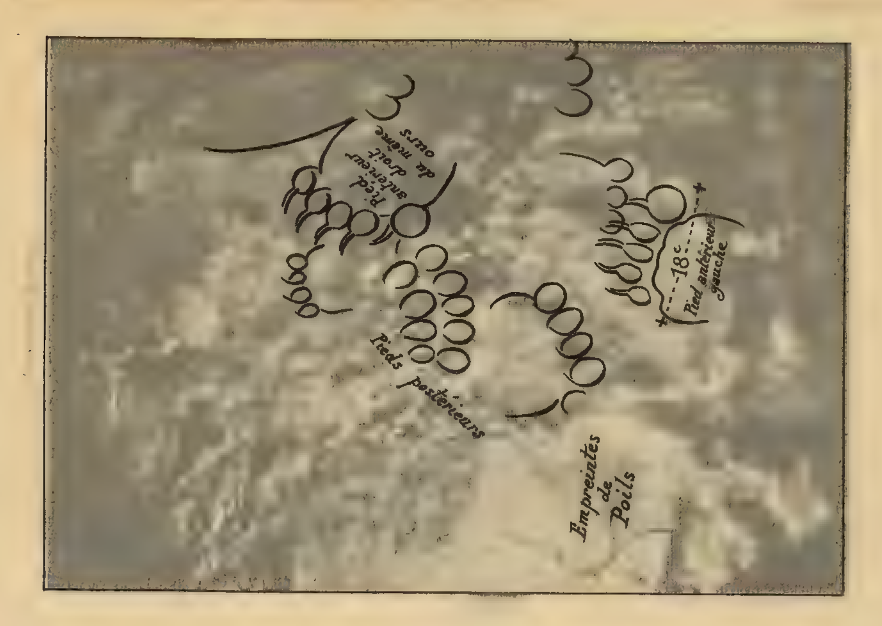


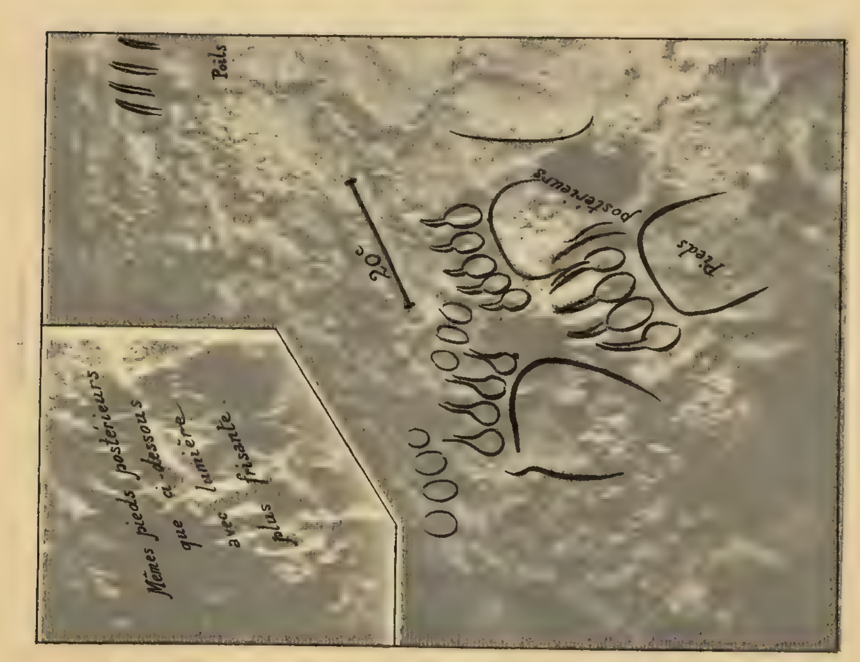
Détail de la vue ci-dessus.

TRACES DE GRIFFES D'OURS SUR LES PAROIS DE LA CAVERNE DE BÉTHARRAM (Hautes-Pyrénées).

Découvertes par M. E. CARTAILHAC.

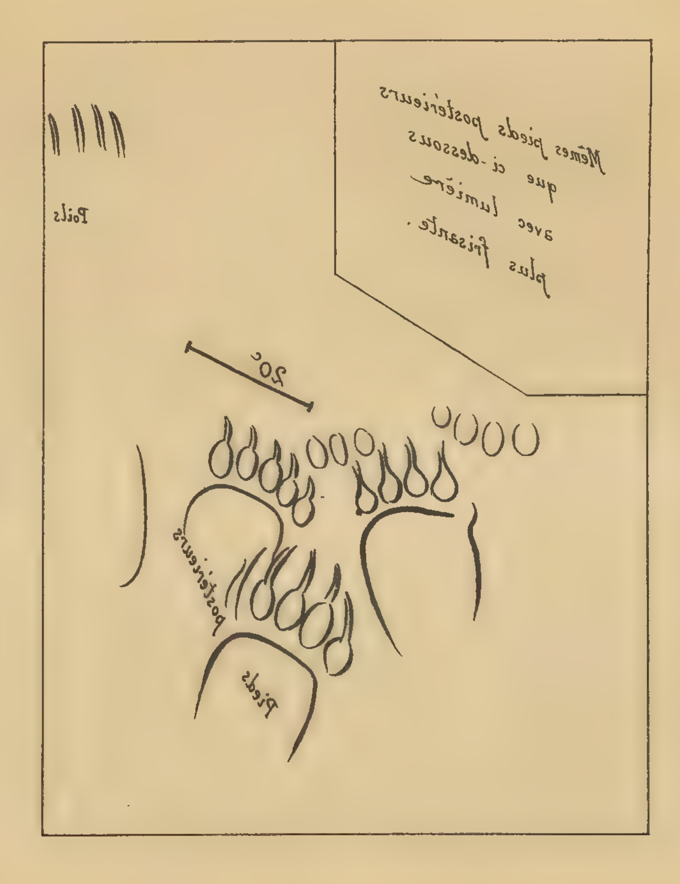
Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.



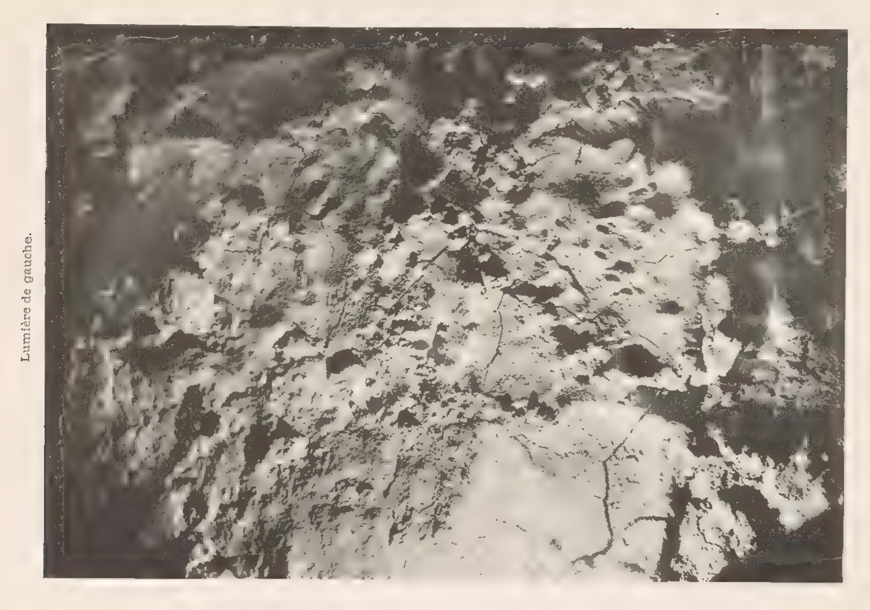


[illegible] ARGILEUSES DUR[illegible]
[illegible] GRAND OUR[illegible]

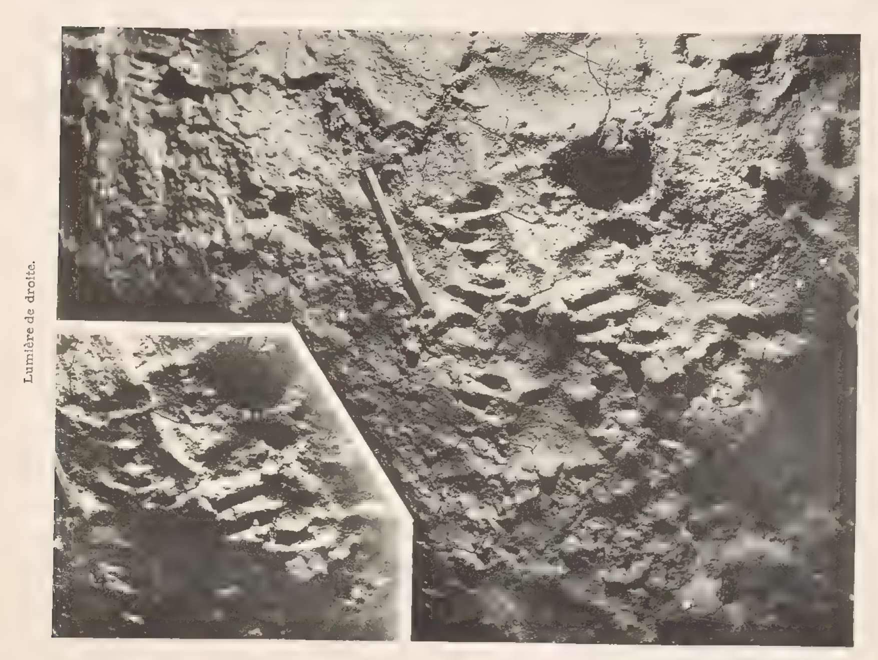

Empreintes de Poils
Pieds postérieurs
Pied antérieur droit du même ours
18c
Pied antérieur gauche


Mêmes pieds postérieurs que ci-dessous avec lumière plus frisante.
Poils
20c
Pieds postérieurs

Lumière de gauche.



Lumière de droite.

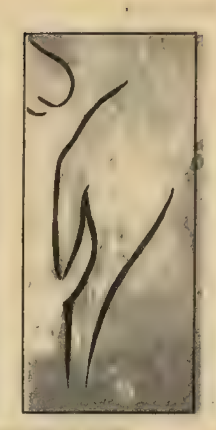


SURFACES ARGILEUSES DURCIES AVEC EMPREINTES DE PIEDS
DU GRAND OURS. — GROTTE D'ALTAMIRA.

(Regarder latéralement du côté droit).

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.

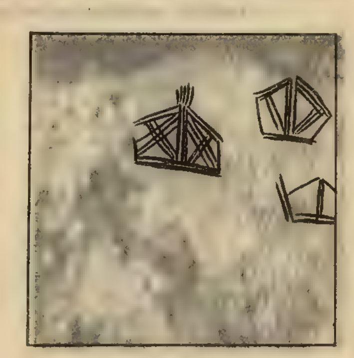




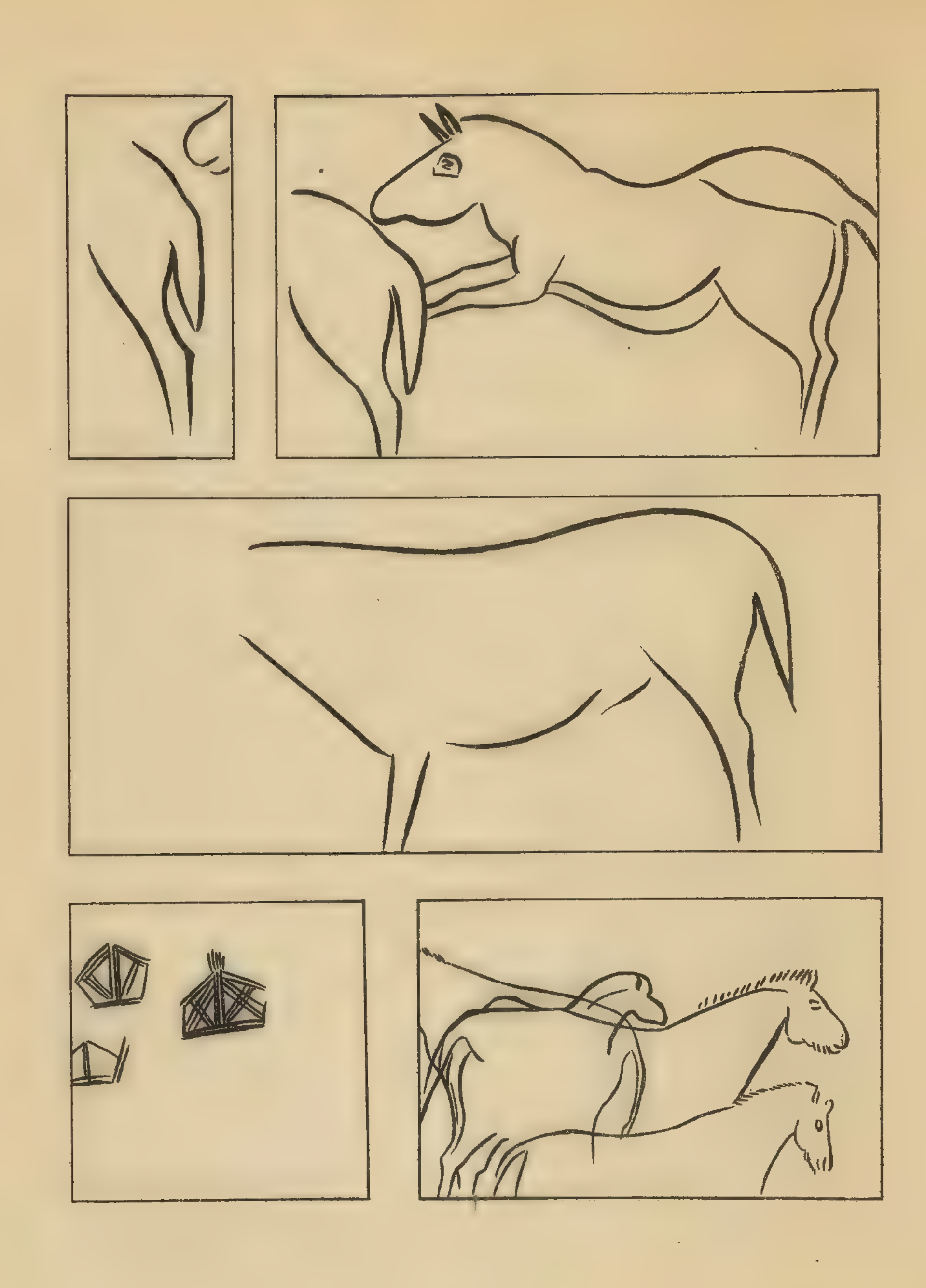


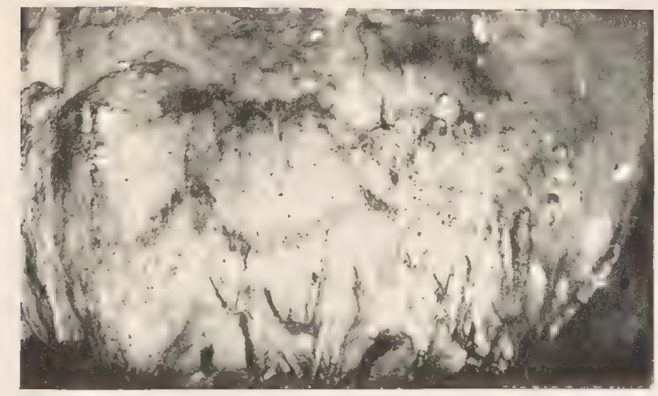
Cheval





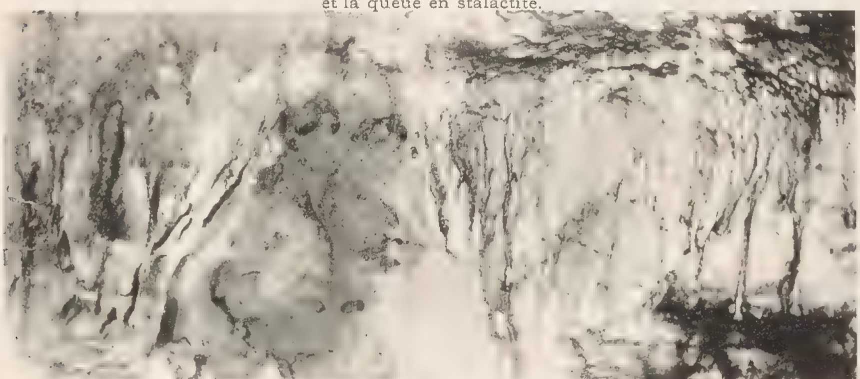
Photocollographie et clichés nega...
C. LASSALLE, Toulouse.





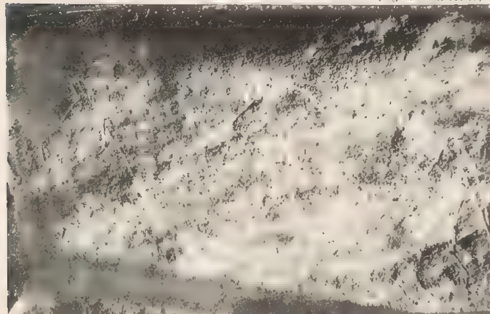


Cheval noir peu modelé, pl. VII et arrière-train du voisin, montrant la patte et la queue en stalactite.



Cheval noir à droite du précédent : queue et pattes en stalactites utilisées.

(fig. 78 du texte)



Chevaux gravés du diverticule final. Vue prise avec le miroir, puis redressée.

(Voir figure 95 du texte).



Tectiformes gravés avant le Rubicon.

(fig. 210 du texte).

Photographies sans retouches pour contrôle.

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.

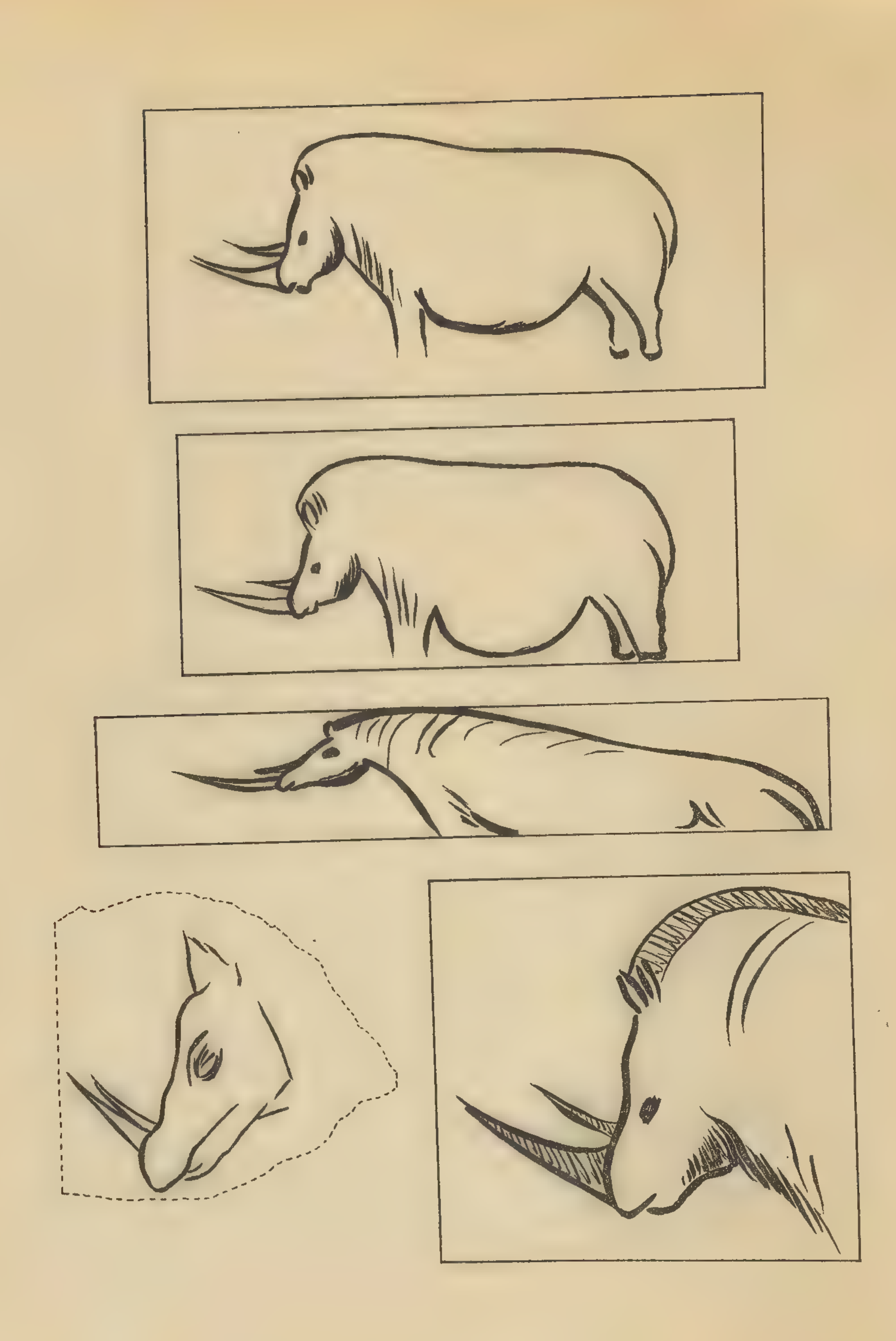


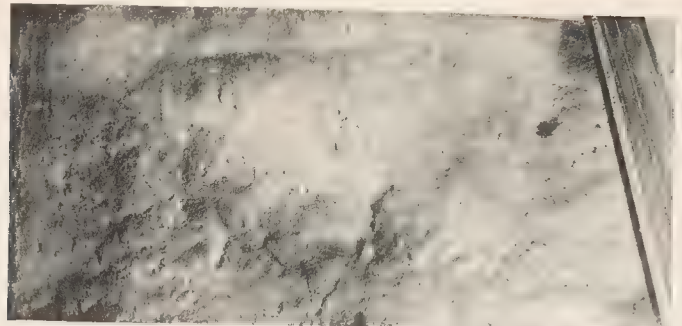




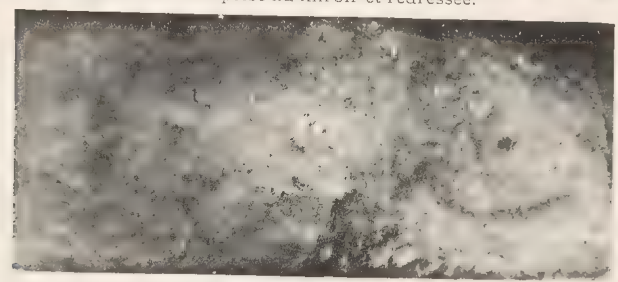




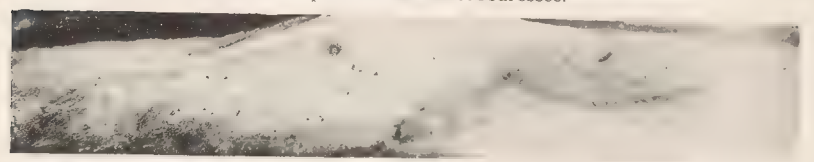




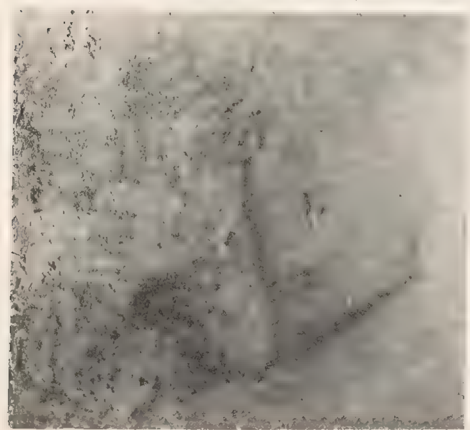
Vue prise au miroir et redressée.



Vue prise au miroir et redressée.



Vue directe, en raccourci, de bas en haut.



Tête seule, prise au miroir et redressée.



Tête de

Rhinocéros

gravée sur stalagmites.

Gourdan : Collection Piette. (Voir fig. 116 du texte).

RHINOCÉROS DESSINÉ EN ROUGE

(Voir chapitre XI et planche IV).

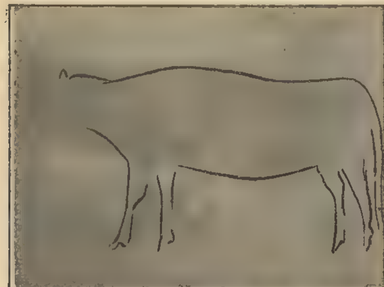
Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.



… pl. VII



… r, pl. XII, 1.



Petit Bison … pl. XI, 2

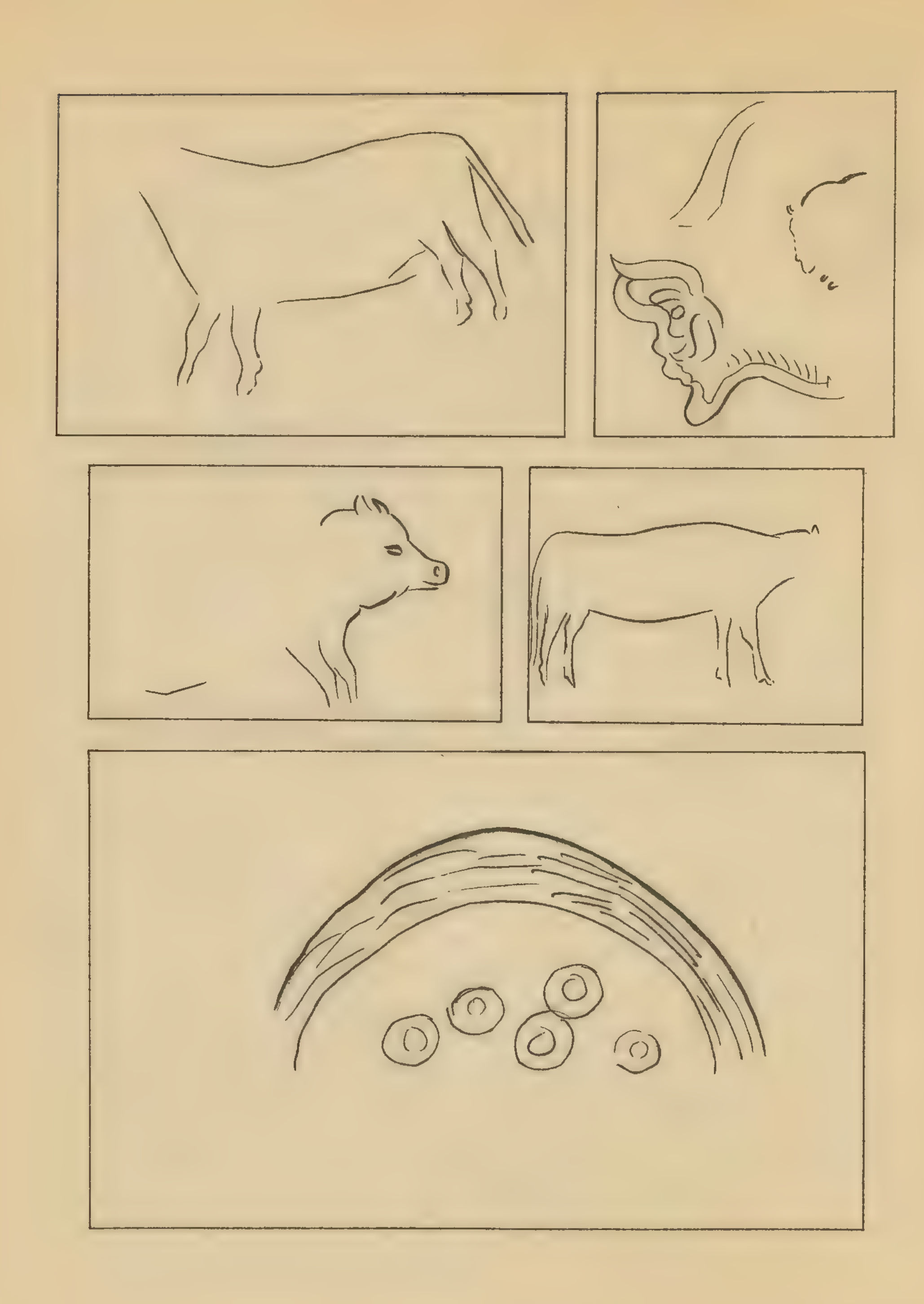


Loup polychrôme, pl. XXXVI.



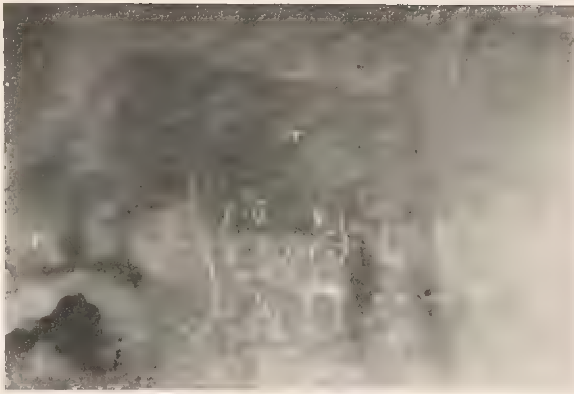
… arceaux gravés inscrivant des cercles ocellés

Photographies sans retouches pour contrôle.





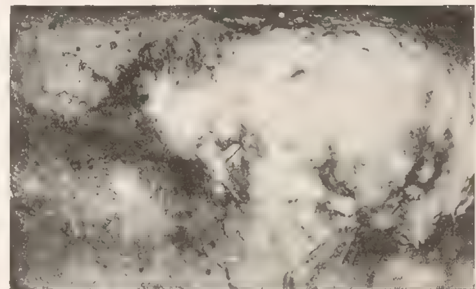
Bison noir modelé, pl. VIII.



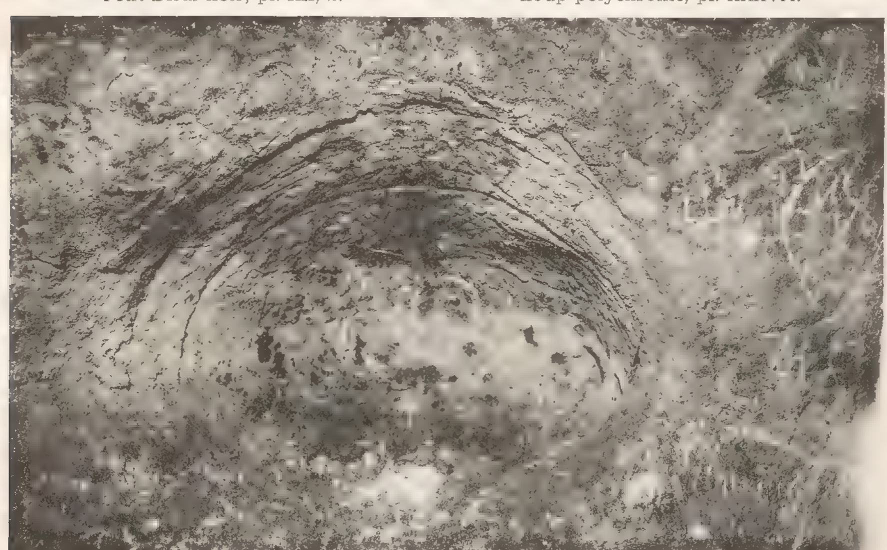
Petit Bœuf noir, pl. XII, 1.



Petit Bœuf noir, pl. XII, 2.



Loup polychrôme, pl. XXXVII.



Niche avec arceaux gravés inscrivant des cercles ocellés.

Photographies sans retouches pour contrôle.

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.



[illegible] VI et X.



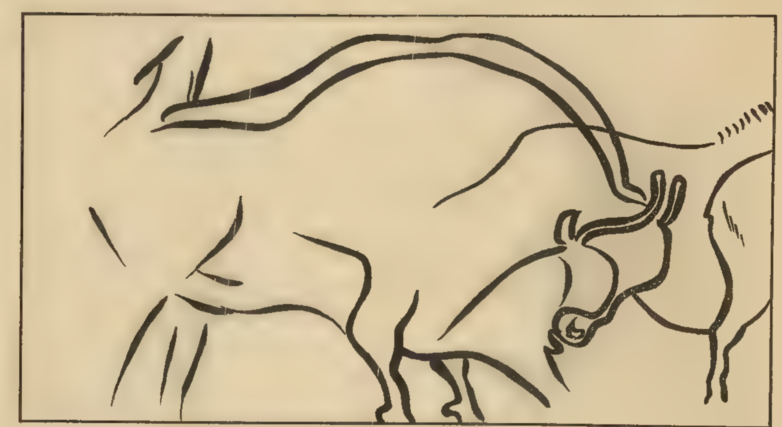
[illegible]



[illegible] trait, p. V.

Photographies sans retouches pour contrôle.

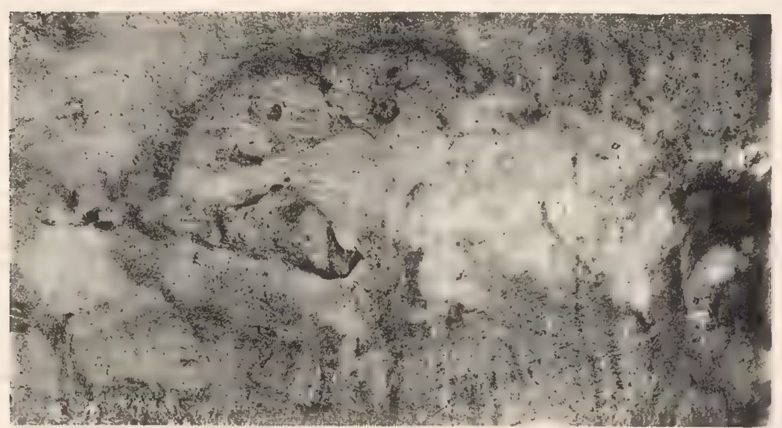




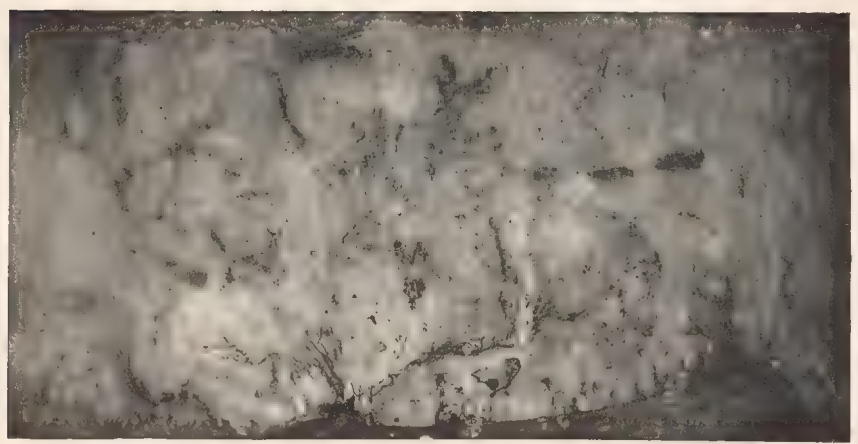




Renne et Bison noirs modelés, pl. VI et X.



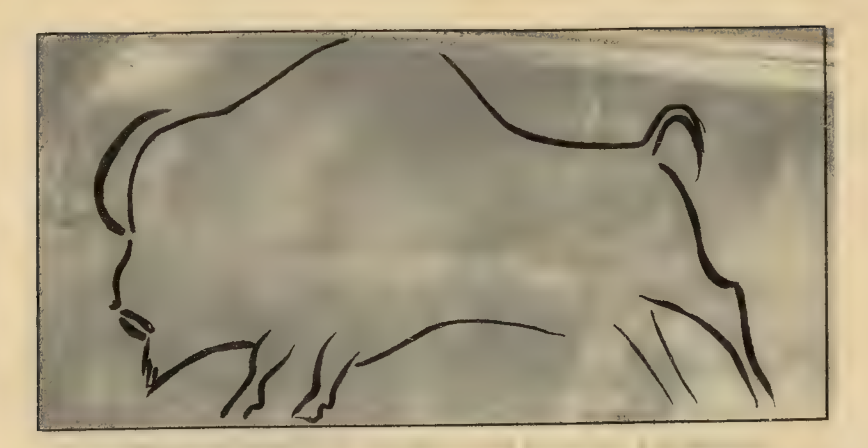
Bison noir modelé, pl. VI.



Renne noir modelé et chevaux noirs au trait, pl. V.

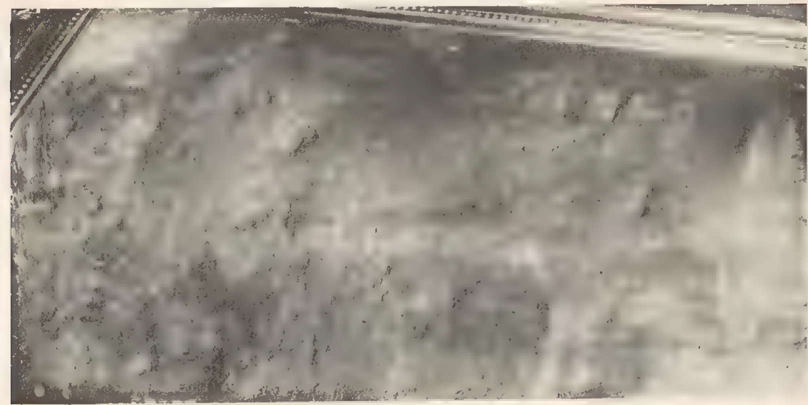
Photographies sans retouches pour contrôle.

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.

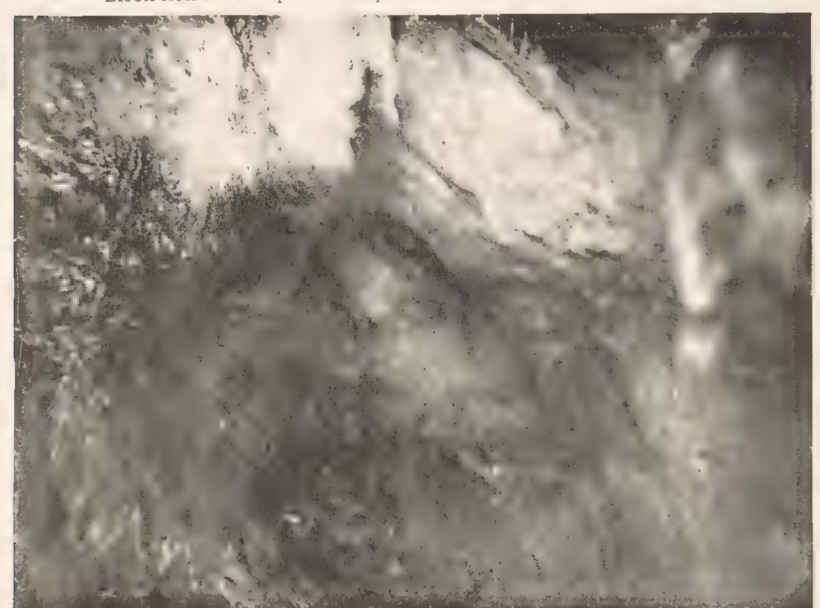








Bison noir modelé pl. IX. Vue prise à l'aide d'un miroir, puis redressée.



Le même, vue directe, mais raccourcie.

Photographies sans retouches pour contrôle.

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.



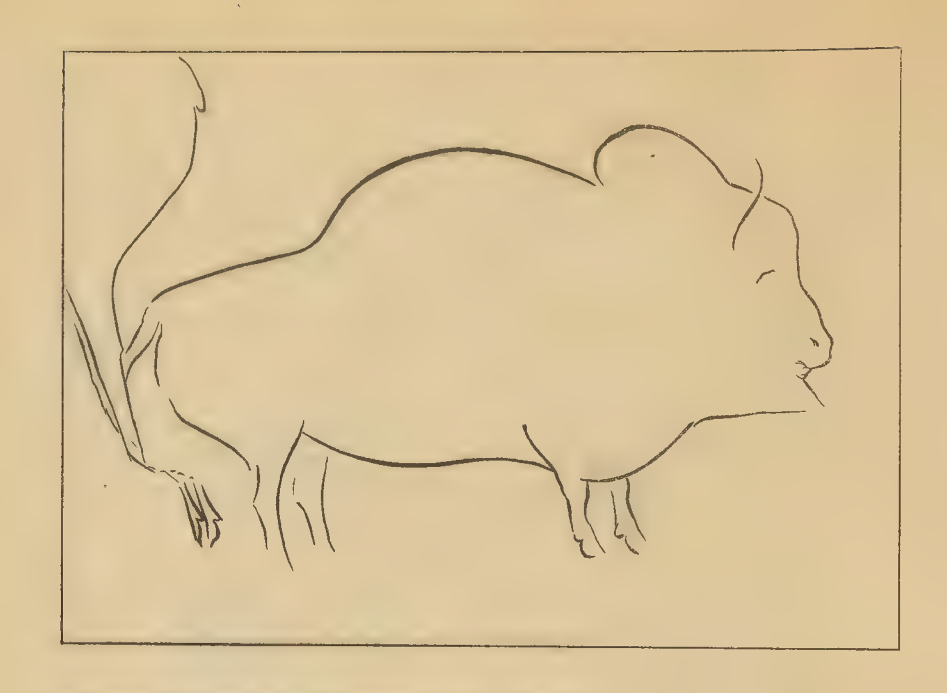


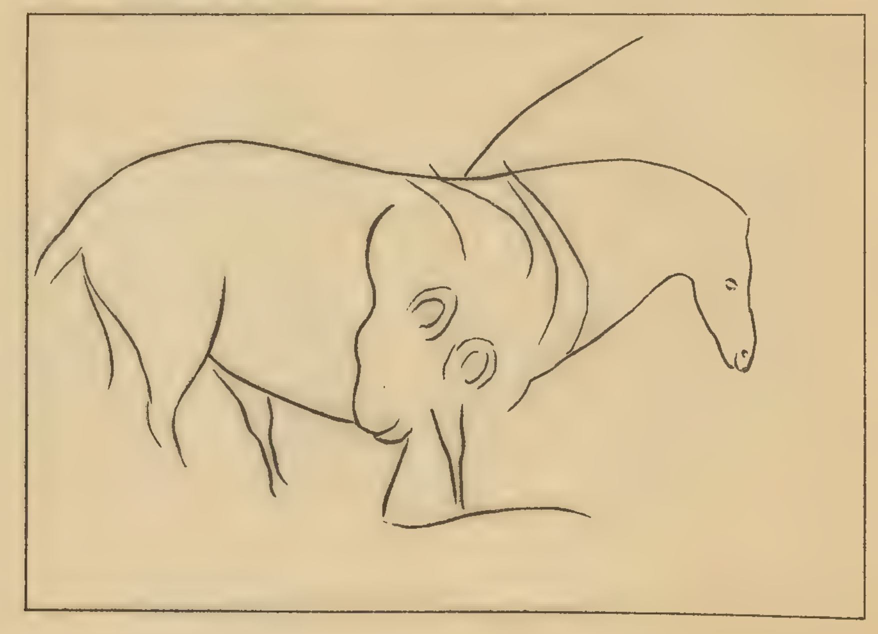
... ton et tête de Bison

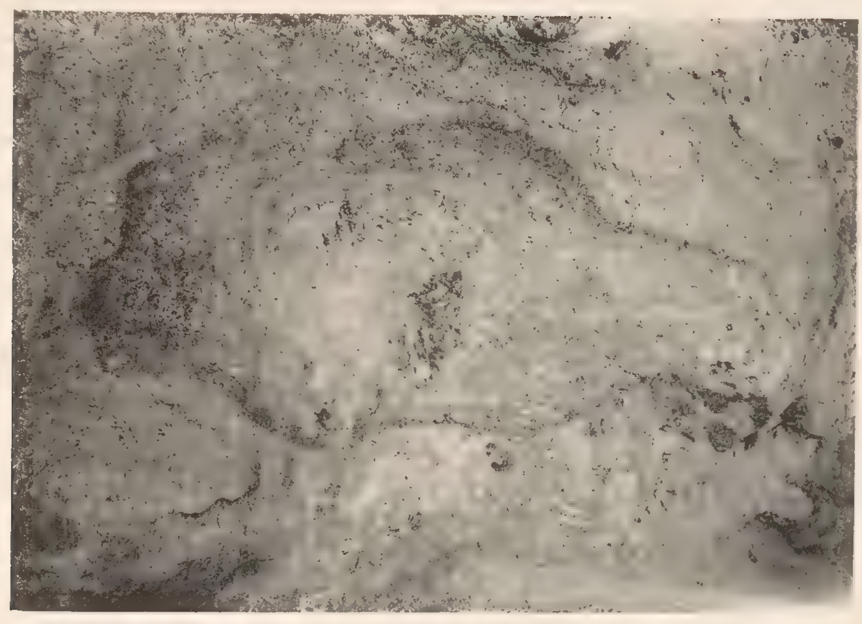
(... pl. XIV)

... sans retouches pour contrôle.

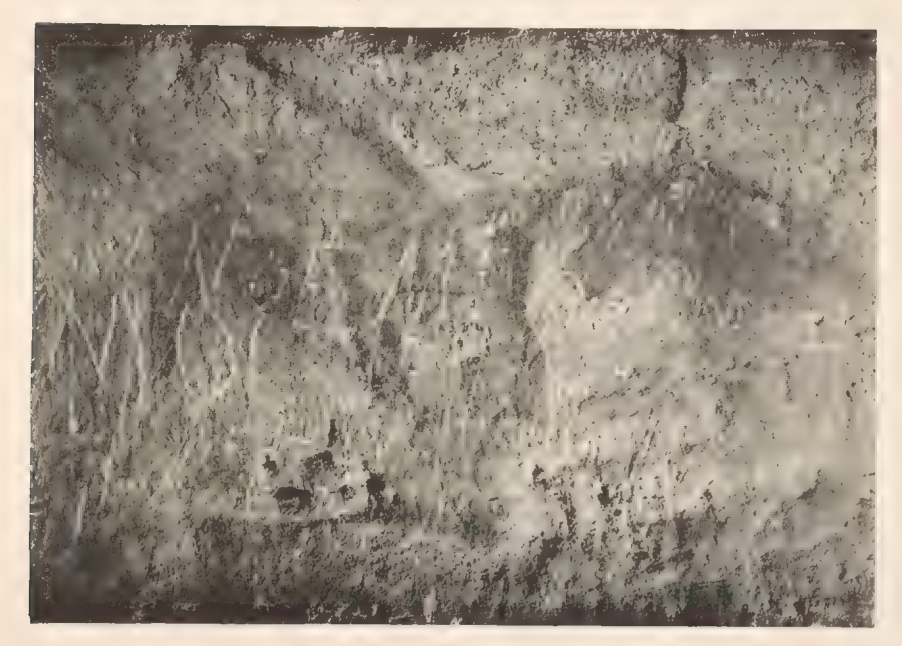
Photo...graphie et cliché ...
C. LASSALLE Toulouse







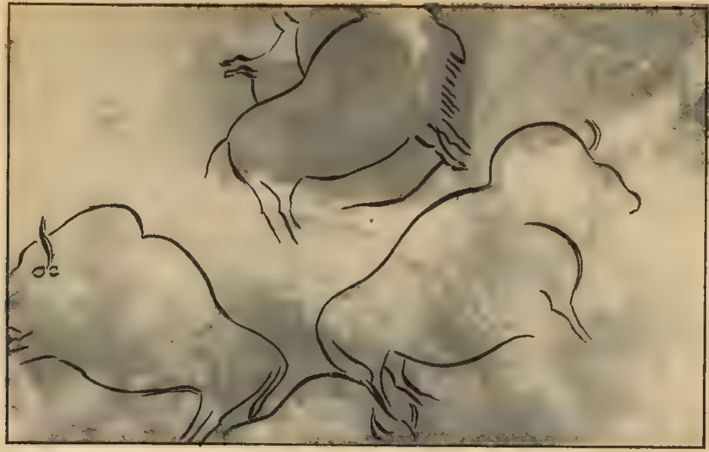
Petit Bison polychrôme primitif, pl. XV, 2.



Petit Cheval brun uni et tête de Bison.
(Extrémité droite de la pl. XIV).

Photographies sans retouches pour contrôle.

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.



Bisons des panneaux IX [illegible], XVI [illegible] du [illegible] de la [illegible] des Petits Bisons.



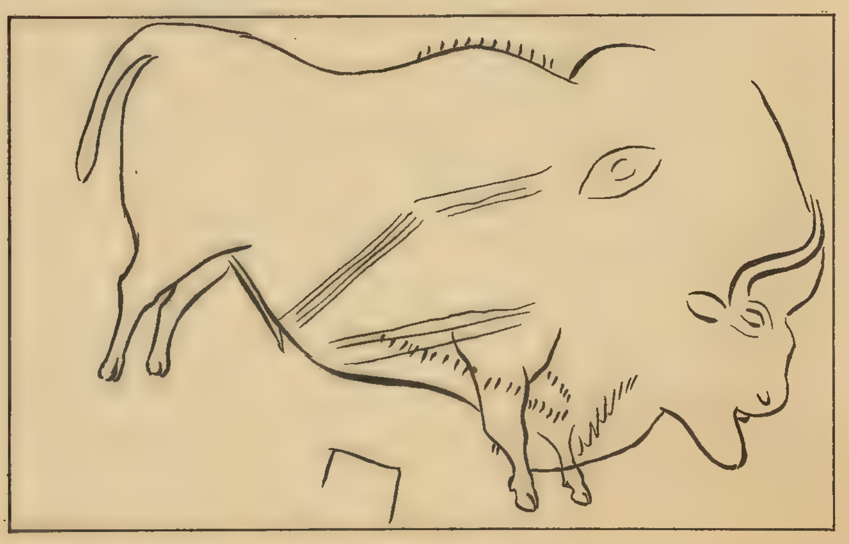
Bison brun pl. XVI, sous eff[illegible]ques

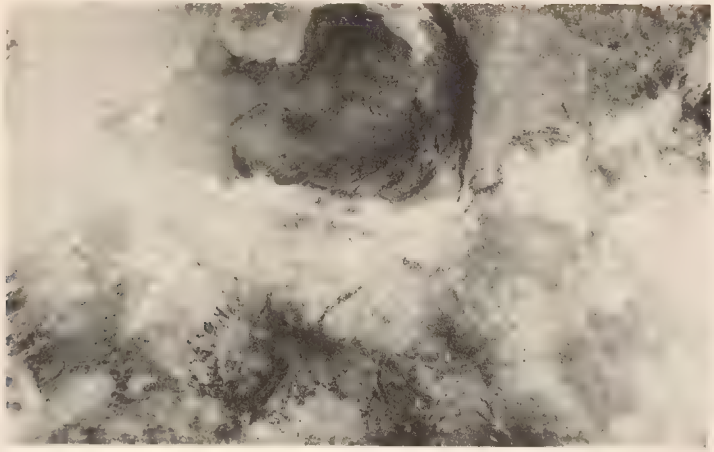


Bison br[illegible] pl. XVI, [illegible]

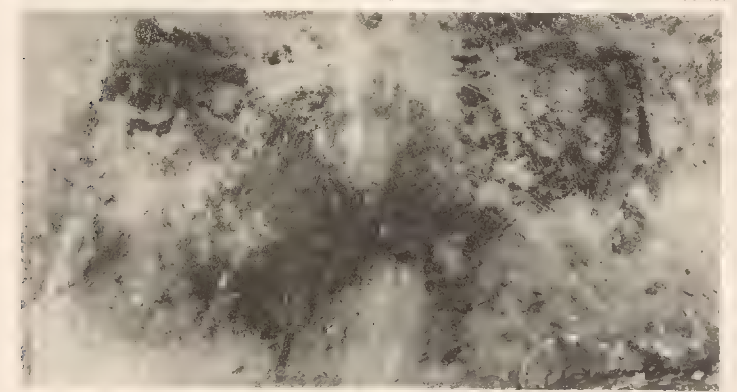
Photographies sans retouches pour contrôle

Photo[illegible]
[illegible] Française.

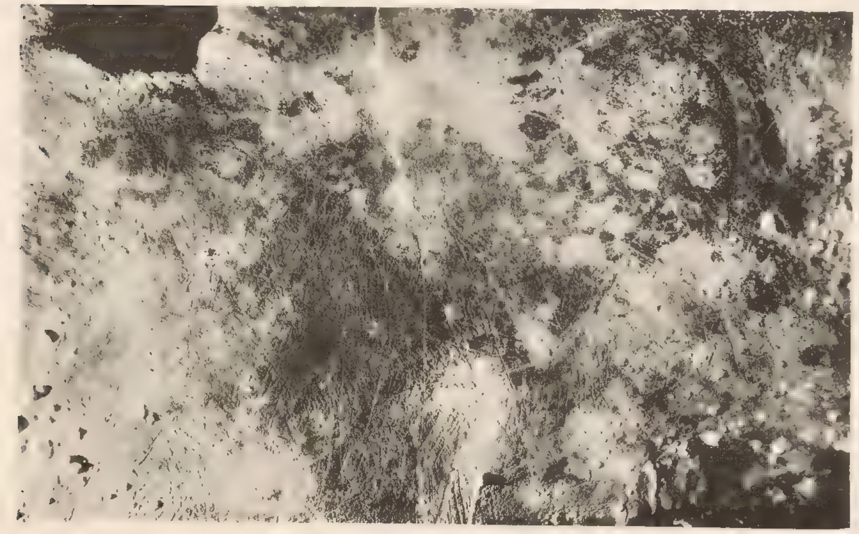





Bisons des planches IX, 2, XVI, XXV du plafond de la Salle des Petits Bisons.



Bison brun pl. XVI, sous efflorescences stalagmitiques.



Bison brun pl. XVI, vu à lumière frisante.

Photographies sans retouches pour contrôle.

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.

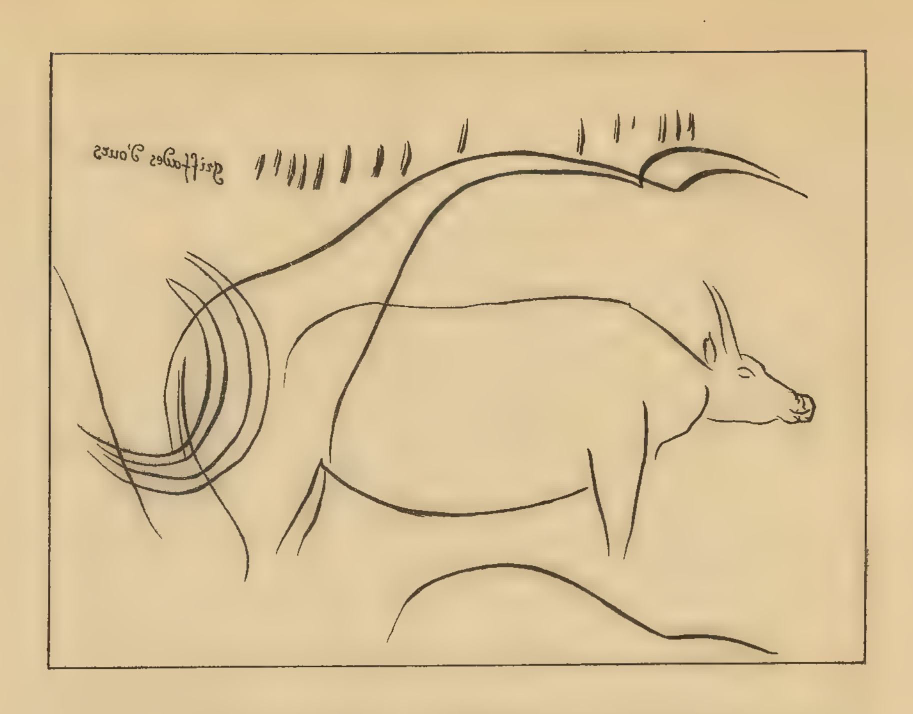
griffades d'ours

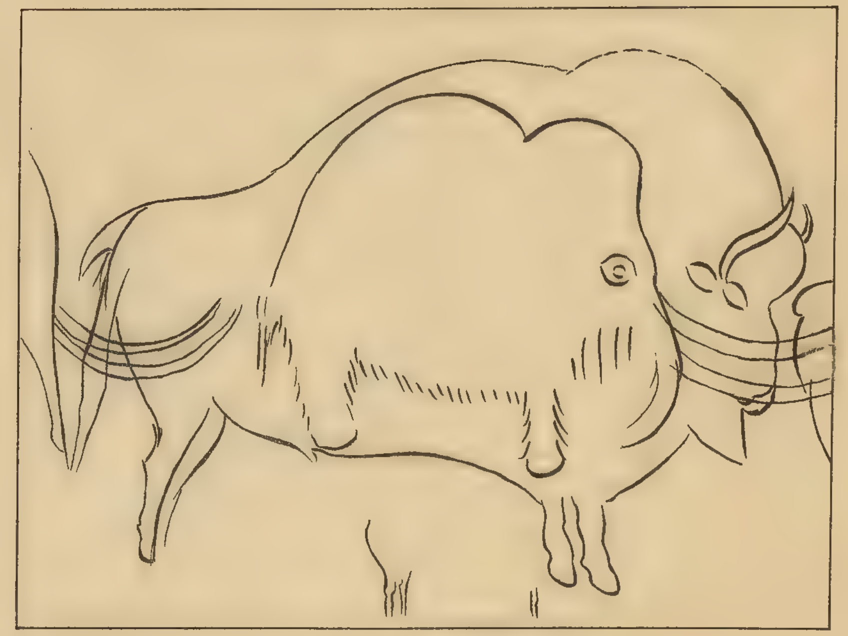


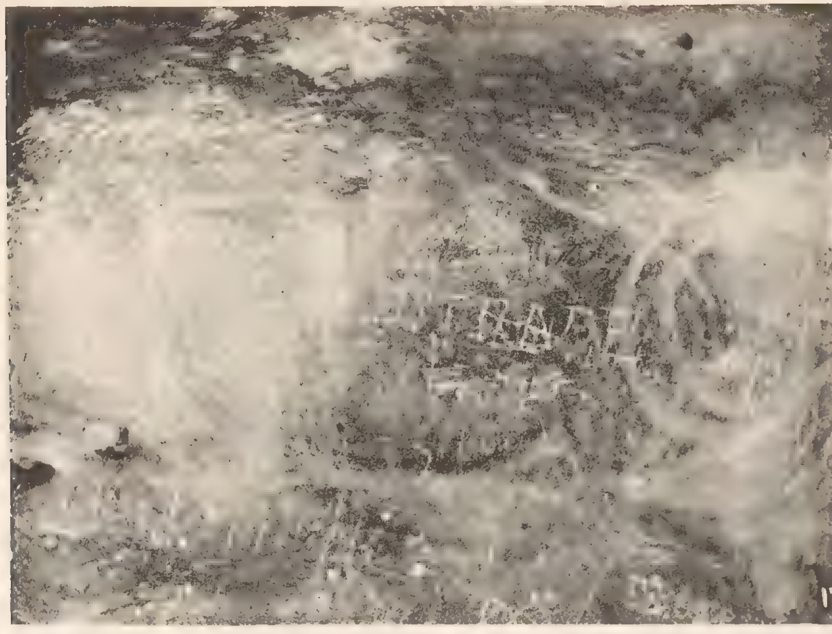
Bison polychrôme surchargé d'un Mammouth raclé et superposé à d'autres vestiges

(XVe groupe)

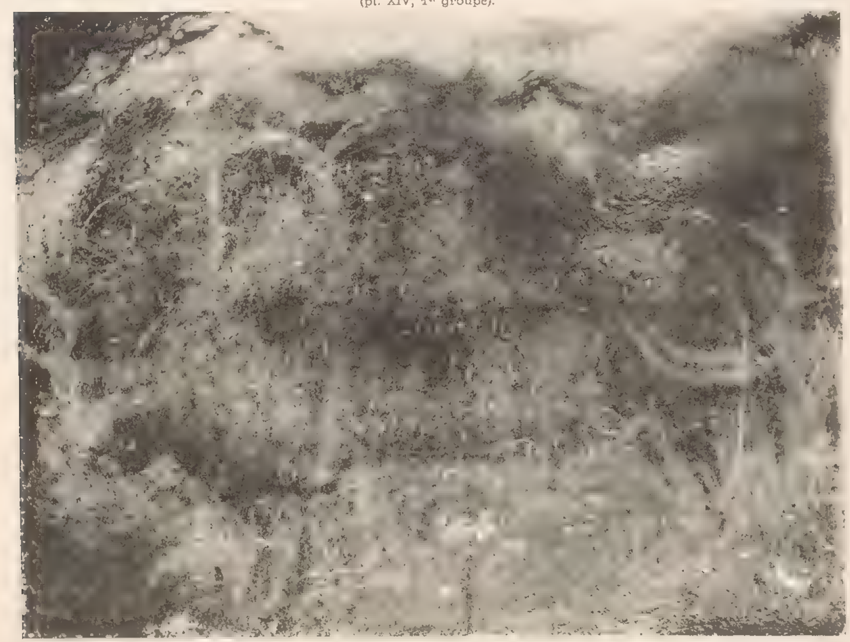
Photographies sans retouches pour contrôle.


Griffades d'ours





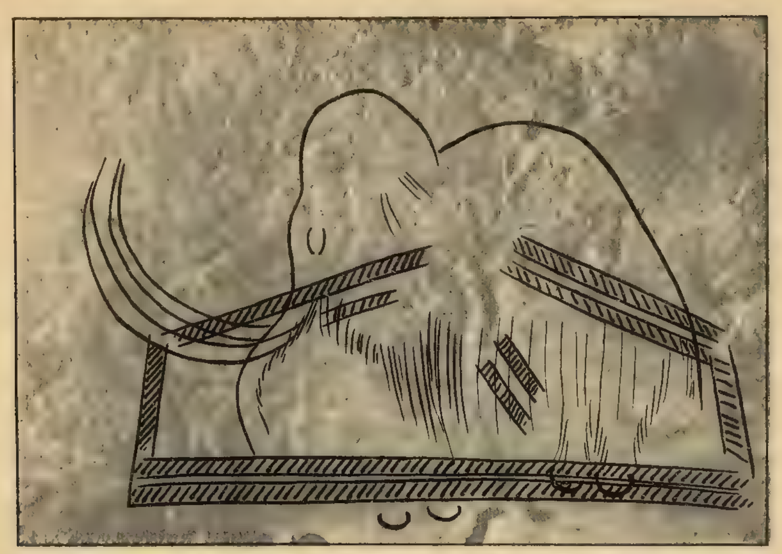
Renne, Bisons et Mammouth brun modelé
(pl. XIV, 1er groupe).



Bison polychrôme, surchargé d'un Mammouth raclé et superposé à d'autres vestiges
(pl. XIV, 3e groupe).

Photographies sans retouches pour contrôle.

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.



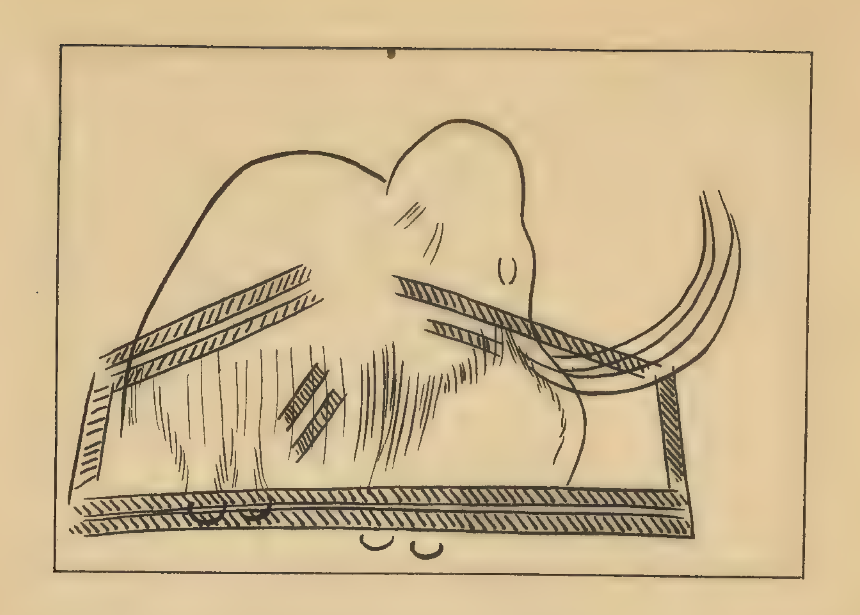
Petit Mammouth [illegible] grand Bison, pl. XXXVIII.

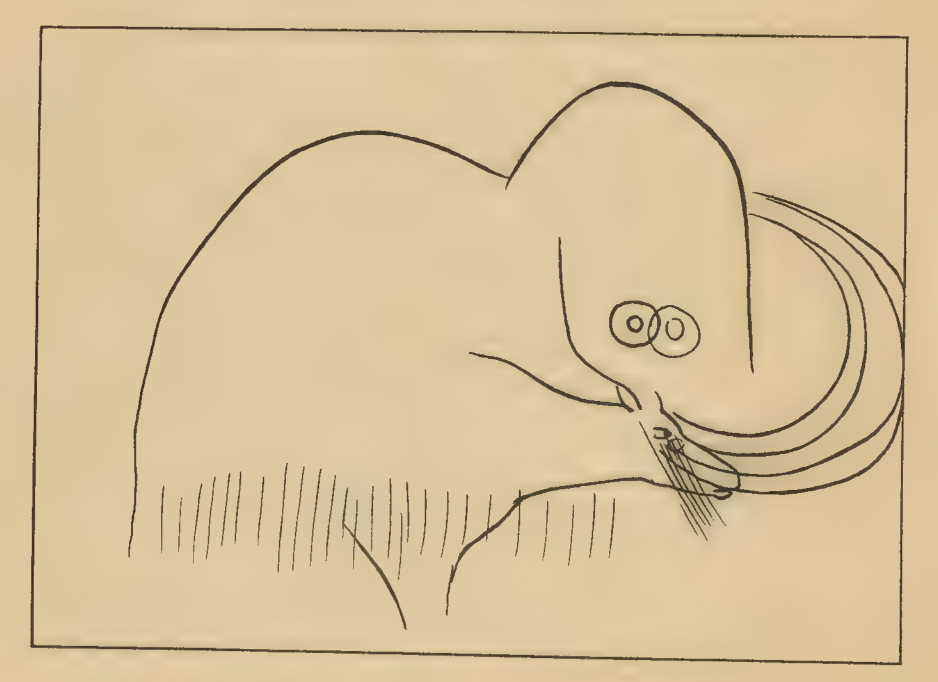


[illegible] et [illegible] XIV.

Photographies sans retouches pour contrôle.

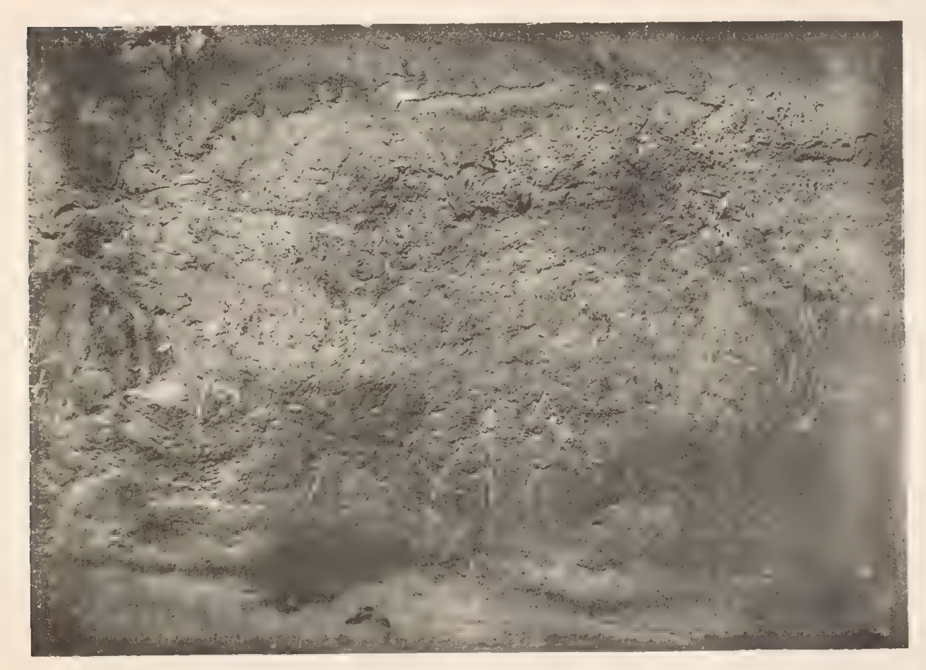
Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse







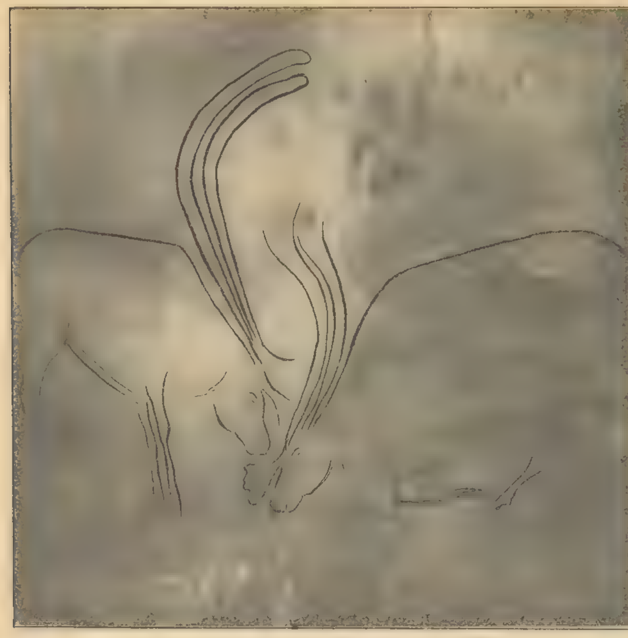
Petit Mammouth gravé et signe tectiforme rouge dans le grand Bison, pl. XXXVIII.



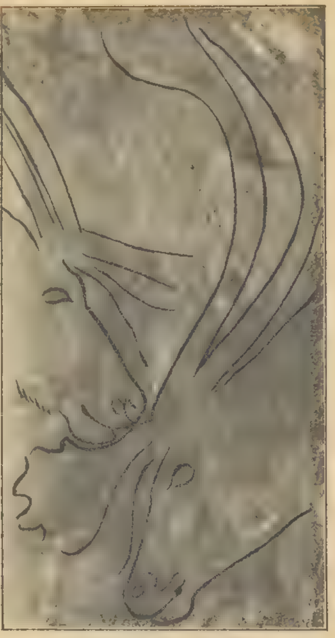
Mammouth et Renne, 2me sujet de la pl. XIV.

Photographies sans retouches pour contrôle.

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.



Rennes polychromes affrontés, pl. XXVII.



Détail de leur tête.



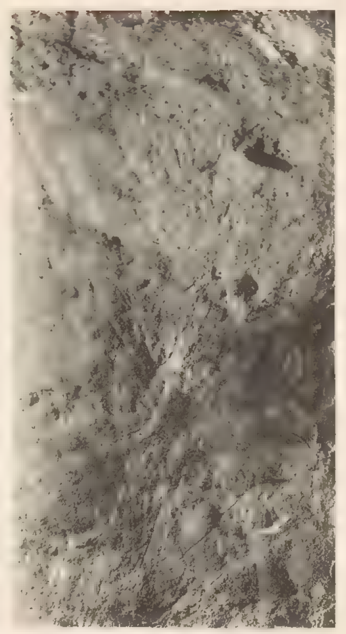
Le Renne de gauche, pl. XXVIII.

Photographies sans retouches pour contrôle.

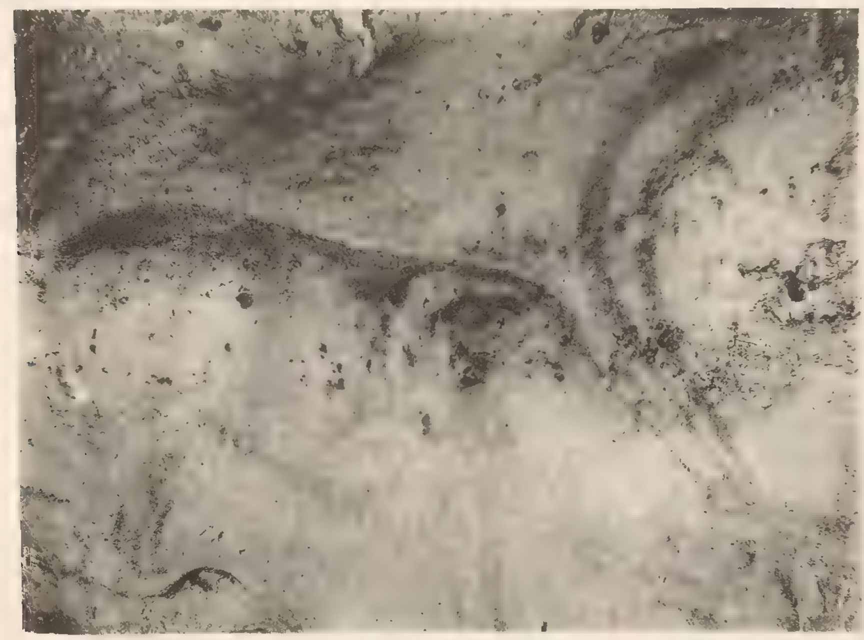




Rennes polychrômes affrontés, pl. XXVIII.



Gravure de leur tête.



Le Renne de gauche, pl. XXVIII.

Photographies sans retouches pour contrôle.

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.



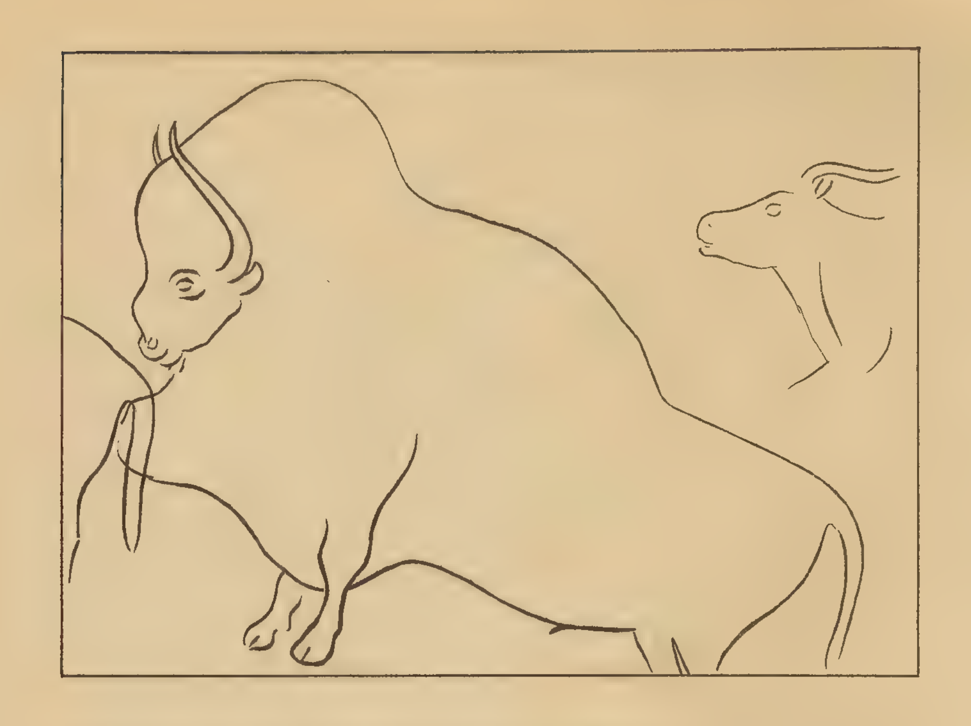
[illegible]



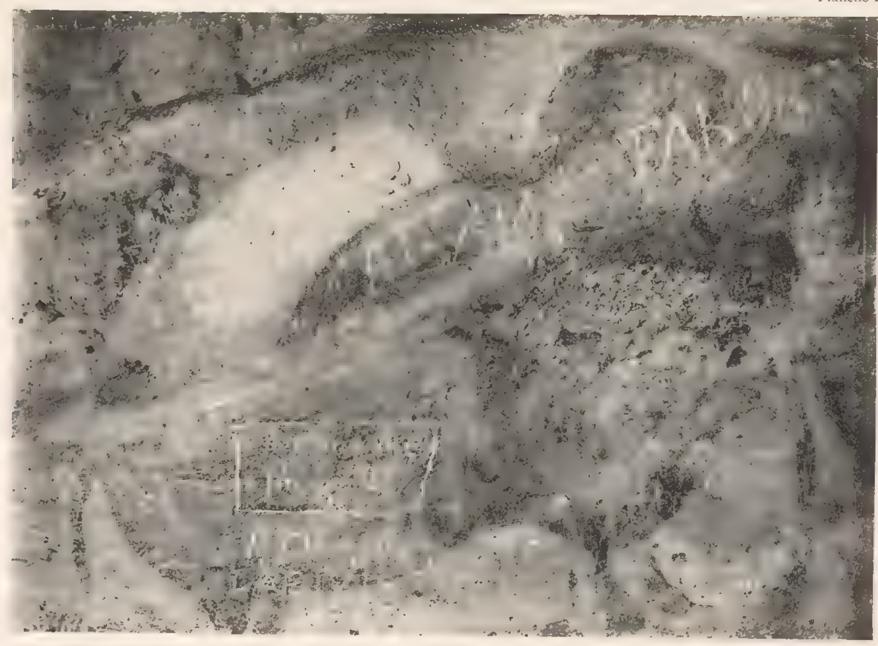
[illegible]

Photographies sans retouches pour contrôle

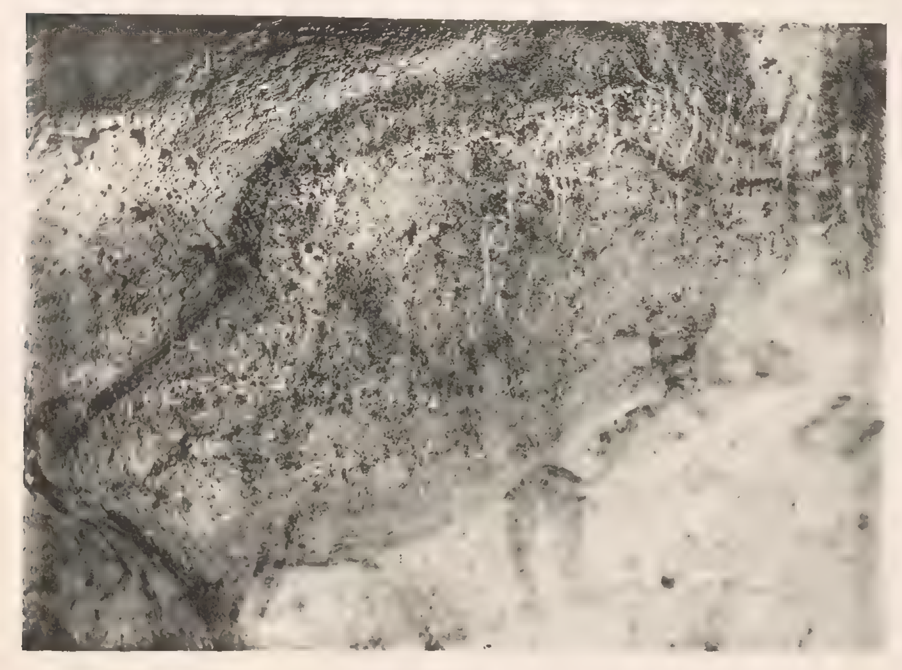
[illegible]tographie et clichés négatifs
[illegible]







Bison polychrôme, pl. XXXI.

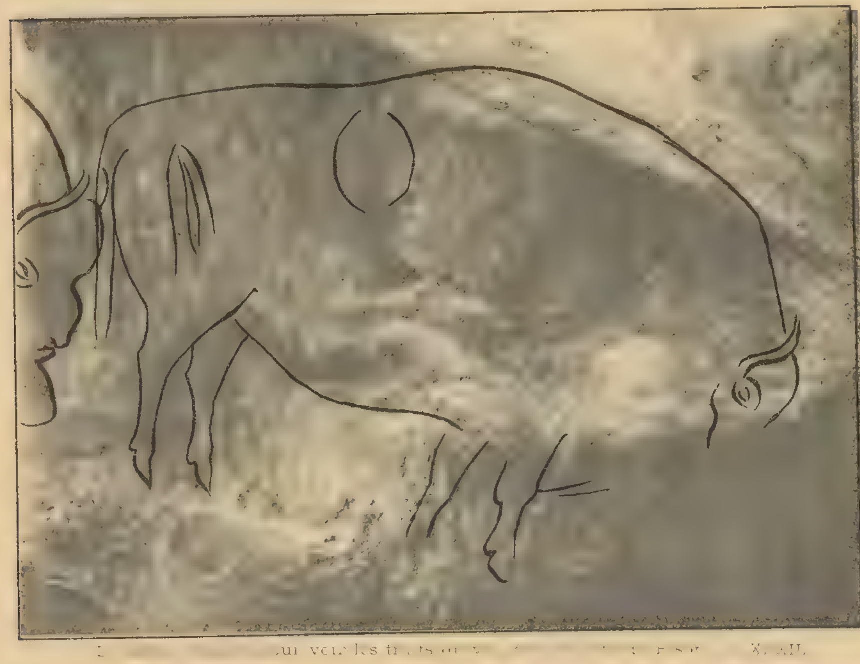


Bison polychrôme, pl. XXXV.

Photographies sans retouches pour contrôle.

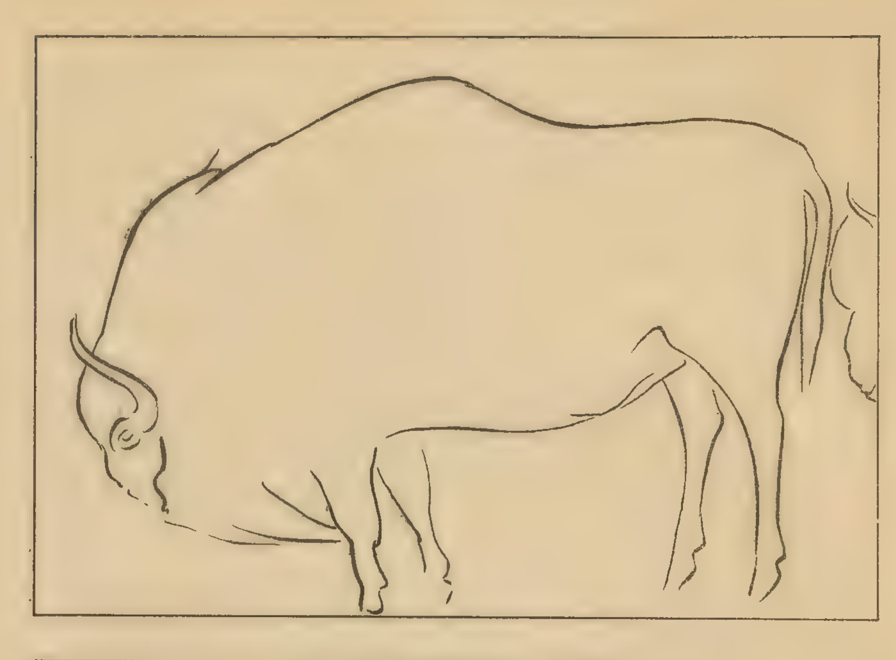
Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.

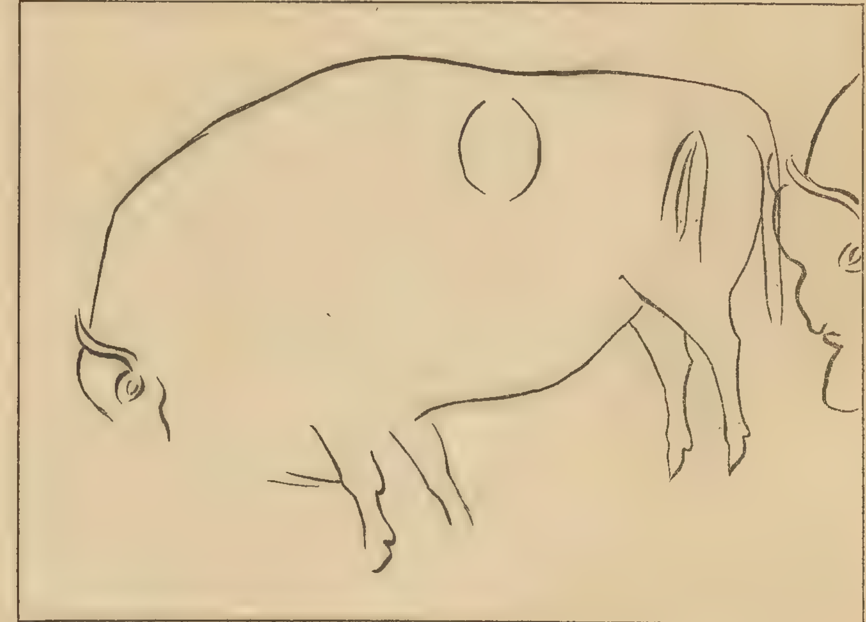


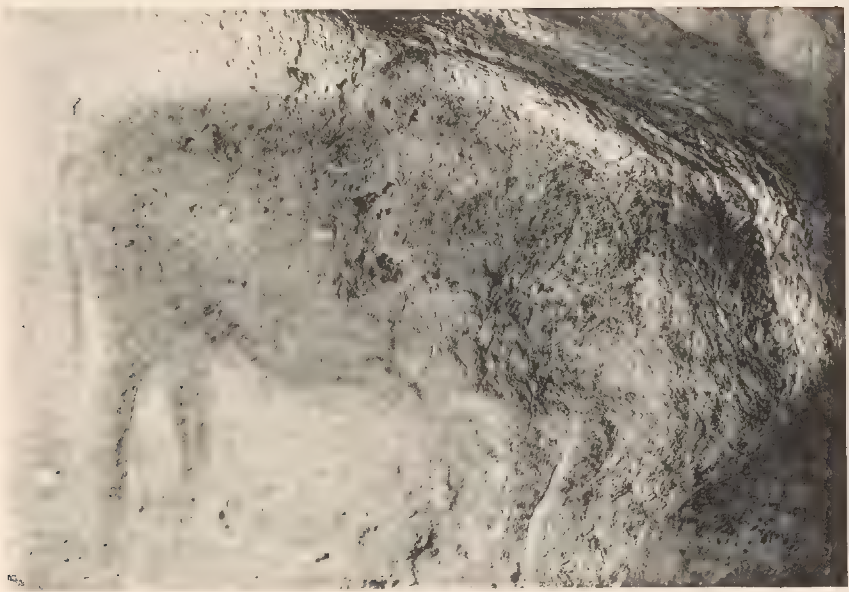


...our voir les traits ... X, XII.

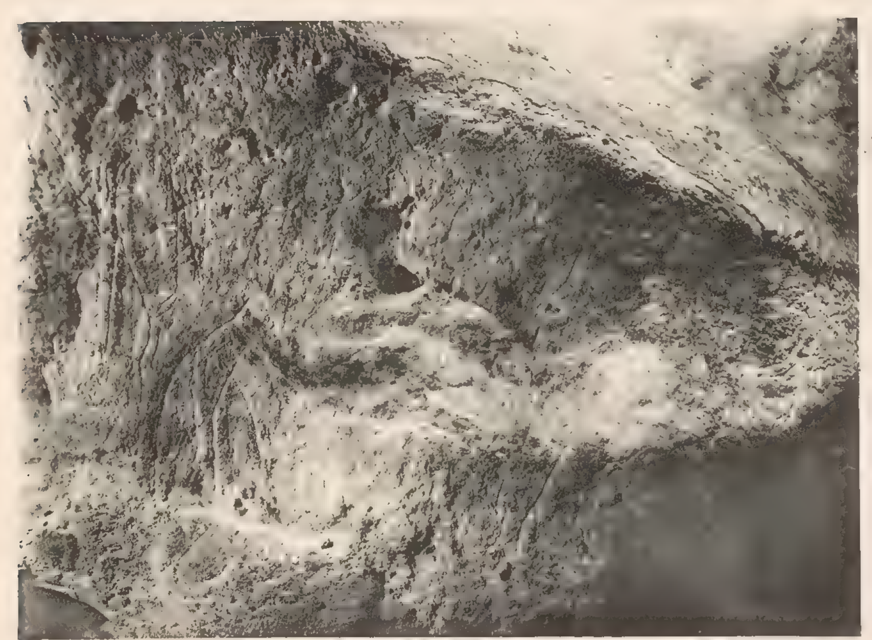
Photographies non retouchées pour ...







Bison polychrôme, pl. XXXII.



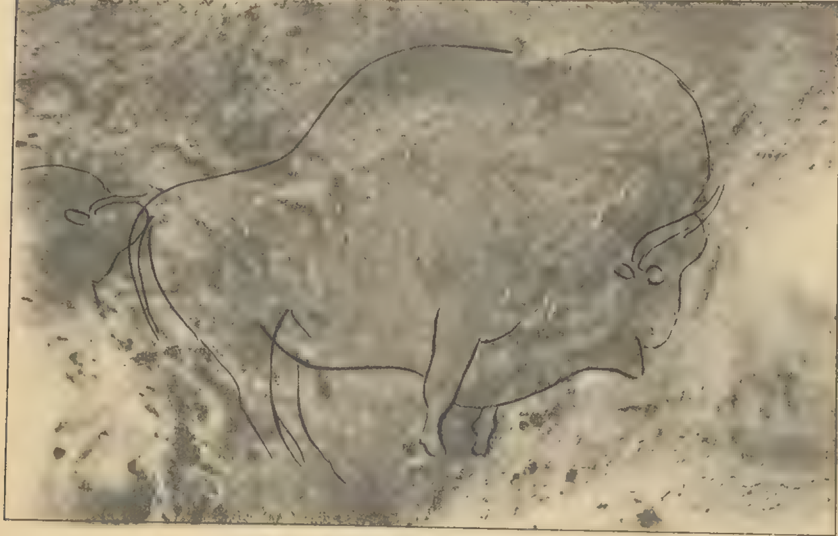
Le même, éclairé pour voir les traits gravés, avec la tête du Bison, pl. XXXIII.

Photographies sans retouches pour contrôle.

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.

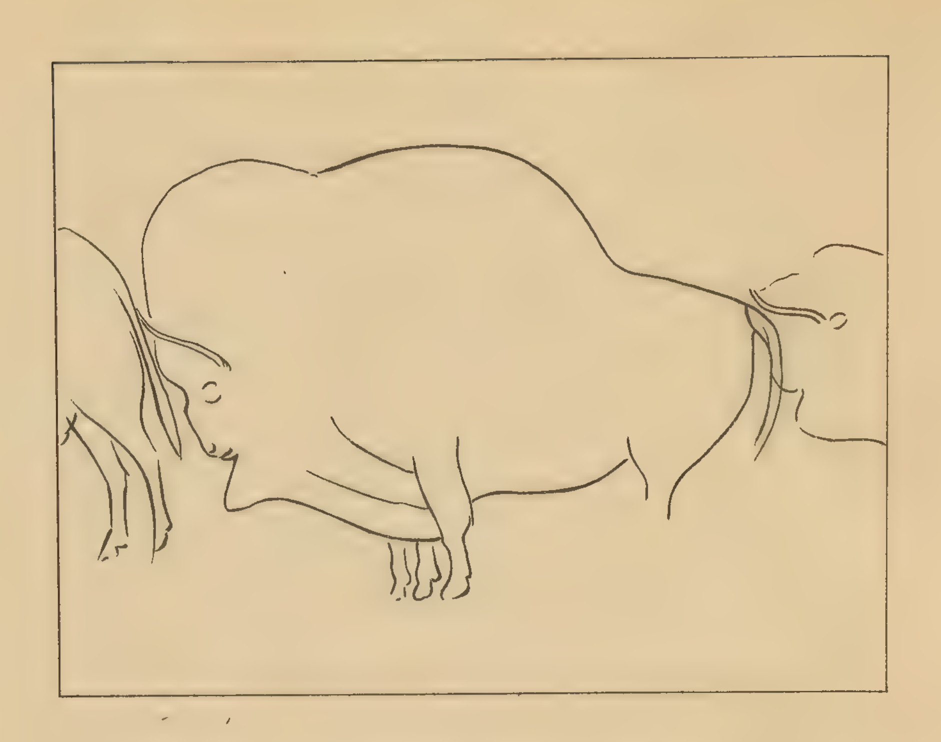


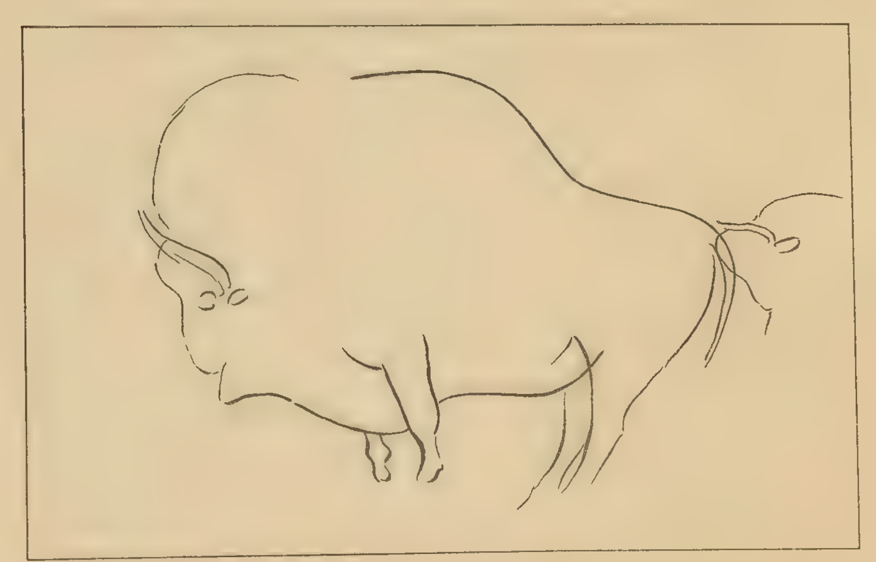
[illegible]

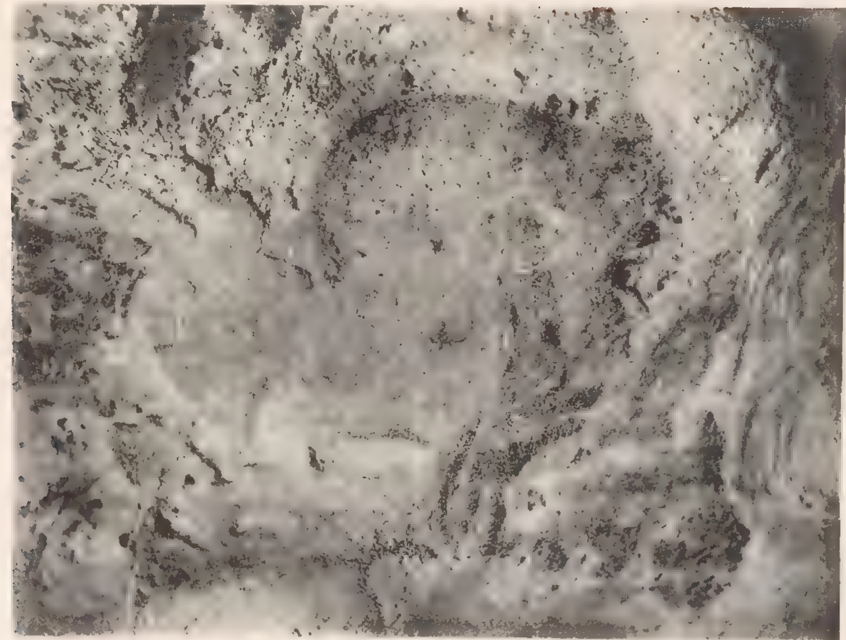


Le même, éclairé pour voir les traits gravés.

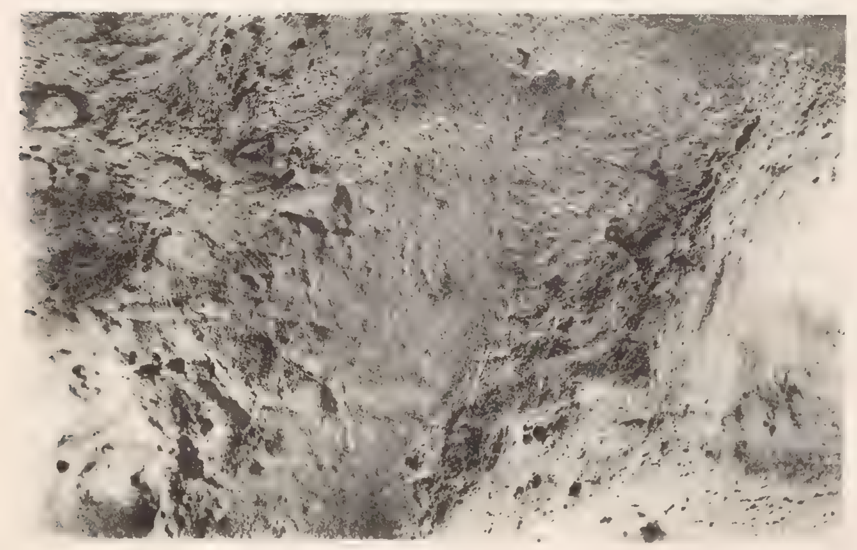
Photographies sans retouches pour contrôle.







[illegible] pl. XXXIII.



Le même, éclairé pour voir les traits gravés.

Photographies sans retouches pour contrôle.

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.



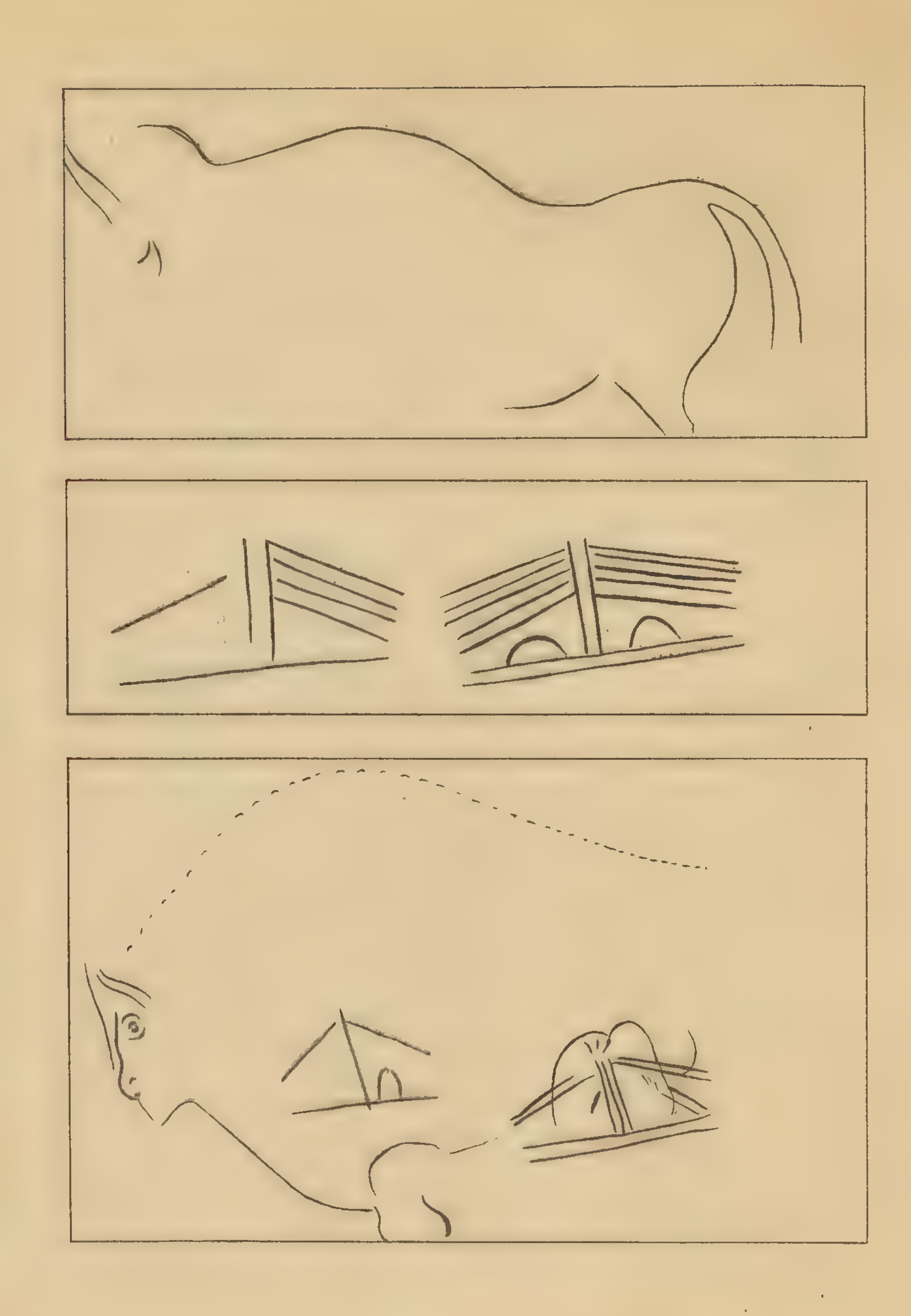


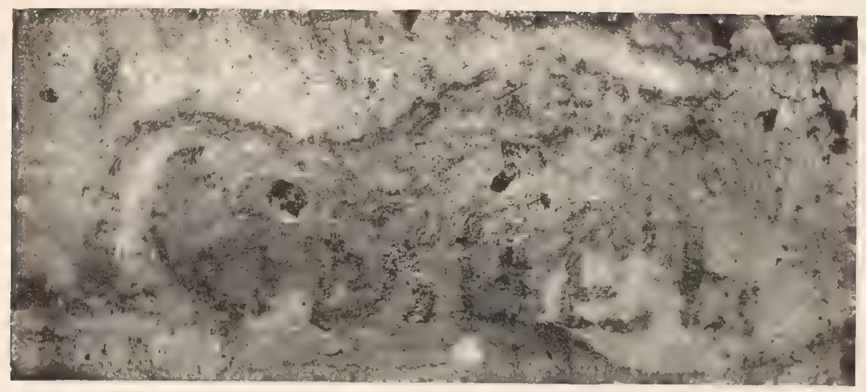


[illegible]

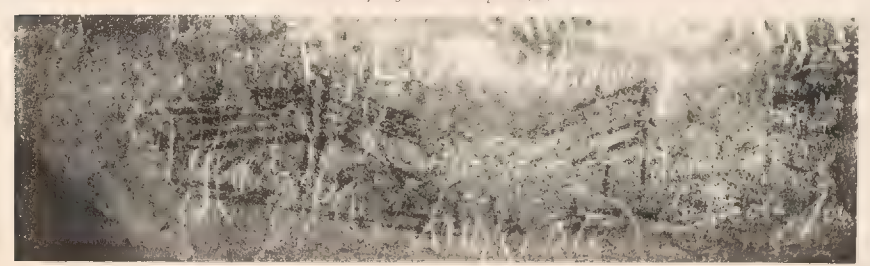
Photographies sans retouches pour contrôle.

[illegible]
[illegible] LANGLADE [illegible]

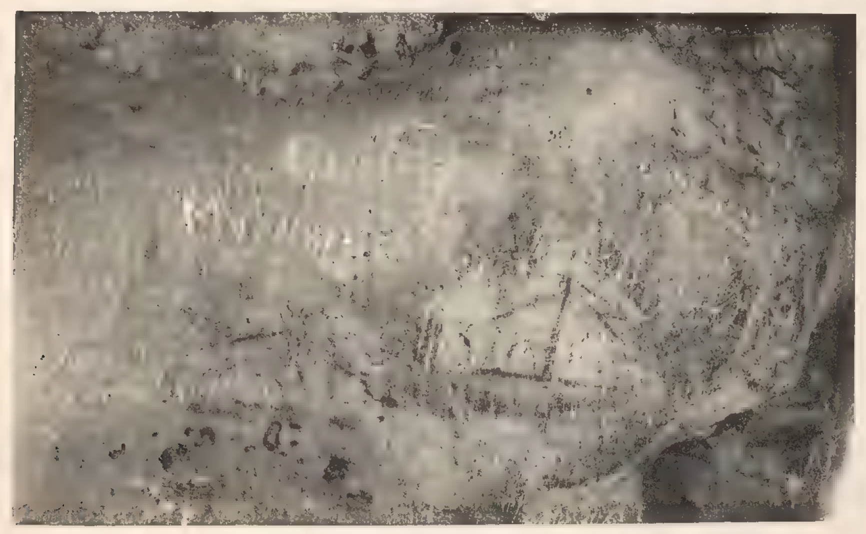




Bison polychrome. pl XIX.



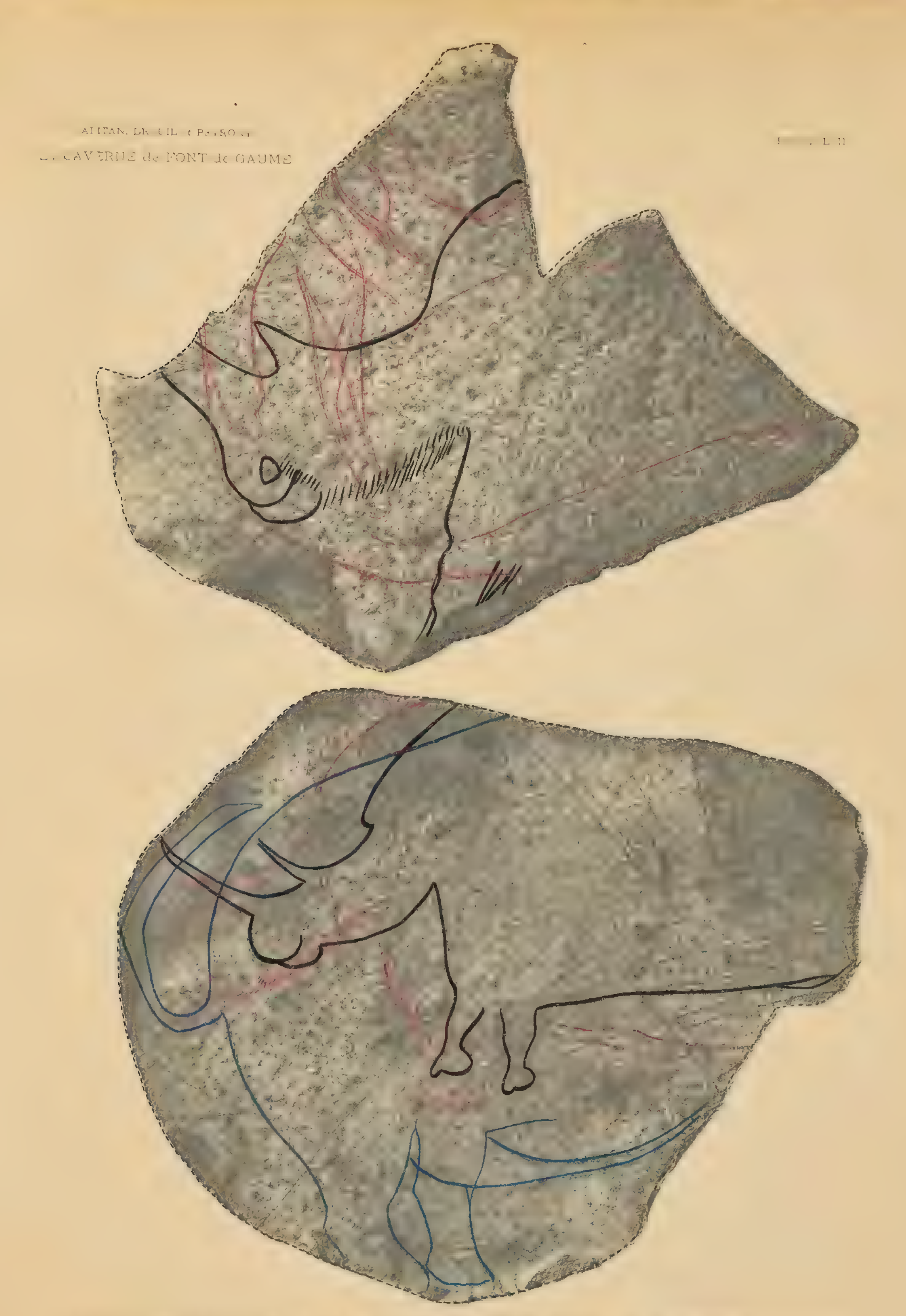
Signes tectiformes rouges.



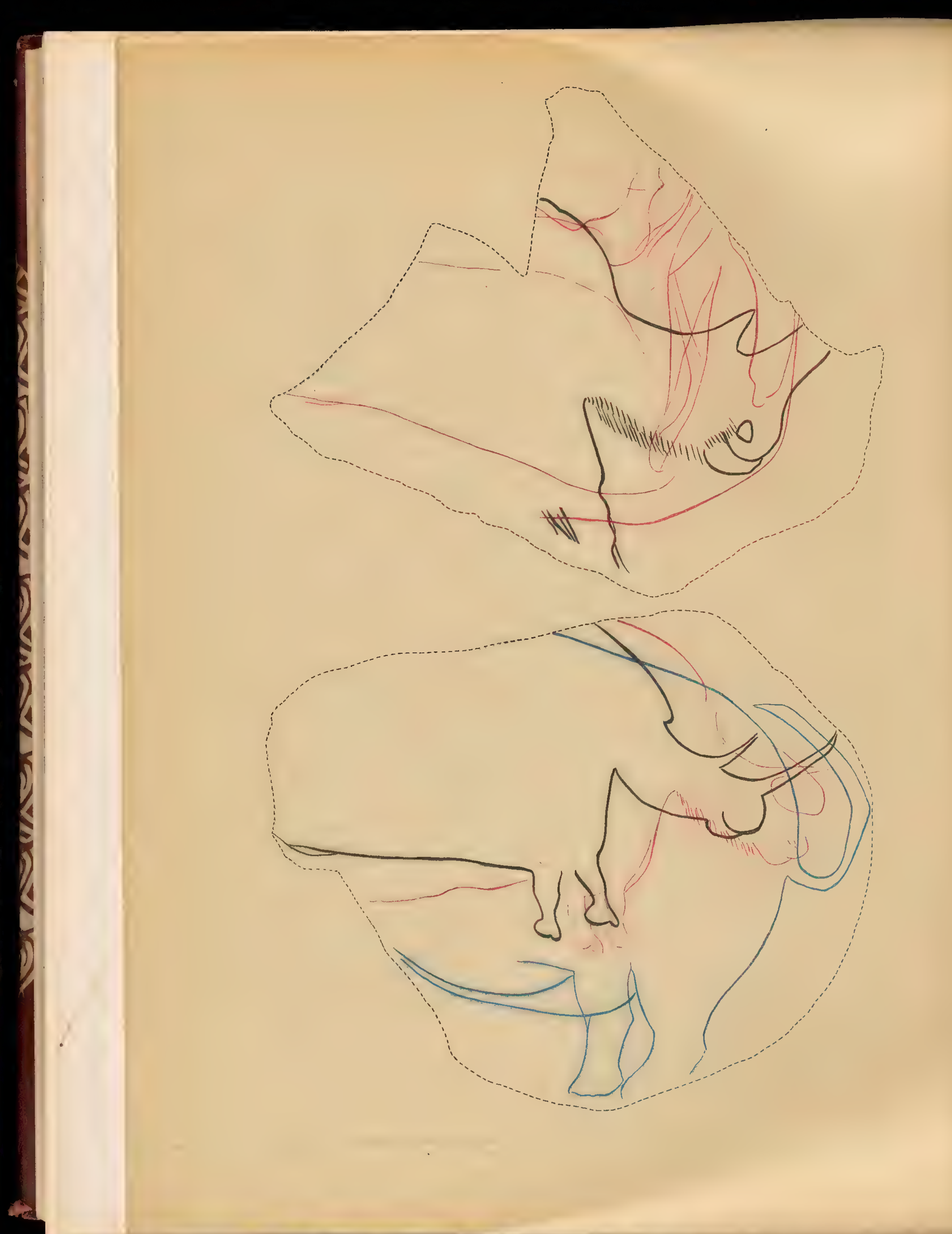
Bison polychrôme sur bosse rocheuse et Signes tectiformes, pl. XXXVIII.

Photographies sans retouches pour contrôle.

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.



[illegible]





RHINOCÉROS GRAVÉ SUR SCHISTE. — Gr[illegible] niveau Aurignacien Supérieur.
(Grandi d'un tiers).

Photocollographie et clichés négatifs
C. LASSALLE, Toulouse.

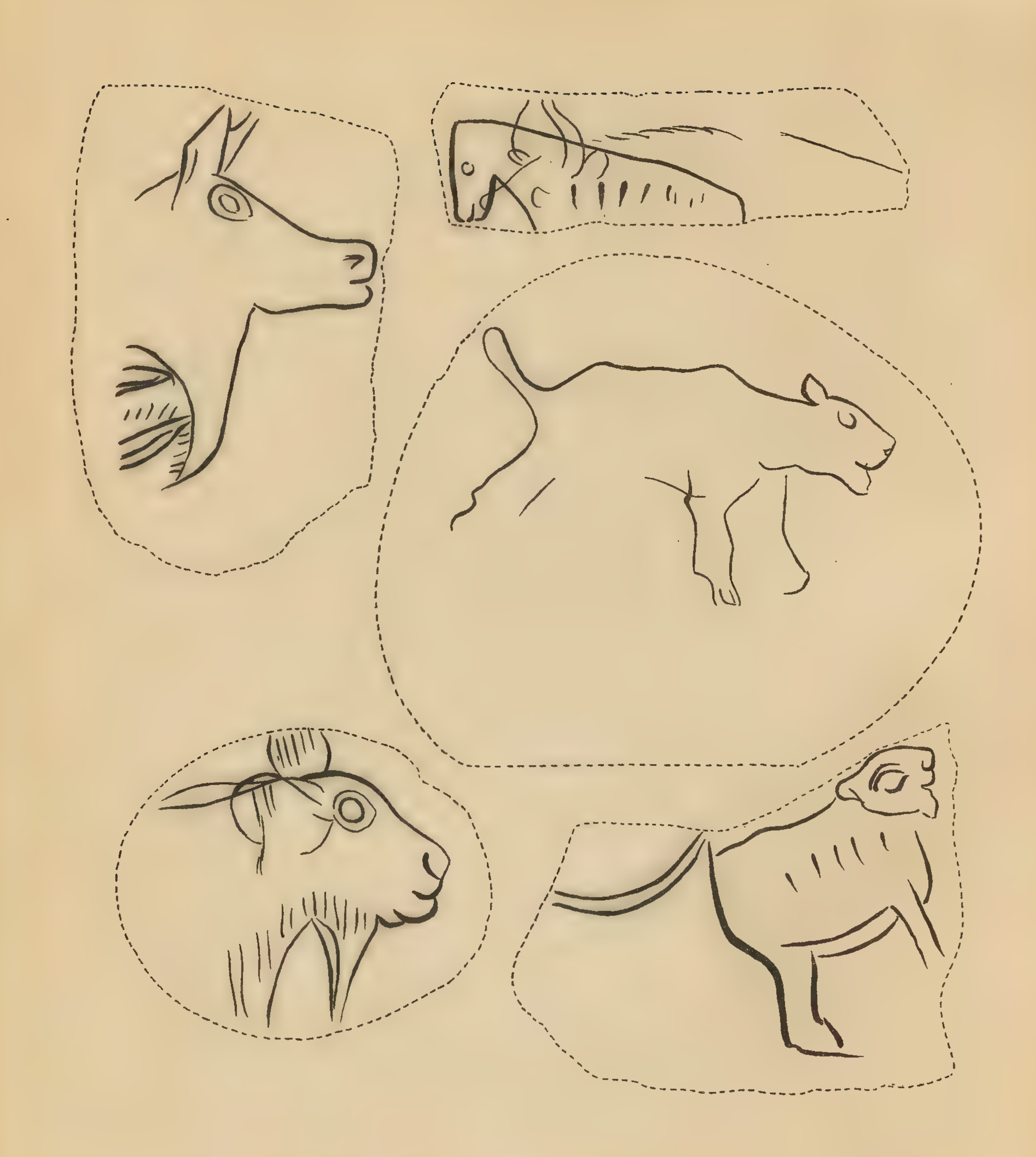




CARNASSIERS

Collection

(Voir le texte et les





CARNASSIERS GRAVÉS SUR PIERRE

Collection Piette

(Voir le texte et les figures du chapitre XII).

Photocollographie C. LASSALLE, Toulouse,
d'après les négatifs
de M. le docteur Henri MARTIN.



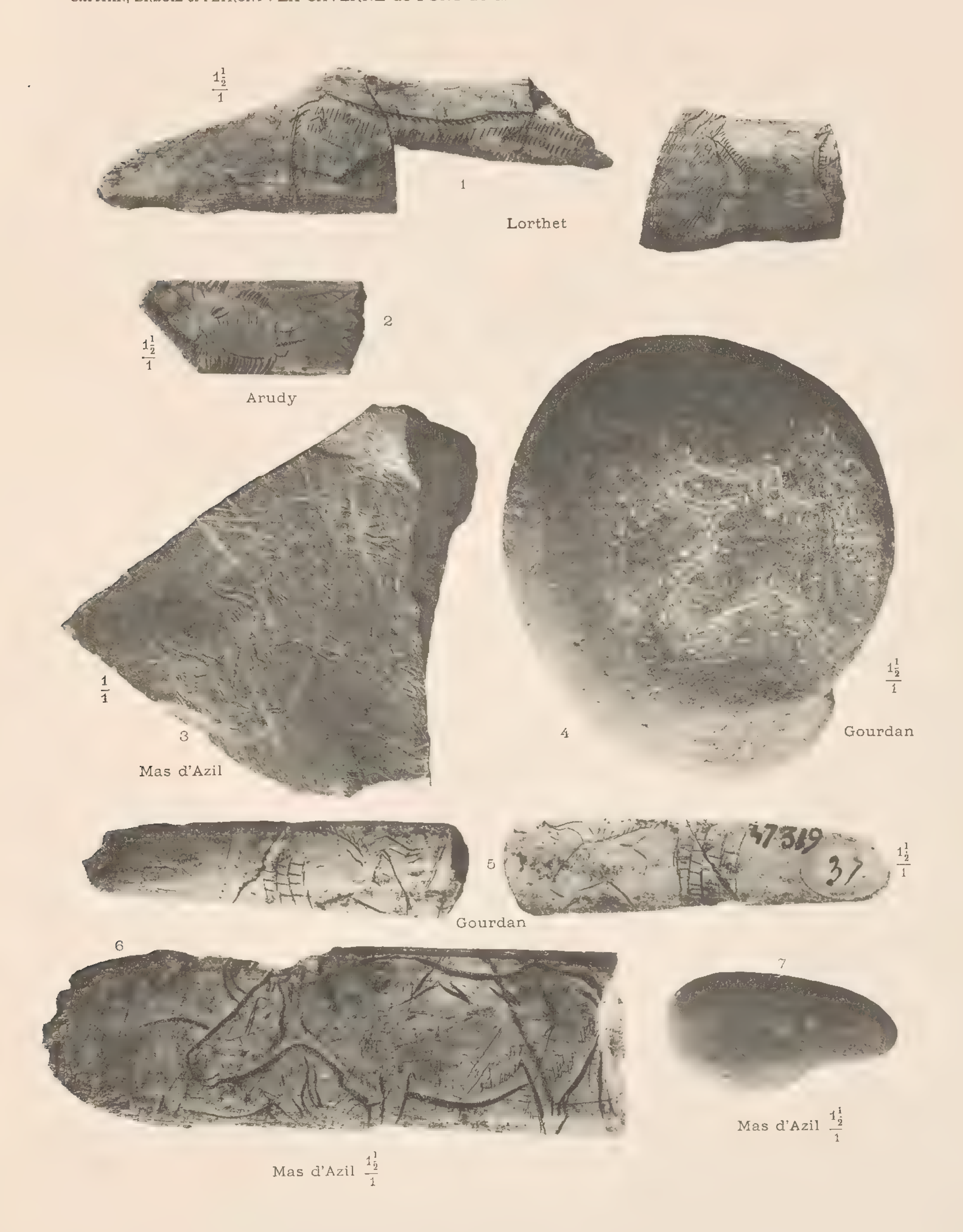
Échelle $\frac{1\frac{1}{2}}{1}$

CARNASSIERS GRAVÉS SUR OS et PIERRE

Collection Piette

(Voir le texte et les figures du chapitre XII).

Photocollographie C. LASSALLE, Toulouse,
d'après les négatifs
de M. le docteur Henri MARTIN.



BISONS et BŒUFS GRAVÉS SUR PIERRE et SUR OS

Collection Piette

(Voir le texte et les figures du chapitre XV).

Phototcollographie C. LASSALLE, Toulouse,
d'après les négatifs
de M. le docteur Henri MARTIN.





